



Bulletin Officiel

N° 5662 Mercredi 1er Août 2018

— 19^{ème} ANNEE — ISSN 0330-7174

COMMUNIQUEES DU CMF

RAPPEL AUX SOCIETES ADMISES A LA COTE DE LA BOURSE	2
DESIGNATION D'UN INTERLOCUTEUR UNIQUE POUR L'ECHANGE DE RENSEIGNEMENTS EN MATIERE FISCALE	3

AVIS DES SOCIETES

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE SANS RECOURS A L'APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

MICROCRED « 2018-1 »	4-7
----------------------	-----

EMISSION D'EMPRUNTS OBLIGATAIRE

BNA SUBORDONNE 2018 -01 »	8-14
---------------------------	------

EMISSION DE TITRES PARTICIPATIFS

BEST LEASE	15-18
WIFAK BANK	19-21

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

MAGHREB INTERNATIONAL PUBLICITE - MIP	22
---------------------------------------	----

PROJET DE RESOLUTIONS AGO

MAGHREB INTERNATIONAL PUBLICITE - MIP	23-25
---------------------------------------	-------

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

SIPHAT	26-27
SOCIETE IMMOBILIERE TUNISO-SEOUDIENNE - SITS -	28

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM

29-30

ANNEXE I

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

ANNEXE II

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 31 JUIN 2018

- SOCIETE DE FABRICATION DE BOISSONS DE TUNISIE - SFBT -

ANNEXE III

ETATS FINANCIERS DEFINITIFS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2015

- MAGHREB INTERNATIONAL PUBLICITE - MIP

ANNEXE IV

ETATS FINANCIERS DEFINITIFS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2016

- MAGHREB INTERNATIONAL PUBLICITE - MIP

ANNEXE V

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2015

- MAGHREB INTERNATIONAL PUBLICITE - MIP

ANNEXE VI

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2016

- MAGHREB INTERNATIONAL PUBLICITE - MIP

COMMUNIQUE DU CMF

RAPPEL AUX SOCIETES ADMISES A LA COTE DE LA BOURSE

Le Conseil du Marché Financier rappelle aux sociétés admises à la cote de la Bourse qu'en vertu des dispositions de l'article 21 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier¹, elles sont tenues, de déposer, au conseil du marché financier et à la bourse des valeurs mobilières de Tunis, ou de leur adresser des indicateurs d'activité fixés selon les secteurs, par règlement du conseil du marché financier, et ce, au plus tard vingt jours après la fin de chaque trimestre de l'exercice comptable.

Lesdites sociétés doivent procéder à la publication desdits indicateurs trimestriels au bulletin officiel du conseil du marché financier et dans un quotidien paraissant à Tunis.

Ces indicateurs doivent être établis conformément aux dispositions de l'article 44 bis du règlement du CMF relatif à l'appel public à l'épargne² et aux indicateurs fixés par secteur à l'annexe 11 de ce même règlement.

Les sociétés concernées doivent prendre les dispositions nécessaires à l'effet de respecter les obligations sus-indiquées en communiquant au CMF, sur support papier et magnétique (format Word) suivant le modèle annexé au présent communiqué, leurs indicateurs d'activité relatifs au 2^{ème} trimestre de l'exercice comptable 2018, au plus tard le 20 juillet 2018.

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

SOCIETE.....

Siège social :

La société publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au x^{ème} trimestre

Indicateurs :

Trimestre de l'exercice comptable N	Trimestre correspondant de l'exercice comptable N-1	Du début de l'exercice comptable N à la fin du trimestre	Du début de l'exercice comptable N-1 à la fin du trimestre correspondant de l'exercice comptable N-1	Exercice comptable N-1

Commentaires

- bases retenues pour leur élaboration ;
- justifications des estimations retenues pour la détermination de certains indicateurs ;
- exposé des faits saillants ayant marqué l'activité de la société au cours de la période considérée et leur incidence sur la situation financière de la société et des entreprises qu'elle contrôle ;
- justifications des éventuels écarts par rapport aux prévisions déjà publiées ;
- informations sur les risques encourus par la société selon son secteur d'activité.

Si les indicateurs publiés ont fait l'objet d'une vérification de la part de professionnels indépendants, il y a lieu de le mentionner et de publier l'avis complet de ces professionnels.

La société peut publier d'autres indicateurs spécifiques à son activité, en plus de ceux mentionnés à l'annexe 11 du règlement du CMF relatif à l'appel public à l'épargne, à condition de :

- définir clairement ces indicateurs, au cas où ils ne relèvent pas de définition strictement comptable selon le référentiel comptable tunisien. Ainsi, tout retraitement pour déterminer de tels indicateurs doit être décrit avec publication des montants tels que retraités, comparé à la même période de l'exercice comptable précédent ;
- justifier leur choix et d'expliquer leur portée ;
- les utiliser de manière continue et ne pas se limiter à les publier dans le souci de donner l'image la plus favorable sur la période considérée.

La société doit fournir des informations sur les indicateurs ayant servi de base pour le calcul du loyer au cas où :

- elle sous-traite ou loue la totalité ou le principal de son activité à des tiers ;
- elle exploite des unités louées auprès de tiers.

¹ Telle que modifiée par la loi n°2005-96 du 18 octobre 2005 relative au renforcement de la sécurité des relations financières.

² Tel qu'approuvé par l'arrêté du ministre des finances du 17 novembre 2000 et modifié par les arrêtés du Ministre des finances du 7 avril 2001, du 24 septembre 2005, du 12 juillet 2006, du 17 septembre 2008 et du 16 octobre 2009.

COMMUNIQUE DU CMF

Il est porté à la connaissance des institutions financières prévues par les dispositions de l'article 17 nouveau du code des droits et procédures fiscaux à savoir, les intermédiaires en bourse, les sociétés de gestion de portefeuilles de valeurs mobilières pour le compte des tiers ainsi que celles de gestion de fonds, les sociétés d'investissement, la société de dépôt, de compensation et de règlement Tunisie Clearing, que dans le cadre des travaux en vue de se conformer aux normes internationales d'échange de renseignements à la demande en matière fiscale et notamment celles relatives aux réponses aux demandes de renseignements émises par les Etats liés à la Tunisie par des conventions d'échange de renseignements et d'assistance en matière fiscale, et en application des dispositions de l'article 17 bis du code susvisé, elles sont appelées à désigner un interlocuteur unique qui représentera l'institution, pour la réception des demandes de renseignements émises par la Direction Générale des Impôts relevant du Ministère des Finances et la communication des renseignements demandés et ce, par courrier électronique à l'adresse **recod@finances.gov.tn**

Aussi, il est demandé aux institutions susvisées de communiquer, à la Direction Générale des Impôts, sise au 93 Avenue Hedi Chaker Tunis, par écrit ou par courrier électronique à l'adresse susvisée et ce dans un délai ne dépassant pas le 31 juillet 2018, les informations ci-après:

- L'identité de l'interlocuteur unique désigné ;
- L'adresse électronique de l'interlocuteur unique désigné, ainsi que son numéro de téléphone administratif.

AVIS DE SOCIETES

**Emission d'un emprunt obligataire
sans recours à l'appel public à l'épargne**

*Société Anonyme au capital de 12 000 000 dinars divisé en 120 000 actions
de nominal 100 dinars*

Siège social : 65, Avenue Alain Savary- 1002 - Tunis

Registre de Commerce : B01170062013

Matricule Fiscale : 1314598/V/A/M

Tél : 71 843 600 Fax : 71 843 600

**Emission d'un emprunt obligataire
sans recours à l'appel public à l'épargne
« MICROCRED 2018-1 »**

**De 15 000 000 DT susceptible d'être porté à un maximum de 20 000 000 DT
Prix d'émission : 100 dinars**

1. Décision à l'origine de l'émission

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le **17/04/2018** a autorisé l'émission par la banque d'un ou de plusieurs emprunts obligataires pour un montant global de 30MD et ce, avant la date de la tenue de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire et a délégué les pouvoirs nécessaires au Conseil d'Administration pour en arrêter les conditions et modalités.

Usant de ces pouvoirs, le Conseil d'Administration de la banque s'est réuni le **20/06/2018** et a décidé d'émettre un emprunt obligataire d'un montant de 15MDT susceptible d'être porté à 20MDT, et ce sans recours à l'Appel Public à l'Epargne, selon les conditions suivantes :

Catégorie	Durée	Taux d'intérêt	Amortissement
A	5 ans	9,75% et/ou TMM+3%	Constant par 1/5 à partir de la 1 ^{ère} année
B	7 ans dont 2 ans de grâce	10,5%	Constant par 1/5 à partir de la 3 ^{ème} année

2. Renseignements relatifs à l'émission

➤ Montant

Le montant total du présent emprunt est fixé à 15 millions de dinars, susceptible d'être porté à 20 millions de dinars, divisé en 150 000 obligations, susceptibles d'être portés à 200 000 obligations de nominal 100 dinars.

Le montant définitif de l'emprunt obligataire «MICROCRED 2018-1» fera l'objet d'une publication au bulletin officiel du Conseil du Marché Financier.

- Suite -

➤ **Période de souscription et de versement**

Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes le **24/07/2018** et clôturées, sans préavis, au plus tard le **22/09/2018**. Elles peuvent être clôturées sans préavis dès que le montant maximum de l'émission (20 000 000 dinars) est intégralement souscrit. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soient un maximum de 200 000 obligations.

En cas de placement d'un montant supérieur ou égal à 15 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **22/09/2018**, les souscriptions à cet emprunt seront clôturées et le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la banque à cette date.

En cas de placement d'un montant inférieur à 15 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **22/09/2018**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **21/10/2018** avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.

Un avis de clôture sera publié dans les bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis dès la clôture effective des souscriptions.

➤ **But de l'émission**

L'emprunt obligataire, objet de la présente émission, s'inscrit dans le cadre de la politique de la banque visant à faire face à l'accroissement de ses engagements et atteindre les parts de marché cibles en s'orientant vers la mobilisation de ressources stables à moyen et long terme. A ce titre, la banque envisage de mobiliser d'une manière récurrente les ressources nécessaires au financement de ses concours à l'Economie.

De plus, cette émission obligataire permettra à la banque d'adosser les ressources aux emplois de même maturité et de préserver l'adéquation entre les maturités et les taux de ces ressources et de ces emplois.

1. Caractéristiques des titres émis

➤ **Dénomination de l'emprunt** : « MICROCRED 2018-1»

➤ **Prix de souscription, Prix d'émission et modalités de paiement** : Les obligations souscrites dans le cadre de la présente émission seront émises au pair, soit 100 dinars par obligation, payables intégralement à la souscription.

➤ **Prix de remboursement** : Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation.

➤ **Forme des titres** : Nominatives.

➤ **Nature des titres** : Titres de créance.

➤ **Catégorie des titres** : Ordinaire.

➤ **Législation sous laquelle les titres sont créés** : les obligations sont soumises aux dispositions du Code des sociétés commerciales, livre 4, titre 1, sous titre 5, chapitre 3 des obligations.

➤ **Modalité et délais de délivrance des titres** : Le souscripteur recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre d'obligations souscrites délivrée par MAC SA, intermédiaire en bourse, mentionnant la catégorie et la quantité y afférente.

➤ **Date de jouissance des intérêts** : Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **22/09/2018** seront décomptés et payés à cette dernière date. Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations émises est fixée au **22/09/2018**, soit la date limite de clôture des souscriptions à cet emprunt.

- Suite -

➤ **Date de règlement :** Les obligations seront payables en totalité à la souscription.

➤ **Taux d'intérêt :**

Les obligations du présent emprunt seront offertes à des durées et des taux d'intérêts différents au choix du souscripteur, fixés en fonction de la catégorie :

- Catégorie A : d'une durée de 5 ans au taux fixe de 9,75% et/ou variable TMM+3%;
- Catégorie B : d'une durée de 7 ans dont 2 années de grâce au taux fixe de 10,5%;

Pour la catégorie A d'une durée de 5 ans

- **Taux fixe :** Taux annuel brut de 9,75% l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.
- **Taux variable :** Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + 3,00% brut l'an, calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels du marché monétaire tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de 300 points de base. Les douze mois à considérer vont du mois de septembre de l'année N-1 au mois d'août de l'année N.

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.

Pour la catégorie B d'une durée de 7 ans dont 2 ans de grâce

- **Taux fixe :** Taux annuel brut de 10,50% l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

➤ **Amortissement et remboursement :**

Toutes les obligations émises sont amortissables d'un montant annuel constant de 20D par obligation, soit un cinquième de la valeur nominale de chaque obligation. Cet amortissement commencera à la première année pour la catégorie A et à la troisième année pour la catégorie B. L'emprunt sera amorti en totalité le **22/09/2023** pour la catégorie A et le **22/09/2025** pour la catégorie B.

➤ **Paiement :** Les paiements annuels des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu, le **22 septembre** de chaque année auprès des dépositaires et à travers Tunisie Clearing.

Le premier paiement en intérêts aura lieu le **22/09/2019**.

Le premier remboursement en capital aura lieu le **22/09/2019** pour la catégorie A et le **22/09/2021** pour la catégorie B.

➤ **Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) :**

Le taux de rendement actuariel d'un emprunt est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés, les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Ce taux est de **9,75%** l'an pour la catégorie A et **10,50%** l'an pour la catégorie B pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'au remboursement final.

➤ **Marge actuarielle (souscription à taux variable) :**

La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs. La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtée au mois de juin 2018 à titre indicatif, qui est égale à 5,67% et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de 8,67% pour la catégorie A. Sur cette base, les conditions d'émission et de

- Suite -

rémunération font ressortir une marge actuarielle de **3,00%** pour la catégorie A pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

➤ **Durée totale, Durée de vie moyenne de l'emprunt et Duration de l'emprunt**

• **Durée totale**

Les obligations du présent emprunt sont émises pour une durée de :

- 5 ans pour la catégorie A ;
- 7 ans dont 2 années de grâce pour la catégorie B.

• **Durée de vie moyenne**

La durée de vie moyenne pour les différentes catégories de l'emprunt « MICROCRED 2018-1 » est comme suit :

- **3 ans** pour la catégorie A ;
- **5 ans** pour la catégorie B.

• **Duration de l'emprunt (souscription à taux fixe)**

La durée pour les obligations de la catégorie A est égale à **2,667** années et de **4,072** années pour les obligations de la catégorie B.

- **Mode de placement** : Il s'agit d'un placement privé. **L'émission de cet emprunt se fera sans recours à l'Appel Public à l'Epargne. Toutefois, les souscriptions à cet emprunt ne pourront être faites ni au profit d'OPCVM, ni au profit de comptes gérés.**
- **Cessibilité des obligations** : Les obligations émises dans le cadre de cet emprunt obligataire sont librement cessibles. **Toutefois, les souscripteurs audit emprunt s'engagent à ne pas céder leurs obligations au profit d'OPCVM ou au profit de comptes gérés. Les intermédiaires en bourse chargés des transactions portant sur ces obligations sont tenus de s'assurer de cette condition. En cas de cession, l'acquéreur s'engage à respecter la condition ci-dessus fixée, préalablement au vendeur et ce, pour la durée de vie restante de l'emprunt.**
- **Garantie** : Le présent emprunt ne fait l'objet d'aucune garantie particulière .
- **Domiciliation de l'emprunt** : L'établissement et la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues ainsi que la tenue du registre des obligations de l'emprunt « MICROCRED 2018-1 » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par MAC SA, intermédiaire en bourse. .
L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera la catégorie choisie par ce dernier et la quantité d'obligations y afférente.
- **Fiscalité des titres** : Droit commun régissant la fiscalité des obligations.
- **Tribunaux compétents en cas de litige** : Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet emprunt obligataire sera de la compétence exclusive du Tribunal de Tunis I.

AVIS DE SOCIETES

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE**VISA du Conseil du Marché Financier :**

Portée du visa du CMF : Le visa du CMF n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Ce prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des états financiers relatifs à l'exercice 2017 de l'émetteur tels qu'approuvés par l'assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 30 Avril 2018 et des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au 2^{ème} trimestre 2018 pour tout placement sollicité après le 20 Juillet 2018.

Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

Emprunt Obligataire « BNA subordonné 2018-1 »

I. Décision à l'origine de l'opération

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le **22/05/2017** a autorisé l'émission par la banque d'un ou de plusieurs emprunts obligataires pour un montant global de **200 MD** et ce, avant la date de la tenue de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire et a délégué les pouvoirs nécessaires au Conseil d'Administration pour en arrêter les conditions et modalités.

Usant de ces pouvoirs, le Conseil d'Administration de la banque s'est réuni le **05/02/2018** et a décidé d'émettre un emprunt obligataire subordonné d'un montant de **100 MD** et a délégué au Directeur Général tous les pouvoirs nécessaires pour fixer les conditions d'émission.

A cet effet, la Direction Générale a décidé, en date du **19/04/2018** d'émettre un emprunt obligataire subordonné de **100 MD** selon les conditions suivantes :

Catégorie	Durée	Taux d'Intérêt	Amortissement
A	5 ans	8,25% et/ou TMM + 2,00%	Constant par 1/5 à partir de la 1 ^{ère} année
B	7 ans dont 2 ans de grâce	8,50% et/ou TMM + 2,25%	Constant par 1/5 à partir de la 3 ^{ème} année

Période de souscription et de versement

Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes le **10/05/2018** et clôturées sans préavis au plus tard le **10/08/2018**.

En cas de non placement intégral de l'émission au **10/08/2018**, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la banque à cette date.

Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soit un maximum de **1 000 000** obligations subordonnées.

- Suite -

Un avis de clôture sera publié aux bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture effective des souscriptions.

Organismes financiers chargés de recueillir les souscriptions du public

Les souscriptions et les versements seront reçus à partir du **10/05/2018** auprès de la BNA Capitaux -Intermédiaire en Bourse sis au Complexe « le Banquier », Avenue Tahar HADDAD – les Berges du Lac – 1053 – Tunis.

But de l'émission

L'émission de l'emprunt obligataire subordonné « **BNA Subordonné 2018-1** » s'inscrit dans le cadre de la consolidation des fonds propres de la BNA afin de se conformer aux ratios prudentiels énoncés par la Banque Centrale de Tunisie.

En effet, la circulaire de la Banque Centrale aux banques n°91 -24 du 17 Décembre 1991 relative aux règles de gestion et aux normes prudentielles applicables aux banques et aux établissements financiers fait référence aux emprunts subordonnés pour définir les fonds propres complémentaires, composantes des fonds propres nets. Ces emprunts subordonnés ne seront pris en compte annuellement pour le calcul des fonds propres complémentaires qu'à concurrence du capital restant dû et dans les limites fixées par la circulaire susvisée (à savoir 50% du montant des fonds propres nets de base).

II. Caractéristiques des titres émis

Dénomination de l'emprunt : « **BNA Subordonné 2018-1** »

Nature des titres : Titres de créance.

Forme des titres : Les obligations subordonnées seront nominatives.

Catégorie des titres :

Obligations subordonnées qui se caractérisent par leur rang de créance contractuellement défini par la clause de subordination.

Législation sous laquelle les titres sont créés :

Les emprunts obligataires subordonnés sont des emprunts obligataires auxquels est rattachée une clause de subordination. De ce fait, ils sont soumis aux règles et textes régissant les obligations, soit : le Code des sociétés commerciales, livre IV, titre 1, sous titre 5, chapitre 3 des obligations. Ils sont également prévus par la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie aux banques n°91 -24 du 17/12/1991 relative aux règles de gestion et aux normes prudentielles applicables aux banques et aux établissements financiers.

Modalité et délais de délivrance des titres : Le souscripteur recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre d'obligations subordonnées souscrites délivrée par l'intermédiaire agréé mandaté (BNA Capitaux – Intermédiaire en bourse) mentionnant la catégorie ainsi que le taux choisi et la quantité y afférente.

- Suite -

Prix de souscription, prix d'émission et modalités de paiement

Les obligations subordonnées souscrites dans le cadre de la présente émission seront émises au pair, soit 100 dinars par obligation, payables intégralement à la souscription.

Date de jouissance des intérêts :

Chaque obligation subordonnée souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation subordonnée entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **10/08/2018** seront décomptés et payés à cette dernière date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations subordonnées émises et qui servira de base pour les besoins de la cotation en bourse est fixée à la date limite de clôture des souscriptions, soit le **10/08/2018**, et ce même en cas de prorogation de cette date.

Date de règlement :

Les obligations subordonnées seront payables en totalité à la souscription.

Taux d'intérêts

Les obligations du présent emprunt seront offertes à des taux d'intérêts différents au choix du souscripteur, fixés en fonction de la catégorie :

Catégorie A d'une durée de 5 ans

- **Taux fixe** : Taux annuel brut de **8,25%** l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.
- **Taux variable** : Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + **2,00%** brut calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels publiés du marché monétaire tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de 200 points de base. Les douze mois à considérer vont du mois **d'Août de l'année N-1 au mois de Juillet de l'année N**.

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.

Amortissement et remboursement

Toutes les obligations subordonnées émises sont amortissables d'un montant annuel constant de 20D par obligation, soit un cinquième de la valeur nominale de chaque obligation subordonnée. Cet amortissement commencera à la première année pour la catégorie A et à la troisième année pour la catégorie B. L'emprunt sera amorti en totalité le **10/08/2023** pour la catégorie A et le **10/08/2025** pour la catégorie B.

- Suite -

Prix de remboursement : Le prix de remboursement est de **100** dinars par obligation subordonnée.

Paiement:

Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu, le **10 Août** de chaque année.

Le premier paiement en intérêts aura lieu le **10/08/2019** et ce pour les deux catégories.

Le premier remboursement en capital aura lieu le **10/08/2019** pour la catégorie A et le **10/08/2021** pour la catégorie B.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers la Tunisie Clearing.

Taux de rendement actuariel (Taux fixe) :

- Pour les obligations subordonnées de la catégorie A, ce taux est de **8,25%** pour le présent emprunt ;
- Pour les obligations subordonnées de la catégorie B, ce taux est de **8,50%** pour le présent emprunt.

Marge actuarielle (Taux variable) :

- Pour les obligations subordonnées de la catégorie A, cette marge est de **2,00%** pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance de l'emprunt ;
- Pour les obligations subordonnées de la catégorie B, cette marge est de **2,25%** pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance de l'emprunt ;

Rang de créance et maintien de l'emprunt à son rang

➤ **Rang de créance :**

En cas de liquidation de l'émetteur, les obligations subordonnées de la présente émission seront remboursées à un prix égal au nominal et leur remboursement n'interviendra qu'après désintéressement de tous les créanciers, privilégiés ou chirographaires, mais avant le remboursement des titres participatifs émis par l'émetteur. Le remboursement des présentes obligations subordonnées interviendra au même rang que celui de tous les autres emprunts obligataires subordonnés déjà émis ou contractés, ou qui pourraient être émis ou contractés ultérieurement par l'émetteur proportionnellement à leur montant, le cas échéant (clause de subordination).

Il est à signaler que ce rang dépendrait des emprunts obligataires qui seront émis conformément aux limites prévues au niveau des prévisions annoncées au document de référence « **BNA 2018** » enregistré auprès du CMF en date du **24 Avril 2018** sous le numéro **18-004**.

- Suite -

Toute modification susceptible de changer le rang des titulaires d'obligations subordonnées doit être soumise à l'accord de l'Assemblée Spéciale des titulaires des obligations prévues par l'article 333 du Code des Sociétés Commerciales.

Les intérêts constitueront des engagements directs, généraux, inconditionnels et non subordonnés de l'émetteur, venant au même rang que toutes les autres dettes et garanties chirographaires, présentes ou futures de l'émetteur.

➤ **Maintien de l'emprunt à son rang :**

L'émetteur s'engage, jusqu'au remboursement effectif de la totalité des obligations subordonnées du présent emprunt, à n'instituer en faveur d'autres créances qu'il pourrait émettre ultérieurement, en dehors de celles prévues au niveau du document de référence susvisé aucune priorité quant à leur rang de remboursement, sans consentir ces mêmes droits aux obligations subordonnées du présent emprunt.

Garantie : Le présent emprunt obligataire subordonné ne fait l'objet d'aucune garantie particulière.

Notation : Le présent emprunt obligataire subordonné n'est pas noté.

Mode de placement :

Le présent emprunt obligataire subordonné est émis par appel public à l'épargne. Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes à tout investisseur potentiel ayant une connaissance et une expérience en matière financière et commerciale suffisante de manière à pouvoir évaluer les avantages et les risques d'investir dans les obligations subordonnées.

Les souscriptions seront reçues aux guichets de BNA Capital, Intermédiaire en Bourse sis au Complexe « le Banquier », Avenue Tahar HADDAD – les Berges du Lac – 1053 – Tunis.

Fiscalité des titres : Droit commun régissant la fiscalité des obligations.

Organisation de la représentation des porteurs des obligations subordonnées

L'émission d'un emprunt obligataire subordonné est soumise aux règles et textes régissant les obligations. En matière de représentation des obligations subordonnées, l'article 333 du Code des Sociétés Commerciales est applicable : les porteurs des obligations subordonnées sont rassemblés en une assemblée générale spéciale qui désigne l'un de ses membres pour la représenter et défendre les intérêts des porteurs des obligations subordonnées.

Les dispositions des articles 355 à 365 du Code des Sociétés Commerciales s'appliquent à l'Assemblée Générale Spéciale des porteurs des obligations subordonnées et à son représentant. Le représentant de l'assemblée générale des

- Suite -

porteurs des obligations subordonnées a la qualité pour la représenter devant les tribunaux.

III. Renseignements généraux

Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligataires

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations subordonnées détenues ainsi que la tenue du registre des obligations subordonnées de l'emprunt «**BNA Subordonnée 2018-1**» seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par BNA CAPITAUX, intermédiaire en Bourse. L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera le taux d'intérêt choisi par ce dernier et la quantité d'obligations subordonnées y afférente.

Marché des titres : Les titres de capital de la BNA sont négociés sur le marché principal de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Il existe deux emprunts obligataires émis par la BNA cotés sur le marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Dès la clôture des souscriptions au présent emprunt, la BNA s'engage à charger l'intermédiaire en Bourse (BNA CAPITAUX) de demander l'admission de l'emprunt «**BNA Subordonné 2018-1**» au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Prise en charge des obligations subordonnées par Tunisie Clearing :

La Banque Nationale Agricole s'engage, dès la clôture des souscriptions de l'emprunt obligataire «**BNA Subordonné 2018-1**», à entreprendre les démarches nécessaires auprès de Tunisie Clearing, en vue de la prise en charge des obligations subordonnées souscrites.

Tribunal compétent en cas de litige

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, paiement et extinction de cet emprunt obligataire subordonné sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis.

Facteurs de risques spécifiques liés aux obligations subordonnées

Les obligations subordonnées ont des particularités qui peuvent impliquer certains risques pour les investisseurs potentiels et ce, en fonction de leur situation financière particulière, de leurs objectifs d'investissement et en raison de leur caractère de subordination.

➤ Nature du titre

L'obligation subordonnée est un titre de créance qui se caractérise par son rang de créance contractuel déterminé par la clause de subordination. La clause de subordination se définit par le fait qu'en cas de liquidation de la société émettrice, les obligations subordonnées ne seront remboursées qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires mais avant le remboursement de s

- Suite -

titres participatifs et de capital émis par l'émetteur. Les obligations subordonnées interviendront au remboursement au même rang que tous les autres emprunts obligataires subordonnés déjà émis ou contractés, ou qui pourraient être émis ou contractés ultérieurement par l'émetteur proportionnellement à leur montant restant dû, le cas échéant (clause de subordination) telle que défini dans le paragraphe « Rang de créance ».

➤ **Qualité de crédit de l'émetteur**

Les obligations subordonnées constituent des engagements directs, généraux, inconditionnels et non assortis de sûreté de l'émetteur. Le principal des obligations subordonnées constitue une dette subordonnée de l'émetteur. Les intérêts sur les obligations subordonnées constituent une dette chirographaire de l'émetteur.

En achetant les obligations subordonnées, l'investisseur potentiel se repose sur la qualité de crédit de l'émetteur et de nulle autre personne.

➤ **Le marché secondaire**

Les obligations subordonnées sont cotées sur le marché obligataire de la Bourse mais il se peut qu'il ne soit pas suffisamment liquide. En conséquence, les investisseurs pourraient ne pas être en mesure de vendre leurs obligations subordonnées facilement ou à des prix qui leur procureraient un rendement comparable à des investissements similaires pour lesquels un marché secondaire s'est développé. Les investisseurs potentiels devraient avoir une connaissance et une expérience en matière financière et commerciale suffisante de manière à pouvoir évaluer les avantages et les risques d'investir dans les obligations subordonnées, de même qu'ils devraient avoir accès aux instruments d'analyse appropriés ou avoir suffisamment d'acquis pour pouvoir évaluer ces avantages et ces risques au regard de leur situation financière.

Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire subordonné

Selon les règles prudentielles régissant les établissements de crédit exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liés, la souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire supporter à la banque un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à taux fixe et à l'inverse, la souscription au taux fixe risquerait également de faire supporter à la banque un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à des taux indexés sur le TMM.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué d'une note d'opération visée par le CMF en date du 24 Avril 2018 sous le n°18-1001, du document de référence « BNA 2018 » enregistré auprès du CMF en date du 24 Avril 2018 sous le n°18-004, des états financiers relatifs à l'exercice 2017 de la BNA tels qu'ils seront approuvés par l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 30 Avril 2018 et des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au 2^{ème} trimestre 2018 pour tout placement sollicité après le 20 Juillet 2018.

La note d'opération et le document de référence « BNA 2018 » sont mis à la disposition du public, sans frais, auprès de BNA Capitaux -Intermédiaire en Bourse sis au Complexe « le Banquier », Avenue Tahar HADDAD – les Berges du Lac – 1053 – Tunis, sur le site internet du CMF : www.cmf.tn et sur le site de BNA Capitaux: www.Bnacapitaux.com.tn.

Les indicateurs d'activité relatifs au deuxième trimestre 2018 seront publiés au bulletin officiel du CMF et sur son site internet au plus tard le 20 Juillet 2018.

AVIS DE SOCIETES*

Emission de titres participatifs

**EMISSION DE TITRES PARTICIPATIFS
BEST LEASE (**)**

Société Anonyme au Capital de 30.000.000 de dinars divisé en 30.000 000 actions de 1 Dinar chacune
Siège Social: 54, avenue Charles Nicolle Mutuelleville 1002 - Tunis
Registre de Commerce: B132611999
Matricule fiscal: 000MA 647746R

« ISDARAT BEST LEASE 2018-01 » « 2018-01 إصدارات باسْت ليز »

Emis sans recours à l'Appel Public à l'Epargne

DECISIONS A L'ORIGINE DE L'EMISSION ()**

L'Assemblée Générale Ordinaire a autorisé en date du 25/03/2017 l'émission de titres participatifs à hauteur de 100 millions de dinars sur une période de cinq ans en plusieurs fois et a délégué les pouvoirs nécessaires au Conseil d'Administration pour en arrêter les conditions et modalités.

Dans le cadre de cette autorisation, Le Conseil d'Administration de BEST LEASE a décidé d'émettre les titres participatifs sans recours à l'Appel Public à l'Epargne à hauteur de 100 millions de dinars sur une période de cinq ans en plusieurs fois et a donné plein pouvoir à la direction générale pour en fixer les conditions et modalités.

A cet effet, la Direction Générale de BEST LEASE vise par la présente à émettre des titres participatifs d'un montant de 10 000 000 de dinars, divisé en 100 000 titres, susceptible d'être porté à 18 000 000 de dinars divisé en 180 000 titres de 100 dinars chacun sans recours à l'Appel Public à l'Epargne selon les caractéristiques suivantes :

Durée	Taux de profit global prévu (*)	Avance annuelle (*)	Complément variable (*)	Remboursement des titres
7 ans	8%	7,5%	0,5%	A la fin de la 7 ^{eme} année

(*) Par référence à la valeur nominale des titres participatifs.

()REVISION DES CONDITIONS DE L'EMISSION DE TITRES PARTICIPATIFS BEST LEASE :**

Suite à l'augmentation continue du Taux de marché Monétaire (TMM) qui a atteint 7% de jour au jour et qui est susceptible de s'aggraver dans les mois à venir, la Direction Générale de BEST LEASE, afin de réussir la clôture de son opération d'émission des titres participatifs « ISDARAT BEST LEASE 2018-01 » « 2018-01 إصدارات باسْت ليز » dans des conditions de marché très difficiles, a décidé de réviser à la hausse le taux de profit proposé comme le montre le tableau ci-dessous et de prolonger la période de souscription jusqu'au **15 septembre 2018**:

Taux de profit global prévu (*)	Avance annuelle (*)	Complément variable (*)
8,5%	7,5%	1%

Le reste des conditions de l'émission reste inchangé.

- Suite -

I. RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'OPERATION

1. Montant

Le montant total de la présente émission est fixé à 10 000 000 de dinars, divisé en 100 000 titres participatifs d'une valeur nominale de 100 dinars susceptible d'être porté à 18 000 000 de dinars divisé en 180 000 titres participatifs.

2. Période de souscription et de versement

Les souscriptions et les versements à cette émission de titres participatifs seront reçus à partir du **11 juin 2018** et clôturés au plus tard le **31 juillet 2018**. Elles peuvent être clôturées sans préavis dès que le montant de l'émission est intégralement souscrit. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis.

Au cas où la présente émission n'est pas clôturée à la date limite du **31 juillet 2018**, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la BEST LEASE à cette date.

3. Objet de l'émission

Le produit de l'émission sera utilisé par BEST LEASE dans le cadre de son activité générale.

4. But de l'émission

L'émission des titres participatifs, a pour objectif le renforcement des fonds propres de la société et le développement de ses ressources.

II. CARACTERISTIQUES DES TITRES EMIS

1. La législation sous laquelle les titres sont créés :

Les titres participatifs sont régis par les dispositions des articles de 368 à 374 du Code des Sociétés Commerciales.

Ils entrent également dans le champ d'application de l'article 5 de la circulaire aux établissements de crédit n°91-24 du 17 décembre 1991 relative à la division, couverture des risques et suivi des engagements.

2. Dénomination des titres participatifs : « ISDARAT BEST LEASE 2018-01 »

« إصدارات باست ليز 2018-01 »

3. Nature des titres : Titres de créance assimilés à des fonds propres.

4. Prix de souscription et d'émission :

Les titres seront émis au pair, soit 100 dinars par titre, payables intégralement à la souscription.

5. Date de jouissance en profits :

La date de jouissance en profits pour tous les titres émis est fixée au **01 août 2018**.

La 1^{ère} date de distribution des profits est fixée au 15/01/2019 pour l'avance et au 15/07/2019 pour le complément variable.

6. Date de règlement :

Les titres seront payables en totalité à la souscription.

7. Modalités de délivrance des attestations de propriété des titres lors de la souscription :

L'établissement et la délivrance des attestations portant sur le nombre des titres détenus seront assurés par les Intermédiaires agréés chargés de la collecte des souscriptions.

8. Intermédiaire agréé mandaté par l'émetteur pour la tenue du registre des porteurs des titres participatifs :

- Suite -

La tenue du registre des titres participatifs sera assurée durant toute la durée de vie des titres par Tunisie Clearing qui assurera le service financier.

1. Remboursement :

Tous les titres participatifs émis **seront remboursés à la fin de la 7^{ème} année soit le 30/06/2025** à la valeur nominale.

BEST LEASE ne rembourse les titres participatifs par anticipation qu'en cas de liquidation et ce, après désintéressement de tous les autres créanciers privilégiés ou chirographaires à l'exclusion des titulaires des titres participatifs.

2. Durée

Pour la présente émission, le remboursement étant in fine :

- La durée totale est égale 7 ans ;
- La durée de vie moyenne est égale à 7 ans.

III. REMUNERATION ANNUELLE

La rémunération des titres participatifs est annuelle et prévue à 8% de la valeur nominale. Elle comporte une avance et un complément variable calculés comme suit:

. Première partie de la rémunération

Une avance prévue de 7,5% calculée sur la valeur nominale est payable le **15 janvier de chaque année sur l'exercice écoulé.**

. Deuxième partie de la rémunération

Un complément variable prévu à 0,5% de la valeur nominale est payable **le 15 juillet de chaque année après la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice écoulé.**

Le résultat net avant impôt est réparti entre porteurs de titres participatifs et actionnaires en fonction de leurs parts respectives dans les fonds propres nets tels que définis par l'article 5 de la Circulaire N° 91-24 du 17 Décembre 1991.

. La gestion du surplus par rapport au taux de profit global prévu à 8% :

Le profit en surplus par rapport au Taux de profit prévisionnel global fixé à 8% et qui a été calculé en appliquant la clé de répartition des bénéfices défini ci-haut à 80%-20%, respectivement entre les détenteurs des présents titres participatifs et le gestionnaire, est du droit du gestionnaire au titre de "Prime de Bonification" pour la réalisation de l'objectif de taux de profit global prévu à 8%. En outre, le gestionnaire se réserve le droit de loger ce surplus de profit dans un compte de "Réserve Spécial de Lissage de Profit" pour faire face aux éventuelles fluctuations de profit durant la durée de vie des Titres Participatifs émis. Ainsi, BEST LEASE se porte fort pour compenser tout éventuel écart entre les profits estimés et ceux réalisés, après accord de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires statuant sur les comptes de l'exercice y afférent.

IV. CESSION ET TRANSMISSION DES TITRES PARTICIPATIFS

Les titres participatifs émis sont librement cessibles et transmissibles. Toutefois, les souscripteurs à ladite émission ainsi que les acquéreurs successifs s'engagent à ne pas céder leurs titres participatifs au profit d'OPCVM ou au profit de comptes gérés. Les intermédiaires en bourse chargés des transactions portant sur ces titres sont tenus de s'assurer de cette condition.

En cas de cession, l'acquéreur s'engage à respecter la condition ci-dessus fixée préalablement au vendeur et ce, pour la durée de vie restante.

V. GARANTIE

- Suite -

Les présents titres participatifs émis ne font l'objet d'aucune garantie particulière.

VI. INFORMATION FINANCIERE

Les titulaires de titres participatifs peuvent obtenir communication des documents de BEST LEASE dans les mêmes conditions que les actionnaires de la société.

VII. MODE DE REPRESENTATION DES PORTEURS DE TITRES PARTICIPATIFS

Les porteurs de titres participatifs sont réunis en Assemblée Générale Spéciale.

L'Assemblée Générale Spéciale des porteurs de titres participatifs est soumise aux dispositions des articles 354 à 363 du code des sociétés commerciales.

Toute décision ayant pour effet la modification des droits des titulaires des titres participatifs n'est définitive qu'après son approbation par l'assemblée spéciale.

VIII. JURIDICTION COMPETENTE

Tout litige sera la compétence exclusive du Tribunal de Tunis 1. A cette fin, BEST LEASE élit en son siège sis au 54, Avenue Charles Nicolle Mutuelleville 1002 Tunis, Tunisie.

AVIS DE SOCIETES

EMISSION DE TITRES PARTICIPATIFS WIFAK BANK

Société Anonyme au Capital de 150 000 000 de dinars divisé en 30 000 000 actions de 5 Dinar chacune

Siège Social : Avenue H. Bourguiba 4 100 Médenine

Registre de Commerce : B134782002

Matricule Fiscal : 798651L/P/M/000

« CHAHADET WIFAK BANK 2018 » Sans recours à l'Appel Public à l'Épargne

DECISIONS A L'ORIGINE DE L'EMISSION

L'Assemblée Générale Ordinaire a autorisé en date du 29/06/2016 l'émission de titres participatifs à hauteur de 50 MD sur une période de trois ans en une ou plusieurs fois selon le besoin, en renforcement des fonds propres de la Banque, et ce conformément aux dispositions des articles 368 à 374 du Code des Sociétés Commerciales et a délégué les pouvoirs nécessaires au Conseil d'Administration pour en arrêter les conditions et modalités.

Le Conseil d'Administration de la Banque réuni en date du 21 mai 2018, a décidé d'émettre des titres participatifs sous forme de «Moudharaba» telle que approuvée par le Comité Charaïque de la Banque en date du 27 avril 2018, selon les conditions et modalités détaillées en infra, pour une enveloppe de 30 millions de dinars susceptibles d'être portée à 50 millions de dinars sans recours à l'Appel Public à l'Épargne et a donné pouvoirs au Directeur Général de la Banque d'accomplir cette émission et selon les conditions suivantes :

Durée	Taux de profit Global Prévu (*)	Avance Annuelle (*)	Complément variable (*)	Remboursement des titres
7 ans	8,5%	6,5%	2%	A la fin de la 7^{ème} année

(*) Par référence à la valeur nominale des titres participatifs.

I. RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'OPERATION

1. Montant :

Le montant total de la présente émission est fixé à 30 000 000 de dinars, divisée en 300 000 titres participatifs d'une valeur nominale de 100 dinars susceptibles d'être portés à 50 000 000 de dinars divisés en 500 000 titres participatifs.

2. Période de souscription et de versement :

Les souscriptions et les versements à cette émission de titres participatifs seront reçus à partir du **02/07/2018** et clôturés au plus tard le **31/07/2018**. Elles peuvent être clôturées sans préavis dès que le montant de l'émission est intégralement souscrit. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis.

Au cas où la présente émission n'est pas clôturée à la date limite du 31/07/2018, les souscriptions seront prolongées jusqu' au **15/08/2018** avec maintien de la date unique de jouissance en profits au 31/07/2018.

Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la banque à cette date.

3. Objet de l'émission :

Le produit de l'émission sera utilisé par la Banque dans le cadre de son activité générale.

- Suite -

4. But de l'émission :

L'émission de titres participatifs a pour objectif d'améliorer l'adéquation entre les maturités des ressources et des emplois.

Elle permettra également de consolider les fonds propres de la Banque et de se conformer aux ratios prudentiels énoncés par la Banque Centrale de Tunisie conformément aux dispositions de la circulaire aux établissements de crédit n°91-24 du 17 décembre 1991 relative à la division, couverture des risques et suivi des engagements.

II. CARACTERISTIQUES DES TITRES EMIS

1. La législation sous laquelle les titres sont créés :

Les titres participatifs sont régis par les dispositions des articles de 368 à 374 du Code des Sociétés Commerciales.

Ils entrent également dans le champ d'application de l'article 5 de la circulaire aux établissements de crédit sus visée.

2. Dénomination de l'émission : « CHAHADET WIFAK BANK 2018 » « شهادات بنك الوفاق 2018 »

»

3. Nature des titres : Titres de créance assimilés à des fonds propres.

4. Prix de souscription et d'émission :

Les titres seront émis au pair, soit 100 dinars par titre, payables intégralement à la souscription.

5. Date de jouissance en profits :

La date de jouissance en profits pour tous les titres émis est fixée au 31/07/2018.

La 1^{re} date de distribution des profits est fixée au 31/12/2018 pour l'avance et au 31/07/2019 pour le complément variable.

6. Date de règlement :

Les titres seront payables en totalité à la souscription.

7. Modalités de délivrance des attestations de propriété des titres lors de la souscription:

L'établissement et la délivrance des attestations portant sur le nombre des titres détenus seront assurés par les Intermédiaires agréés chargés de la collecte des souscriptions.

8. Intermédiaire agréé mandaté par l'émetteur pour la tenue du registre des porteurs des titres participatifs

La tenue du registre des titres participatifs sera assurée durant toute la durée de vie des titres par STB FINANCE qui assurera le service financier.

9. Remboursement

Tous les titres participatifs émis seront remboursés à la fin de la 7^{ème} année soit le **31/07/2025** à la valeur nominale. La Banque ne rembourse les titres participatifs par anticipation qu'en cas de liquidation et ce, après désintéressement de tous les autres créanciers privilégiés ou chirographaires à l'exclusion des titulaires des titres participatifs.

10. Durée

Pour la présente émission, le remboursement étant in fine :

- La durée totale est égale 7 ans.

- La durée de vie moyenne est égale à 7 ans

- Suite -

III. REMUNERATION ANNUELLE

La rémunération des titres participatifs est annuelle et prévue à **8,5%** de la valeur nominale. Elle comporte une avance et un complément variable calculés comme suit :

1. Première partie de la rémunération

Une avance annuelle de **6,5%** calculée sur la valeur nominale est payable le 31 Décembre de chaque année.

2. Deuxième Partie de la rémunération

Un complément variable calculé par référence au Résultat Net Avant Impôt de la Banque (RNAI) est payable **le 31 juillet de chaque année après la tenue de l'AGO statuant sur les comptes de l'exercice écoulé.**

Le remboursement de la dernière rémunération variable sera effectué après l'arrêt des états financiers intermédiaires du 30 juin 2025.

Le RNAI de la Banque est réparti entre porteurs de titres participatifs et actionnaires en fonction de leurs parts respectives dans les Fonds Propres Nets de la Banque tels que définis par l'article 5 de la Circulaire N° 91-24 du 17 Décembre 1991; cette répartition est ajustée par des clés arrêtées par la banque entre les porteurs de ces titres en tant qu'investisseurs et les actionnaires en tant que gestionnaire. Ce qui donne un complément de rémunération variable prévu à **2%** de la valeur nominale.

Les clés de répartition sont révisables annuellement et elles sont communiquées aux porteurs de titres chaque début d'année.

IV. CESSION ET TRANSMISSION DES TITRES

Les titres participatifs émis sont librement cessibles. Toutefois, les souscripteurs à ladite émission ainsi que les acquéreurs successifs s'engagent à ne pas céder leurs titres participatifs au profit d'OPCVM ou au profit de comptes gérés. Les intermédiaires en bourse chargés des transactions portant sur ces titres sont tenus de s'assurer de cette condition.

En cas de cession, l'acquéreur s'engage à respecter la condition ci-dessus fixée préalablement au vendeur et ce, pour la durée de vie restante.

V. GARANTIE

La présente émission ne fait l'objet d'aucune garantie particulière.

VI. INFORMATION FINANCIERE

Les titulaires de titres participatifs peuvent obtenir communication des documents de la banque dans les mêmes conditions que les actionnaires de la Banque.

VII. MODE DE REPRESENTATION DES PORTEURS DE TITRES PARTICIPATIFS

Les porteurs de titres participatifs sont réunis en Assemblée Générale Spéciale.

L'Assemblée Générale Spéciale des porteurs de titres participatifs est soumise aux dispositions des articles 354 à 363 du code des sociétés commerciales.

Toute décision ayant pour effet la modification des droits des titulaires des titres participatifs n'est définitive qu'après son approbation par l'assemblée spéciale.

VIII. JURIDICTION COMPETENTE

Tout litige sera de la compétence exclusive du Tribunal de Tunis I. A cette fin, la Banque élit domicile à son siège à Médenine.

AVIS DE SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

MAGHREB INTERNATIONAL PUBLICITE « MIP »

Siège social : Rue de l'énergie solaire, impasse n°5 -2035, Z.I Charguia I- Tunis

Les actionnaires de la société MAGHREB INTERNATIONAL PUBLICITE « MIP » sont convoqués à une Assemblée Générale Ordinaire, prévue pour le vendredi 03 août 2018 à 10 heures au siège social de la société sis à la Rue de l'énergie solaire, impasse n°5, La Charguia I, 2035 Cité El Khadra - Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport de gestion du Conseil d'Administration ainsi que le rapport de gestion du Groupe MIP relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2015 ;
2. Lecture des rapports du commissaire aux comptes sur les états financiers individuels, examen et approbation des états financiers individuels relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2015 ;
3. Lecture du rapport du commissaire aux comptes sur les états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2015, examen et approbation des états financiers consolidés relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2015 ;
4. Affectation des résultats relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2015 ;
5. Lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes et approbation des conventions mentionnées à l'article 200 et 475 du code des sociétés commerciales et relatives à l'exercice clos le 31 décembre 2015 ;
6. Quitus aux administrateurs relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2015 ;
7. Lecture et approbation du rapport de gestion du Conseil d'Administration ainsi que le rapport de gestion du Groupe MIP relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016 ;
8. Lecture des rapports du commissaire aux comptes sur les états financiers individuels, examen et approbation des états financiers individuels relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2016 ;
9. Lecture du rapport du commissaire aux comptes sur les états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2016, examen et approbation des états financiers consolidés relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2016 ;
10. Affectation des résultats relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2016 ;
11. Lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes et approbation des conventions mentionnées à l'article 200 et 475 du code des sociétés commerciales et relatives à l'exercice clos le 31 décembre 2016 ;
12. Quitus aux administrateurs relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2016 ;
13. Ratification de la cooptation d'administrateurs ;
14. Approbation de la cession de la participation de la Société au capital de MIP MALI ; et
15. Question diverses ;
16. Pouvoirs pour formalités.

AVIS DE SOCIETES

PROJET DE RESOLUTIONS AGO

MAGHREB INTERNATIONAL PUBLICITE « MIP »

Siège social : Rue de l'Energie solaire, impasse N° 5 – 2035 Zone Industrielle Charguia I - Tunis

Projet de résolutions de la société MIP à soumettre à l'approbation de son Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 03 août 2018.

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015 ainsi que le rapport de gestion du Groupe relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015, approuve les dits rapports tels qu'ils ont été présentés.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à ...

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes, approuve les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2015 se soldant par un total bilan de **17 078 460** DT et faisant ressortir un résultat déficitaire de **1 688 692** DT.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à ...

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu le rapport du commissaire aux comptes afférents aux états financiers du Groupe, approuve les états financiers du Groupe de l'exercice clos le 31 décembre 2015 se soldant par un total bilan de **23 463 488** DT et faisant ressortir un résultat déficitaire de **3 002 986** DT.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à ...

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter le déficit de l'exercice clos le 31 décembre 2015 et s'élevant à **1 688 692** DT aux résultats reportés :

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à ...

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire après avoir pris connaissance du rapport du conseil d'administration et du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions prévues par les articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales, approuve ces conventions dans leur intégralité tels qu'elles viennent d'être présentées par le Conseil d'Administration dans son procès verbal en date du 03 Mai 2016.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à ...

- Suite -

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus entier, définitif et sans réserve aux Administrateurs pour l'exécution de leurs mandats pour l'exercice clos le 31 décembre 2015.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à ...

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016 ainsi que le rapport de gestion du Groupe relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016, approuve les dits rapports tels qu'ils ont été présentés.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à ...

HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes, approuve les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2016 se soldant par un total bilan de **10 765 302 DT** et faisant ressortir un résultat déficitaire de **8 913 206 DT**.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à ...

NEUVIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu le rapport du commissaire aux comptes afférents aux états financiers du Groupe, approuve les états financiers du Groupe de l'exercice clos le 31 décembre 2016 se soldant par un total bilan de **16 370 378 DT** et faisant ressortir un résultat déficitaire de **7 794 801 DT**.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à ...

DIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter le déficit de l'exercice clos le 31 décembre 2016 et s'élevant à **8 913 206 DT** aux résultats reportés.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à ...

ONZIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire après avoir pris connaissance du rapport du conseil d'administration et du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions prévues par les articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales, approuve ces conventions dans leur intégralité telle qu'elles viennent d'être présentées par le Conseil d'Administration dans son procès verbal en date du 13 juillet 2018.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à ...

DOUZIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus entier, définitif et sans réserve aux Administrateurs pour l'exécution de leurs mandats pour l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à ...

- Suite -

TREIZIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve la cooptation de :

- Monsieur Antonio VINCENTI en remplacement de Monsieur Sabri CHERIHA
- Madame Lynn SAKR en remplacement Monsieur Mehdi CHERIHA.
- Société Lawhat Tunisie SARL en remplacement de Monsieur Mohamed Hedi CHERIHA.
- Monsieur Maher Sabri BEN SALEM en remplacement de Monsieur Skander Fadhel MZABI.maher ben salem
- Monsieur Kamel Bouabidi en tant qu'administrateur de la Société en remplacement de l'administrateur démissionnaire, monsieur Maher Sabri Ben Salem,

et ce pour la période restante des mandats des administrateurs démissionnaires, soit la période couvrant l'exercice social 2017, se terminant avec la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire de la Société statuant sur les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à ...

QUATORZIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve la décision de cession de la participation de la Société dans le capital social de MIP MALI.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à ...

QUINZIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tous pouvoirs, au représentant légal de la Société et/ou à toute personne qui pourra être mandatée par lui, pour accomplir toutes formalités légales requises et notamment celle d'enregistrement, de dépôt et de publication du présent procès-verbal.

AVIS DE SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS**Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie –SIPHAT**

Siège social : Fondouk Choucha 2013 Ben Arous

La société « SIPHAT » publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 2^{ème} trimestre 2018.

	2 ^{ème} Trimestre 2018	2 ^{ème} Trimestre 2017	1 ^{er} Semestre 2018(*)	1 ^{er} Semestre 2017	Bercle 2017
I. CHIFFRE D'AFFAIRES					
A-MODELE OFFICINAL					
FORMES SECHES	1 503 087	1 566 970	3 402 445	3 438 574	7 030 334
FORMES PATEUSES	966 196	860 687	2 141 384	1 952 277	4 375 856
FORMES LIQUIDES	778 391	907 176	1 606 210	1 871 989	3 685 141
TOTAL 1	3 247 674	3 334 833	7 150 039	7 262 840	15 091 331
B-MODELE HOSPITALIER					
FORMES SECHES	2 384 480	1 813 053	5 850 352	5 165 973	11 977 295
FORMES PATEUSES	169 240	392 199	625 486	568 205	1 609 528
FORMES LIQUIDES	1 273 956	1 593 871	2 755 725	3 213 223	6 172 605
TOTAL 2	3 827 676	3 799 123	9 231 563	8 947 401	19 759 428
C-EXPORT	330 964	82 005	325 529	105 855	379 453
TOTAL 3	330 964	82 005	325 529	105 855	379 453
TOTAL GENERAL DU CHIFFRE D'AFFAIRES	7 406 314	7 215 961	16 707 131	16 316 096	35 230 212
II. PRODUCTION					
A-MODELE OFFICINAL					
FORMES SECHES	1 718 868	1 737 937	3 494 132	3 720 608	7 067 631
FORMES PATEUSES	1 345 990	770 363	2 502 469	1 476 139	3 720 754
FORMES LIQUIDES	807 352	961 533	1 596 717	1 627 822	3 303 442
TOTAL 1	3 872 210	3 469 833	7 593 318	6 824 569	14 091 827
B-MODELE HOSPITALIER					
FORMES SECHES	2 345 229	1 525 240	5 538 824	4 633 614	10 552 759
FORMES PATEUSES	208 684	253 354	575 043	451 081	1 333 113
FORMES LIQUIDES	1 107 953	1 350 111	2 433 288	2 823 860	5 540 359
TOTAL 2	3 661 866	3 128 705	8 547 155	7 908 555	17 426 231
TOTAL GENERAL DE LA PRODUCTION	7 534 076	6 598 538	16 140 473	14 733 124	31 518 058
III. INVESTISSEMENTS	33 865	27 138	40 165	223 718	272 352
IV. ENDETTEMENT CMT +DLT	32 782 861	27 666 685	32 782 861	27 666 685	36 970 302

(*) données provisoires

- Suite -

1. Chiffre d'affaires :

- Le chiffre d'affaires est passé de 16,316 MDT au premier semestre 2017 à 16,707 MDT pour la même période de 2018 (+ 0,391 MDT soit + 2 %) ;
- Le chiffre d'affaires est passé de 7,216 MDT au 2ème trimestre 2017 à 7,406 MDT pour la même période de 2018 (+ 0,190 MDT soit + 3 %) ;
- Le chiffre d'affaires réalisé au premier semestre 2018 représente 34 % du chiffre d'affaires escompté au budget prévisionnel 2018.
- Le chiffre d'affaires à l'export réalisé au premier semestre 2018 (0,325 MDT) a enregistré une hausse de 200 % par rapport à la même période de 2017
- Le chiffre d'affaires à l'export réalisé au deuxième trimestre 2018 (0,331 MDT) a enregistré une hausse de 300 % par rapport à la même période de 2017

2. Production

La valeur de la production est passée de 14,733 MDT au premier semestre 2017 à 16,140 MDT pour la même période de 2018 (+ 1,407 MDT soit + 9,55 %)
 La valeur de la production est passée de 6,598 MDT au 2ème trimestre 2017 à 7,534 MDT pour la même période de 2018 (+ 0,935 MDT soit + 14 %)

3. Investissements

La SIPHAT a acquit au cours du premier semestre de l'exercice 2018 divers matériels et installations d'une valeur d'environ 40 mille DT,

4. Endettement :

L'endettement est passé de 36,9 MDT au 31 décembre 2017 à 32,7 MDT au premier semestre 2018 enregistrant ainsi une baisse de 11 %

Ce niveau d'endettement s'explique essentiellement

- Un crédit mobilisable de 5 MDT contracté au quatrième trimestre 2009 (révisé en 2011 à 5 MDT) pour la constitution des stocks de sécurité de trois de matières premières et ACE et d'un mois de produits finis, exigés par la circulaire du Ministère de la Santé Publique N°78 du 29 Août 2008.
- Un compte courant actionnaires ouvert au nom de la PCT, provient de l'opération de réduction du capital opérée au cours de l'exercice 2001 suite à l'introduction en bourse de la société de 6 MDT.
- Un passif courant entre crédit fournisseur et concours bancaires de l'ordre de 21 MDT

5. Ressources Humaines:

- Une baisse de 6 % de l'effectif de la SIPHAT (environ **574** agents au 30 Juin 2017 contre environ **542** agents au 30 Juin 2018) ;

AVIS DE SOCIETES

المؤشرات الثلاثية حول نشاط الشركة**الشركة العقارية التونسية السعودية**

المقر الاجتماعي : المركز العمراني الشمالي - شارع 7 نوفمبر - مركز المدينة الدولي

تنتشر الشركة العقارية التونسية السعودية مؤشرات حول نشاطها المتعلقة بالثلاثية الثانية 2018.

الوحدة : الدينار التونسي

الأرقام حسب المعطيات المحاسبية الوقي

السنة المحاسبية 2017 وقي	السداسية الاولى 2018	السداسية الاولى 2017	الثلاثية الثانية 2018	الثلاثية الثانية 2017	البيانات
15 600 000	15 600 000	15 600 000	15 600 000	15 600 000	راس مال الشركة
33 162 398	-	-	-	-	الاموال الذاتية قبل النتيجة
5 501 893	2 162 250	4 713 000	320 000	1 170 500	رقم المعاملات *
2 460 000	1 420 000	1 300 000	320 000	185 000	شط القنطاوي - سكني -
3 041 893	725 000	3 413 000	0	985 000	بانوراما النصر - سكني -
42 800	17 250	22 760	6 450	14 370	مداخيل اخرى
424 259	-	-	-	-	القيمة المضافة الخام
432 119	-	-	-	-	الزائد الخام للاستغلال
11 747 322	13 589 265	10 690 000	13 589 265	-	مخزون في طور الانجاز
11 661 937	9 981 882	12 654 436	-	-	مخزون جاهز - معروض للبيع
7 217 000	6 617 000	7 330 000	-	-	بانوراما النصر - سكني -
3 066 000	1 985 945	3 904 000	-	-	شط القنطاوي
1 378 937	1 378 937	1 420 436	-	-	اخرى
15 539 118	15 539 118	15 539 118	-	-	مخزون الأراضي
3 519 275	5 565 493	3 519 275	1 179 487	-	تسبقة لشراء أراضي - سكرة
10 889 615	10 889 615	10 931 000	-	-	الأصول المالية
3 998 602	726 862	3 643 000	-	-	مستحقات الحرفاء
10 898 608	11 325 526	10 426 000	-	-	تسبيقات الحرفاء
11 802 733	11 529 188	13 090 873	307 546	-	مجموع الديون البنكية
6 970 076	8 475 546	5 416 611	307 546	-	الديون البنكية ا لطويلة المدى
4 832 657	3 053 642	-	-	-	الديون البنكية القصيرة المدى

1. واصلت الشركة تسويق مشروع شط القنطاوي و بانوراما النصر .

2. تسعى الشركة لإبرام عقد شراء ارض سكرة و التي تبلغ قيمتها 6.255 مليون دينار.

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 29/12/2017	VL antérieure	Dernière VL			
OPCVM DE CAPITALISATION								
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>								
1	TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20/07/92	170,852	175,315	175,337		
2	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/04/07	115,772	119,111	119,128		
3	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI BOURSE	01/02/99	98,966	101,554	101,567		
4	SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	STB MANAGER	18/09/17	101,218	104,202	104,219		
5	LA GENERALE OBLIG-SICAV	CGI	01/06/01	102,288	104,864	104,878		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>								
6	FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	15,246	15,645	15,647		
7	MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	111,464	114,502	114,516		
8	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08	1,097	1,121	1,121		
9	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	TSI	15/11/17	100,541	103,063	103,077		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
10	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	1,568	1,609	1,611		
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>								
11	SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	41,547	42,495	42,499		
12	SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17/05/93	56,210	57,428	57,434		
13	SICAV PROSPERITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	25/04/94	120,343	129,671	130,037		
14	SICAV OPPORTUNITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	11/11/01	116,387	132,384	133,339		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>								
15	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	141,802	170,984	172,216		
16	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	524,819	618,047	622,571		
17	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	122,909	143,768	144,743		
18	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MAXULA BOURSE	15/10/08	133,083	148,674	149,531		
19	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	15/10/08	140,747	147,106	148,196		
20	FCP MAXULA STABILITY	MAXULA BOURSE	18/05/09	125,763	119,984	119,803		
21	FCP INDICE MAXULA	MAXULA BOURSE	23/10/09	107,962	134,149	135,685		
22	FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	159,796	182,609	184,414		
23	FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS	06/09/10	92,784	106,009	106,168		
24	FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS	09/05/11	99,333	110,322	110,646		
25	MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	150,521	183,582	184,805		
26	MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	134,034	160,084	161,224		
27	FCP SMART EQUILIBRE	SMART ASSET MANAGEMENT	18/12/15	104,465	118,056	118,143		
28	FCP SMART CROISSANCE	SMART ASSET MANAGEMENT	27/05/11	107,196	130,523	130,610		
29	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04/06/07	21,155	26,464	26,712		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
30	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	05/02/04	2318,238	2452,213	2461,117		
31	FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	118,554	137,968	139,359		
32	FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	153,314	166,912	167,767		
33	FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	168,825	215,661	218,424		
34	AIRLINES FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	16/03/09	16,471	20,605	20,884		
35	FCP VALEURS QUIETUDE 2018	TUNISIE VALEURS	01/11/13	5133,800	5480,640	5502,010		
36	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	2,656	3,075	3,107		
37	FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	2,308	2,585	2,605		
38	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,213	1,345	1,349		
39	FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15	1,104	1,171	1,172		
40	FCP HAYETT PLENITUDE	AMEN INVEST	24/03/15	1,109	1,232	1,240		
41	FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15	1,105	1,252	1,262		
42	MAC HORIZON 2022 FCP	MAC SA	09/11/15	116,717	139,918	141,634		
43	AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	25/02/08	119,704	127,489	127,148		
44	FCP MOUASSASSET	AFC	17/04/17	1036,800	1213,797	1226,269		
45	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MAC SA	19/05/17	10,667	13,170	13,339		
46	FCP BIAT-CEA PNT TUNISAIR	BIAT ASSET MANAGEMENT	06/11/17	10,038	11,911	12,033		
OPCVM DE DISTRIBUTION								
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 29/12/2017	VL antérieure	Dernière VL	
			Date de paiement	Montant				
<i>SICAV OBLIGATAIRES</i>								
47	SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	22/05/18	4,020	108,185	107,156	107,170
48	AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	24/05/18	3,683	103,092	101,621	101,630
49	AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	10/05/18	4,454	105,266	103,604	103,616
50	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	01/11/00	21/05/18	3,962	102,783	101,564	101,577
51	TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GERE	07/05/07	17/04/18	4,570	104,389	102,991	103,006
52	SICAV AXIS TRÉSORERIE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	01/09/03	30/05/18	3,892	107,299	106,002	106,014
53	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	08/05/18	4,436	104,822	103,503	103,519
54	SICAV TRESOR	BIAT ASSET MANAGEMENT	03/02/97	18/05/18	3,520	101,810	100,600	100,611
55	MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12/11/01	25/05/18	3,051	103,541	102,586	102,595
56	CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	28/05/18	4,005	104,289	103,114	103,128
57	FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	31/05/18	3,827	103,490	102,173	102,184
58	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	11/05/18	4,394	106,999	105,660	105,674
59	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	29/05/18	3,664	105,057	103,832	103,844
60	MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	30/05/18	3,426	103,993	102,755	102,766
61	SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	30/03/18	3,637	102,757	101,870	101,886
62	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16/10/00	24/05/18	3,384	104,210	103,184	103,195
63	SICAV BH OBLIGATAIRE	BH INVEST	10/11/97	31/05/18	4,496	102,910	101,509	101,524
64	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	BH INVEST	06/07/09	11/05/18	4,028	104,024	102,715	102,729
65	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	30/05/18	3,345	105,352	104,232	104,244
66	SICAV L'ÉPARGNANT	STB MANAGER	20/02/97	28/05/18	4,437	103,018	101,597	101,612
67	AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	29/05/18	4,038	103,033	101,688	101,701
68	SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	01/08/05	25/05/18	3,335	105,331	104,413	104,426
69	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI BOURSE	15/11/93	08/05/18	3,391	102,452	101,359	101,370

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE

70	FCP SALAMETT PLUS	AFC	02/01/07	08/05/18	0,424	10,631	10,496	10,497
71	FCP AXIS AAA	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	10/11/08	31/05/18	3,762	103,846	102,429	102,439
72	FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	25/05/18	4,749	104,269	102,349	102,363
73	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	31/05/18	3,941	104,984	103,756	103,768
74	UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15	28/05/18	0,405	10,445	10,306	10,307

SICAV MIXTES

75	ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	22/05/18	0,583	60,435	66,684	66,659
76	ATTIJARI VALEURS SICAV *	ATTIJARI GESTION	22/03/94	22/05/17	1,976	En liquidation	En liquidation	En liquidation
77	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV *	ATTIJARI GESTION	22/03/94	22/05/17	13,313	En liquidation	En liquidation	En liquidation
78	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	08/05/18	1,958	97,811	114,244	114,682
79	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	28/05/18	0,496	17,758	18,785	18,828
80	SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	30/03/18	7,298	297,226	342,981	346,245
81	SICAV BH PLACEMENT	BH INVEST	22/09/94	31/05/18	1,286	30,075	30,518	30,604
82	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	25/05/18	31,236	2346,304	2699,664	2715,930
83	SICAV L'INVESTISSEUR	STB MANAGER	30/03/94	18/05/18	2,521	74,028	79,240	79,313
84	SICAV AVENIR	STB MANAGER	01/02/95	17/05/18	2,243	55,672	57,267	57,216
85	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI BOURSE	17/05/99	08/05/18	0,038	108,844	124,009	124,320
86	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI BOURSE	10/04/00	10/05/17	0,652	95,960	115,709	116,543

FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE

87	FCP IRADETT 20	AFC	02/01/07	08/05/18	0,228	10,990	11,063	11,046
88	FCP IRADETT 50	AFC	04/11/12	08/05/18	0,151	11,950	12,488	12,485
89	FCP IRADETT 100	AFC	04/01/02	08/05/18	0,014	14,977	16,173	16,209
90	FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	08/05/18	0,232	13,451	16,289	16,255
91	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	21/05/18	0,299	14,146	17,990	18,028
92	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	21/05/18	0,240	12,407	14,806	14,835
93	BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	02/05/18	4,514	147,896	168,438	169,885
94	BNAC CONFIANCE FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	02/05/18	3,787	141,068	154,773	155,795
95	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	CGF	14/06/11	25/05/18	0,110	8,889	10,316	10,422
96	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB MANAGER	08/09/08	15/05/18	3,415	109,614	133,822	133,290
97	FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	30/05/18	0,965	87,316	98,490	99,476
98	FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	30/05/18	0,599	90,784	103,040	104,210
99	TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	28/05/18	3,644	96,888	98,147	97,991
100	UBCI - FCP CEA	UBCI BOURSE	22/09/14	18/04/18	1,090	102,804	125,358	126,075
101	FCP AL HIKMA	STB MANAGER	19/01/16	16/05/18	1,829	96,246	101,748	101,693
102	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	CGF	06/01/17	-	-	10,031	11,264	11,333
103	FCP BH CEA	BH INVEST	18/12/17	-	-	100,008	109,561	109,742
104	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	BIAT ASSET MANAGEMENT	15/01/07	23/04/18	4,174	154,546	184,372	185,549

105	FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	30/05/18	1,896	102,772	127,755	129,148
106	FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	25/05/18	0,996	109,363	115,316	115,552
107	FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	25/05/18	0,833	108,645	131,388	131,978
108	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	21/05/18	1,437	199,619	226,958	229,017
109	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	21/05/18	1,695	184,558	198,391	199,897
110	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	21/05/18	3,647	158,436	166,409	167,224
111	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	-	-	21,015	27,250	27,399
112	MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	136,190	160,571	161,179
113	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	30/05/18	1,972	112,659	129,308	127,642
114	TUNISIAN EQUITY FUND	UGFS-NA	30/11/09	24/05/13	32,752	8826,209	9554,560	9592,290
115	UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14	-	-	83,087	84,875	84,247
116	FCP SMART EQUITY 2	SMART ASSET MANAGEMENT	15/06/15	15/05/18	15,347	984,261	1131,759	1142,371
117	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	TUNISIE VALEURS	14/12/15	25/05/18	89,220	5490,845	6400,850	6460,080
118	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND	CGF	29/07/16	25/05/18	119,161	4974,724	5639,000	5662,402
119	FCP AMEN SELECTION	AMEN INVEST	04/07/17	30/05/18	0,580	101,335	102,668	102,734

FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE

120	FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	31/05/18	2,534	115,210	131,149	131,070
-----	----------------	-------------	----------	----------	-------	---------	---------	---------

FCP ACTIONS - VL HEBDOMADAIRE

121	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/05/16	23/04/18	176,964	11 091,766	12 874,060	12 988,063
-----	-----------------------------	-----------------------	----------	----------	---------	------------	------------	------------

* SICAV en liquidation anticipée

BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER
 Immeuble CMF - Centre Urbain Nord
 4^{ème}Tranche - Lot B6 Tunis 1003
 Tél : (216) 71 947 062
 Fax : (216) 71 947 252 / 71 947 253

Publication paraissant
 du Lundi au Vendredi sauf jours fériés
 www.cmf.org.tn
 email 1 : cmf@cmf.org.tn
 email 2 : cmf@cmf.tn
 Le Président du CMF
 Mr. Salah Essayel

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de la modification de la raison social de la société « Tunisie Leasing » à « Tunisie Leasing et Factoring », la liste mis à jour des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit :

**LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES
FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE ***

**I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE
I-1 Marché Principal**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adwya SA	Route de la Marsa GP 9 , Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Charguia II -2035 Ariana-	70 164 600
3. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
4. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
5. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 351 155
6. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	70 135 000
7. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
8. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank" (ex Banque du Sud)	24, Rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis -	70 012 000
9. Banque de l'Habitat "BH"	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
10.Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
11. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	5 bis, rue Mohamed Badra -1002 TUNIS-	71 783 600
12. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
13. Banque Nationale Agricole "BNA"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 831 200
14.Best Lease	54, Avenue Charles Nicolle Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
15.Cellcom	25, rue de l'Artisanat Charguia II-2035 Ariana-	71 941 444
16. City Cars	51, Rue Ali Darghouth -1001 Tunis-	71 333 111
17. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
18. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
19. Délice Holding	Immeuble le Dôme, rue Lac Léman, Les Berges du Lac - 1053 Tunis-	71 964 969
20. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	36 409 221
21.Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222
22.Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
23.EURO-CYCLES	Zone Industrielle Kalâa Kébira -4060 Sousse-	73 342 036
24. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
25.Hannibal Lease S.A	Rue du Lac Malaren, Immeuble Triki 1053 -Les Berges du Lac-	71 139 400
26. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Rue de la Fonte Zone Industrielle Ben Arous BP. N°7 -2013 Ben Arous-	71 381 688
27. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988
28.Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044
29. Modern Leasing	Immeuble Assurance Salim lot AFH BC5 centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	71 893 963
30. One Tech Holding	16 Rue des Entrepreneurs – Zone Industrielle la Charguia 2 – 2035 Ariana.	70 102 400
31. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188

32.Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
33.Société Atelier du Meuble Intérieurs	Z.I Sidi Daoud La Marsa - 2046 Tunis -	71 854 666
34. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
35. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
36. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
37.Société d'Assurances "SALIM"	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
38. Sté de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
39. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	4, bis rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
40. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
41. .Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT SA-	Avenue du 23 janvier BP 19 -5080 Té Boulba-	73 604 149
42. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis	71 766 900
43. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	Boulevard de la Terre, Centre urbain nord -1080 Tunis-	71 189 200
44. Société Immobilière et de Participations "SIMPAR"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
45. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 ^{ème} étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
46. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
47. Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
48. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
49. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	1, rue Larbi Zarrouk BP 740 -2014 MEGRINE-	71 432 599
50. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	Square avenue de Paris -1025 TUNIS-	71 340 866
51. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 340 477
52. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard Mohamed BOUAZIZI -2035 Tunis Carthage-	70 837 000
53. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400
54. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhiâf, Zone Industrielle de Saint Gobain, Megrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957
55. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 - 1080 TUNIS-	71 713 100
56. Société Tunisienne d'Equipement "STEQ"	8, rue 8601, Z.I la Charguia I BP N° 746 -1080 Tunis-	71 115 500
57. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, Bir Kassaa -BEN AROUS-	71 384 200
58. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 Avenue du Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073-	71 904 911
59. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
60.Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922
61. Tunisie Leasing et Factoring	Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 132 000
62. Tunisie Profilés Aluminium " TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
63. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 800
64. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-	71 354 366
65. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
66. Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED-	Zone Industrielle de Kalaa Kébira -4060 Sousse-	73 342 669
67. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392
68. Wifack International Bank SA- WIB Bank-	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000

I-2 Marché Alternatif

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094
2.Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 ^{ème} étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
3.CEREALIS S.A	Immeuble Amir El Bouhaira, Appt.N°1, rue du Lac Turkana, Les Berges du Lac -1053 Tunis -	71 961 996
4.HexaByte	Avenue Habib Bourguiba immeuble CTAMA -9000 Béja-	78 456 666
5.Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
6.Maghreb International Publicité « MIP »	Rue de l'énergie solaire, impasse N°5 -2035 ZI Charguia I Tunis	71 112 300
7. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155
8. SANIMED	Route de Gremda Km 10.5-BP 68 Markez Sahnoun -3012 Sfax -	74 658 777
9.SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Charguia I -Tunis-	70 730 250
10.Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
11.Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
12.Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Route de Sfax Menzel el Hayet -5033 Monastir-	73 410 416
13.Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhaouane -5199 Mahdia –	73 680 435

II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Alubaf International Bank –AIB -	Avenue de la Bourse, les Berges du Lac- 1053 Tunis-	70 015 600
2. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
3. Al Baraka Bank Tunisia (EX BEST-Bank)	90, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 790 000
4. Amen Project SICAF	Immeuble Amen Bank, Avenue Mohamed V-1002 Tunis-	71 833 346
5. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac-	71 861 861
6. Arab International Lease "AIL"	11, rue Hédi Noura, 8ème étage -1001 TUNIS-	71 349 100
7. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac-Lac II	30 300 100
8. Assurances Maghrébia Vie	24, rue du royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 155 700
9. Assurances Multirisques Ittihad S.A -AMI Assurances -	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
10.Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA"	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
11.Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	34, rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV-	70 102 200
12. Banque Franco-Tunisienne "BFT"	Rue Aboubakr Echahid – Cité Ennacim Montplaisir -1002 TUNIS-	71 903 505
13. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
14. Banque Tuniso-Koweïtienne	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
15. Banque Tuniso-Lybieenne « BTL »	25, avenue Kheireddine Pacha, B.P. 102 -1002 TUNIS-	71 781 500
16. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
17. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	Immeuble Carte, Lot BC4- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 000
18 . Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	Immeuble Carte, Entrée B- Lot BC4-Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 160
19. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
20 . Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400

21. Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	Angle rue Winnipeg et Anney, les Berges du lac	71 141 420
22. Cie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
23. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue Borjine (ex 8006), Montplaisir -1073 TUNIS	71 90 86 00
24. Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200
25. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
26. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
27. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
28. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	31 350 000
29. International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
30. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère	31 331 800
31. Loan and Investment Co	Avenue Ouled Haffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
32. Meublatex	Route de Tunis -4011 HAMMAM SOUSSE-	73 308 777
33. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002 Tunis	71 950 800
34. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Houmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
35. Pharmalys Tunisie	Z.I Kondar 4020, BP 10 Sousse	73 389 755
36. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
37. Safety Distribution	Résidence El Fel, Rue Hédi Nouira Aiana	71 810 750
38. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
39. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 ^{ème} étage Sidi Daoud La Marsa	
40. Société Africaine Distribution Autocar -ADA-	Route El Fejja km2 El Mornaguia -1153 Manouba-	71 550 711
41. Société Carthage Médical - Centre International Carthage Médical-	Zone Touristique, Jinen El Ouest Dkhila -5000 Monastir-	73 524 000
42. Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue Bir Challouf -8000 Nabeul-	72 285 330
43. Société d'Assurances et de Réassurances "MAGHREBIA"	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
44. Société de Conditionnement des Huiles d'Olives « CHO »	Route de Mahdia Km 10 -3054 Sfax-	74 831 522
45. Société de Conditionnement des Huiles d'Olives « CHO Campany »	Route de Mahdia Km 10 -3054 Sfax-	74 447 677
46. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, avenue Taïb Mhiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
47. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Suffeitula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
48. Société de Développement & d'Exploitation de la Zone Franche de Zarzis	Port de Zarzis -B.P 40 -4137 ZARZIS-	75 682 856
49. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
50. Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest "SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri -Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
51. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
52. Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
53. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
54. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 ^{er} étage app n°13-3013 Sfax.-	74 624 424
55. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	70 837 332
56. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue Majida Bouleila -Sfax El Jadida-	74 401 510
57. Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
58. Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse-	73 221 910

59.Société Touristique TOUR KHALAF	Route Touristique -4051 Sousse-	73 241 844
60. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
61.Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353
62. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998
63. Société Ghouila de Promotion Immobilière	Cité Essaâda App N°12 bloc A, El Menzah VII	
64.Société Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111
65.Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
66.Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
67.Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
68.Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
69.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 1.5-3003 BP.E Safax	74 468 190
70.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 455 267
71.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
72.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 468 326
73.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
74. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
75.Société Plasticum Tunisie	Z.I Innopark 8 & 9 El Agba -2087 Tunis-	71 646 360
76.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
77.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
78.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS "	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
79.Société STEG International Services	Résidence du Parc, les Jardins de Carthage, 2046 Les Berges du Lac. Tunis	70 247 800
80.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
81.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
82.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
83.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue Tahar Haddad les Berges du Lac -1053 TUNIS-	71 962 777
84.Société Tunisienne d'Assurance Takaful –El Amana Takaful-	13, rue Borjine, Montplaisir -1073	70 015 151
85.GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
86.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalie A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
87.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
88.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
89.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
90. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP 23-24 7050 Menzel Bourguiba	72 473 222
91.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
92.Société UNION DE FACTORING	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 234 000
93.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 682 400
94.Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir -1002 Tunis-	71 950 100
95.Tunisian Saudi Bank -TSB-	32, rue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 243 000

96. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411
97. QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Siences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	36 005 000
98. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 ^{er} étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609
99. Zitouna Takaful	Rue du Travail, immeuble Tej El Molk, Bloc B, 1 ^{er} étage, ZI Khair-Eddine –Le Kram-	71 971 370

III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

LISTE DES SICAV ET FCP

	OPCVM	Catégorie	Type	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AIRLINES FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord- 1082 Tunis Mahrajène
2	AL AMANAH PRUDENCE FCP	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
3	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
4	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
5	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
6	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
7	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
8	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
9	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
10	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV (1)	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
11	ATTIJARI VALEURS SICAV (1)	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
12	BNAC CONFIANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
13	BNAC PROGRÈS FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
14	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCE -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
15	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP(2)	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
16	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
17	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
18	FCP AL HIKMA	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
19	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
20	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
21	FCP AMEN SELECTION	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
22	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
23	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
24	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis

25	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
26	FCP BH CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BH INVEST	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH/ BC5, Bloc A 3ème étage- Centre Urbain Nord - 1003 Tunis
27	FCP BIAT- CEA PNT TUNISAIR	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A- Rue du Dinar-Les jardins du Lac II- 1053 Tunis
28	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A- Rue du Dinar-Les jardins du Lac II- 1053 Tunis
29	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	ACTIONS	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A- Rue du Dinar-Les jardins du Lac II- 1053 Tunis
30	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
31	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
32	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
33	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
34	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
35	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
36	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
37	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
38	FCP INDICE MAXULA	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
39	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
40	FCP IRADETT 100	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
41	FCP IRADETT 20	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
42	FCP IRADETT 50	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
43	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
44	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
45	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
46	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
47	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
48	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
49	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
50	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
51	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
52	FCP MAXULA STABILITY	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
53	FCP MOUASSASSETT	MIXTE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
54	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis

55	FCP OPTIMA	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
56	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
57	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
58	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
59	FCP SALAMETT PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
60	FCP SECURITE	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
61	FCP SMART CROISSANCE	MIXTE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
62	FCP SMART EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
63	FCP SMART EQUITY 2	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
64	FCP UNIVERS AMBITION CEA (3)	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	Rue du Lac Oubeira- Immeuble El Faouz - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
65	FCP UNIVERS AMBITION PLUS (3)	ACTIONS	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	Rue du Lac Oubeira- Immeuble El Faouz - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
66	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
67	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
68	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
69	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
70	FCP VALEURS QUIETUDE 2018	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
71	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Rue du Lac Léman, Immeuble Nawrez, Bloc C, Appartement C21, Les Berges du Lac- 1053 Tunis
72	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
73	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
74	FINACORP OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Rue du Lac Loch Ness (Angle de la rue du Lac Windermere) - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
75	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
76	LA GENERALE OBLIG-SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	16, Avenue Jean Jaurès –1001 Tunis
77	MAC AL HOUDA FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
78	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
79	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
80	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
81	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
82	MAC HORIZON 2022 FCP	MIXTE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
83	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère

84	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
85	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
86	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
87	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
88	MILLENIU OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
89	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
90	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH/ BC5, Bloc A 3ème étage- Centre Urbain Nord - 1003 Tunis
91	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
92	SICAV AMEN	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
93	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
94	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
95	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH/ BC5, Bloc A 3ème étage- Centre Urbain Nord - 1003 Tunis
96	SICAV BH PLACEMENT	MIXTE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH/ BC5, Bloc A 3ème étage- Centre Urbain Nord - 1003 Tunis
97	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
98	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place 14 janvier 2011- 1001 Tunis
99	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
100	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
101	SICAV L'ÉPARGNE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
102	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
103	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A- Rue du Dinar-Les jardins du Lac II- 1053 Tunis
104	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A- Rue du Dinar-Les jardins du Lac II- 1053 Tunis
105	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
106	SICAV PROSPERITY	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A- Rue du Dinar-Les jardins du Lac II- 1053 Tunis
107	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place 14 janvier 2011- 1001 Tunis
108	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCE -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
109	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A- Rue du Dinar-Les jardins du Lac II- 1053 Tunis
110	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
111	TUNISIAN EQUITY FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
112	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II

113	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
114	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
115	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AUTO GEREE	5 bis, rue Mohamed Badra 1002 Tunis
116	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE (4)	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
117	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE (4)	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
118	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
119	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
120	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE (4)	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
121	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE (4)	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
122	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UBCI BOURSE (4)	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
123	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	Rue du Lac Oubeira- Immeuble El Faouz - Les Berges du Lac- 1053 Tunis

(1) SICAV en liquidation anticipée

(2) initialement dénommé AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP

(3) FCP en liquidation anticipée

(4) Initialement dénommée « UBCI FINANCE »

LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis

LISTE DES FONDS D'AMORCAGE

		Gestionnaire	Adresse
1	Fonds IKDAM I	IKDAM GESTION	Centre urbain nord Immeuble ICC Tour El Makateb 2ème étage – bureau n° 6 T
2	PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
3	CAPITALease Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
4	Startup Factory Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
5	Social Business	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
6	CAPITALease Seed Fund 2	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

LISTE DES FCPR

		Gestionnaire	Adresse
1	ATID FUND I	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
2	FIDELIUM ESSOR	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax

3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
4	FCPR GCT	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
9	FCPR ONP	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
10	FCPR SNCPA	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
13	FCPR-TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
14	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
15	FCPR-CB	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
16	FCPR VALEURS DEVELOPMENT	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
17	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
18	FCPR MAX-ESPOIR	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
19	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
20	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
21	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
22	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
23	FCPR SWING	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
24	FCPR Tunisian Development Fund II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
25	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 & 10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
26	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
27	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis

28	FCPR IntilaQ For Growth	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
29	FCPR IntilaQ For Excellence	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
30	NETINVEST POTENTIEL	NETINVEST	51, rue Elakhtal, El Menzah 4, 1004 - Tunis
31	FCPR Fonds CDC Croissance 1	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
32	FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
33	FCPR Tunisian Development Fund III	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
34	FCPR AFRICAMEN	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
35	ITQAN INVESTMENT FUND	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT A.T.I.D Co	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
36	FCPR AZIMUTS	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
37	FCPR MAXULA JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
38	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL II	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis

* Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.

AVIS DE SOCIETES

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRE

Société de Fabrication des Boissons de Tunisie « SFBT »
Siège social : 5, Boulevard de la Terre – Centre Urbain Nord -1080 Tunis

La Société de Fabrication des Boissons de Tunisie - SFBT, publie ci-dessous, ses états financiers Intermédiaires arrêtés au 30 juin 2018 accompagnés de l'avis des commissaires aux comptes : Mr Abderrahmen FENDRI (Conseil Audit Formation) et Mr Abdelaziz KRAMTI (Sté Conseil & Audit).

États financiers Intermédiaires au 30/06/2018

Bilan
(en dinar Tunisien)

Actifs	Notes	Au 30/06/2018	Au 30/06/2017	Au 31/12/2017
<u>ACTIFS NON COURANTS</u>				
Actifs immobilisés				
Immobilisations incorporelles	III-1	3 644 135,536	3 507 403,536	3 642 635,536
Moins : amortissements	III-1	-2 646 719,071	-1 751 891,071	-2 208 289,071
		997 416,465	1 755 512,465	1 434 346,465
Immobilisations corporelles	III-1	428 887 647,979	363 032 817,864	387 435 389,852
Moins : amortissements	III-1	-211 199 474,704	-195 619 013,016	-203 335 307,878
Moins : provisions	III-1	-705 431,810	-952 788,810	-705 431,810
		216 982 741,465	166 461 016,038	183 394 650,164
Immobilisations financières	III-1	264 607 229,412	232 712 639,412	244 161 679,412
Moins : provisions	III-1	-12 714 225,000	-9 744 225,000	-12 714 225,000
		251 893 004,412	222 968 414,412	231 447 454,412
Total des actifs immobilisés		469 873 162,342	391 184 942,915	416 276 451,041
Autres actifs non courants	III-2	3 712 481,699	3 166 160,265	3 311 847,798
Total des actifs non courants		473 585 644,041	394 351 103,180	419 588 298,839
<u>ACTIFS COURANTS</u>				
Stocks	III-3	87 161 061,967	74 513 843,348	66 374 705,301
Moins : provisions		-970 118,183	-992 321,183	-970 118,183
		86 190 943,784	73 521 522,165	65 404 587,118
Clients et comptes rattachés	III-4	105 016 976,023	95 753 124,323	95 865 467,990
Moins : provisions		-10 105 912,814	-10 066 642,925	-10 121 139,054
		94 911 063,209	85 686 481,398	85 744 328,936
Autres actifs courants	III-5	25 578 537,757	17 590 278,969	14 187 751,996
Moins : provisions *		-347 387,000	-347 387,000	-347 387,000
		25 231 150,757	17 242 891,969	13 840 364,996
Placements et autres actifs financiers	III-6	3 675 583,050	3 728 537,818	3 675 583,050
Moins : provisions		-40 915,000	-40 915,000	-40 915,000
		3 634 668,050	3 687 622,818	3 634 668,050
Liquidités et équivalents de liquidités	III-7	63 488 303,139	39 885 368,260	109 942 336,306
Total des actifs courants		273 456 128,939	220 023 886,610	278 566 285,406
TOTAL DES ACTIFS		747 041 772,980	614 374 989,790	698 154 584,245

*Pour une meilleure lecture des états financiers intermédiaires au 30 juin 2017, la provision sur créances liées aux participations a été reclassée de la rubrique « Autres passifs courants » à la rubrique « Provisions pour actifs courants ».

Etats financiers Intermédiaires au 30/06/2018

Bilan
(en dinar Tunisien)

Capitaux Propres et Passifs	Notes	Au 30/06/2018	Au 30/06/2017	Au 31/12/2017
Capitaux propres				
Capital social	III-8	165 000 000,000	132 000 000,000	132 000 000,000
Réserves	III-8	21 908 771,134	20 708 771,134	20 708 771,134
Autres capitaux propres	III-8	124 371 454,884	111 738 548,884	111 652 130,884
Résultats reportés	III-8	121 119 695,653	118 393 241,814	118 393 241,814
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		432 399 921,671	382 840 561,832	382 754 143,832
Résultat net de l'exercice		110 897 750,143	95 595 187,443	111 176 453,839
Résultat affecté dans un compte spécial d'investissement				11 349 140,000
Résultat affecté dans un compte de rés spéc d'investissement				32 592 360,000
Total des capitaux propres avant affectation		543 297 671,814	478 435 749,275	537 872 097,671
PASSIFS				
PASSIFS NON COURANTS				
Autres passifs financiers	III-9	55 727 898,260	50 619 348,000	52 290 074,200
Provisions	III-10	10 698 887,000	7 898 887,000	10 698 887,000
Total des passifs non courants		66 426 785,260	58 518 235,000	62 988 961,200
PASSIFS COURANTS				
Fournisseurs et comptes rattachés	III-11	49 673 230,028	34 421 998,205	44 474 260,325
Autres passifs courants *	III-12	57 644 085,878	41 885 873,406	52 670 472,475
Concours bancaires et autres passifs financiers	III-13	30 000 000,000	1 113 133,904	148 792,574
Total des passifs courants		137 317 315,906	77 421 005,515	97 293 525,374
TOTAL DES PASSIFS		203 744 101,166	135 939 240,515	160 282 486,574
Total des capitaux propres et des passifs		747 041 772,980	614 374 989,790	698 154 584,245

*Pour une meilleure lecture des états financiers intermédiaires au 30 juin 2017, la provision sur créances liées aux participations a été reclassée de la rubrique « Autres passifs courants » à la rubrique « Provisions pour actifs courants ».

Etats financiers Intermédiaires au 30/06/2018

Etat de résultat

(en dinar Tunisien)

Période du 01/01/2018 au 30/06/2018

	Notes	Au 30/06/2018	Au 30/06/2017	Au 31/12/2017
Produits d'exploitation				
Revenus	III-14	277 978 135,817	241 999 115,028	571 918 576,513
Autres produits d'exploitation	III-15	2 620 647,937	1 991 157,774	6 532 701,311
Total des produits d'exploitation		280 598 783,754	243 990 272,802	578 451 277,824
Charges d'exploitation				
Variation des stocks des produits finis et des encours (en + ou -)	III-16	-8 520 034,911	-5 372 804,242	1 635 220,797
Achats de marchandises consommés	III-17	23 810 158,302	20 133 590,821	49 227 939,140
Achats d'approvisionnements consommés	III-18	163 319 482,675	142 538 312,328	323 000 427,172
Charges de personnel	III-19	18 960 935,996	18 382 828,346	34 726 730,045
Dotations aux amortissements et aux provisions	III-20	9 505 713,404	9 299 362,856	23 557 157,479
Autres charges d'exploitation	III-21	16 900 027,540	13 368 710,700	34 355 675,009
Total des charges d'exploitation		223 976 283,006	198 350 000,809	466 503 149,642
Résultat d'exploitation		56 622 500,748	45 640 271,993	111 948 128,182
Charges financières nettes	III-22	-2 051 505,062	-3 017 851,216	-5 108 188,432
Produits des placements	III-23	67 344 264,322	61 897 966,841	64 520 816,908
Autres gains ordinaires	III-24	474 884,952	723 204,886	984 774,156
Autres pertes ordinaires	III-25	-242 069,817	-259 838,061	-206 133,825
Résultat des activités ordinaires avant réinvest et impôt		122 148 075,143	104 983 754,443	172 139 396,989
Impôt sur les sociétés		11 250 325,000	9 388 567,000	17 021 443,150
Résultat des activités ordinaires après impôt		110 897 750,143	95 595 187,443	155 117 953,839
Eléments extraordinaires				
Résultat de l'exercice		110 897 750,143	95 595 187,443	111 176 453,839
Résultat affecté dans un compte spécial d'investissement				11 349 140,000
Résultat affecté dans un compte de rése. Spéci. d'investissement				32 592 360,000
Effets des modifications comptables (net d'impôt)				
Résultat net de l'exercice		110 897 750,143	95 595 187,443	155 117 953,839

Etats financiers Intermédiaires au 30/06/2018

Etat de flux de trésorerie

(en dinar Tunisien)

Période du 01/01/2018 au 30/06/2018

Désignation	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Résultat de l'exercice	110 897 750,143	95 595 187,443	155 117 953,839
Ajustements, Amortissements et Provisions	8 897 607,265	8 854 993,573	20 875 053,759
Ajustements pour provisions des Immobilisations Financières			2 970 000 ,000
Ajustements casses bouteilles	608 106,139	444 369,283	2 682 103,720
Ajustements pour reprise sur provisions	-62 556,684	-11 800,000	-419 208,607
Variation des Stocks	-20 786 356,666	-7 465 902,456	673 235,591
Variation des Créances	-5 713 683,973	-14 482 167,470	-12 923 784,937
Variation des Autres actifs	-11 791 419,662	-9 779 334,978	-6 469 540,770
Variations Fournisseurs et autres dettes	10 172 583,106	-27 214 318,333	-5 701 928,154
Ajustements Plus ou moins-value sur cession	-85 196,000		-180 848,000
Ajustements Encaissement dividendes	-65 721 141,038	-61 179 117,770	-61 944 248,866
Ajustements Quotes-parts des subventions			-86 418,000
Flux de trésoreries provenant de l'exploitation	26 415 692,630	-15 238 090,708	94 592 369,575
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décassements provenant de l'acqui d'immob corp et incorp	-41 120 042,711	-9 969 889,470	-38 177 411,898
Décassements provenant de l'acquisition des Immobilisat ;financ .	-20 445 550,000		-11 449 040,000
Encaissements provenant de la cession d'immob. corporelles.	85 196,000		180 848,000
Encaissements Dividendes et autres distributions	65 721 141,038	61 179 117,770	61 944 248,866
Flux de trésorerie provenant des activités d'inv.	4 240 744,327	51 209 228,300	12 498 644,968
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Décassements Dividendes et autres distributions	-106 961 677,550	-86 701 961,415	-86 800 528,990
Encaissements d'emprunts pour financement des stocks	40 000 000,000		
Remboursement d'emprunts pour financement des stocks	-10 000 000,000		
Encaissements provenant des autres formes de placements			20 000 000,000
Décassements pour autres autres formes de placements			-20 000 000,000
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement	-76 961 677,550	-86 701 961,415	-86 800 528,990
Variation de trésorerie	<u>-46 305 240,593</u>	<u>-50 730 823,823</u>	<u>20 290 485,553</u>
Trésorerie au début de l'exercice	<u>109 793 543,732</u>	<u>89 503 058,179</u>	<u>89 503 058,179</u>
Trésorerie à la clôture de l'exercice	<u>63 488 303,139</u>	<u>38 772 234,356</u>	<u>109 793 543,732</u>

NOTES AUX ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES
ARRETES AU 30 JUIN 2018

I - PRESENTATION DE LA SOCIETE

Dénomination sociale	Société de Fabrication des Boissons de Tunisie
Forme Juridique	Société Anonyme
Date de création	03 JUIN 1925
Capital social	165.000.000 de dinars
Nombre de titres	165.000.000 d'actions
Date de clôture	31 décembre
Siège social	05 Boulevard de la Terre – Centre Urbain Nord – 1082 TUNIS
Secteur d'activité	Bières, Boissons Gazeuses et autres
Registre de commerce	B 12956 1997
Code TVA	001985 G A M 000

La SOCIETE DE FABRICATION DES BOISSONS DE TUNISIE exploite actuellement :

- Une usine pour la fabrication de la bière,
- Trois usines pour la fabrication de boissons gazeuses,
- Le Café de Paris à Tunis,
- Un dépôt à Bizerte.
- En outre, elle soustrait la fabrication des boissons gazeuses en PET et en boîtes chez la SNB et la mise en boîte de la bière chez la SEABG.

Aussi, la SFBT a un patrimoine immobilier destiné à la location.

Les actionnaires de la **SOCIETE DE FABRICATION DES BOISSONS DE TUNISIE** sont :

Actionnaires	Nombre d'actions	Pourcentage
- Brasseries et Glacières Internationales	73.237.555	44.39%
- Maghreb Investissement	22.450.023	13.61%
- Partner Investment S.A	14.210.236	8.61%
- S.T.A.R.	8.250.010	5.00%
- Autres actionnaires	46.852.176	28.39%
TOTAL	165.000.000	100.00%

II - PRINCIPES ET SYSTEME COMPTABLES

II-1 - PRINCIPES ET CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers de la SOCIETE DE FABRICATION DES BOISSONS DE TUNISIE sont tenus et présentés conformément aux dispositions :

- De la loi 96-112 du 30 décembre 1996, relative au système comptable des entreprises,
- Du décret 96-2459 du 30 décembre 1996, portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité,
- Et des arrêtés du Ministère des Finances, portant approbation des normes comptables.
-
- La SFBT utilise la méthode autorisée pour la présentation de son état de résultat. Le paragraphe 52 de la Norme Comptable NC 01 stipule que : « Au cas où une entreprise utilise la méthode autorisée, elle est encouragée à publier dans ses notes une répartition de ses charges par destination. Pour ce faire, elle peut utiliser le modèle figurant à l'annexe 7. Cette opération vise à permettre aux entreprises de s'adapter à la présentation par destination. ». Cette présentation étant facultative, la SFBT ne publie pas cette note.

II-2 - LES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

Les immobilisations de la société sont enregistrées à leur prix de revient hors taxes, à l'exception des emballages (bouteilles et casiers) qui sont comptabilisés en TTC. Leur amortissement est calculé sur une base linéaire tenant compte de la durée de vie estimée de chaque bien immobilisé conformément à la réglementation fiscale en vigueur.

Les taux d'amortissement pratiqués par la société sont les suivants :

- Logiciels	33,33 %
- Constructions	5 %
- installations techniques matériel et outillage industriels	10 %
- Installations techniques matériel et outillage industriels Brasserie	15 %
- Matériel de transport et de manutention	20 %
- Mobilier et matériel de bureau	10 %
- Matériel informatique	15 %
- Agencement, aménagement et installation.....	10 %
- Emballages commerciaux durables (casiers, futs et palettes) ...	10 % et 20 %

Pour les bouteilles, leur amortissement est constaté pour le montant de la casse semestrielle.

II-3 - LES STOCKS

Les stocks de la SFBT sont valorisés comme suit :

- Les matières premières et consommables à leur prix de revient hors taxes.
- Les marchandises à leur prix d'achat auprès des filiales hors TVA et DC.
- Les produits finis à leur coût de production hors taxes.

II-4 - UNITE MONETAIRE

Les états financiers, couvrant la période allant du 1^{er} janvier au 30 Juin 2018, de la SOCIETE DE FABRICATION DES BOISSONS DE TUNISIE sont exprimés en dinar tunisien.

III - INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

III-1 – ACTIFS IMMOBILISES :

III – 1-1 : Immobilisations corporelles et incorporelles :

Les acquisitions du premier semestre 2018 se sont élevées à 41 577 104 dinars. Elles concernent principalement les constructions, le matériel de brasserie et de boissons gazeuses, les autres immobilisations et les emballages commerciaux.

III-1-2 - Les immobilisations financières :

Le solde des immobilisations financières est passé de 244 161 679 dinars au 31/12/2017 à 264 607 229 dinars au 30 juin 2018 soit une augmentation de 20 445 550 dinars qui concerne la souscription à l'augmentation du capital social des sociétés la STBN, la STBO et la SMVDA Raoudha.

La provision constituée pour dépréciation des titres de participation est 12 714 225 dinars. Elle concerne la SOTUCOLAIT pour 500 000 dinars, la SMVDA RAOUDHA pour 9 149 900 dinars, la SFBT Italie pour 94 325 dinars et la SLD pour 2 970 000 dinars.

III-2 - AUTRES ACTIFS NON COURANTS :

	JUIN 2018	JUIN 2017	DECEMBRE 2017
- Débiteurs divers	3 329 945	2 831 582	2 910 470
- Emballages à rendre	382 537	334 578	401 378
TOTAL	3 712 482	3 166 160	3 311 848

III-3 – STOCKS:

	JUIN 2018	JUIN 2017	DECEMBRE 2017
- Matières premières	18 992 808	14 547 680	13 991 164
- Matières consommables	39 309 612	32 410 919	32 138 483
- Produits finis	27 867 105	26 536 413	19 347 070
- Marchandises	991 537	1 018 831	897 988
TOTAL	87 161 062	74 513 843	66 374 705

La provision constituée pour dépréciation des stocks est de 970 118 dinars.

III-4 - CLIENTS ET COMPTES RATTACHES :

	JUIN 2018	JUIN 2017	DECEMBRE 2017
- Clients locaux	51 615 335	45 369 323	58 427 481
- Clients étrangers	11 358 864	17 186 996	14 001 115
- Clients filiales	29 219 078	17 046 714	11 699 313
- Clients douteux	10 299 047	9 980 575	10 108 325
- Effets à recevoir	2 043 511	3 776 411	1 407 070
- Clients factures à établir	481 141	2 393 105	222 164
TOTAL	105 016 976	95 753 124	95 865 468

Courant le 1^{er} semestre 2018, il a été constitué une provision pour créances douteuses pour 47 330 dinars et une reprise de provisions pour 62 556 dinars. Ainsi, la provision pour créances douteuses est passée de 10 121 139 dinars en Décembre 2017 à 10 105 913 dinars en Juin 2018.

III-5 - AUTRES ACTIFS COURANTS :

	JUIN 2018	JUIN 2017	DECEMBRE 2017
- Créances liées aux participations (1)	347 387	347 387	347 387
- Débiteurs divers	3 170 519	1 305 479	3 490 842
- Fournisseurs locaux avances et acomptes	12 323 544	7 814 368	6 918 985
- Fournisseurs étrangers avances et acompte	2 447 877	4 971 155	338 551
- Produits à recevoir	7 289 211	3 151 890	3 091 987
TOTAL	25 578 538	17 590 279	14 187 752

(1) Provisonnées en totalité.

III-6 - PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS :

	JUIN 2018	JUIN 2017	DECEMBRE 2017
- Personnel		52 955	
- Douane, consignation	22 352	22 352	22 352
- Actions tunisiennes cotées et non cotées	3 653 231	3 653 231	3 653 231
TOTAL	3 675 583	3 728 538	3 675 583

La provision constituée pour dépréciation des titres de placement est de 40 915 dinars.

III-7 - LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES :

	JUIN 2018	JUIN 2017	DECEMBRE 2017
- Effets à l'encaissement	2 450	1 249	2 449
- Placements			25 000 000
- Chèques à l'encaissement	4 102 254	5 183 505	2 277 915
- Banques	58 434 944	34 251 514	82 183 751
- C C P	265 655	253 434	267 842
- Caisses	683 000	195 666	210 379
TOTAL	63 488 303	39 885 368	109 942 336

III-8 - CAPITAUX PROPRES :

	JUIN 2018	JUIN 2017	DECEMBRE 2017
- Capital social	165 000 000	132 000 000	132 000 000
- Réserves légales	13 200 000	12 000 000	12 000 000
- Réserves spéciales de réévaluation	8 708 771	8 708 771	8 708 771
- Compte spécial d'investissement	122 411 868	111 470 368	111 470 368
- Subvention d'Investissement	1 959 587	268 181	181 763
- Résultats reportés	121 119 696	118 393 242	118 393 242
TOTAL	432 399 922	382 840 562	382 754 144

L'évolution de 49 645 778 dinars provient de :

1) L'augmentation du capital de la société par incorporation du compte de réserves spéciales d'investissement (Investissement au sein de l'entreprise) pour 32 592 360 dinars et le prélèvement d'un montant de 407 640 dinars du compte spécial d'investissement devenu disponible conformément à la première résolution de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 11 Avril 2018.

2) L'affectation partielle du bénéfice de l'exercice 2017 conformément à la deuxième résolution de l'Assemblée Générale Ordinaire du 11 Avril 2018 à savoir :

- Réserves légales : 1 200 000 dinars
- Résultats reportés : Reprise de 118 393 242 dinars de 2016 et affectation de 121 119 696 dinars en 2017, soit une augmentation de 2 726 454 dinars.
- Compte spécial d'investissements 10 941 500 dinars. (11 349 140 dinars dotation de l'exercice 2017 -407 640 dinars affectés à l'augmentation du capital social).
- Encaissement de la prime de mise à niveau trois pour : 1 777 824 dinars.

III-9 - AUTRES PASSIFS FINANCIERS :

	JUIN 2018	JUIN 2017	DECEMBRE 2017
Emballages divers consignés	55 727 898	50 619 348	52 290 074
TOTAL	55 727 898	50 619 348	52 290 074

Il s'agit de casiers, de bouteilles, de fûts et de palettes consignés chez la clientèle.

III-10 – PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES :

	JUIN 2018	JUIN 2017	DECEMBRE 2017
- Provisions diverses	10 698 887	7 898 887	10 698 887
TOTAL	10 698 887	7 898 887	10 698 887

III-11 - FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES :

	JUIN 2018	JUIN 2017	DECEMBRE 2017
- Fournisseurs locaux	5 199 528	6 332 593	7 465 215
- Fournisseurs locaux , factures non parvenues	7 774 300	3 212 574	2 641 585
- Fournisseurs étrangers	11 347 470	10 328 297	9 522 044
- Fournisseurs, effets à payer	10 508 661	1 717 422	4 651 169
- Fournisseurs, filiales	14 843 271	12 831 112	20 194 247
TOTAL	49 673 230	34 421 998	44 474 260

III-12 - AUTRES PASSIFS COURANTS :

	JUIN 2018	JUIN 2017	DECEMBRE 2017
Dividendes et rémunérations des administrateurs	1 416 948	1 228 752	1 453 625
État, impôt sur les sociétés III-12-1	6 061 411	4 432 607	3 327 583
État, TVA, DC et autres III-12-2	31 350 752	17 934 755	32 162 117
État, retenue à la source	533 299	478 086	1 144 983
CNSS et organismes sociaux	-1 677 523	-1 588 591	2 547 820
Compte de régularisation	1 300 647	1 313 398	
Charges à payer III-12-3	18 658 552	18 086 866	12 034 344
TOTAL	57 644 086	41 885 873	52 670 472

III-12-1 - ETAT, IMPOTS SUR LES SOCIETES :

Le solde du compte " État, impôts sur les sociétés " pour 6 061 411 dinars représente l'estimation de l'impôt sur les sociétés au titre du 1^{er} semestre 2018 pour 11 250 325 dinars diminués des retenues à la source pour 672 802 dinars et de l'acompte provisionnel pour 4 516 112 dinars.

III-12-2 - ETAT, TVA, DC ET AUTRES :

Il s'agit principalement :

- De la TVA du mois de Juin 2018 pour 5 486 818 dinars.
- Du DC du mois de Juin 2018 pour 25 345 090 dinars.
- Des autres impôts pour 518 844 dinars.

III-12-3 - CHARGES A PAYER :

Les charges restant dues au 30 Juin 2018 sont principalement :

- Les agios bancaires, la redevance Lowenbrau et becks et la redevance téléphonique de Tunisie Télécom pour 704 045 dinars,
- Des congés à payer et des primes du 1^{er} semestre 2018 pour 3 587 000 dinars.
- Des provisions pour diverses charges du 1^{er} semestre 2018 pour 14 367 507 dinars.

III-13 - CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS :

	JUIN 2018	JUIN 2017	DECEMBRE 2017
- Banques		1 113 134	148 793
- Crédits de financement de stocks	30 000 000		
TOTAL	30 000 000	1 113 134	148 793

III-14 - REVENUS :

	JUIN 2018	JUIN 2017	DECEMBRE 2017
- Ventes de produits finis fabriqués par la société	241 690 335	211 073 860	505 969 930
- Ventes de marchandises en l'état (1)	23 581 642	19 862 967	48 925 202
- R.R.R. accordés sur vente de produits finis	-936 519	-1 210 281	-4 979 583
- Ventes de produits résiduels et d'emballages	880 061	618 312	1 598 305
- Travaux	12 656	37 848	24 425
- Locations	332 273	332 273	720 367
- Ventes d'articles de stock	8 186 352	7 373 144	13 040 765
- Produits des activités annexes	4 231 336	3 910 992	6 619 166
TOTAL	277 978 136	241 999 115	571 918 577

(1) Il s'agit de produits finis achetés auprès des filiales et revendus en l'état.

III-15 - AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION :

	JUIN 2018	JUIN 2017	DECEMBRE 2017
- Redevances pour concession brevet licence marque	142 512	83 575	254 966
- Autres produits accessoires	1 927 442	1 895 783	4 124 383
- Autres reprises sur provisions		0	1 595 028
-Subventions d'exploitation des exercices antérieures	488 138		451 158
-Quote part subvention d'investissement inscrite au capital			86 418
-Reprise sur provision pour dépréciation des comptes clients	62 556	11 800	20 748
TOTAL	2 620 648	1 991 158	6 532 701

III-16 - VARIATION DES STOCKS DES PRODUITS FINIS ET ENCOURS :

	JUIN 2018	JUIN 2017	DECEMBRE 2017
- Variation des stocks de produits finis	-8 520 035	-5 372 804	1 635 221
TOTAL	- 8 520 000	-5 372 804	1 635 221

III-17 - ACHATS DE MARCHANDISES CONSOMMES :

	JUIN 2018	JUIN 2017	DECEMBRE 2017
- Achats autres marchandises	518 439	432 645	1 176 184
- Variation des stocks de marchandises	83 261	202 010	188 895
- Achats marchandises revendus en l'état	23 208 458	19 498 936	47 862 860
TOTAL	23 810 158	20 133 591	49 227 939

III-18 - ACHATS D'APPROVISIONNEMENTS CONSOMMES :

	JUIN 2018	JUIN 2017	DECEMBRE 2017
- Achats stockés matières premières et fournitures liées	49 437 881	38 182 836	82 175 026
- Achats stockés matières et fournitures consommables et emballages	37 244 948	30 527 391	61 596 334
- Achats de pièces, matériels, équipements et travaux	79 448	69 828	104 749
- Achats non stockés de matières et fournitures	5 842 343	5 126 385	12 007 095
- Achats de prestations de services (*)	83 046 582	70 923 917	168 238 093
- Variation stocks matières premières et fournitures liées	-5 002 649	-245 414	311 101
-Variation des approvisionnements liés à l'exploitation	-7 329 070	-2 046 631	-1 431 971
TOTAL	163 319 483	142 538 312	323 000 427

(*) Il s'agit de la sous-traitance de la production des boissons gazeuses et de la mise en boîtes de la bière.

III-19 - CHARGES DE PERSONNEL :

	JUIN 2018	JUIN 2017	DECEMBRE 2017
- Appointements et complément d'appointements	14 682 504	13 995 440	29 054 086
- Charges sociales	4 278 432	4 387 388	5 672 644
TOTAL	18 960 936	18 382 828	34 726 730

III-20 - DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS :

	JUIN 2018	JUIN 2017	DECEMBRE 2017
- Dotations aux amortissements immobilisations	8 850 277	8 781 681	17 798 057
- Dotations casse bouteilles et ébréchés	608 106	444 369	2 682 104
- Dotations aux provisions pour dépréciation créances clients	47 330	73 313	148 096
-Dotations aux provisions pour dépréciations des stocks			128 900
-Dotations aux provisions pour risques divers			2 800 000
TOTAL	9 505 713	9 299 363	23 557 157

III-21 - AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION :

	JUIN 2018	JUIN 2017	DECEMBRE 2017
- Publicité, publications	5 059 195	3 700 228	10 391 337
- Travaux facturés aux filiales	-2 639 054	-2 266 180	-6 437 815
- Relations publiques	743 550	699 160	1 272 534
- Services extérieurs	463 945	557 797	1 499 594
- Autres services extérieurs	5 863 248	4 139 452	11 310 399
- Charges diverses ordinaires	4 561 732	4 867 371	9 937 811
- Impôts et taxes	1 155 133	1 236 878	3 500 574
- Divers produits sur exercices antérieurs	32 279	1 005	-48 221
- Autres charges liées à l'exploitation	3 587 000	2 387 000	8 308 661
- Reprises sur autres charges liées à l'exploitation	-1 927 000	-1 954 000	-5 379 199
TOTAL	16 900 028	13 368 711	34 355 675

III-22 - CHARGES FINANCIERES NETTES :

	JUIN 2018	JUIN 2017	DECEMBRE 2017
- Charges d'intérêts	367 900	430 621	475 496
- Pertes de changes	2 751 198	3 627 706	3 428 250
- Gains de changes	-1 067 456	-1 040 476	-1 475 832
-Provisions pour dépréciation des éléments financiers			2 970 000
- Reprises sur provisions des agios bancaires	-137		-289 726
TOTAL	2 051 505	3 017 851	5 108 188

III-23 - PRODUITS DES PLACEMENTS :

	JUIN 2018	JUIN 2017	DECEMBRE 2017
- Revenus des titres de participations et de placements	66 164 203	61 179 118	62 148 434
- Revenus des titres de créances			127 188
- Intérêts des comptes courants	1 180 057	718 843	2 230 901
- Divers profits de placement sur exercice antérieurs	4	6	14 294
TOTAL	67 344 264	61 897 967	64 520 817

III-24 - AUTRES GAINS ORDINAIRES :

	JUIN 2018	JUIN 2017	DECEMBRE 2017
- Produits nets sur cessions d'immobilisations corporelles	85 196		180 848
- Divers autres produits et profits de l'exercice	186 579	7 360	318 771
- Divers produits et profits des exercices antérieurs	203 110	715 845	485 155
TOTAL	474 885	723 205	984 774

III-25 - AUTRES PERTES ORDINAIRES :

	JUIN 2018	JUIN 2017	DECEMBRE 2017
- Autres charges diverses ordinaires	202 150	212 763	117 951
- Amendes et pénalités	39 920	47 075	88 183
TOTAL	242 070	259 838	206 134

NOTES A L'ETAT DE FLUX DE TRESORERIE
AU 30 JUIN 2018

Pour la détermination de la variation de la trésorerie, la Société a choisi le modèle autorisé pour la présentation des flux de trésorerie, et ce, conformément à la norme comptable générale.

Les différentes variations sont les suivantes :

1 / Les flux provenant de l'exploitation ayant dégagé un excédent de **26 415 693 dinars** sont retracés par les variations des postes du bilan et l'ajustement du résultat du semestre par les dotations aux amortissements et aux provisions, la casse de bouteilles, la reprise des provisions et les dividendes encaissés.

Ces variations et ajustements se détaillent comme suite :

Libellés	30/06/2018	31/12/2017	Variations et réajustement
Dotations aux amortissements et aux provisions	8 897 607		8 897 607
Casse de Bouteilles	608 106		608 106
Reprises de provisions	-62 556		-62 556
Variation des stocks de produits finis	27 867 105	19 347 070	-8 520 035
Variation des stocks de matières premières	18 992 808	13 991 164	-5 001 644
Variation des stocks de matières consommables	39 309 612	32 138 483	-7 171 129
Variation des stocks de marchandises	991 537	897 988	-93 549
			-20 786 357
Variation des clients et comptes rattachés	105 016 976	95 865 468	-9 151 508
Variation des emballages consignés	55 727 898	52 290 074	3 437 824
			-5 713 684
Variation des autres actifs non courants	3 712 482	3 311 848	-400 634
Variation et réajustement des autres actifs courants	25 578 538	14 187 752	-11 390 786
Variation et réajustement des placements et autres actifs financiers	3 675 583	3 675 583	0
			-11 791 420
Variation des fournisseurs et comptes rattachés	49 673 230	44 474 260	5 198 970
Variation et réajustement des autres passifs courants	57 644 086	52 670 472	4 973 614
			10 172 584
Plus value sur cession des immobilisations corporelles	-85 196		-85 196
Moins value sur cession des immobilisations financières			
Encaissements dividendes	-65 721 141		-65 721 141
Production d'immobilisations corporelles			
Total des variations et des réajustements			-84 482 057
RESULTAT DE LA PERIODE			110 897 750
VARIATION 1			26 415 693

2 / Les flux de trésorerie liés aux activités d'investissement ont dégagé un excédent de **4 240 744 dinars** provenant de ce qui suit :

- Décaissements pour l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles pour 41 120 043 dinars.
- Encaissements provenant des cessions des immobilisations corporelles pour 85 196 dinars.
- Encaissements des revenus des titres de participations (dividendes et jetons) pour 65 721 141 dinars
- Décaissements pour la souscription au capital social des sociétés suivantes pour 20 445 550 dinars.
 - Souscription et libération de 631 750 actions à l'augmentation du capital de la STBN pour 6 317 500 dinars
 - Souscription et libération de 406 305 actions à l'augmentation du capital de la STBO pour 4 063 050 dinars
 - Souscription et libération de 100 639 actions à l'augmentation du capital de la SMVDA Raoudha pour 10 065 000 dinars.

VARIATION 2 : 4 240 744 dinars.

3 / La trésorerie liée aux activités de financement a dégagé un déficit de 76 961 678 dinars détaillé comme suit :

- Décaissements des dividendes et autres distributions pour 106 961 678 dinars
- Encaissements d'Emprunts pour financement de stocks pour 40 000 000 dinars
- Décaissements pour remboursement d'emprunts pour financement de stocks pour 10 000 000 dinars

VARIATION 3 : -76 961 678 dinars.

Avis des commissaires aux comptes sur les états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2018

Messieurs les actionnaires de la Société de Fabrication des Boissons de Tunisie
5, Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord, 1082 TUNIS

Introduction

Conformément aux dispositions de l'article 21 bis de la loi 94-117 du 14 novembre 1994, nous avons effectué l'examen limité des états financiers intermédiaires ci-joints de la Société de Fabrication des Boissons de Tunisie (S.F.B.T.) comprenant le bilan établi au 30 juin 2018, l'état de résultat ainsi que l'état de flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Ces états financiers intermédiaires font ressortir des capitaux propres positifs de 543.297.672 dinars y compris le bénéfice de la période s'élevant à 110.897.750 dinars.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces informations financières intermédiaires ci-jointes conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces informations financières intermédiaires sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué nos travaux selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Cet examen d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. Son étendue est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes d'audit et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la Société de Fabrication des Boissons de Tunisie (S.F.B.T.) au 30 juin 2018, ainsi que de sa performance financière et des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie.

Tunis, le 27 juillet 2018

Conseil Audit Formation

Abderrahmen FENDRI

**Sté Conseil & Audit membre de
l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie**

Abdelaziz KRAMTI

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

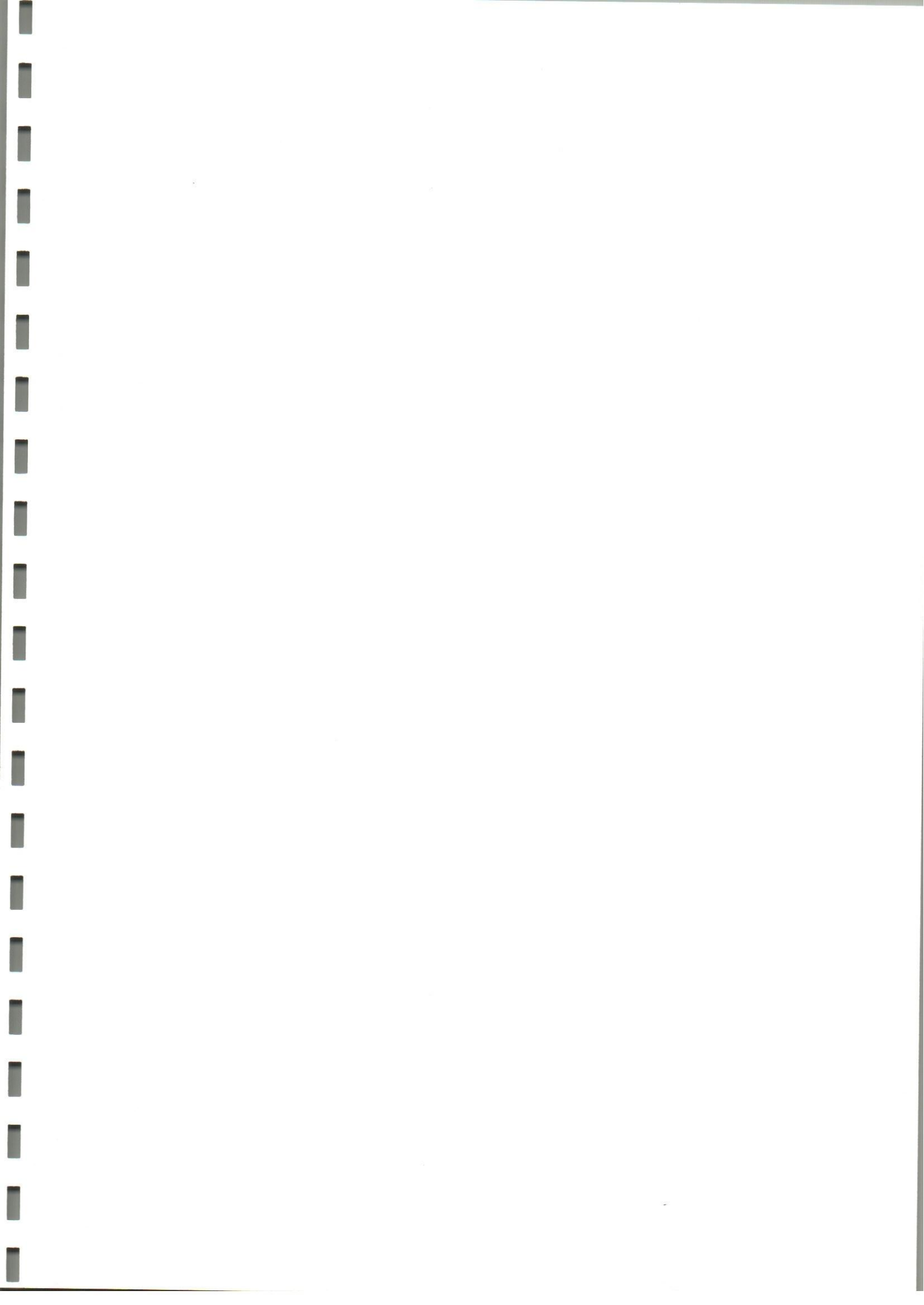
MAGHREB INTERNATIONAL PUBLICITE « MIP »

Siège social : Rue de l'énergie solaire, impasse n°5 -2035, Z.I Charguia I- Tunis

La société MIP publie, ci-dessous, ses états financiers consolidés au 31 décembre 2015 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 03 août 2018. Ces états sont accompagnés du rapport du commissaire aux comptes : Mr Néjib MARRAKCHI

« MIP »

**RAPPORT DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
RELATIF AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES
ARRETES AU 31 DECEMBRE 2015**



INDEX

	Page
- RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES	<i>1</i>
- BILAN CONSOLIDE	<i>4</i>
- ETAT DE RESULTAT CONSOLIDE	<i>6</i>
- ETAT DES FLUX DE TRESORERIE	<i>7</i>
- NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES	<i>8</i>

RAPPORT



**MESSIEURS LES ACTIONNAIRES
DE LA SOCIETE « MIP »**

***RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
RELATIF AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES
DE L'EXERCICE 2015***

Messieurs,

1- En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire du 01 juin 2015, nous avons examiné les états financiers consolidés de la société MAGHREB INTERNATIONAL PUBLICITE « MIP » arrêtés au 31 décembre 2015.

2- Les comptes consolidés ont été établis sous la responsabilité de votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

3- Notre examen a été effectué conformément aux normes professionnelles en vigueur et a comporté des vérifications de la comptabilité et toutes autres procédures de révision que nous avons jugées nécessaires eu égard aux circonstances.

4- Les états financiers consolidés ci-joints, arrêtés au 31 décembre 2015, fond apparaître un total bilan qui s'élève à 23 463 488 Dinars et un résultat déficitaire consolidé de 3 002 986 Dinars.

5- Les immobilisations corporelles totalisent des montants brut et net respectivement de 16 048 508 Dinars et 9 932 007 Dinars.

Ces immobilisations n'ont pas été inventoriées à la date de clôture de l'exercice.

L'incidence éventuelle du résultat d'un éventuel inventaire sur les états financiers consolidés ne peut être valablement appréhendée.

6- La société « MIP » a procédé à la date du 25 juin 2013 à l'augmentation de son capital par incorporation de la réserve spéciale d'investissement. Cette opération risque d'entraîner la déchéance des dégrèvements fiscaux déjà obtenus et s'élevant à deux cent soixante dix mille dinars.

Ce risque fiscal n'a été provisionné que pour 180 000 Dinars.

7- Les actifs courants présentant des risques de non recouvrement totalisent au 31 décembre 2015 la somme de 2 880 825 Dinars et se détaillent comme suit :

<i>Rubriques</i>	<i>Montant</i>
Clients	1 073 498
Clients effets à recevoir/ Impayés	103 322
Clients douteux	662 504
Chèques en caisse/ Impayés	165 860
Débiteurs divers	755 939
Intérêts courus	48 206
Compte d'attente	71 496
Total	2 880 825

Ces sommes n'ont été provisionnées que pour 348 751 Dinars.

8- Le solde du compte « Charges comptabilisées d'avance » chez « MIP » s'élevant à 306 198 Dinars consigne des sommes d'un montant de 182 282 Dinars relatives à des espaces publicitaires achetés et non consommés et dont la date limite d'utilisation a expiré le 07 avril 2016.

Par conséquent, ces sommes devraient être reclassées en charges.

9- Les pertes cumulées de la société « MIME » s'élèvent au 31 décembre 2015 à 1 649 288 Dinars et dépassent le capital social.

Cette situation révèle l'existence d'une incertitude significative susceptible de jeter un doute important sur la capacité à poursuivre l'exploitation et, en conséquence, la société peut être dans l'incapacité de recouvrer ses actifs ou de payer ses dettes dans le cours normal de ses activités.

Aussi, le reliquat du GOOD WILL afférent à cette société et s'élevant à 1 321 509 Dinars doit être déprécié.

10- Les stocks de la société « MIME » consignent des abribus ainsi que leurs composantes pour une valeur globale de 248 288 Dinars.

S'agissant d'articles spécifiques destinés à la société « MIP » et en l'absence de commandes de cette dernière, ces stocks risquent de ne pouvoir être vendus.

11- A notre avis, et sous réserve des observations mentionnées au niveau des paragraphes 5 à 10, les états financiers consolidés, tels qu'ils sont annexés, sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle de la situation financière, du résultat des opérations et des mouvements de trésorerie pour l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans la consolidation pour l'exercice clos au 31 décembre 2015, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

12- Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers consolidés des informations d'ordre comptable données dans le rapport de gestion du groupe au titre de l'exercice 2015.

Tunis, le 25 mai 2016

Néjib MARRAKCHI

AUDITING & CONSULTING COMPANY
Néjib MARRAKCHI
société d'Expertise Comptable
inscrite au Tableau de l'Ordre

ETATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

BILAN CONSOLIDE

(Exprimé en dinar tunisien)

Exercice clos au 31 décembre

ACTIFS	NOTES	2015	2014
ACTIFS NON COURANTS :			
<i>Actifs immobilisés</i>			
<i>Immobilisations incorporelles</i>	3	2 205 872	2 094 833
<i>Amortissement des immobilisations incorporelles</i>		-576 739	-460 307
		1 629 133	1 634 526
<i>Immobilisations corporelles</i>	4	16 048 508	16 970 952
<i>Amortissement des immobilisations corporelles</i>		-6 116 501	-6 144 217
		9 932 007	10 826 735
<i>Immobilisations financières</i>	5	94 252	2 059 572
<i>Moins: provisions</i>		0	0
		94 252	2 059 572
<i>Autres actifs non courants</i>	6	536 065	1 043 097
<u>TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS</u>		<u>12 191 457</u>	<u>15 563 931</u>
ACTIFS COURANTS			
<i>Stocks</i>	7	1 128 593	1 624 335
<i>Moins: provisions</i>		0	0
		1 128 593	1 624 335
<i>Clients et comptes rattachés</i>	8	4 897 430	4 834 728
<i>Moins: provisions</i>		-348 751	-348 751
		4 548 679	4 485 977
<i>Autres actifs courants</i>	9	2 704 604	1 955 299
<i>Moins: provisions</i>		0	0
		2 704 604	1 955 299
<i>Placements et autres actifs financiers</i>	10	2 155 812	53 887
<i>Liquidités et équivalents de liquidités</i>	11	734 343	554 592
<u>TOTAL DES ACTIFS COURANTS</u>		<u>11 272 031</u>	<u>8 674 090</u>
<u>TOTAL DES ACTIFS</u>		<u>23 463 488</u>	<u>24 238 021</u>

BILAN CONSOLIDE

(Exprimé en dinar tunisien)

Exercice clos au 31 décembre

CAPITAUX PROPRES & PASSIFS	NOTES	2015	2014
CAPITAUX PROPRES	12		
Capital social		4 398 937	4 398 937
Résultats reportés		3 537 603	4 974 915
<u>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT RESULTAT</u>		<u>7 936 540</u>	<u>9 373 852</u>
Résultat de l'exercice consolidé		-3 002 986	-1 570 337
<u>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION</u>		<u>4 933 554</u>	<u>7 803 515</u>
INTERETS MINORITAIRES			
Réserves		17 346	15 628
Résultat de l'exercice		-8 703	-4 502
<u>TOTAL DES INTERETS MINORITAIRES</u>	13	<u>8 642</u>	<u>11 125</u>
PASSIFS			
PASSIFS NON COURANTS	14		
Emprunts à LMT		2 199 057	3 367 045
Provisions pour risques et charges		447 203	235 914
Cautions reçues		1 800	1 800
<u>TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS</u>		<u>2 648 060</u>	<u>3 604 759</u>
PASSIFS COURANTS			
Fournisseurs et comptes rattachés	15	5 252 419	4 205 142
Autres passifs courants	16	4 407 308	3 445 001
Concours bancaires et autres passifs financiers	17	6 213 504	5 168 478
<u>TOTAL DES PASSIFS COURANTS</u>		<u>15 873 231</u>	<u>12 818 621</u>
<u>TOTAL DES PASSIFS</u>		<u>18 521 291</u>	<u>16 423 380</u>
<u>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES & DES PASSIFS</u>		<u>23 463 488</u>	<u>24 238 021</u>

ETAT DE RESULTAT CONSOLIDE

(Exprimé en dinar tunisien)

<i>DESIGNATION</i>	<i>NOTES</i>	<i>Exercice clos le 31 décembre</i>	
		<i>2015</i>	<i>2014</i>
<i>Produits d'exploitation</i>			
<i>Ventes de marchandises et de services</i>		10 033 619	10 335 759
<i>Autres produits d'exploitation</i>		115 943	124 850
<i>Production immobilisée</i>		190 219	762 812
<u>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION</u>	18	<u>10 339 781</u>	<u>11 223 421</u>
<i>Charges d'exploitation</i>			
<i>Achats de marchandises consommés</i>	19	5 435 137	5 375 328
<i>Charges de personnel</i>		3 004 378	2 992 449
<i>Dotations aux amortissements et aux provisions</i>	20	1 792 880	1 801 226
<i>Autres charges d'exploitation</i>	21	2 204 535	1 847 223
<u>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION</u>		<u>12 436 930</u>	<u>12 016 226</u>
<i>Résultat d'exploitation</i>		<u>-2 097 149</u>	<u>-792 804</u>
<i>Charges financières nettes</i>	22	810 825	585 487
<i>Autres gains ordinaires</i>	23	246 097	57 124
<i>Autres pertes ordinaires</i>	24	289 481	209 348
<i>Résultat des activités ordinaires avant impôt</i>		<u>-2 951 359</u>	<u>-1 530 516</u>
<i>Impôts sur les bénéfices</i>		60 331	44 324
<i>Résultat net de l'ensemble consolidé</i>	25	<u>-3 011 690</u>	<u>-1 574 839</u>
<i>Intérêts minoritaires</i>		-8 703	-4 502
<u>RESULTAT NET (PART DU GROUPE)</u>		<u>-3 002 986</u>	<u>-1 570 337</u>

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

(Exprimé en dinar tunisien)

Exercice clos le 31 décembre

DESIGNATION	NOTES	2015	2014
<u>FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION</u>			
RESULTAT NET		<u>-3 011 690</u>	<u>-1 574 839</u>
Ajustements pour:			
- Amortissements et provisions		1 792 880	1 801 226
- Reprises sur provisions		0	-14 850
- Variations des:			
* Stocks:		495 743	-518 555
* Créances:		-62 702	137 384
* Autres actifs:	26	-851 230	-728 905
* Fournisseurs & autres dettes:	27	2 190 618	971 970
- Plus ou moins values de cession:		-200 642	-15 906
Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation		352 977	57 525
<u>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</u>			
Décassements affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles		-429 422	-2 383 750
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		460 293	15 906
Décassements affectés à l'acquisition d'immobilisations financières		-34 680	-2 002 500
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières		0	0
Décassements affectés aux actifs non courants		0	-894 779
Ajustement suite entrée en périmètre de consolidation		1 018	2 976
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement		-2 791	-5 262 146
<u>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT</u>			
Encaissement suite à l'augmentation du capital		0	5 400 004
Variation des réserves		139 246	407 153
Dividendes et autres distributions		0	0
Encaissements provenant des emprunts		369 341	2 096 689
Remboursements des emprunts		-1 230 456	-2 718 528
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement		-721 869	5 185 318
VARIATION DE TRESORERIE		<u>-371 683</u>	<u>-19 304</u>
TRESORERIE AU DEBUT DE L'EXERCICE		<u>-1 382 170</u>	<u>-1 362 866</u>
TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	28	<u>-1 753 853</u>	<u>-1 382 170</u>

NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

NOTE 1 : DESCRIPTION DU GROUPE

Le groupe « MIP » est composé de sept sociétés : « MIP », « MIME », « MIP PRINT », « MIME ENERGY », « MIP MALI », « DIGIDIS » et « MTPE ».

L'activité principale du groupe est :

- La publicité commerciale,
- La fabrication des panneaux et des structures métalliques, plastiques et électriques,
- La fabrication et l'installation des structures photovoltaïques,
- L'impression numérique.
- La vente des solutions média numériques.
- Et plus généralement, toute opération commerciale, industrielle, financière, mobilière ou immobilière se rattachant directement ou indirectement à l'objet social.

NOTE 2 : PRINCIPES COMPTABLES

2-1/Généralités

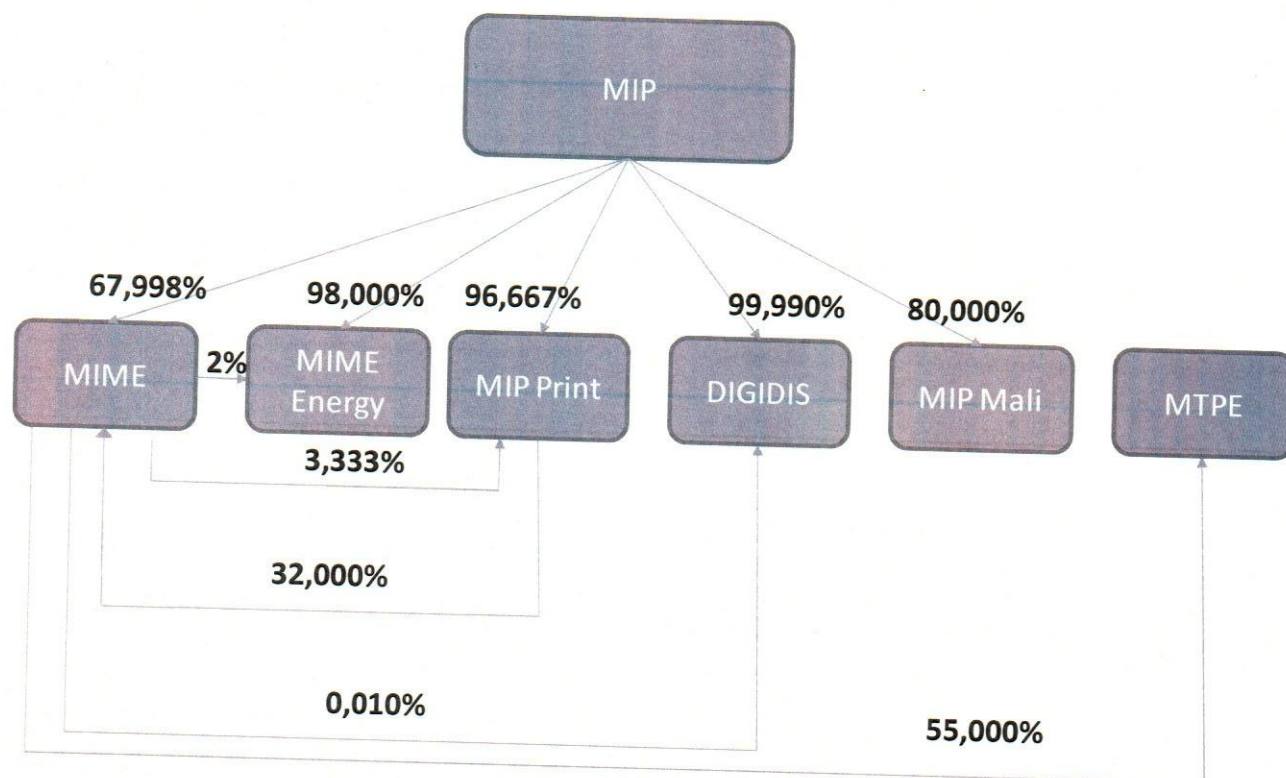
Les états financiers consolidés sont établis en conformité avec les principes comptables et les règles de consolidation fixés par la législation tunisienne, à savoir :

- La NC 35 (Etats financiers consolidés) ;
- La NC 36 (Participations dans les entreprises associées) ;
- La NC 37 (Participations dans des co-entreprises), et notamment les principes régissant les techniques, règles de présentation et de divulgation spécifiques à l'établissement des états financiers consolidés ;
- Le système comptable des entreprises et notamment les règles de présentation, d'évaluation et de divulgation des opérations.

Ces états sont exprimés en dinar tunisien.

2-2/Périmètre du groupe

L'organigramme du groupe au 31 décembre 2015 est présenté comme suit :



2-3/Méthodes de consolidation

Les méthodes de consolidation appliquées à chaque société du groupe, sont déterminées en fonction du pourcentage des droits de vote, détenu par la société mère « MIP », ainsi que son pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de chaque société incluse dans le périmètre de consolidation.

Les méthodes de consolidation appliquées pour chaque société du périmètre de consolidation sont les suivantes :

Société	Pourcentage de contrôle	Degré de contrôle	Méthode de consolidation
« MIME »	99,998%	Contrôle exclusif	Intégration globale
« MIP PRINT »	96,667%	Contrôle exclusif	Intégration globale
« MIME ENERGY »	98,000%	Contrôle exclusif	Intégration globale
« MIP MALI »	80,000%	Contrôle exclusif	Intégration globale
« DIGIDIS »	99,990%	Contrôle exclusif	Intégration globale
« MTPE »	55,000%	Contrôle exclusif	Intégration globale

2-4/Pourcentages d'intérêt

Les pourcentages d'intérêt expriment la part du capital détenue par la société mère, directement ou indirectement, dans chacune des sociétés constituant le périmètre de consolidation. Ils mesurent la dépendance financière de ces sociétés par rapport au groupe et

servent à répartir les réserves et le résultat de chaque société entre le groupe et les intérêts hors groupe.

Les pourcentages d'intérêts du groupe se présentent comme suit :

Société	Pays	% d'intérêt au 31/12/2015	% d'intérêt au 31/12/2014
« MIP »	TUNISIE	100,000%	100,000%
« MIME »	TUNISIE	99,998%	99,998%
« MIP PRINT »	TUNISIE	100,000%	100,000%
« MIME ENERGY »	TUNISIE	100,000%	100,000%
« MIP MALI »	MALI	80,000%	80,000%
« DIGIDIS »	TUNISIE	99,990%	99,889%
« MTPE »	MAURITANIE	55,000%	55,000%

2-5/Date de clôture

La date de clôture retenue pour l'établissement des états financiers consolidés correspond à celle des états financiers individuels, soit le 31 décembre de chaque année.

- La consolidation des sociétés de groupe donne référence à une intégration des sociétés sous contrôle exclusif ;
- Les états financiers individuels de la société mère et de ses filiales, sont combinés ligne à ligne en additionnant les éléments semblables d'actifs, de passifs, de capitaux propres, de produits et de charges ;
- Les soldes et les transactions intergroupes sont intégralement éliminés ;
- Les méthodes comptables sont revues afin de s'assurer quelles sont uniformes au sein de toutes les sociétés du groupe ;
- Les intérêts minoritaires dans le résultat net des filiales consolidées, sont identifiés et soustraits du résultat du groupe afin d'obtenir le résultat net attribuable aux propriétaires de la mère ;
- Les intérêts minoritaires dans l'actif net des filiales consolidées sont identifiés et présentés dans le bilan consolidé séparément des passifs et des capitaux propres de la société mère.

2-6/Règles de consolidation

Les états financiers consolidés sont établis selon une optique à la fois financière et économique, suivant laquelle, les comptes consolidés ont pour objet de fournir aux actionnaires de la société mère « MIP », la véritable valeur de leurs titres et ce dans le cadre d'une même entité économique englobant les intérêts majoritaires et minoritaires.

Les conséquences de cette optique se traduisent comme suit :

- **Ecart de première consolidation** : l'excédent du prix d'acquisition des filiales sur la quote-part des capitaux propres correspondante, à la date d'acquisition, est analysé et affecté aux rubriques d'immobilisations corporelles et incorporelles concernées et amorties, le cas échéant sur leur durée de vie. L'excédent éventuel non affecté constitue un écart d'acquisition amortissable linéairement sur une durée qui n'excède pas 20 ans.

- **Résultats inter sociétés** : les résultats réalisés suite à des transactions conclues entre la société mère et les sociétés sous contrôle exclusif sont éliminés dans leur intégralité.

- **Présentation des intérêts minoritaires** : ils sont présentés au bilan et au compte de résultat respectivement entre les capitaux propres et les dettes, et en déduction du résultat consolidé.

NOTE 3 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

La valeur brute des immobilisations incorporelles s'élève au 31 décembre 2015 à 2 205 872 DT contre un solde au 31 décembre 2014 s'élevant à 2 094 833 DT et se détaillant comme suit :

<i>Rubriques</i>	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>	<u>Variation</u>
- Marque de fabrique	463	463	0
- Droits d'usage	112 374	112 374	0
- Fonds de Commerce	32 500	32 500	0
- Logiciels	186 959	186 959	0
- Good-will	1 873 575	1 762 537	111 039
Total	2 205 872	2 094 833	111 039

3-1/ Good-Will

La valeur brute du Good-will s'élève au 31 décembre 2015 à 1 873 575 DT représentant l'excédent du prix d'acquisition des filiales sur la quote-part des capitaux propres correspondants, à la date d'acquisition et non affecté aux rubriques d'immobilisations corporelles et incorporelles concernées.

La valeur nette du Good-will s'élève au 31 décembre 2015 à 1 589 914 DT contre 1 570 348 DT au 31 décembre 2014, soit une variation positive de 19 566 DT détaillée comme suit :

<i>Rubriques</i>	<u>Valeur brute</u>	<u>Amort. Cumulés</u>	<u>Valeur nette</u>
- Acquisition par « MIP » des titres « MIME » année 2011	665 401	159 149	506 251
- Acquisition par « MIP » des titres « MIME » année 2012	270 046	52 567	217 480
- Acquisition par « MIP » des titres « MIME » année 2013	288 012	35 311	252 701
- Acquisition par « MIP » des titres « MIP MALI » année 2013	1 078	113	965
- Acquisition par « MIP PRINT » des titres « MIME » année 2014	363 869	18 792	345 077
- Acquisition par « MIP » des titres « DIGIDIS » année 2014	173 931	14 367	159 564
- Acquisition par « MIME » des titres « DIGIDIS » année 2014	200	17	183
- Acquisition par « MIP » des titres « DIGIDIS » année 2015	111 039	3 346	107 693
Total	1 873 576	283 661	1 589 914

Les écarts de première consolidation sont amortis sur 20 ans compte tenu de l'intérêt stratégique à long terme que représentent ces prises de contrôle.

3-1-1/ Good-Will « MIP » année 2011

Le Good-will « MIP » s'élève à 665 401 DT et représente la différence entre la valeur d'apport des parts sociales « MIME », soit 450 000 DT, et la quote-part de « MIP » dans les capitaux propres de celle-ci, y compris le résultat de l'exercice au cours duquel l'opération a eu lieu, soit (215 401) DT.

3-1-2/ Good-Will « MIP » année 2012

Le Good-will « MIP » s'élève à 270 046 DT et représente la différence entre la valeur d'apport des parts sociales « MIME », soit 300 000 DT, et la quote-part de « MIP » dans les capitaux propres de celle-ci, y compris le résultat de l'exercice au cours duquel l'opération a eu lieu, soit 29 954 DT.

3-1-3/ Good-Will « MIP » année 2013

Le Good-will « MIP » s'élève à 289 115 DT et se détail comme suit :

- Un Good-will s'élevant à 288 012 DT et représente la différence entre la valeur d'acquisition des parts sociales « MIME », soit 350 000 DT, et la quote-part de « MIP » dans les capitaux propres de celle-ci, y compris le résultat de l'exercice au cours duquel l'opération a eu lieu, soit 61 988 DT.
- Un Good-will s'élevant à 1 078 DT et représente la différence entre la valeur d'acquisition des parts sociales « MIP MALI », soit 2 398 DT, et la quote-part de « MIP » dans les capitaux propres de celle-ci, y compris le résultat de l'exercice au cours duquel l'opération a eu lieu, soit 1 320 DT.

3-1-4/ Good-Will « MIP » année 2014

Le Good-will « MIP » s'élève à 173 931 DT et représente la différence entre la valeur d'apport des parts sociales « DIGIDIS », soit 179 800 DT, et la quote-part de « MIP » dans les capitaux propres de celle-ci, y compris le résultat de l'exercice au cours duquel l'opération a eu lieu, soit 5 869 DT.

3-1-5/ Good-Will « MIP PRINT » année 2014

Le Good-will « MIP PRINT » s'élève à 363 869 DT et représente la différence entre la valeur d'acquisition des parts sociales « MIME », soit 400 000 DT, et la quote-part de « MIP PRINT » dans les capitaux propres de celle-ci, y compris le résultat de l'exercice au cours duquel l'opération a eu lieu, soit 36 131 DT.

3-1-6/ Good-Will « MIME » année 2014

Le Good-will « MIME » s'élève à 200 DT et représente la valeur d'acquisition des parts sociales « DIGIDIS », soit 200 DT.

3-1-7/ Good-Will « MIP » année 2015

Le Good-will « MIP » s'élève à 111 039 DT et représente la différence entre la valeur d'apport des parts sociales « DIGIDIS », soit 182 000 DT, et la quote-part de « MIP » dans les capitaux propres de celle-ci, y compris le résultat de l'exercice au cours duquel l'opération a eu lieu, soit 70 961 DT.

NOTE 4 : IMMOBILISATIONS CORPORELLES

La valeur brute des immobilisations corporelles s'élève au 31 décembre 2015 à 16 048 508 DT contre 16 970 952 DT à la clôture de l'exercice précédent, soit une diminution de 922 444 DT qui se détaille comme suit :

<u>Rubriques</u>	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>	<u>Variation</u>
- Terrain	2 266	2 266	0
- Aménagement terrain	49 054	49 054	0
- Constructions	1 885	1 885	0
- Matériel & Outillage Industriel et installations techniques	1 439 268	1 593 059	-153 790
- Panneaux publicitaires et Abris bus	3 325 819	3 250 951	74 868
- Matériel de Transport	616 594	728 671	-112 077
- Matériels Informatiques et mobiliers de bureau	579 782	563 991	15 791
- Agencement et aménagement	29 484	28 467	1 017
- Panneaux et Abris bus à statut juridique particulier	4 532 876	4 531 994	882
- Matériel de transport à statut juridique particulier	777 318	832 083	-54 765
- Matériel industriel à statut juridique particulier	1 014 327	1 607 940	-593 613
- Matériel LED à statut juridique particulier	116 514	116 514	0
- Immobilisations en cours	3 563 319	3 664 078	-100 758
Total	16 048 508	16 970 952	-922 444

Les immobilisations sont amorties de manière linéaire aux taux suivants:

<u>Rubriques</u>	<u>Taux</u>
- Terrain	0%
- Aménagement terrain	10%
- Constructions	5%
- Matériel & Outillage Industriel et installations techniques	10% - 15%
- Panneaux publicitaires et Abris bus	6,67%
- Matériel de transport	20%
- Matériel Informatique et mobilier de bureau	20%
- Agencement et aménagement	15%
- Panneaux et Abris bus à statut juridique particulier	6,67%
- Matériel de transport à statut juridique particulier	33%
- Matériel industriel à statut juridique particulier	10%
- Matériel LED à statut juridique particulier	25%

NOTE 5 : IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Cette rubrique présente au 31 décembre 2015 un solde s'élevant à 94 252 DT contre 2 059 572 DT au 31 décembre 2014.

Ces immobilisations financières se détaillent comme suit :

<i>Rubriques</i>	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>	<u>Variations</u>
- Dépôts et cautionnements « MIP »	80 331	46 986	33 345
- Dépôts et cautionnements « MIME »	2 292	2 292	0
- Dépôts et cautionnements «DIGIDIS »	3 984	2 500	1 484
- Dépôts et cautionnements « MIP MALI »	7 645	7 794	-150
- Placement Amen Bank	0	2 000 000	-2 000 000
Total	94 252	2 059 572	-1 965 320

NOTE 6 : AUTRES ACTIFS NON COURANTS

Cette rubrique présente au 31 décembre 2015 un solde s'élevant à 536 065 DT contre un solde au 31 décembre 2014 s'élevant à 1 043 097 DT et se détaillant comme suit :

<i>Rubriques</i>	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>	<u>Variation</u>
- Frais préliminaires	42 715	143 592	-100 877
- Charges à répartir	493 350	899 506	-406 155
Total	536 065	1 043 097	-507 032

NOTE 7 : STOCKS DE MARCHANDISES

Cette rubrique accuse au 31 décembre 2015 un solde de 1 128 593 DT contre 1 624 335 DT au 31 décembre 2014 enregistrant une diminution de 495 743 DT.

Ces stocks se détaillent comme suit :

<i>Rubriques</i>	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>	<u>Variation</u>
- Stocks « MIP »	51 721	54 656	-2 935
- Stocks « MIME »	544 850	730 152	-185 302
- Stocks « MIP PRINT »	164 694	154 442	10 252
- Stocks « MIME ENERGY »	164 438	457 342	-292 905
- Stocks « DIGIDIS »	30 183	77 571	-47 387
- Stocks « MTPE »	172 706	150 172	22 534
Total	1 128 593	1 624 335	-495 743

Les stocks sont évalués à leur coût de revient en utilisant la méthode du coût moyen pondéré.

Les coûts indirects pris en compte dans la valorisation des stocks de produits finis et d'encours de production ne comprennent que les coûts liés à la production.

NOTE 8 : CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

Cette rubrique présente au 31 décembre 2015 un solde s'élevant à 4 897 430 DT contre 4 834 728 DT au 31 décembre 2014 et se détaille comme suit :

<i>Rubriques</i>	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>	<u>Variation</u>
- Clients « MIP »	2 615 494	2 434 418	181 076
- Clients « MIME »	1 259 914	1 581 939	-322 025
- Clients « MIP PRINT »	216 100	251 586	-35 487
- Clients « MIME ENERGY »	279 020	197 169	81 850
- Clients « DIGIDIS »	367 456	264 702	102 755
- Clients « MTPE »	117 955	32 500	85 455
- Clients « MIP MALI »	41 491	72 413	-30 922
Total	4 897 430	4 834 728	62 702

8-1/ Provisions pour créances douteuses

Cette rubrique présente au 31 décembre 2015 un solde s'élevant à 348 751 DT. Elle n'a pas subi de variation par rapport à l'exercice précédent.

Ces provisions se justifient comme suit :

<i>Rubriques</i>	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>	<u>Variation</u>
- Provisions « MIP »	177 886	177 886	0
- Provisions « MIME »	170 865	170 865	0
Total	348 751	348 751	0

NOTE 9 : AUTRES ACTIFS COURANTS

Les « Autres actifs courants » présentent au 31 décembre 2015 un solde s'élevant à 2 704 604 DT contre 1 955 299 DT au 31 décembre 2014.

Les « Autres actifs courants » se justifient ainsi :

<i>Rubriques</i>	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>	<u>Variation</u>
- Autres actifs courants « MIP »	1 913 778	1 341 969	571 809
- Autres actifs courants « MIME »	488 685	395 395	93 289
- Autres actifs courants « MIP PRINT »	74 738	49 462	25 275
- Autres actifs courants « MIME ENERGY »	21 495	49 582	-28 087
- Autres actifs courants « DIGIDIS »	205 908	118 890	87 018
Total	2 704 604	1 955 299	749 305

NOTE 10 : PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS

Cette rubrique accuse au 31 décembre 2015 un solde s'élevant à 2 155 812 DT contre 53 887 DT à la clôture de l'exercice précédent, soit une variation positive de 2 101 926 DT

qui se détaille comme suit :

<i>Rubriques</i>	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>	<u>Variation</u>
- Placements courants	2 000 000	0	2 000 000
- Intérêts courus	155 812	53 887	101 926
Total	2 155 812	53 887	2 101 926

NOTE 11 : LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

Les liquidités et les équivalents de liquidités s'élèvent au 31 décembre 2015 à 734 343 DT contre 554 592 DT au 31 décembre 2014 et s'analysent comme suit :

<i>Rubriques</i>	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>	<u>Variation</u>
- Liquidités « MIP »	428 025	252 184	175 841
- Liquidités « MIME »	94 463	126 635	-32 172
- Liquidités « MIP PRINT »	35 785	13 220	22 565
- Liquidités « MIME ENERGY »	85 966	86 963	-996
- Liquidités « DIGIDIS »	15 051	47 816	-32 765
- Liquidités « MTPE »	40 602	13 246	27 356
- Liquidités « MIP MALI »	34 452	14 529	19 923
Total	734 343	554 592	179 752

NOTE 12 : CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres s'élèvent au 31 décembre 2015 à 7 936 540 DT contre 9 373 852 DT au 31 décembre 2014 et se détaillent comme suit :

<i>Rubriques</i>	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>	<u>Variation</u>
- Capital social	4 398 937	4 398 937	0
- Résultats reportés	3 537 603	4 974 915	-1 437 312
Total	7 936 540	9 373 852	-1 437 312

NOTE 13 : INTERETS MINORITAIRES

Les intérêts minoritaires représentent la quote-part dans les capitaux propres et dans le résultat net d'une filiale attribuable aux intérêts qui ne sont pas détenus par la société mère « MIP » ni directement ni indirectement par l'intermédiaire de ses filiales.

Les intérêts minoritaires s'élèvent au 31 décembre 2015 à 8 642 DT contre 11 125 DT au 31 décembre 2014 et se justifient comme suit :

<i>Rubriques</i>	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>	<u>Variation</u>
- Quote-part des minoritaires dans les réserves des sociétés consolidées	17 346	15 628	1 718
- Quote-part des minoritaires dans les résultats des sociétés consolidées	-8 703	-4 502	-4 201
Total	8 642	11 125	-2 483

NOTE 14 : PASSIFS NON COURANTS

Cette rubrique présente au 31 décembre 2015 un solde s'élevant à 2 648 060 DT contre 3 604 759 DT au 31 décembre 2014, se détaillant comme suit :

<i>Rubriques</i>	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>	<u>Variation</u>
- Emprunt à LMT	2 199 057	3 367 045	-1 167 988
- Provisions pour risques et charges « MIP »	447 203	235 914	211 289
- Cautions reçues	1 800	1 800	0
Total	2 648 060	3 604 759	-956 699

NOTE 15 : FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

Les dettes envers les fournisseurs s'élèvent au 31 décembre 2015 à 5 252 419 DT contre un solde au 31 décembre 2014 de 4 205 142 DT. Elles se justifient comme suit :

<i>Rubriques</i>	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>	<u>Variation</u>
- Fournisseurs « MIP »	3 528 856	2 307 135	1 221 721
- Fournisseurs « MIME »	959 830	1 003 679	-43 850
- Fournisseurs « MIP PRINT »	268 406	262 214	6 192
- Fournisseurs « MIP MALI »	114 210	131 248	-17 038
- Fournisseurs « MIME ENERGY »	174 522	358 262	-183 740
- Fournisseurs « MTPE »	39 768	0	39 768
- Fournisseurs « DIGIDIS »	166 828	142 604	24 224
Total	5 252 419	4 205 142	1 047 277

NOTE 16 : AUTRES PASSIFS COURANTS

Les autres passifs courants présentent au 31 décembre 2015 un solde s'élevant à 4 407 308 DT contre un solde au 31 décembre 2014 de 3 445 001 DT.

Cette rubrique se détaille comme suit :

<i>Rubriques</i>	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>	<u>Variation</u>
- Autres passifs courants « MIP »	1 773 404	1 403 639	369 764
- Autres passifs courants « MIME »	1 221 556	1 232 106	-10 549
- Autres passifs courants « MIP PRINT »	743 504	319 315	424 188
- Autres passifs courants « MIME ENERGY »	67 172	32 950	34 222
- Autres passifs courants « MIP MALI »	111 008	159 652	-48 645
- Autres passifs courants « DIGIDIS »	186 480	121 645	64 835
- Autres passifs courants « MTPE »	304 185	175 692	128 493
Total	4 407 308	3 445 001	962 307

NOTE 17: CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Les concours bancaires et les autres passifs financiers s'élèvent au 31 décembre 2015 à

6 213 504 DT contre 5 168 478 DT au 31 décembre 2014.

Ces soldes se détaillent comme suit :

<i>Rubriques</i>	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>	<u>Variation</u>
- Concours bancaires « MIP »	3 708 185	3 309 840	398 345
- Concours bancaires « MIME »	1 977 254	1 430 977	546 277
- Concours bancaires « MIP PRINT »	233 452	147 669	85 783
- Concours bancaires « MIME ENERGY »	287 865	205 276	82 589
- Concours bancaires « MTPE »	42	0	42
- Concours bancaires « DIGIDIS »	6 707	74 716	-68 009
Total	6 213 504	5 168 478	1 045 026

NOTE 18 : PRODUITS D'EXPLOITATION

Les produits d'exploitation s'élèvent au 31 décembre 2015 à 10 339 781 DT contre un total au 31 décembre 2014 de 11 223 421 DT et se détaillent comme suit :

<i>Rubriques</i>	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>	<u>Variation</u>
- Ventes et services	10 033 619	10 335 759	-302 140
- Autres produits d'exploitation	115 943	124 850	-8 907
- Production immobilisée	190 219	762 812	-572 593
Total	10 339 781	11 223 421	-883 640

18-1/Ventes et services

Cette rubrique présente au 31 décembre 2015 un solde s'élevant à 10 033 619 DT contre un solde au 31 décembre 2014 de 10 335 759 DT et se détaille comme suit :

<i>Rubriques</i>	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>	<u>Variation</u>
- Ventes « MIP »	6 465 796	7 195 636	-729 840
- Ventes « MIME »	418 437	1 604 968	-1 186 531
- Ventes « MIP PRINT »	261 377	306 888	-45 511
- Ventes « MIP MALI »	333 872	269 736	64 136
- Ventes « DIGIDIS »	1 936 088	480 007	1 456 081
- Ventes « MIME ENERGY »	467 568	446 025	21 543
- Ventes « MTPE »	150 482	32 500	117 982
Total	10 033 619	10 335 759	-302 140

NOTE 19 : ACHATS DE MARCHANDISES CONSOMMES

Les achats consommés s'élèvent au 31 décembre 2015 à 5 435 137 DT contre 5 375 328 DT au 31 décembre 2014.

Ces achats consommés se détaillent comme suit :

<i>Rubriques</i>	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>	<u>Variation</u>
- Achats « MIP »	2 347 420	2 662 870	-315 450
- Achats « MIME »	354 780	840 523	-485 744
- Achats « MIP PRINT »	661 587	812 279	-150 692
- Achats « MIP MALI »	106 302	69 040	37 262
- Achats « DIGIDIS »	1 512 815	424 193	1 088 622
- Achats « MIME ENERGY »	367 440	533 878	-166 438
- Achats « MTPE »	84 794	32 544	52 250
Total	5 435 137	5 375 328	59 810

NOTE 20: DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS

Cette rubrique présente au 31 décembre 2015 un solde s'élevant à 1 792 880 DT contre 1 801 226 DT au 31 décembre 2014. Elle se détaille comme suit :

<i>Rubriques</i>	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>	<u>Variation</u>
- Dotations « MIP »	1 334 179	1 330 862	3 317
- Dotations « MIME »	257 966	314 152	-56 186
- Dotations « MIP PRINT »	23 402	22 922	480
- Dotations « MIP MALI »	65 972	54 912	11 059
- Dotations « MIME ENERGY »	771	195	576
- Dotations « DIGIDIS »	19 117	10 680	8 437
- Dotations « Good-will »	91 473	67 502	23 971
Total	1 792 880	1 801 226	-8 346

NOTE 21 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Les autres charges d'exploitation présentent au 31 décembre 2015 un solde s'élevant à 2 204 535 DT contre un solde au 31 décembre 2014 de 1 847 223 DT et s'analysent comme suit :

<i>Rubriques</i>	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>	<u>Variation</u>
- Autres charges d'exploitation « MIP »	1 577 106	1 241 839	335 267
- Autres charges d'exploitation « MIME »	267 485	332 726	-65 241
- Autres charges d'exploitation « MIP PRINT »	111 626	84 480	27 146
- Autres charges d'exploitation « MIME ENERGY »	33 575	41 673	-8 097
- Autres charges d'exploitation « MIP MALI »	109 914	107 904	2 010
- Autres charges d'exploitation « DIGIDIS »	58 346	25 820	32 526
- Autres charges d'exploitation « MTPE »	46 482	12 781	33 701
Total	2 204 535	1 847 223	357 312

NOTE 22 : CHARGES FINANCIERES NETTES

Les charges financières totalisent au 31 décembre 2015 un montant s'élevant à 810 825 DT contre un montant au 31 décembre 2014 de 585 487 DT et se détaillent ainsi :

<i>Rubriques</i>	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>	<u>Variation</u>
- Charges financières nettes « MIP »	425 493	410 189	15 304
- Charges financières nettes « MIME »	287 159	140 933	146 226
- Charges financières nettes « MIP PRINT »	34 314	29 259	5 055
- Charges financières nettes « MIME ENERGY »	34 551	4 115	30 436
- Charges financières nettes « DIGIDIS »	29 306	1 584	27 721
- Charges financières nettes « MTPE »	2	-593	596
Total	810 825	585 487	225 338

NOTE 23 : AUTRES GAINS ORDINAIRES

Les autres gains ordinaires totalisent au 31 décembre 2015 un montant s'élevant à 246 097 DT contre un montant au 31 décembre 2014 de 57 124 DT et se détaillent ainsi :

<i>Rubriques</i>	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>	<u>Variation</u>
- Gains ordinaires « MIP »	158 293	6 994	151 299
- Gains ordinaires « MIME »	83 552	47 350	36 203
- Gains ordinaires « MIP PRINT »	600	51	549
- Gains ordinaires « MIME ENERGY »	3 550	120	3 430
- Gains ordinaires « DIGIDIS »	102	2 610	-2 508
Total	246 097	57 124	188 972

NOTE 24 : AUTRES PERTES ORDINAIRES

Les autres pertes ordinaires totalisent au 31 décembre 2015 un montant de 289 481 DT contre 209 348 DT au 31 décembre 2014.

Ces soldes se détaillent comme suit :

<i>Rubriques</i>	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>	<u>Variation</u>
- Pertes ordinaires « MIP »	144 438	87 083	57 356
- Pertes ordinaires « MIME »	46 794	105 801	-59 007
- Pertes ordinaires « MIP PRINT »	53 945	14 081	39 864
- Pertes ordinaires « MIME ENERGY »	13 701	5	13 696
- Pertes ordinaires « DIGIDIS »	30 602	2 378	28 224
Total	289 481	209 348	80 132

NOTE 25 : RESULTAT NET REVENANT A LA SOCIETE CONSOLIDANTE

Le résultat net revenant à la société consolidante « MIP » s'élève à (3 011 690) DT résultant des retraitements des résultats des différentes sociétés intégrées dans le périmètre de consolidation.

Il se détaille comme suit :

Société	Résultat 2015	Retraitements	Solde
- MIP	-1 688 692	73 270	-1 761 961
- MIME	-919 222	21 796	-941 018
- MIP PRINT	-175 918	18 193	-194 112
- MIP MALI	25 948	0	25 948
-MIME ENERGY	-200 397	0	-200 397
- DIGIDIS	90 691	0	90 691
- MTPE	-30 840	0	-30 840
Total			-3 011 690
- Résultat du groupe			-3 002 986
- Intérêts minoritaires			-8 703

NOTE 26 : VARIATION DES AUTRES ACTIFS COURANTS

La variation des autres actifs courants s'élève à (851 230) DT et se détaille comme suit :

Rubriques	31/12/2015	31/12/2014	Variation
- Autres actifs courants « MIP »	1 913 778	1 341 969	-571 809
- Autres actifs courants « MIME »	488 685	395 395	-93 289
- Autres actifs courants « MIP PRINT »	74 738	49 462	-25 275
- Autres actifs courants « MIME ENERGY »	21 495	49 582	28 087
- Autres actifs courants « DIGIDIS »	205 908	118 890	-87 018
- Placement et autre actifs financiers « MIP »	101 340	53 391	-47 949
- Placement et autre actifs financiers « MIME »	860	60	-800
- Placement et autre actifs financiers « MIME ENERGY »	4 946	0	-4 946
- Placement et autre actifs financiers « MIP PRINT »	48 231	0	-48 231
- Placement et autre actifs financiers « DIGIDIS »	436	436	0
Total	2 860 416	2 009 186	-851 230

NOTE 27: VARIATION DES FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES

La variation des fournisseurs et autres dettes s'élève à 2 190 618 DT et se détaille comme suit :

Rubriques	31/12/2015	31/12/2014	Variation
(+) Fournisseurs et comptes rattachés	5 252 419	4 205 142	1 047 276
(+) Autres passifs courants	4 407 308	3 445 001	962 308
Ajustement pour :			
(+) Intérêts courus	321 267	140 233	181 034
Total	9 980 994	7 790 376	2 190 618

NOTE 28 : NOTE SUR LE RAPPROCHEMENT DES MONTANTS DES LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

La trésorerie est négative de 1 753 853 DT au 31 décembre 2015 contre un montant négatif de 1 382 170 DT au 31 décembre 2014.

Elle se détaille comme suit :

<i>Rubriques</i>	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>
- Liquidités « MIP »	428 025	252 184
- Liquidités « MIME »	94 463	126 635
- Liquidités « MIP PRINT »	35 785	13 220
- Liquidités « MIP MALI »	34 452	14 529
- Liquidités « MIME ENERGY »	85 966	86 963
- Liquidités « DIGIDIS »	15 051	47 816
- Découverts bancaires « MIP »	40 602	13 246
- Découverts bancaires « MIME »	-1 240 555	-973 626
- Découverts bancaires « MIP PRINT »	-765 682	-568 876
- Découverts bancaires « MIME ENERGY »	-200 900	-118 850
- Découverts bancaires « MTPE »	-279 205	-203 452
- Découverts bancaires « DIGIDIS »	-42	0
Total	<u>-1 811</u> -1 753 853	<u>-71 959</u> -1 382 170

NOTE 29 : MOUVEMENTS DE CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres sont passés de 7 814 640 DT au 31 décembre 2014 à 4 942 197 DT au 31 décembre 2015.

Cette variation est détaillée dans le tableau suivant :

Libellé	Capital	Réserves consolidés	Attribuables aux actionnaires de la société	Participations ne donnant pas le contrôle	Total
<i>Soldes au 31/12/2014</i>	4 398 937	3 404 578	7 803 515	11 125	7 814 640
Distribution dividendes		0	0	0	0
Variation des parts d'intérêts liées à la prise/perte de contrôle des filiales		133 025	133 025	6 221	139 246
Augmentation du capital en 2015			0		0
Prime d'émission			0		0
Réaffectation réserves					0
Résultat au 31/12/2015		-3 002 986	-3 002 986	-8 703	-3 011 689
<i>Total des capitaux propres au 31/12/2015</i>	4 398 937	534 617	4 933 554	8 643	4 942 197

NOTE 31 : ENGAGEMENTS HORS BILAN « MIP »

31-1/ Emprunt AMEN BANK

Pour sûreté, garantie et conservation de remboursement du montant du prêt en principal de la créance de l'AMEN BANK, soit la somme d'UN MILLION CENT CINQUANTE MILLE DINARS (1 150 000 DT), ainsi que les intérêts conventionnels, indemnités, frais accessoires, la société « MIP » affecte spécialement au profit de l'AMEN BANK, qui accepte :

- 1- Un nantissement de matériel roulant sur des véhicules;
- 2- Un nantissement de matériel de premier rang, sur un matériel exploité par la société emprunteuse dans son activité et implanté dans divers emplacements, sis à Tunis, 1 Rue 8612, impasse N°5, Zone industrielle de la Charguia :

31-2/ Emprunt BTK

Pour sûreté, garantie et conservation de remboursement du montant du prêt en principal de la créance de la BANQUE TUNISO-KOWEITIENNE, soit la somme de TROIS CENT VINGT SEPT MILLE NEUF CENT DINARS (327 900 DT), ainsi que les intérêts conventionnels, indemnités, frais accessoires, la société « MIP » affecte spécialement au profit de la BANQUE TUNISO-KOWEITIENNE, qui accepte :

- 1- Un nantissement de rang utile sur l'ensemble, sans aucune exception ni réserve, des éléments corporels et incorporels composant un fonds de commerce sis au numéro 1 rue 8612 impasse numéro 5 zone industrielle Charguia 1, comprenant notamment:
 - L'enseigne, le nom commercial, la clientèle et l'achalandage y attachés.
 - Le droit au bail des lieux dans lesquels est exploité ledit fonds ainsi que le débiteur ne serait pas propriétaire des lieux.
 - La totalité du matériel fixe, mobile et roulant, outillage, ustensiles et installation, du mobilier commercial et de tous accessoires servant à l'exploitation du fonds ainsi que toute marchandise, matière première et outillage acquis et à acquérir qui pourraient se trouver dans ledit fonds lors de la réalisation éventuelle du gage.
- 2- Un nantissement de premier rang, sur un ensemble de matériel roulant.

31-3/ Emprunt QNB

Pour sûreté, garantie et conservation de remboursement du montant du prêt en principal de la créance de QATAR NATIONAL BANK, soit la somme d'UN MILLION QUATRE CENT SEPT MILLE CENT QUARANTE DEUX DINARS 856 MILLIMES (1 407 142,856 DT), ainsi que les intérêts conventionnels, indemnités, frais accessoires. La société « MIP » affecte spécialement au profit de la QATAR NATIONAL BANK, qui accepte :

1- Une hypothèque immobilière de 1^{er} rang sur terrain d'une superficie approximative de 2 170 m² sis à la Z.I de soliman, représentant le lot n° 9.

2- Des cautions personnelles et solidaires de Mr Mohamed Hédi CHERIHA et Mr Mehdi CHERIHA qui déclarent se porter cautions personnelles et solidaires de l'emprunteuse et ce jusqu'à parfait paiement.

31-4/ Emprunt AMEN BANK

Pour sûreté, garantie et conservation de remboursement du montant du prêt en principal de la créance de l'AMEN BANK, soit la somme de DEUX CENTS MILLE DINARS (200 000 DT), ainsi que les intérêts conventionnels, indemnités, frais accessoires : la société « MIP » affecte spécialement au profit de l'AMEN BANK, qui accepte des cautions personnelles et solidaires de Mr Mohamed Hédi CHERIHA et Mr Mehdi CHERIHA qui déclarent se porter cautions personnelles et solidaires de l'emprunteuse et ce jusqu'à parfait paiement.

31-5/ Emprunt AMEN BANK

Pour sûreté, garantie et conservation de remboursement du montant du prêt en principal de la créance de l'AMEN BANK, soit la somme de CINQ CENT CINQUANTE MILLE DINARS (550 000 DT), ainsi que les intérêts conventionnels, indemnités, frais accessoires la société « MIP » affecte spécialement au profit de l'AMEN BANK, qui accepte :

1- Une hypothèque immobilière de 2^{ème} rang d'une superficie approximative de 1 890 m² sis à la Z.I de soliman, représentant le lot n° 9 dont la propriété revenant à la société MIME.

2- Une hypothèque immobilière de 2^{ème} rang d'une superficie approximative de 2 170 m² sis à la Z.I de soliman, représentant le lot n° 9 dont la propriété revenant à la société MIP.

31-6/ Emprunt QNB

Pour sûreté, garantie et conservation de remboursement du montant du prêt en principal de la créance de QATAR NATIONAL BANK, soit la somme de CENT CINQUANTE MILLE DINARS (150 000 DT), ainsi que les intérêts conventionnels, indemnités, frais accessoires. La société « MIP » affecte spécialement au profit de la QATAR NATIONAL BANK, qui accepte une hypothèque immobilière de 1^{er} rang d'une superficie approximative de 2 170 m² sis à la Z.I de soliman, représentant le lot n° 9 dont la propriété revenant à la société MIP.

31-7/ Crédits de gestion BTK

Pour sûreté, garantie et conservation du remboursement et du paiement de toutes les sommes générées par des opérations généralement quelconque et notamment de compte courant ,

d'effets de commerce souscrits, acceptés ou endossés par l'emprunteuse, Aval et caution pouvant être dus par l'emprunteur à la BTK à quelque titre et sous quelque dénomination que ce soit à concurrence d'un montant en principal d'UN MILLION HUIT CENT CINQUANTE MILLE DINARS (1 850 000 DT), la société « MIP » affecte spécialement au profit de la BANQUE TUNISO-KOWEITIENNE, qui accepte :

- 1- Un nantissement de rang utile sur l'ensemble, sans aucune exception ni réserve, des éléments corporels et incorporels composant un fonds de commerce sis au numéro 1 rue 8612 impasse numéro 5 zone industrielle Charguia 1, comprenant notamment:
 - L'enseigne, le nom commercial, la clientèle et l'achalandage y attachés.
 - Le droit au bail des lieux dans lesquels est exploité ledit fonds ainsi que le bénéfice de toute prorogation et des droits de renouvellement qui pourraient être attachés audit fonds, ceci au cas où le débiteur ne serait pas propriétaire des lieux.
 - La totalité du matériel fixe, mobile et roulant, outillage, ustensiles et installation, du mobilier commercial et de tous accessoires servant à l'exploitation du fonds ainsi que toute marchandise, matière première et outillage acquis et à acquérir qui pourraient se trouver dans ledit fonds lors de la réalisation éventuelle du gage.

31-8/ Crédits de gestion QNB

Pour sûreté, garantie et conservation du remboursement et du paiement de toutes sommes générées par des opérations généralement quelconques et notamment de compte courant, d'effets de commerce souscrits, acceptés ou endossés par l'emprunteuse, Aval et caution, ouverture d'accréditif que la société doit ou pourrait devoir à la QNB à hauteur d'un montant de HUIT CENT CINQUANTE MILLE DINARS (850 000 DT)

- 1- Un nantissement de rang utile sur l'ensemble, sans aucune exception ni réserve, des éléments corporels et incorporels composant un fonds de commerce sis au numéro 1 rue 8612 impasse numéro 5 zone industrielle Charguia 1, comprenant notamment:
 - L'enseigne, le nom commercial, la clientèle et l'achalandage y attachés.
 - Le droit au bail des lieux dans lesquels est exploité ledit fonds ainsi que le bénéfice de toute prorogation et des droits de renouvellement qui pourraient être attachés audit fonds, ceci au cas où le débiteur ne serait pas propriétaire des lieux.
 - La totalité du matériel fixe, mobile et roulant, outillage, ustensiles et installation, du mobilier commercial et de tous accessoires servant à l'exploitation du fonds ainsi que toute marchandise, matière première et outillage acquis et à acquérir qui pourraient se trouver dans ledit fonds lors de la réalisation éventuelle du gage.

31-9/ Cautions reçues

- La société « MIME » a donné une caution solidaire et hypothécaire au profit de la banque « QNB » et ce pour garantir un crédit leasing contracté par la société « MIP » et relatif à l'acquisition de cent abris bus. Ce crédit s'élève à 424 200 Dinars hors TVA.
- La société « MIME » a donné une caution hypothécaire de 2^{ème} rang portant sur le lot n°18 sis à la zone industrielle Soliman objet du titre foncier n° 503012 Tunis; au profit de l'AMEN BANK, et ce pour garantir un crédit contracté par la société « MIP ». Ce crédit s'élève à 550 000 Dinars.

- Monsieur Mehdi CHERIHA a donné son aval à la société « MIP » pour tous les crédits de leasing dont l'encours en principal s'élève au 31 décembre 2014 à 1 858 462 Dinars HT.
- La société a obtenu des cautions personnelles et solidaires de Monsieur Mohamed Hédi CHERIHA.

Ces cautions se rattachent aux crédits suivants :

- Crédit QNB : montant 1 407 143 Dinars.
- Crédit QNB : montant 150 000 Dinars.
- Crédit de gestion BTK : montant 1 850 000 Dinars.
- Crédit de gestion QNB : montant 850 000 Dinars.
- Crédit de gestion Amen bank : montant 1 100 000 Dinars.

- La société a obtenu des cautions personnelles et solidaires de Monsieur Mehdi CHERIHA.

Ces cautions se rattachent aux crédits suivants :

- Crédit QNB: montant 1 407 143 Dinars.
- Crédit AB : montant 200 000 Dinars.
- Crédit QNB : montant 150 000 Dinars.
- Crédit de gestion BTK : montant 1 850 000 Dinars.
- Crédit de gestion QNB : montant 850 000 Dinars.
- Crédit de gestion Amen Bank : montant 1 100 000 Dinars.

31-10/ Cautions données

- La société a donné une caution hypothécaire de 1er rang portant sur la totalité du duplex N°B 157 situé à la résidence les UV4, type 7Bis, sise à El Menzah VI, Ariana , ainsi que les parts indivises y afférentes , à distraire du titre foncier N°12389 Ariana, acquise suivant acte sous seing privé enregistré le 18-10-2008 sous le N°8106327; au profit de l'AMEN BANK, et ce pour garantir un crédit contracté par la société « MIME ». Ce crédit s'élève à 400 000 Dinars.
- La société a donné une caution hypothécaire portant sur la totalité du duplex N°B 157 situé à la résidence les UV4, type 7Bis, sise à El Menzah VI, Ariana , ainsi que les parts indivises y afférentes , à distraire du titre foncier N°12389 Ariana, au profit de l'AMEN BANK, et ce pour garantir un crédit contracté par la société « DISMATIC ». Ce crédit s'élève à 150 000 Dinars.
- La société a donné une caution au profit de la société « MIP MAURITANIE » pour un montant de 165 334 Dinars.

NOTE 32 : ENGAGEMENTS HORS BILAN « MIME »

32-1/ Emprunts AMEN BANK

Pour sûreté, garantie et conservation de remboursement du montant du prêt en principal de la créance de l'AMEN BANK, soit la somme de QUATRE CENT VINGT TROIS MILLE DINARS (423 000 DT), ainsi que les intérêts conventionnels, indemnités, frais accessoires : la société « MIME » affecte spécialement au profit de l'AMEN BANK, qui accepte :

1. Un nantissement de matériel roulant sur les véhicules ci-après désigné :

MARQUE ET NATURE	IMMATRICULATION
- Véhicule Mitsubishi	121 TUNIS 3034
- Véhicule Mitsubishi	121 TUNIS 3035
- Véhicule Mitsubishi	121 TUNIS 3036
- Véhicule Ford	126 TUNIS 7466
- Véhicule Ford	126 TUNIS 7469
- Véhicule Ford	126 TUNIS 8740
- Véhicule Ford	126 TUNIS 8739
- Véhicule Ford	126 TUNIS 7474
- Véhicule Toyota	131 TUNIS 2637
- Véhicule Fiat	135 TUNIS 9769

2. En nantissement de matériel de premier rang, sur :

- Une machine d'impression (Hewlet Packard)
- Une machine découpe (Raven)
- Une machine laminoire (Media Presse)

32-2/ Emprunts QNB 300 000 DT

Pour sûreté, garantie et conservation de remboursement du montant du prêt en principal de la créance de la TQB, soit la somme de TROIS CENT MILLE DINARS (300 000 DT), ainsi que les intérêts conventionnels, indemnités, frais accessoires : la société « MIME » affecte spécialement au profit de la TQB, qui accepte :

- Une hypothèque immobilière de 1er rang sur le terrain d'une superficie approximative de 1890 m², sis à la Z.I de Soliman, représentant le lot N°18 du plan de lotissement du titre foncier N°503012 Tunis et acquis suivant acte SSP enregistré le 27/10/2011 sous le N°00465 quittance N°M007498.

32-3/ Emprunts QNB 300 000 DT

Pour sûreté, garantie et conservation de remboursement du montant du prêt en principal de la créance de la TQB, soit la somme de TROIS CENT MILLE DINARS (300 000 DT), ainsi que les intérêts conventionnels, indemnités, frais accessoires : la société « MIME » affecte spécialement au profit de la TQB, qui accepte :

- Une hypothèque immobilière de 1er rang sur le terrain d'une superficie approximative de 1890 m², sis à la Z.I de Soliman, représentant le lot N°18 du plan de lotissement du titre foncier N°503012 Tunis et acquis suivant acte SSP enregistré le 27/10/2011 sous le N°00465 quittance N°M007498.

32-4/ Emprunts QNB 150 000 DT

Pour sûreté, garantie et conservation de remboursement du montant du prêt en principal de la créance de la TQB, soit la somme de CENT CINQUANTE MILLE DINARS (150 000 DT), ainsi que les intérêts conventionnels, indemnités, frais accessoires : la société

« MIME » affecte spécialement au profit de la TQB, qui accepte :

- Une hypothèque immobilière de 1er rang sur le terrain d'une superficie approximative de 1890 m², sis à la Z.I de Soliman, représentant le lot N°18 du plan de lotissement du titre foncier N°503012 Tunis et acquis suivant acte SSP enregistré le 27/10/2011 sous le N°00465 quittance N°M007498.

32-5/ Emprunt AMEN BANK 400 000 DT

Pour sûreté, garantie et conservation de remboursement du montant du prêt en principal de la créance de l'AMEN BANK, soit la somme de QUATRE CENT MILLE DINARS (400 000 DT), ainsi que les intérêts conventionnels, indemnités et frais accessoires : la société « MIME » affecte spécialement au profit de l'AMEN BANK, qui accepte :

- Une hypothèque immobilière de 2eme rang sur le terrain d'une superficie approximative de 1890 m², sis à la Z.I de Soliman, représentant le lot N°18 du plan de lotissement du titre foncier N°503012 Tunis et acquis suivant acte SSP enregistré le 19/12/2011 sous le N°11909941 quittance N°M094766

32-6/ Cautions données

. La société a accordé une caution solidaire et hypothécaire en faveur de la TQB leasing et ce pour garantir un crédit accordé à la société MIP pour l'achat d'un lot de matériel acquis en location financière au prix de 424 200 Dinars.

. La société a accordé une caution hypothécaire de 2^{ème} rang portant sur le lot N°18 de 1 890 m² titre foncier N° 503012 Tunis Z.I.A.F.I. Soliman en faveur de l'AMEN BNK et ce pour garantir un crédit accordé à la société MIP d'un montant de 550 000 Dinars.

32-7/ Cautions reçues

Crédits leasing :

. Monsieur Mehdi CHRIHA a donné une caution personnelle et solidaire à la société « MIME » pour un ensemble de crédits de leasing dont l'encours en principal s'élève au 31 décembre 2015 à 70 188 Dinars hors TVA.

Emprunts bancaires :

- La société a obtenu des cautions personnelles et solidaires de Monsieur Mohamed Hédi CHRIHA et Monsieur Mehdi CHRIHA. Ces cautions se rattachent aux crédits suivants :

- Crédit QNB :	Montant	300 000 Dinars
- Crédit QNB :	Montant	300 000 Dinars
- Crédit QNB :	Montant	150 000 Dinars

- La société « MIP » a donné une caution hypothécaire de 1^{er} rang portant sur la totalité du duplex N°B 157 situé à la résidence les UV4, type 7Bis, sise à El menzah VI, ariana , ainsi que les parts indivises y afférentes , à distraire du titre foncier N°12389 Ariana, acquise suivant acte sous seing privé enregistré le 18-10-2008 sous

le N°8106327; au profit de l'AMEN BANK, et ce pour garantir un crédit contracté par la société. Ce crédit s'élève à 400 000 Dinars.

Crédits de gestion :

La société a obtenu un aval personnel de Messieurs Mohamed Hédi CHRIHA et Mehdi CHRIHA sur les crédits de gestion suivants :

- Crédit QNB :	Montant	430 000 Dinars
- Crédit AB/107665 :	Montant	610 000 Dinars
- Crédit BTK :	Montant	280 000 Dinars

NOTE 33 : ENGAGEMENTS HORS BILAN « MIP PRINT »

33-1/ Cautions reçues

Crédits de gestion :

La société a obtenu un aval personnel de Monsieur « Mehdi CHERIHA » sur une enveloppe de crédit à court terme auprès de l'Amen Bank, dont la somme globale en principal s'élève à CENT QUATRE VINGT MILLE (180 000) DINARS détaillée comme suit :

- Escompte lettre de crédit refinancement de Soixante mille dinars 60 000 Dinars.
- Découverts en compte de Cinquante mille dinars (50 000).
- Cession de créances professionnelles de Soixante dix mille dinars (70 000).

Crédits leasing :

Monsieur « Mehdi CHERIHA » a donné son aval personnel et solidaire à la société « MIP PRINT » pour un ensemble de crédits de leasing dont l'encours en principal s'élève au 31 décembre 2015 à 23 521 Dinars hors TVA.

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

MAGHREB INTERNATIONAL PUBLICITE « MIP »

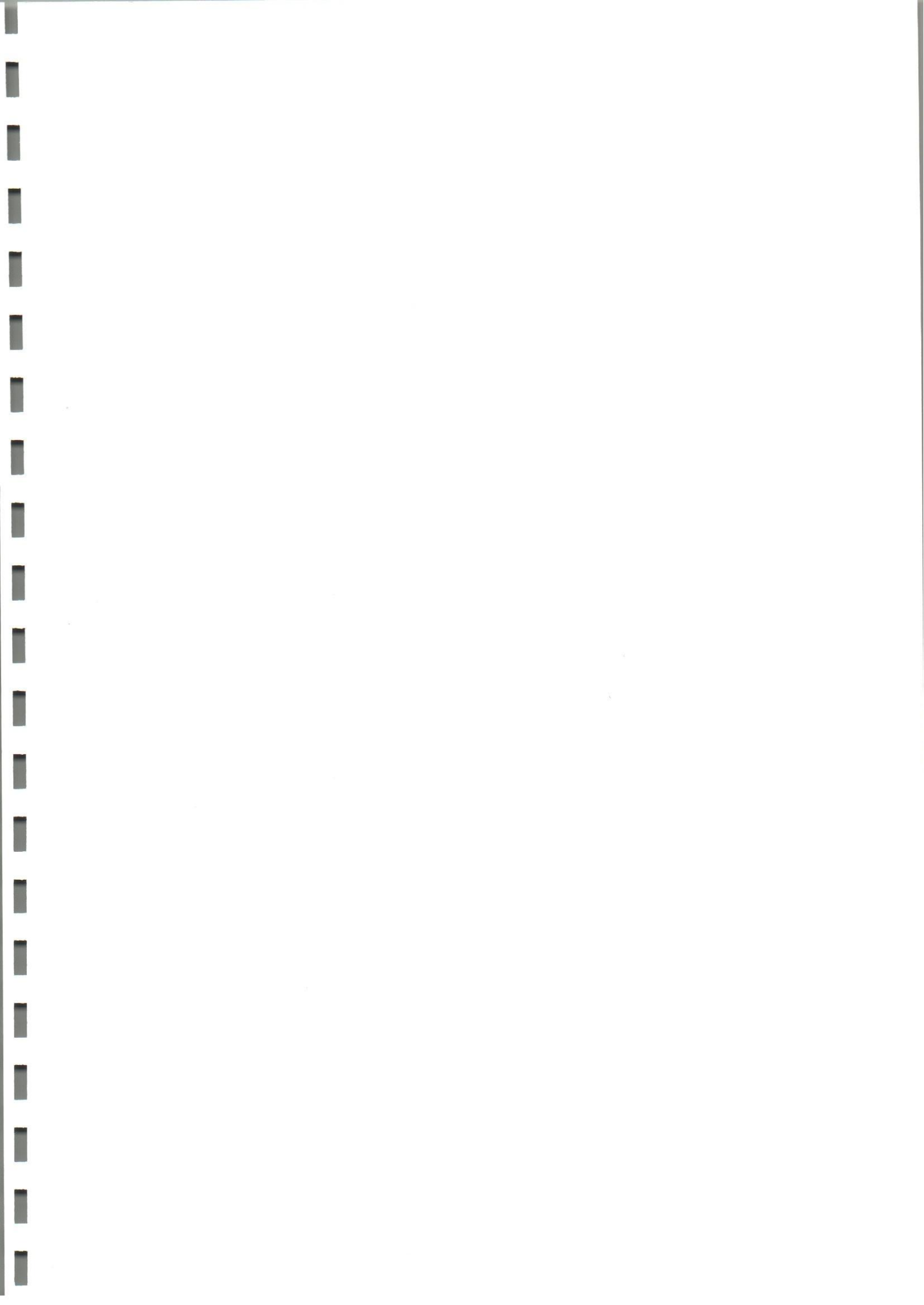
Siège social : Rue de l'énergie solaire, impasse n°5 -2035, Z.I Charguia I- Tunis

La société MIP publie, ci-dessous, ses états financiers consolidés au 31 décembre 2016 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 03 août 2018. Ces états sont accompagnés du rapport du commissaire aux comptes : Mr Néjib MARRAKCHI

«MAGHREB INTERNATIONAL PUBLICITE»

**RAPPORT DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
RELATIF AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES
ARRETES AU 31 DECEMBRE 2016**







INDEX

	Page
- RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES	<i>1</i>
- BILAN CONSOLIDE	<i>3</i>
- ETAT DE RESULTAT CONSOLIDE	<i>5</i>
- ETAT DES FLUX DE TRESORERIE	<i>6</i>
- NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES	<i>7</i>



RAPPORT





**MESSIEURS LES ACTIONNAIRES
DE LA SOCIETE « MIP »**

***RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
RELATIF AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES
DE L'EXERCICE 2016***

Messieurs,

1- En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire du 01 juin 2015, nous avons examiné les états financiers consolidés de la société MAGHREB INTERNATIONAL PUBLICITE « MIP » arrêtés au 31 décembre 2016.

2- Les comptes consolidés ont été établis sous la responsabilité de votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

3- Notre examen a été effectué conformément aux normes professionnelles en vigueur et a comporté des vérifications de la comptabilité et toutes autres procédures de révision que nous avons jugées nécessaires eu égard aux circonstances.

4- Les états financiers consolidés ci-joints, arrêtés au 31 décembre 2016, font apparaître un total bilan qui s'élève à 16 370 378 Dinars et un résultat déficitaire consolidé de 7 794 801 Dinars.

5- Les immobilisations corporelles totalisent des montants brut et net respectivement de 15 911 680 Dinars et 9 310 511 Dinars.

Ces immobilisations n'ont pas été inventoriées à la date de clôture de l'exercice.

L'incidence éventuelle du résultat d'un éventuel inventaire sur les états financiers consolidés ne peut être valablement appréhendée.

6- La société « MIP » a fait l'objet au cours de l'exercice 2016 de deux contrôles fiscaux. L'administration fiscale réclame le paiement d'une somme d'un million trente sept mille deux cent dinars au titre des ces deux redressements.

Ce risque fiscal n'a été provisionné qu'à hauteur de 50%.

7- Les actifs courants présentant des insuffisances de provisions totalisent au 31 décembre 2016 la somme de 1 115 748 Dinars et se détaillent comme suit :



<i>Rubriques</i>	<i>Montant</i>
Clients locaux et effets	1 097 983
Chèques en caisse/ impayés	39 632
Débiteurs divers	14 133
Total	1 151 748

8- Les pertes cumulées de la société « MIME » s'élèvent au 31 décembre 2016 à 3 144 183 Dinars et dépassent le capital social.

Cette situation révèle l'existence d'une incertitude significative susceptible de jeter un doute important sur la capacité à poursuivre l'exploitation et, en conséquence, la société peut être dans l'incapacité de recouvrer ses actifs ou de payer ses dettes dans le cours normal de ses activités.

Aussi, le reliquat du GOOD WILL afférent à cette société et s'élevant à 1 242 142 Dinars doit être déprécié.

9- A notre avis, et sous réserve des observations mentionnées au niveau des paragraphes 5 à 8, les états financiers consolidés, tels qu'ils sont annexés, sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle de la situation financière, du résultat des opérations et des mouvements de trésorerie pour l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans la consolidation pour l'exercice clos au 31 décembre 2016, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

10- Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers consolidés des informations d'ordre comptable données dans le rapport de gestion du groupe au titre de l'exercice 2016.

Tunis, le 16 juillet 2018

Néjib MARRAKCHI

Auditing And Consulting Company

Société d'Expertise Comptable
Inscrite au Tableau de l'Ordre

Approved by the Board of Directors
of the
American Red Cross
Washington, D. C.

ETATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

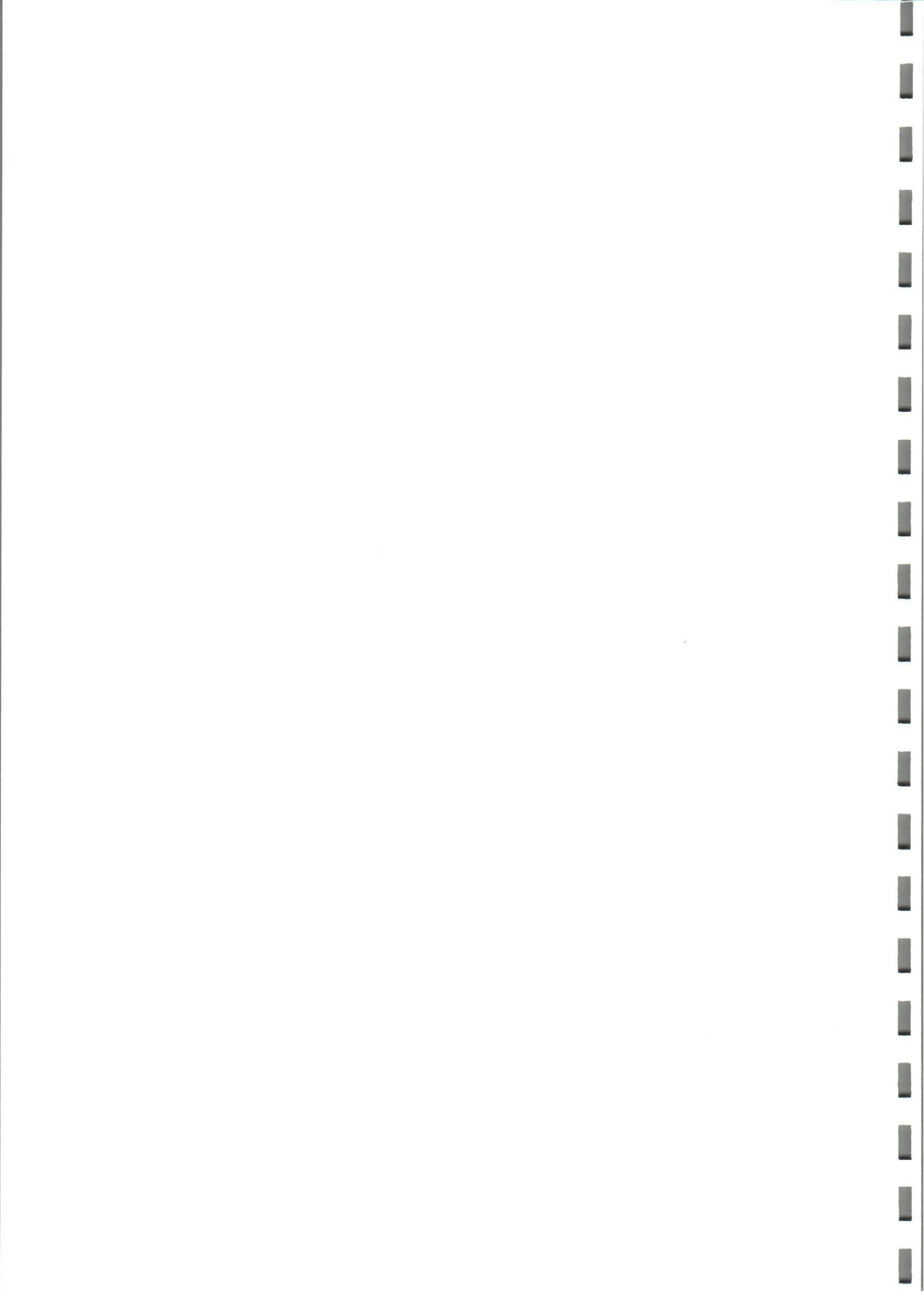


BILAN CONSOLIDE

(Exprimé en dinar tunisien)

Au 31 décembre

ACTIFS	NOTES	2016	2015
ACTIFS NON COURANTS :			
Actifs immobilisés			
Immobilisations incorporelles	3	2 205 872	2 205 872
Amortissement des immobilisations incorporelles		-694 453	-576 739
		1 511 420	1 629 133
Immobilisations corporelles	4	15 911 680	16 048 508
Amortissement des immobilisations corporelles		-6 601 170	-6 116 501
		9 310 511	9 932 007
Immobilisations financières	5	82 878	94 252
Moins: provisions		0	0
		82 878	94 252
Autres actifs non courants	6	170 817	536 065
<u>TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS</u>		<u>11 075 626</u>	<u>12 191 457</u>
ACTIFS COURANTS			
Stocks	7	764 161	1 128 593
Moins: provisions		-622 198	0
		141 964	1 128 593
Clients et comptes rattachés	8	4 084 375	4 897 430
Moins: provisions		-1 034 564	-348 751
		3 049 811	4 548 679
Autres actifs courants	9	1 864 495	2 704 604
Moins: provisions		0	0
		1 864 495	2 704 604
Placements et autres actifs financiers	10	3 354	2 155 812
Liquidités et équivalents de liquidités	11	299 429	734 343
Moins: provisions		-64 301	0
<u>TOTAL DES ACTIFS COURANTS</u>		<u>5 294 752</u>	<u>11 272 031</u>
<u>TOTAL DES ACTIFS</u>		<u>16 370 378</u>	<u>23 463 488</u>

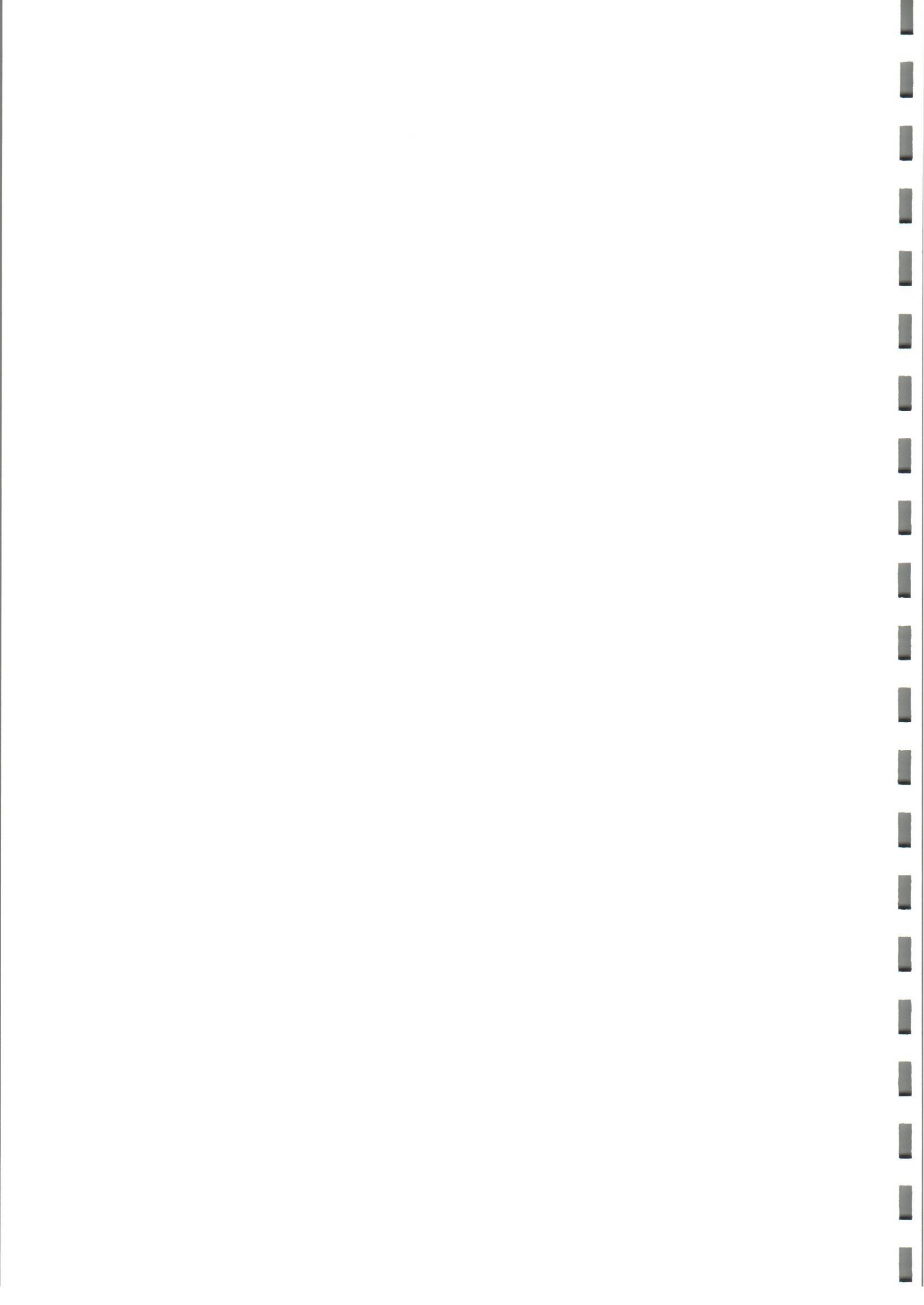


BILAN CONSOLIDE

(Exprimé en dinar tunisien)

Au 31 décembre

CAPITAUX PROPRES & PASSIFS	NOTES	2016	2015
CAPITAUX PROPRES	12		
Capital social		4 398 937	4 398 937
Résultats reportés		578 940	3 537 603
<u>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT RESULTAT</u>		<u>4 977 877</u>	<u>7 936 540</u>
Résultat de l'exercice consolidé		-7 794 801	-3 002 986
<u>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION</u>		<u>-2 816 924</u>	<u>4 933 554</u>
INTERETS MINORITAIRES			
Réserves		21 264	17 346
Résultat de l'exercice		-10 251	-8 703
<u>TOTAL DES INTERETS MINORITAIRES</u>	13	<u>11 013</u>	<u>8 642</u>
PASSIFS			
PASSIFS NON COURANTS	14		
Emprunts à LMT		1 225 872	2 199 057
Provisions pour risques et charges		741 628	447 203
Cautions reçues		1 800	1 800
<u>TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS</u>		<u>1 969 300</u>	<u>2 648 060</u>
PASSIFS COURANTS			
Fournisseurs et comptes rattachés	15	4 788 610	5 252 419
Autres passifs courants	16	8 034 524	4 407 308
Concours bancaires et autres passifs financiers	17	4 383 855	6 213 504
<u>TOTAL DES PASSIFS COURANTS</u>		<u>17 206 989</u>	<u>15 873 231</u>
<u>TOTAL DES PASSIFS</u>		<u>19 176 289</u>	<u>18 521 291</u>
<u>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES & DES PASSIFS</u>		<u>16 370 378</u>	<u>23 463 488</u>

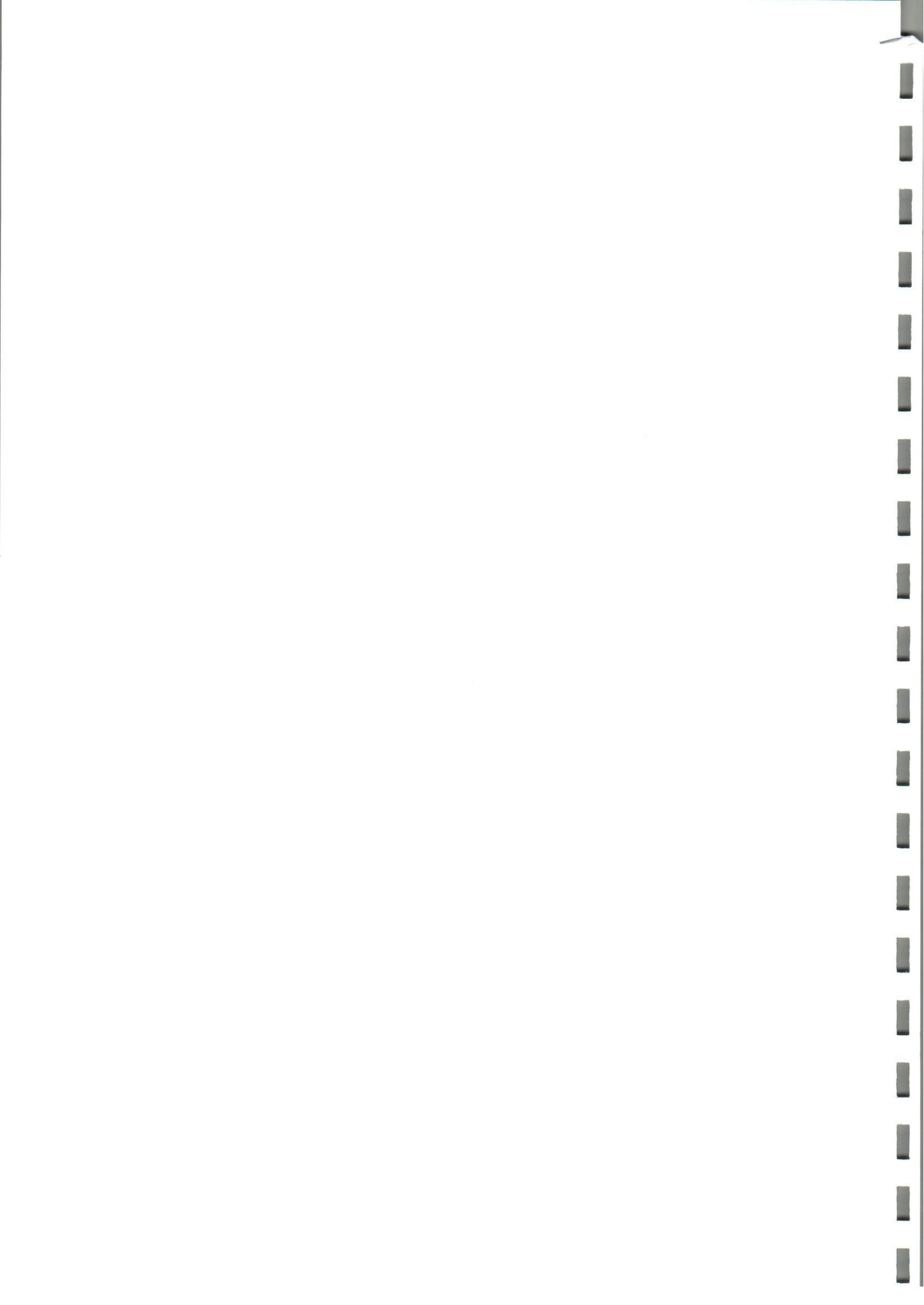


ETAT DE RESULTAT CONSOLIDE

(Exprimé en dinar tunisien)

Exercice clos le 31 décembre

DESIGNATION	NOTES	2016	2015
Produits d'exploitation			
Ventes de marchandises et de services		4 299 928	10 033 619
Autres produits d'exploitation		35 473	115 943
Production immobilisée		73 106	190 219
<u>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION</u>	18	<u>4 408 506</u>	<u>10 339 781</u>
Charges d'exploitation			
Achats de marchandises consommés	19	3 564 690	5 435 137
Charges de personnel		2 657 693	3 004 378
Dotations aux amortissements et aux provisions	20	3 069 294	1 792 880
Autres charges d'exploitation	21	1 985 368	2 204 535
<u>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION</u>		<u>11 277 046</u>	<u>12 436 930</u>
Résultat d'exploitation		<u>-6 868 539</u>	<u>-2 097 149</u>
Charges financières nettes	22	679 985	810 825
Autres gains ordinaires	23	311 656	246 097
Autres pertes ordinaires	24	552 079	289 481
Résultat des activités ordinaires avant impôt		<u>-7 788 948</u>	<u>-2 951 359</u>
Impôts sur les bénéfices		16 104	60 331
Résultat net de l'ensemble consolidé	25	<u>-7 805 052</u>	<u>-3 011 690</u>
Intérêts minoritaires		-10 251	-8 703
<u>RESULTAT NET (PART DU GROUPE)</u>		<u>-7 794 801</u>	<u>-3 002 986</u>



ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

(Exprimé en dinar tunisien)

Exercice clos le 31 décembre

DESIGNATION	NOTES	2016	2015
<u>FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION</u>			
RESULTAT NET		<u>-7 805 052</u>	<u>-3 011 690</u>
<i>Ajustements pour:</i>			
- Amortissements et provisions		3 069 294	1 792 880
- Reprises sur provisions		0	0
- Variations des:			
* Stocks:		364 431	495 743
* Créances:		813 055	-62 702
* Autres actifs:	26	2 992 567	-851 230
* Fournisseurs & autres dettes:	27	2 923 107	2 190 618
- Plus ou moins values de cession:		-82 885	-200 642
Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation		2 274 517	352 977
<u>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</u>			
<i>Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles</i>		-342 226	-429 422
<i>Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles</i>		107 404	460 293
<i>Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations financières</i>		-650	-34 680
<i>Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières</i>		12 845	0
<i>Décaissements affectés aux actifs non courants</i>		0	0
<i>Ajustement suite entrée et/ou sortie : périmètre de consolidation</i>		18 785	1 018
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement		-203 842	-2 791
<u>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT</u>			
<i>Encaissement suite à l'augmentation du capital</i>		0	0
<i>Variation des réserves</i>		56 944	139 246
<i>Dividendes et autres distributions</i>		0	0
<i>Encaissements provenant des emprunts</i>		42 000	369 341
<i>Remboursements des emprunts</i>		-2 020 830	-1 230 456
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement		-1 921 886	-721 869
VARIATION DE TRESORERIE		<u>148 789</u>	<u>-371 683</u>
TRESORERIE AU DEBUT DE L'EXERCICE		<u>-1 753 853</u>	<u>-1 382 170</u>
TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	28	<u>-1 605 064</u>	<u>-1 753 853</u>



NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDÉS



NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

NOTE 1 : DESCRIPTION DU GROUPE

Le groupe « MIP » est composé de six sociétés : « MIP », « MIME », « MIP PRINT », « MIME ENERGY », « MIP MALI » et « DIGIDIS ».

L'activité principale du groupe est :

- La publicité commerciale,
- La fabrication des panneaux et des structures métalliques, plastiques et électriques,
- La fabrication et l'installation des structures photovoltaïques,
- L'impression numérique.
- La vente des solutions média numériques.
- Et plus généralement, toute opération commerciale, industrielle, financière, mobilière ou immobilière se rattachant directement ou indirectement à l'objet social.

NOTE 2 : PRINCIPES COMPTABLES

2-1/Généralités

Les états financiers consolidés sont établis en conformité avec les principes comptables et les règles de consolidation fixés par la législation tunisienne, à savoir :

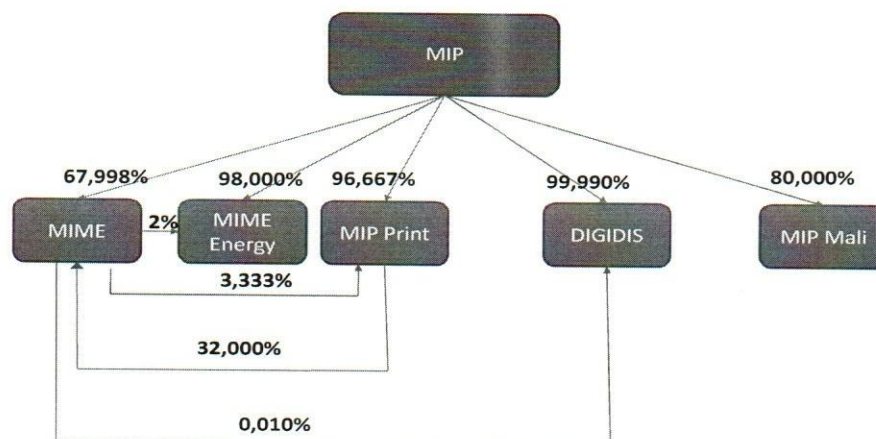
- La NC 35 (Etats financiers consolidés) ;
- La NC 36 (Participations dans les entreprises associées) ;
- La NC 37 (Participations dans des co-entreprises), et notamment les principes régissant les techniques, règles de présentation et de divulgation spécifiques à l'établissement des états financiers consolidés ;
- Le système comptable des entreprises et notamment les règles de présentation, d'évaluation et de divulgation des opérations.

Ces états sont exprimés en dinar tunisien.



2-2/Périmètre du groupe

L'organigramme du groupe au 31 décembre 2016 est présenté comme suit :



2-3/Méthodes de consolidation

Les méthodes de consolidation appliquées à chaque société du groupe, sont déterminées en fonction du pourcentage des droits de vote, détenu par la société mère « MIP », ainsi que son pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de chaque société incluse dans le périmètre de consolidation.

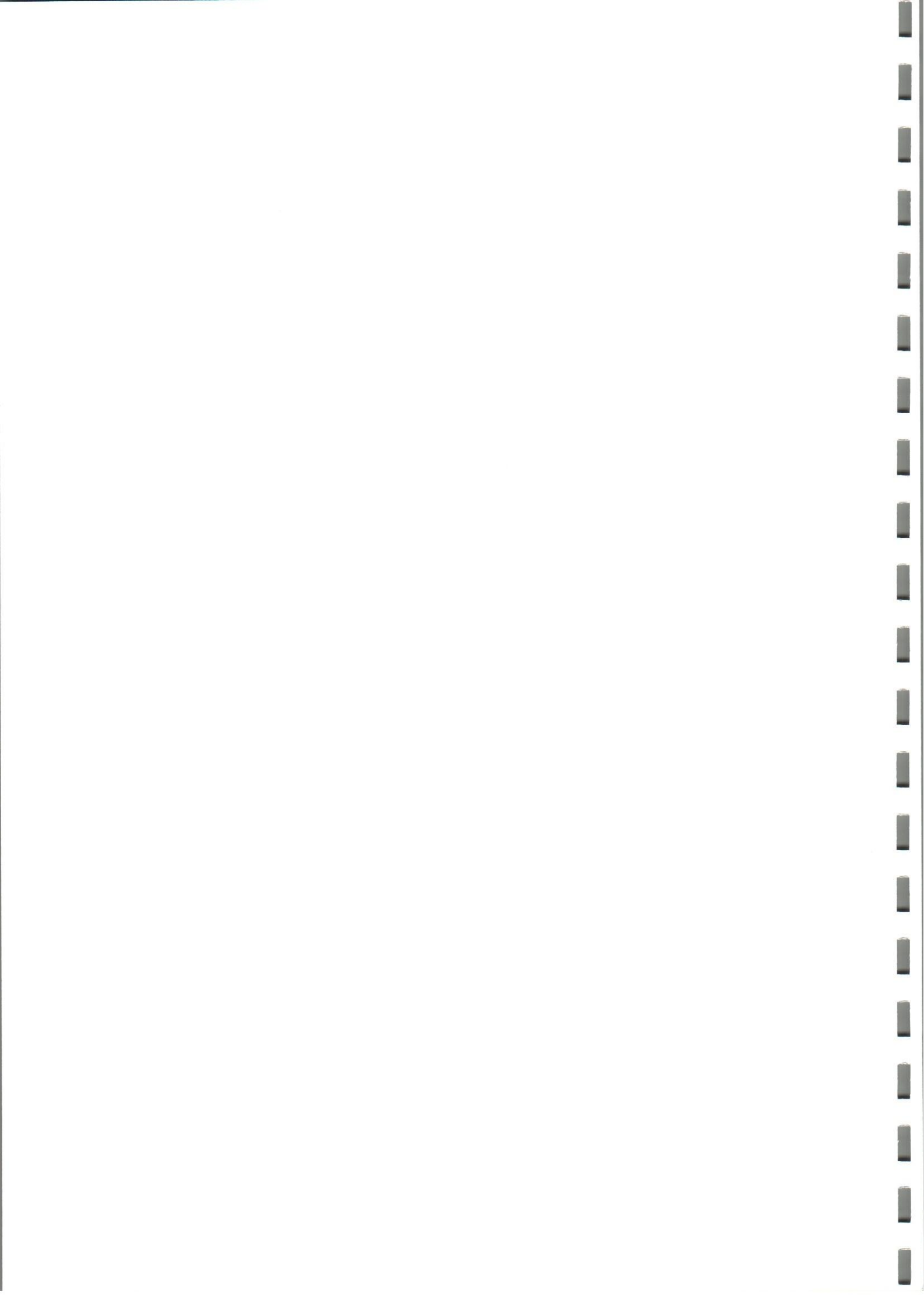
Les méthodes de consolidation appliquées pour chaque société du périmètre de consolidation sont les suivantes :

Société	Pourcentage de contrôle	Degré de contrôle	Méthode de consolidation
« MIME »	99,998%	Contrôle exclusif	Intégration globale
« MIP PRINT »	96,667%	Contrôle exclusif	Intégration globale
« MIME ENERGY »	98,000%	Contrôle exclusif	Intégration globale
« MIP MALI »	80,000%	Contrôle exclusif	Intégration globale
« DIGIDYS »	99,990%	Contrôle exclusif	Intégration globale

2-4/Pourcentages d'intérêt

Les pourcentages d'intérêt expriment la part du capital détenue par la société mère, directement ou indirectement, dans chacune des sociétés constituant le périmètre de consolidation. Ils mesurent la dépendance financière de ces sociétés par rapport au groupe et servent à répartir les réserves et le résultat de chaque société entre le groupe et les intérêts hors groupe.

Les pourcentages d'intérêts du groupe se présentent comme suit :



Société	Pays	% d'intérêt au 31/12/2016	% d'intérêt au 31/12/2015
« MIP »	TUNISIE	100,000%	100,000%
« MIME »	TUNISIE	99,998%	99,998%
« MIP PRINT »	TUNISIE	100,000%	100,000%
« MIME ENERGY »	TUNISIE	100,000%	100,000%
« MIP MALI »	MALI	80,000%	80,000%
« DIGIDYS »	TUNISIE	99,990%	99,990%

2-5/Date de clôture

La date de clôture retenue pour l'établissement des états financiers consolidés correspond à celle des états financiers individuels, soit le 31 décembre de chaque année.

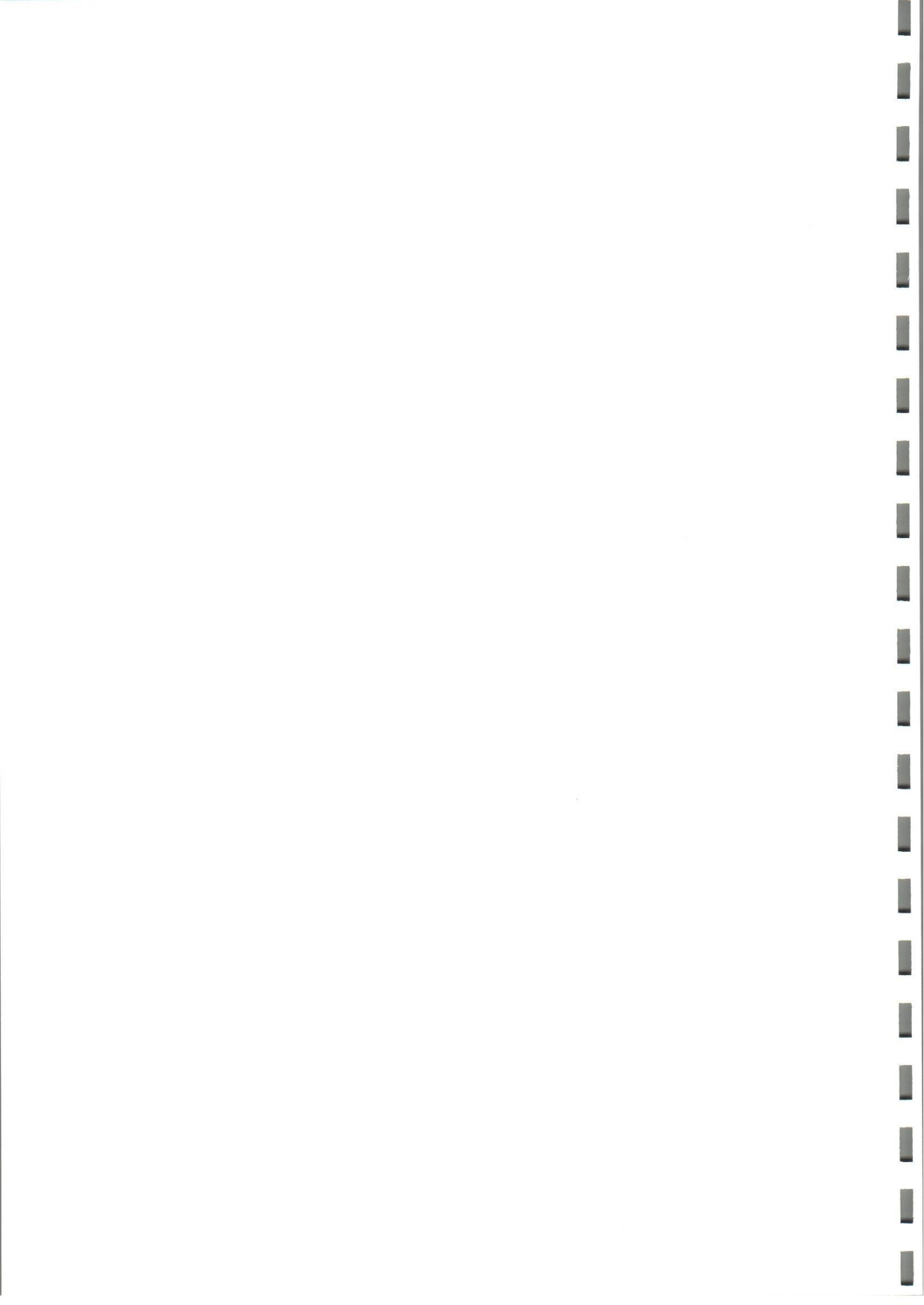
- La consolidation des sociétés de groupe donne référence à une intégration des sociétés sous contrôle exclusif ;
- Les états financiers individuels de la société mère et de ses filiales, sont combinés ligne à ligne en additionnant les éléments semblables d'actifs, de passifs, de capitaux propres, de produits et de charges ;
- Les soldes et les transactions intergroupes sont intégralement éliminés ;
- Les méthodes comptables sont revues afin de s'assurer quelles sont uniformes au sein de toutes les sociétés du groupe ;
- Les intérêts minoritaires dans le résultat net des filiales consolidées, sont identifiés et soustraits du résultat du groupe afin d'obtenir le résultat net attribuable aux propriétaires de la mère ;
- Les intérêts minoritaires dans l'actif net des filiales consolidées sont identifiés et présentés dans le bilan consolidé séparément des passifs et des capitaux propres de la société mère.

2-6/Règles de consolidation

Les états financiers consolidés sont établis selon une optique à la fois financière et économique, suivant laquelle, les comptes consolidés ont pour objet de fournir aux actionnaires de la société mère « MIP », la véritable valeur de leurs titres et ce dans le cadre d'une même entité économique englobant les intérêts majoritaires et minoritaires.

Les conséquences de cette optique se traduisent comme suit :

- **Ecart de première consolidation** : l'excédent du prix d'acquisition des filiales sur la quote-part des capitaux propres correspondante, à la date d'acquisition, est analysé et affecté aux rubriques d'immobilisations corporelles et incorporelles concernées et amorties, le cas échéant sur leur durée de vie. L'excédent éventuel non affecté constitue un écart d'acquisition amortissable linéairement sur une durée qui n'excède pas 20 ans.
- **Résultats inter sociétés** : les résultats réalisés suite à des transactions conclues entre la société mère et les sociétés sous contrôle exclusif sont éliminés dans leur intégralité.
- **Présentation des intérêts minoritaires** : ils sont présentés au bilan et au compte de résultat respectivement entre les capitaux propres et les dettes, et en déduction du résultat consolidé.



NOTE 3 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

La valeur brute des immobilisations incorporelles s'élève au 31 décembre 2016 à 2 205 872 DT. Elle n'a pas subi de variation par rapport à l'exercice précédent.

Ces immobilisations incorporelles se justifient comme suit :

<i>Rubriques</i>	<u>31/12/2016</u>	<u>31/12/2015</u>	<u>Variation</u>
- Marque de fabrique	463	463	0
- Droits d'usage	112 374	112 374	0
- Fonds de Commerce	32 500	32 500	0
- Logiciels	186 959	186 959	0
- Good-will	1 873 575	1 873 575	0
Total	2 205 872	2 205 872	0

3-1/ Good-Will

La valeur brute du Good-will s'élève au 31 décembre 2016 à 1 873 575 DT représentant l'excédent du prix d'acquisition des filiales sur la quote-part des capitaux propres correspondants, à la date d'acquisition et non affecté aux rubriques d'immobilisations corporelles et incorporelles concernées.

La valeur nette du Good-will s'élève au 31 décembre 2016 à 1 496 236 DT contre 1 589 914 DT au 31 décembre 2015, soit une variation négative de 93 678 DT détaillée comme suit :

<i>Rubriques</i>	<u>Valeur brute</u>	<u>Amort. Cumulés</u>	<u>Valeur nette</u>
- Acquisition par « MIP » des titres « MIME » année 2011	665 401	192 419	472 981
- Acquisition par « MIP » des titres « MIME » année 2012	270 046	66 069	203 977
- Acquisition par « MIP » des titres « MIME » année 2013	288 012	49 712	238 300
- Acquisition par « MIP » des titres « MIP MALI » année 2013	1 078	167	912
- Acquisition par « MIP PRINT » des titres « MIME » année 2014	363 869	36 985	326 884
- Acquisition par « MIP » des titres « DIGIDIS » année 2014	173 931	23 064	150 867
- Acquisition par « MIME » des titres « DIGIDIS » année 2014	200	27	173
- Acquisition par « MIP » des titres « DIGIDIS » année 2015	111 039	8 898	102 141
Total	1 873 576	377 340	1 496 236

Les écarts de première consolidation sont amortis sur 20 ans compte tenu de l'intérêt stratégique à long terme que représentent ces prises de contrôle.



3-1-1/ Good-Will « MIP » année 2011

Le Good-will « MIP » s'élève à 665 401 DT et représente la différence entre la valeur d'apport des parts sociales « MIME », soit 450 000 DT, et la quote-part de « MIP » dans les capitaux propres de celle-ci, y compris le résultat de l'exercice au cours duquel l'opération a eu lieu, soit (215 401) DT.

3-1-2/ Good-Will « MIP » année 2012

Le Good-will « MIP » s'élève à 270 046 DT et représente la différence entre la valeur d'apport des parts sociales « MIME », soit 300 000 DT, et la quote-part de « MIP » dans les capitaux propres de celle-ci, y compris le résultat de l'exercice au cours duquel l'opération a eu lieu, soit 29 954 DT.

3-1-3/ Good-Will « MIP » année 2013

Le Good-will « MIP » s'élève à 289 090 DT et se détail comme suit :

- Un Good-will s'élevant à 288 012 DT et représente la différence entre la valeur d'acquisition des parts sociales « MIME », soit 350 000 DT, et la quote-part de « MIP » dans les capitaux propres de celle-ci, y compris le résultat de l'exercice au cours duquel l'opération a eu lieu, soit 61 988 DT.
- Un Good-will s'élevant à 1 078 DT et représente la différence entre la valeur d'acquisition des parts sociales « MIP MALI », soit 2 398 DT, et la quote-part de « MIP » dans les capitaux propres de celle-ci, y compris le résultat de l'exercice au cours duquel l'opération a eu lieu, soit 1 320 DT.

3-1-4/ Good-Will « MIP » année 2014

Le Good-will « MIP » s'élève à 173 931 DT et représente la différence entre la valeur d'apport des parts sociales « DIGIDIS », soit 179 800 DT, et la quote-part de « MIP » dans les capitaux propres de celle-ci, y compris le résultat de l'exercice au cours duquel l'opération a eu lieu, soit 5 869 DT.

3-1-5/ Good-Will « MIP PRINT » année 2014

Le Good-will « MIP PRINT » s'élève à 363 869 DT et représente la différence entre la valeur d'acquisition des parts sociales « MIME », soit 400 000 DT, et la quote-part de « MIP PRINT » dans les capitaux propres de celle-ci, y compris le résultat de l'exercice au cours duquel l'opération a eu lieu, soit 36 131 DT.

3-1-6/ Good-Will « MIME » année 2014

Le Good-will « MIME » s'élève à 200 DT et représente la valeur d'acquisition des parts sociales « DIGIDIS », soit 200 DT.



3-1-7/ Good-Will « MIP » année 2015

Le Good-will « MIP » s'élève à 111 039 DT et représente la différence entre la valeur d'apport des parts sociales « DIGIDIS », soit 182 000 DT, et la quote-part de « MIP » dans les capitaux propres de celle-ci, y compris le résultat de l'exercice au cours duquel l'opération a eu lieu, soit 70 961 DT.

NOTE 4 : IMMOBILISATIONS CORPORELLES

La valeur brute des immobilisations corporelles s'élève au 31 décembre 2016 à 15 911 680 DT contre 16 048 508 DT à la clôture de l'exercice précédent, soit une diminution de 136 827 DT qui se détaille comme suit :

<i>Rubriques</i>	<u>31/12/2016</u>	<u>31/12/2015</u>	<u>Variation</u>
- Terrain	2 266	2 266	0
- Aménagement terrain	49 054	49 054	0
- Constructions	3 572 096	1 885	3 570 211
- Matériel & Outillage Industriel et installations techniques	1 702 977	1 439 268	263 708
- Panneaux publicitaires et Abris bus	3 325 819	3 325 819	0
- Matériel de Transport	559 945	616 594	-56 649
- Matériels Informatiques et mobiliers de bureau	604 790	579 782	25 008
- Agencement et aménagement	34 448	29 484	4 964
- Panneaux et Abris bus à statut juridique particulier	4 532 876	4 532 876	0
- Matériel de transport à statut juridique particulier	396 569	777 318	-380 749
- Matériel industriel à statut juridique particulier	1 014 327	1 014 327	0
- Matériel LED à statut juridique particulier	116 514	116 514	0
- Immobilisations en cours	0	3 563 319	-3 563 319
Total	15 911 680	16 048 508	-136 827

Les immobilisations sont amorties de manière linéaire aux taux suivants:

<u>Rubriques</u>	<u>Taux</u>
- Terrain	0%
- Aménagement terrain	10%
- Constructions	5%
- Matériel & Outillage Industriel et installations techniques	10% - 15%
- Panneaux publicitaires et Abris bus	6,67%
- Matériel de transport	20%
- Matériel Informatique et mobilier de bureau	20%
- Agencement et aménagement	15%
- Panneaux et Abris bus à statut juridique particulier	6,67%
- Matériel de transport à statut juridique particulier	33%
- Matériel industriel à statut juridique particulier	10%



NOTE 5 : IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Cette rubrique présente au 31 décembre 2016 un solde s'élevant à 82 878 DT contre 94 252 DT au 31 décembre 2015.

Ces immobilisations financières se détaillent comme suit :

<i>Rubriques</i>	<u>31/12/2016</u>	<u>31/12/2015</u>	<u>Variation</u>
- Dépôts et cautionnements « MIP »	70 636	80 331	-9 695
- Dépôts et cautionnements « MIME »	2 292	2 292	0
- Dépôts et cautionnements « DIGIDIS »	1 484	3 984	-2 500
- Dépôts et cautionnements « MIP MALI »	8 466	7 645	821
Total	82 878	94 252	-11 374

NOTE 6 : AUTRES ACTIFS NON COURANTS

Cette rubrique présente au 31 décembre 2016 un solde s'élevant à 170 817 DT contre un solde au 31 décembre 2015 s'élevant à 536 065 DT et se détaillant comme suit :

<i>Rubriques</i>	<u>31/12/2016</u>	<u>31/12/2015</u>	<u>Variation</u>
- Frais préliminaires	1 366	42 715	-41 348
- Charges à répartir	169 451	493 350	-323 899
Total	170 817	536 065	-365 248

NOTE 7 : STOCKS DE MARCHANDISES

Cette rubrique accuse au 31 décembre 2016 un solde de 764 161 DT contre 1 128 593 DT au 31 décembre 2015 enregistrant une diminution de 364 431 DT.

Ces stocks se détaillent comme suit :

<i>Rubriques</i>	<u>31/12/2016</u>	<u>31/12/2015</u>	<u>Variation</u>
- Stocks « MIP »	9 799	51 721	-41 922
- Stocks « MIME »	529 684	544 850	-15 167
- Stocks « MIP PRINT »	180 628	164 694	15 934
- Stocks « MIME ENERGY »	0	164 438	-164 438
- Stocks « DIGIDIS »	44 050	30 183	13 867
- Stocks « MTPE »	0	172 706	-172 706
Total	764 161	1 128 593	-364 431

Les stocks sont évalués à leur coût de revient en utilisant la méthode du coût moyen pondéré.

Les coûts indirects pris en compte dans la valorisation des stocks de produits finis et d'encours de production ne comprennent que les coûts liés à la production.



NOTE 8 : CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

Cette rubrique présente au 31 décembre 2016 un solde s'élevant à 4 084 375 DT contre 4 897 430 DT au 31 décembre 2015 et se détaille comme suit :

<i>Rubriques</i>	<u>31/12/2016</u>	<u>31/12/2015</u>	<u>Variation</u>
- Clients « MIP »	1 987 297	2 615 494	-628 197
- Clients « MIME »	1 234 074	1 259 914	-25 840
- Clients « MIP PRINT »	60 956	216 100	-155 144
- Clients « MIME ENERGY »	270 328	279 020	-8 692
- Clients « DIGIDIS »	282 866	367 456	-84 590
- Clients « MTPE »	0	117 955	-117 955
- Clients « MIP MALI »	248 855	41 491	207 364
Total	4 084 375	4 897 430	-813 055

8-1/ Provisions pour créances douteuses

Cette rubrique présente au 31 décembre 2016 un solde s'élevant à 1 034 564 DT. Ces provisions se justifient comme suit :

<i>Rubriques</i>	<u>31/12/2016</u>	<u>31/12/2015</u>	<u>Variation</u>
- Provisions « MIP »	760 364	177 886	582 479
- Provisions « DIGIDIS »	33 554	0	33 554
- Provisions « MIME »	216 169	170 865	45 304
- Provisions « MIP PRINT »	24 477	0	24 477
Total	1 034 564	348 751	685 813

NOTE 9 : AUTRES ACTIFS COURANTS

Les « Autres actifs courants » présentent au 31 décembre 2016 un solde s'élevant à 1 864 495 DT contre 2 704 604 DT au 31 décembre 2015.

Les « Autres actifs courants » se justifient ainsi :

<i>Rubriques</i>	<u>31/12/2016</u>	<u>31/12/2015</u>	<u>Variation</u>
- Autres actifs courants « MIP »	1 079 086	1 913 778	-834 692
- Autres actifs courants « MIME »	410 030	488 685	-78 655
- Autres actifs courants « MIP PRINT »	193 558	74 738	118 820
- Autres actifs courants « MIME ENERGY »	3 358	21 495	-18 137
- Autres actifs courants « DIGIDIS »	178 464	205 908	-27 444
Total	1 864 495	2 704 604	-840 109

NOTE 10 : PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS

Cette rubrique accuse au 31 décembre 2016 un solde s'élevant à 3 354 DT contre 2 155 812 DT à la clôture de l'exercice précédent, soit une variation négative de



2 152 458 DT qui se détaille comme suit :

<i>Rubriques</i>	<u>31/12/2016</u>	<u>31/12/2015</u>	<u>Variation</u>
- Placements courants	0	2 000 000	-2 000 000
- Intérêts courus	3 354	155 812	-152 458
Total	3 354	2 155 812	-2 152 458

NOTE 11 : LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

Les liquidités et les équivalents de liquidités s'élèvent au 31 décembre 2016 à 299 429 DT contre 734 344 DT au 31 décembre 2015 et s'analysent comme suit :

<i>Rubriques</i>	<u>31/12/2016</u>	<u>31/12/2015</u>	<u>Variation</u>
- Liquidités « MIP »	248 618	428 025	-179 406
- Liquidités « MIME »	13 685	94 463	-80 778
- Liquidités « MIP PRINT »	12 651	35 785	-23 134
- Liquidités « MIME ENERGY »	12 246	85 966	-73 721
- Liquidités « DIGIDIS »	1 766	15 051	-13 285
- Liquidités « MTPE »	0	40 602	-40 602
- Liquidités « MIP MALI »	10 463	34 452	-23 989
Total	299 429	734 344	-434 914

NOTE 12 : CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres s'élèvent au 31 décembre 2016 à 4 977 877 DT contre 7 936 540 DT au 31 décembre 2015 et se détaillent comme suit :

<i>Rubriques</i>	<u>31/12/2016</u>	<u>31/12/2015</u>	<u>Variation</u>
- Capital social	4 398 937	4 398 937	0
- Résultats reportés	578 940	3 537 603	-2 958 663
Total	4 977 877	7 936 540	-2 958 663

NOTE 13 : INTERETS MINORITAIRES

Les intérêts minoritaires représentent la quote-part dans les capitaux propres et dans le résultat net d'une filiale attribuable aux intérêts qui ne sont pas détenus par la société mère « MIP » ni directement ni indirectement par l'intermédiaire de ses filiales.

Les intérêts minoritaires s'élèvent au 31 décembre 2016 à 11 013 DT contre 8 642 DT au 31 décembre 2015 et se justifient comme suit :

<i>Rubriques</i>	<u>31/12/2016</u>	<u>31/12/2015</u>	<u>Variation</u>
- Quote-part des minoritaires dans les réserves des sociétés consolidées	21 264	17 346	3 918
- Quote-part des minoritaires dans les résultats des sociétés consolidées	-10 251	-8 703	-1 547
Total	11 013	8 642	2 371



NOTE 14 : PASSIFS NON COURANTS

Cette rubrique présente au 31 décembre 2016 un solde s'élevant à 1 969 300 DT contre 2 648 060 DT au 31 décembre 2015, se détaillant comme suit :

<i>Rubriques</i>	<u>31/12/2016</u>	<u>31/12/2015</u>	<u>Variation</u>
- Emprunt à LMT	1 225 872	2 199 057	-973 185
- Provisions pour risques et charges « MIP »	741 628	447 203	294 425
- Cautions reçues	1 800	1 800	0
Total	1 969 300	2 648 060	-678 760

NOTE 15 : FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

Les dettes envers les fournisseurs s'élèvent au 31 décembre 2016 à 4 788 610 DT contre un solde au 31 décembre 2015 de 5 252 419 DT. Elles se justifient comme suit :

<i>Rubriques</i>	<u>31/12/2016</u>	<u>31/12/2015</u>	<u>Variation</u>
- Fournisseurs « MIP »	3 662 058	3 528 856	133 201
- Fournisseurs « MIME »	636 233	959 830	-323 596
- Fournisseurs « MIP PRINT »	117 050	268 406	-151 356
- Fournisseurs « MIP MALI »	183 435	114 210	69 225
- Fournisseurs « MIME ENERGY »	154 095	174 522	-20 428
- Fournisseurs « MTPE »	0	39 768	-39 768
- Fournisseurs « DIGIDIS »	35 740	166 828	-131 088
Total	4 788 610	5 252 419	-463 810

NOTE 16 : AUTRES PASSIFS COURANTS

Les autres passifs courants présentent au 31 décembre 2016 un solde s'élevant à 8 034 524 DT contre un solde au 31 décembre 2015 de 4 407 308 DT.

Cette rubrique se détaille comme suit :

<i>Rubriques</i>	<u>31/12/2016</u>	<u>31/12/2015</u>	<u>Variation</u>
- Autres passifs courants « MIP »	5 403 894	1 773 404	3 630 490
- Autres passifs courants « MIME »	1 239 387	1 221 556	17 831
- Autres passifs courants « MIP PRINT »	963 855	743 504	220 352
- Autres passifs courants « MIME ENERGY »	56 943	67 172	-10 230
- Autres passifs courants « MIP MALI »	339 703	111 008	228 696
- Autres passifs courants « DIGIDIS »	30 742	186 480	-155 738
- Autres passifs courants « MTPE »	0	304 185	-304 185
Total	8 034 524	4 407 308	3 627 216

NOTE 17: CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Les concours bancaires et les autres passifs financiers s'élèvent au 31 décembre 2016 à



4 383 855 DT contre 6 213 504 DT au 31 décembre 2015.

Ces soldes se détaillent comme suit :

<i>Rubriques</i>	<u>31/12/2016</u>	<u>31/12/2015</u>	<u>Variation</u>
- Concours bancaires « MIP »	3 029 826	3 708 185	-678 359
- Concours bancaires « MIME »	1 158 028	1 977 254	-819 225
- Concours bancaires « MIP PRINT »	169 124	233 452	-64 328
- Concours bancaires « MIME ENERGY »	9 498	287 865	-278 366
- Concours bancaires « MTPE »	0	42	-42
- Concours bancaires « DIGIDIS »	17 379	6 707	10 672
Total	4 383 855	6 213 504	-1 829 649

NOTE 18 : PRODUITS D'EXPLOITATION

Les produits d'exploitation s'élèvent au 31 décembre 2016 à 4 408 506 DT contre un total au 31 décembre 2015 de 10 339 781 DT et se détaillent comme suit :

<i>Rubriques</i>	<u>31/12/2016</u>	<u>31/12/2015</u>	<u>Variation</u>
- Ventes et services	4 299 928	10 033 619	-5 733 691
- Autres produits d'exploitation	35 473	115 943	-80 470
- Production immobilisée	73 106	190 219	-117 113
Total	4 408 506	10 339 781	-5 931 275

18-1/Ventes et services

Cette rubrique présente au 31 décembre 2016 un solde s'élevant à 4 299 928 DT contre un solde au 31 décembre 2015 de 10 033 619 DT et se détaille comme suit :

<i>Rubriques</i>	<u>31/12/2016</u>	<u>31/12/2015</u>	<u>Variation</u>
- Ventes « MIP »	3 053 827	6 465 796	-3 411 969
- Ventes « MIME »	186 168	418 437	-232 268
- Ventes « MIP PRINT »	48 723	261 377	-212 653
- Ventes « MIP MALI »	352 221	333 872	18 349
- Ventes « DIGIDIS »	629 663	1 936 088	-1 306 425
- Ventes « MIME ENERGY »	29 325	467 568	-438 242
- Ventes « MTPE »	0	150 482	-150 482
Total	4 299 928	10 033 619	-5 733 691

NOTE 19 : ACHATS DE MARCHANDISES CONSOMMES

Les achats consommés s'élèvent au 31 décembre 2016 à 3 564 690 DT contre 5 435 137 DT au 31 décembre 2015.

Ces achats consommés se détaillent comme suit :



<i>Rubriques</i>	<u>31/12/2016</u>	<u>31/12/2015</u>	<u>Variation</u>
- Achats « MIP »	2 512 265	2 347 420	164 845
- Achats « MIME »	77 953	354 780	-276 827
- Achats « MIP PRINT »	325 051	661 587	-336 536
- Achats « MIP MALI »	9 345	106 302	-96 957
- Achats « DIGIDIS »	460 048	1 512 815	-1 052 767
- Achats « MIME ENERGY »	180 027	367 440	-187 413
- Achats « MTPE »	0	84 794	-84 794
Total	3 564 690	5 435 137	-1 870 448

NOTE 20: DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS

Cette rubrique présente au 31 décembre 2016 un solde s'élevant à 3 069 294 DT contre 1 792 880 DT au 31 décembre 2015. Elle se détaille comme suit :

<i>Rubriques</i>	<u>31/12/2016</u>	<u>31/12/2015</u>	<u>Variation</u>
- Dotations « MIP »	1 946 159	1 334 179	611 980
- Dotations « MIME »	713 482	257 966	455 516
- Dotations « MIP PRINT »	166 912	23 402	143 510
- Dotations « MIP MALI »	111 225	65 972	45 254
- Dotations « MIME ENERGY »	748	771	-23
- Dotations « DIGIDIS »	37 089	19 117	17 972
- Dotations « Good-will »	93 679	91 473	2 206
Total	3 069 294	1 792 880	1 276 414

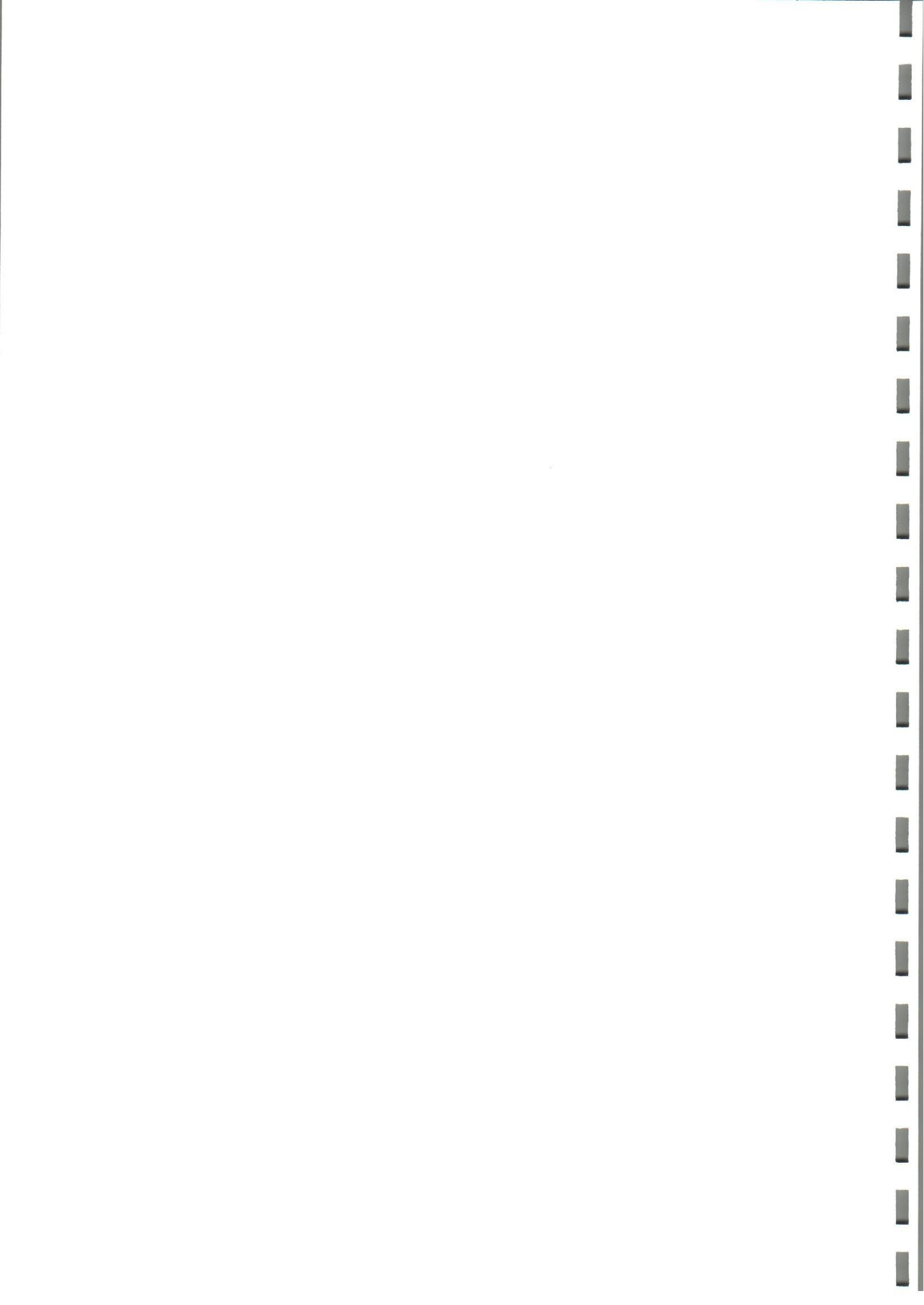
NOTE 21 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Les autres charges d'exploitation présentent au 31 décembre 2016 un solde s'élevant à 1 985 368 DT contre un solde au 31 décembre 2015 de 2 204 535 DT et s'analysent comme suit :

<i>Rubriques</i>	<u>31/12/2016</u>	<u>31/12/2015</u>	<u>Variation</u>
- Autres charges d'exploitation « MIP »	1 461 289	1 577 106	-115 817
- Autres charges d'exploitation « MIME »	150 654	267 485	-116 831
- Autres charges d'exploitation « MIP PRINT »	94 079	111 626	-17 547
- Autres charges d'exploitation « MIME ENERGY »	8 059	33 575	-25 516
- Autres charges d'exploitation « MIP MALI »	229 602	109 914	119 688
- Autres charges d'exploitation « DIGIDIS »	41 684	58 346	-16 662
- Autres charges d'exploitation « MTPE »	0	46 482	-46 482
Total	1 985 368	2 204 535	-219 166

NOTE 22 : CHARGES FINANCIERES NETTES

Les charges financières totalisent au 31 décembre 2016 un montant s'élevant à 679 985 DT contre un montant au 31 décembre 2015 de 810 825 DT et se détaillent ainsi :



<i>Rubriques</i>	<u>31/12/2016</u>	<u>31/12/2015</u>	<u>Variation</u>
- Charges financières nettes « MIP »	458 350	425 493	32 856
- Charges financières nettes « MIME »	169 658	287 159	-117 501
- Charges financières nettes « MIP PRINT »	17 407	34 314	-16 907
- Charges financières nettes « MIME ENERGY »	19 903	34 551	-14 648
- Charges financières nettes « DIGIDIS »	14 667	29 306	-14 639
- Charges financières nettes « MTPE »	0	2	-2
Total	679 985	810 825	-130 840

NOTE 23 : AUTRES GAINS ORDINAIRES

Les autres gains ordinaires totalisent au 31 décembre 2016 un montant s'élevant à 311 656 DT contre un montant au 31 décembre 2015 de 246 097 DT et se détaillent ainsi :

<i>Rubriques</i>	<u>31/12/2016</u>	<u>31/12/2015</u>	<u>Variation</u>
- Gains ordinaires « MIP »	166 384	158 293	8 091
- Gains ordinaires « MIME »	125 018	83 552	41 466
- Gains ordinaires « MIP PRINT »	525	600	-75
- Gains ordinaires « MIME ENERGY »	448	3 550	-3 102
- Gains ordinaires « DIGIDIS »	19 281	102	19 179
Total	311 656	246 097	65 559

NOTE 24 : AUTRES PERTES ORDINAIRES

Les autres pertes ordinaires totalisent au 31 décembre 2016 un montant de 552 079 DT contre 289 481 DT au 31 décembre 2015.

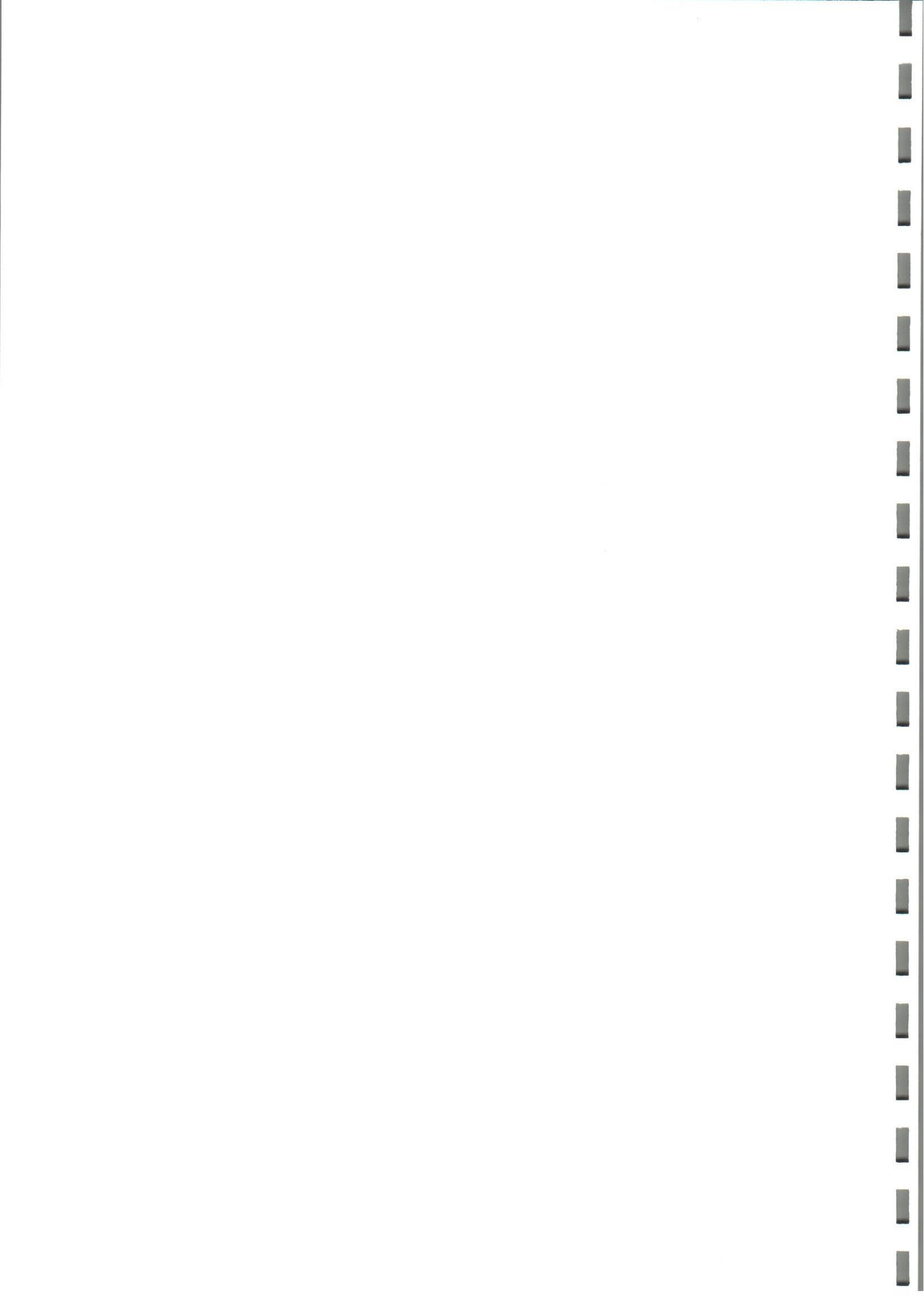
Ces soldes se détaillent comme suit :

<i>Rubriques</i>	<u>31/12/2016</u>	<u>31/12/2015</u>	<u>Variation</u>
- Pertes ordinaires « MIP »	221 564	144 438	77 126
- Pertes ordinaires « MIME »	246 326	46 794	199 531
- Pertes ordinaires « MIP PRINT »	69 827	53 945	15 882
- Pertes ordinaires « MIME ENERGY »	3 765	13 701	-9 936
- Pertes ordinaires « DIGIDIS »	10 597	30 602	-20 004
Total	552 079	289 481	262 599

NOTE 25 : RESULTAT NET REVENANT A LA SOCIETE CONSOLIDANTE

Le résultat net revenant à la société consolidante « MIP » s'élève à (7 805 052) DT résultant des retraitements des résultats des différentes sociétés intégrées dans le périmètre de consolidation.

Il se détaille comme suit :



Société	Résultat 2016	Retraitements	Solde
- MIP	-8 913 206	-3 644 776	-5 268 430
- MIME	-1 499 815	75 838	-1 575 653
- MIP PRINT	-987 822	-381 807	-606 015
- MIP MALI	-32 895	18 232	-51 127
-MIME ENERGY	-268 529	0	-268 529
- DIGIDIS	-35 297	0	-35 297
Total			-7 805 052
- Résultat du groupe			-7 794 801
- Intérêts minoritaires			-10 251

NOTE 26 : VARIATION DES AUTRES ACTIFS COURANTS

La variation des autres actifs courants s'élève à 2 992 567 DT et se détaille comme suit :

<i>Rubriques</i>	<u>31/12/2016</u>	<u>31/12/2015</u>	<u>Variation</u>
- Autres actifs courants « MIP »	1 079 086	1 913 778	834 692
- Autres actifs courants « MIME »	410 030	488 685	78 655
- Autres actifs courants « MIP PRINT »	193 558	74 738	-118 820
- Autres actifs courants « MIME ENERGY »	3 358	21 495	18 137
- Autres actifs courants « DIGIDIS »	178 464	205 908	27 444
- Placement et autre actifs financiers « MIP »	1	2 101 340	2 101 340
- Placement et autre actifs financiers « MIME »	1 604	860	-744
- Placement et autre actifs financiers « MIME ENERGY »	1 310	4 946	3 636
- Placement et autre actifs financiers « MIP PRINT »	3	48 231	48 227
- Placement et autre actifs financiers « DIGIDIS »	436	436	0
Total	1 867 849	4 860 416	2 992 567

NOTE 27: VARIATION DES FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES

La variation des fournisseurs et autres dettes s'élève à 2 923 107 DT et se détaille comme suit :

<i>Rubriques</i>	<u>31/12/2016</u>	<u>31/12/2015</u>	<u>Variation</u>
(+) Fournisseurs et comptes rattachés	4 788 610	5 252 419	-463 811
(+) Autres passifs courants	8 034 524	4 407 308	3 627 217
Ajustement pour :			
(+) Intérêts courus	80 967	321 267	-240 300
Total	12 904 101	9 980 994	2 923 107

NOTE 28 : NOTE SUR LE RAPPROCHEMENT DES MONTANTS DES LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

La trésorerie est négative de 1 605 064 DT au 31 décembre 2016 contre un montant négatif de 1 753 853 DT au 31 décembre 2015.

Elle se détaille comme suit :



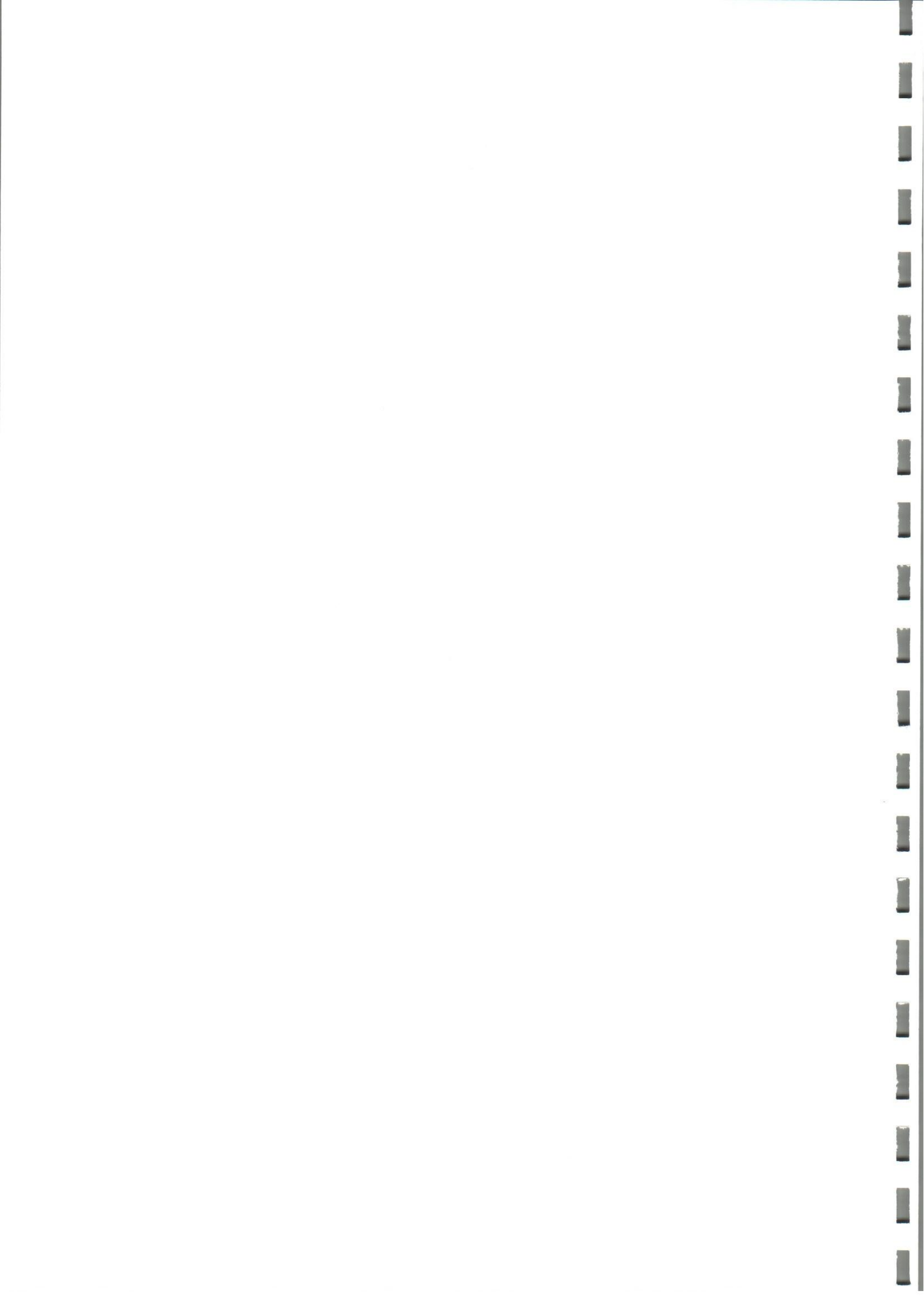
<i>Rubriques</i>	<u>31/12/2016</u>	<u>31/12/2015</u>
- Liquidités « MIP »	248 618	428 025
- Liquidités « MIME »	13 685	94 463
- Liquidités « MIP PRINT »	12 651	35 785
- Liquidités « MIP MALI »	10 463	34 452
- Liquidités « MIME ENERGY»	12 246	85 966
- Liquidités « DIGIDIS »	1 766	15 051
- Liquidités « MTPE »	0	40 602
- Découverts bancaires « MIP »	-1 252 228	-1 240 555
- Découverts bancaires « MIME »	-459 787	-765 682
- Découverts bancaires « MIP PRINT »	-169 124	-200 900
- Découverts bancaires « MIME ENERGY »	-8 549	-279 205
- Découverts bancaires « MTPE »	0	-42
- Découverts bancaires « DIGIDIS »	-14 806	-1 811
Total	-1 605 064	-1 753 853

NOTE 29 : MOUVEMENTS DE CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres sont passés de 4 942 197 DT au 31 décembre 2015 à (2 805 911) DT au 31 décembre 2016.

Cette variation est détaillée dans le tableau suivant :

Libellé	Capital	Réserves consolidés	Attribuables aux actionnaires de la société	Participations ne donnant pas le contrôle	Total
Soldes au 31/12/2015	4 398 937	534 617	4 933 554	8 643	4 942 197
Distribution dividendes		0	0	0	0
Variation des parts d'intérêts liées à la prise/perte de contrôle des filiales		44 323	44 323	12 621	56 944
Augmentation du capital en 2016		0	0	0	0
Prime d'émission		0	0	0	0
Réaffectation réserves		0	0	0	0
Résultat au 31/12/2016		-7 794 801	-7 794 801	-10 251	-7 805 052
Total des capitaux propres au 31/12/2016	4 398 937	-7 215 861	-2 816 924	11 013	-2 805 911



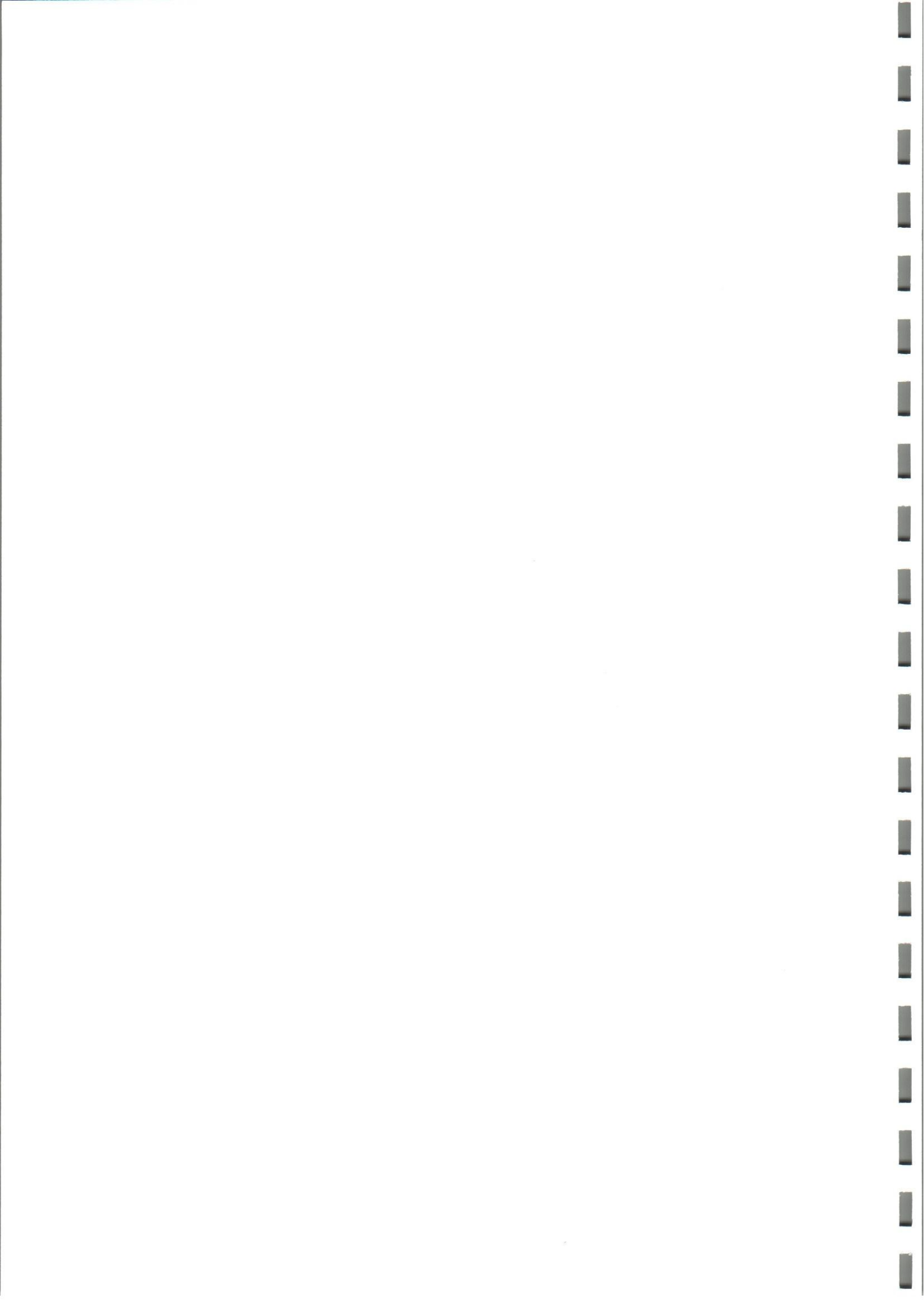
NOTE 30 : LES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION



SCHEMA DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION AU 31-12-2016

(Exprimé en dinar tunisien)

PRODUITS	2016	2015	CHARGES	2016	2015	SOLDES	2016	2015
Revenus	4 299 928	10 033 619	Coût d'achat des services vendus	3 564 690	5 435 137			
Autres produits d'exploitation	35 473	115 943						
Production immobilisée	73 106	190 219						
Total...	4 408 506	10 339 781	Total...	3 564 690		Marge commerciale	843 817	4 904 644
Marge commerciale	843 817	4 904 644	Autres charges externes	1 882 015	2 074 488			
Total...	843 817	4 904 644	Total...	1 882 015	2 074 488	Valeur ajoutée brute	-1 038 198	2 830 156
Valeur ajoutée brute	-1 038 198	2 830 156	Impôts et taxes	103 353	130 047			
Total...	-1 038 198	2 830 156	Total...	2 761 047	3 134 425	Excédent brut d'exploitation	-3 799 245	-304 269
Excédent brut d'exploitation	-3 799 245	-304 269	Autres charges ordinaires	552 079	289 481			
Autres produits ordinaires	311 656	246 097	Charges financières	732 118	957 692			
Produits financiers	52 133	146 867	Dotations aux amortissements et provisions	3 069 294	1 792 880			
Total...	-3 435 456	88 695	Total...	4 369 596	3 100 384	Résultat des activités ordinaires	-7 805 052	-3 011 690
Résultat négatif des activités ordinaires	-7 805 052	-3 011 690	Impôt sur le résultat ordinaire	16 104	60 331			
Total...	-7 805 052	-3 011 690	Total...	0	0	Résultat net après modifications	-7 805 052	-3 011 690



NOTE 31 : ENGAGEMENTS HORS BILAN « MIP »

31-1/ Emprunt AMEN BANK

Pour sûreté, garantie et conservation de remboursement du montant du prêt en principal de la créance de l'AMEN BANK, soit la somme d'UN MILLION CENT CINQUANTE MILLE DINARS (1 150 000 DT), ainsi que les intérêts conventionnels, indemnités, frais accessoires, la société « MIP » affecte spécialement au profit de l'AMEN BANK, qui accepte :

- 1- Un nantissement de matériel roulant sur des véhicules;
- 2- Un nantissement de matériel de premier rang, sur un matériel exploité par la société emprunteuse dans son activité et implanté dans divers emplacements, sis à Tunis, 1 Rue 8612, impasse N°5, Zone industrielle de la Charguia :

31-2/ Emprunt BTK

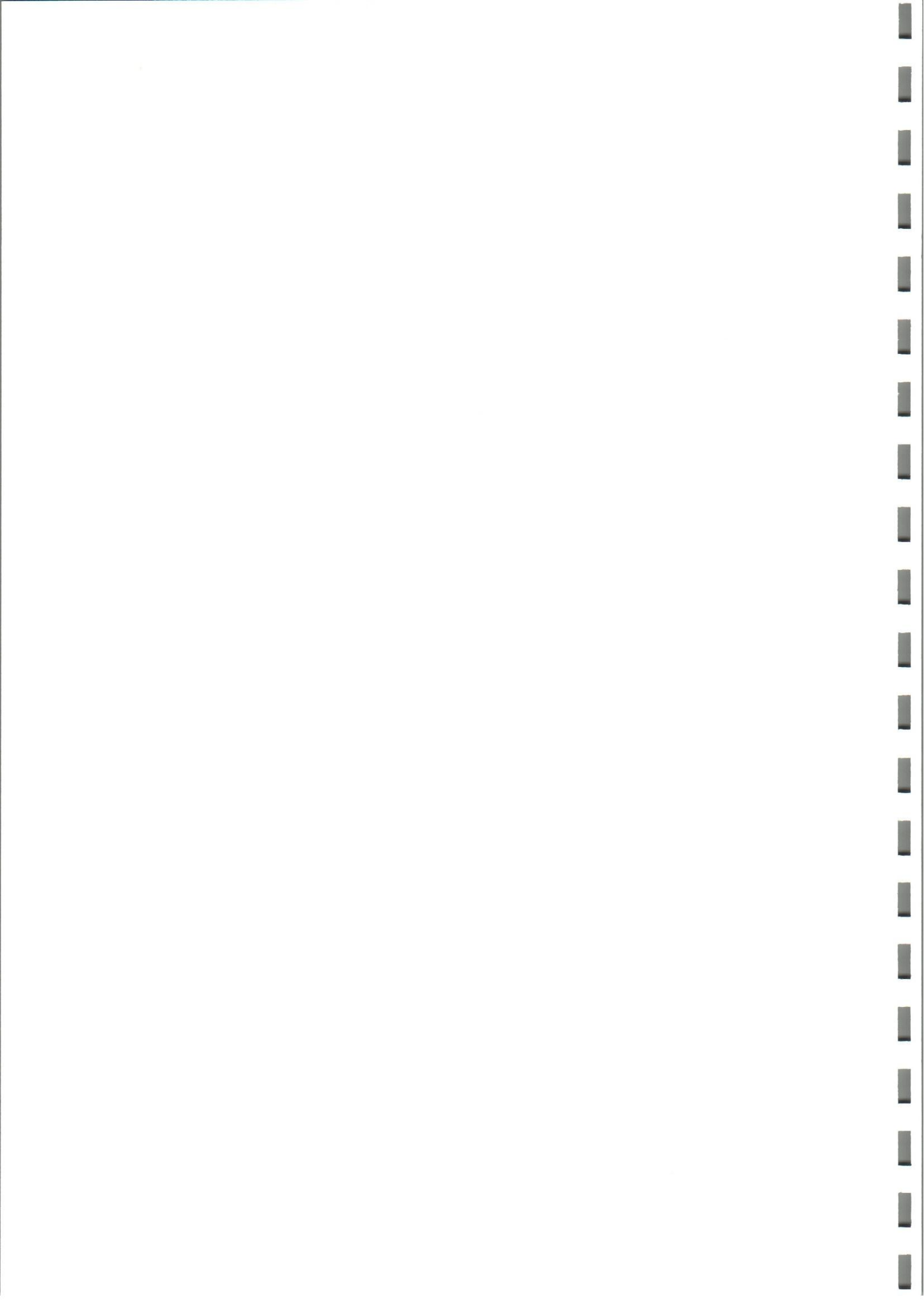
Pour sûreté, garantie et conservation de remboursement du montant du prêt en principal de la créance de la BANQUE TUNISO-KOWEITIENNE, soit la somme de TROIS CENT VINGT SEPT MILLE NEUF CENT DINARS (327 900 DT), ainsi que les intérêts conventionnels, indemnités, frais accessoires, la société « MIP » affecte spécialement au profit de la BANQUE TUNISO-KOWEITIENNE, qui accepte :

- 1- Un nantissement de rang utile sur l'ensemble, sans aucune exception ni réserve, des éléments corporels et incorporels composant un fonds de commerce sis au numéro 1 rue 8612 impasse numéro 5 zone industrielle Charguia 1, comprenant notamment:
 - L'enseigne, le nom commercial, la clientèle et l'achalandage y attachés.
 - Le droit au bail des lieux dans lesquels est exploité ledit fonds ainsi que le débiteur ne serait pas propriétaire des lieux.
 - La totalité du matériel fixe, mobile et roulant, outillage, ustensiles et installation, du mobilier commercial et de tous accessoires servant à l'exploitation du fonds ainsi que toute marchandise, matière première et outillage acquis et à acquérir qui pourraient se trouver dans ledit fonds lors de la réalisation éventuelle du gage.

- 2- Un nantissement de premier rang, sur un ensemble de matériel roulant.

31-3/ Emprunt QNB

Pour sûreté, garantie et conservation de remboursement du montant du prêt en principal de la créance de QATAR NATIONAL BANK, soit la somme d'UN MILLION QUATRE CENT SEPT MILLE CENT QUARANTE DEUX DINARS 856 MILLIMES (1 407 142,856 DT), ainsi que les intérêts conventionnels, indemnités, frais accessoires. La société « MIP » affecte spécialement au profit de la QATAR NATIONAL BANK, qui accepte :



1- Une hypothèque immobilière de 1^{er} rang sur terrain d'une superficie approximative de 2 170 m² sis à la Z.I de Soliman, représentant le lot n° 9.

2- Des cautions personnelles et solidaires de Mr Mohamed Hédi CHERIHA et Mr Mehdi CHERIHA qui déclarent se porter cautions personnelles et solidaires de l'emprunteuse et ce jusqu'à parfait paiement.

31-4/ Emprunt AMEN BANK

Pour sûreté, garantie et conservation de remboursement du montant du prêt en principal de la créance de l'AMEN BANK, soit la somme de DEUX CENTS MILLE DINARS (200 000 DT), ainsi que les intérêts conventionnels, indemnités, frais accessoires : la société « MIP » affecte spécialement au profit de l'AMEN BANK, qui accepte des cautions personnelles et solidaires de Mr Mohamed Hédi CHERIHA et Mr Mehdi CHERIHA qui déclarent se porter cautions personnelles et solidaires de l'emprunteuse et ce jusqu'à parfait paiement.

31-5/ Emprunt AMEN BANK

Pour sûreté, garantie et conservation de remboursement du montant du prêt en principal de la créance de l'AMEN BANK, soit la somme de CINQ CENT CINQUANTE MILLE DINARS (550 000 DT), ainsi que les intérêts conventionnels, indemnités, frais accessoires la société « MIP » affecte spécialement au profit de l'AMEN BANK, qui accepte :

1- Une hypothèque immobilière de 2^{ème} rang d'une superficie approximative de 1 890 m² sis à la Z.I de Soliman, représentant le lot n° 9 dont la propriété revenant à la société MIMÉ.

2- Une hypothèque immobilière de 2^{ème} rang d'une superficie approximative de 2 170 m² sis à la Z.I de Soliman, représentant le lot n° 9 dont la propriété revenant à la société MIP.

31-6/ Emprunt QNB

Pour sûreté, garantie et conservation de remboursement du montant du prêt en principal de la créance de QATAR NATIONAL BANK, soit la somme de CENT CINQUANTE MILLE DINARS (150 000 DT), ainsi que les intérêts conventionnels, indemnités, frais accessoires. La société « MIP » affecte spécialement au profit de la QATAR NATIONAL BANK, qui accepte une hypothèque immobilière de 1^{er} rang d'une superficie approximative de 2 170 m² sis à la Z.I de Soliman, représentant le lot n° 9 dont la propriété revenant à la société MIP.

31-7/ Crédits de gestion BTK

Pour sûreté, garantie et conservation du remboursement et du paiement de toutes les sommes générées par des opérations généralement quelconque et notamment de compte courant, d'effets de commerce souscrits, acceptés ou endossés par l'emprunteuse, Aval et caution pouvant être dus par l'emprunteur à la BTK à quelque titre et sous quelque dénomination que ce soit à concurrence d'un montant en principal d'UN MILLION HUIT CENT



CINQUANTE MILLE DINARS (1 850 000 DT), la société « MIP » affecte spécialement au profit de la BANQUE TUNISO-KOWEITIENNE, qui accepte :

- 1- Un nantissement de rang utile sur l'ensemble, sans aucune exception ni réserve, des éléments corporels et incorporels composant un fonds de commerce sis au numéro 1 rue 8612 impasse numéro 5 zone industrielle Charguia 1, comprenant notamment:
 - L'enseigne, le nom commercial, la clientèle et l'achalandage y attachés.
 - Le droit au bail des lieux dans lesquels est exploité ledit fonds ainsi que le bénéfice de toute prorogation et des droits de renouvellement qui pourraient être attachés audit fonds, ceci au cas où le débiteur ne serait pas propriétaire des lieux.
 - La totalité du matériel fixe, mobile et roulant, outillage, ustensiles et installation, du mobilier commercial et de tous accessoires servant à l'exploitation du fonds ainsi que toute marchandise, matière première et outillage acquis et à acquérir qui pourraient se trouver dans ledit fonds lors de la réalisation éventuelle du gage.

31-8/ Crédits de gestion QNB

Pour sûreté, garantie et conservation du remboursement et du paiement de toutes sommes générées par des opérations généralement quelconque et notamment de compte courant, d'effets de commerce souscrits, acceptés ou endossés par l'emprunteuse, Aval et caution, ouverture d'accréditif que la société doit ou pourrait devoir à la QNB à hauteur d'un montant de HUIT CENT CINQUANTE MILLE DINARS (850 000 DT)

- 1- Un nantissement de rang utile sur l'ensemble, sans aucune exception ni réserve, des éléments corporels et incorporels composant un fonds de commerce sis au numéro 1 rue 8612 impasse numéro 5 zone industrielle Charguia 1, comprenant notamment:
 - L'enseigne, le nom commercial, la clientèle et l'achalandage y attachés.
 - Le droit au bail des lieux dans lesquels est exploité ledit fonds ainsi que le bénéfice de toute prorogation et des droits de renouvellement qui pourraient être attachés audit fonds, ceci au cas où le débiteur ne serait pas propriétaire des lieux.
 - La totalité du matériel fixe, mobile et roulant, outillage, ustensiles et installation, du mobilier commercial et de tous accessoires servant à l'exploitation du fonds ainsi que toute marchandise, matière première et outillage acquis et à acquérir qui pourraient se trouver dans ledit fonds lors de la réalisation éventuelle du gage.

31-9/ Cautions reçues

- La société « MIME » a donné une caution solidaire et hypothécaire au profit de la banque « QNB » et ce pour garantir un crédit leasing contracté par la société « MIP » et relatif à l'acquisition de cent abris bus. Ce crédit s'élève à 424 200 Dinars hors TVA.
- La société « MIME » a donné une caution hypothécaire de 2ème rang portant sur le lot n°18 sis à la zone industrielle Soliman objet du titre foncier n° 503012 Tunis; au profit de l'AMEN BANK, et ce pour garantir un crédit contracté par la société « MIP ». Ce crédit s'élève à 550 000 Dinars.
- La société a obtenu la caution solidaire de la société « YELLOW SPIRIT » envers la BTK à hauteur de la somme d'un million neuf cent soixante et un mille dinars (1 961 000 DT).
- La société a obtenu la caution solidaire de la société « YELLOW SPIRIT » envers



l'AMEN BANK à hauteur de la somme d'un million cent mille dinars (1 100 000 DT).

- La société a obtenu la caution solidaire de la société « YELLOW SPIRIT » envers la QNB à hauteur de la somme d'un million cinq cent mille dinars (1 500 000 DT).

31-10/ Cautions données

- La société a donné une caution hypothécaire de 1er rang portant sur la totalité du duplex N°B 157 situé à la résidence les UV4, type 7Bis, sise à El Menzah VI, Ariana, ainsi que les parts indivises y afférentes, à distraire du titre foncier N°12389 Ariana, acquise suivant acte sous seing privé enregistré le 18-10-2008 sous le N°8106327; au profit de l'AMEN BANK, et ce pour garantir un crédit contracté par la société « MIME ». Ce crédit s'élève à 400 000 Dinars.
- La société a donné une caution au profit de la société « MIP MAURITANIE » pour un montant de 165 334 Dinars.

NOTE 32 : ENGAGEMENTS HORS BILAN « MIME »

32-1/ Emprunts AMEN BANK

Pour sûreté, garantie et conservation de remboursement du montant du prêt en principal de la créance de l'AMEN BANK, soit la somme de QUATRE CENT VINGT TROIS MILLE DINARS (423 000 DT), ainsi que les intérêts conventionnels, indemnités, frais accessoires : la société « MIME » affecte spécialement au profit de l'AMEN BANK, qui accepte :

1. Un nantissement de matériel roulant sur les véhicules ci-après désigné :

MARQUE ET NATURE	IMMATRICULATION
- Véhicule Mitsubishi	121 TUNIS 3034
- Véhicule Mitsubishi	121 TUNIS 3035
- Véhicule Mitsubishi	121 TUNIS 3036
- Véhicule Ford	126 TUNIS 7466
- Véhicule Ford	126 TUNIS 7469
- Véhicule Ford	126 TUNIS 8740
- Véhicule Ford	126 TUNIS 8739
- Véhicule Ford	126 TUNIS 7474
- Véhicule Toyota	131 TUNIS 2637
- Véhicule Fiat	135 TUNIS 9769

2. En nantissement de matériel de premier rang, sur :

- Une machine d'impression (Hewlet Packard)
- Une machine découpe (Raven)
- Une machine laminoire (Media Presse)

32-2/ Emprunts QNB 300 000 DT

Pour sûreté, garantie et conservation de remboursement du montant du prêt en principal de



la créance de la TQB, soit la somme de TROIS CENT MILLE DINARS (300 000 DT), ainsi que les intérêts conventionnels, indemnités, frais accessoires : la société « MIME » affecte spécialement au profit de la TQB, qui accepte une hypothèque immobilière de 1er rang sur le terrain d'une superficie approximative de 1890 m², sis à la Z.I de Soliman, représentant le lot N°18 du plan de lotissement du titre foncier N°503012 Tunis et acquis suivant acte SSP enregistré le 27/10/2011 sous le N°00465 quittance N°M007498.

32-3/ Emprunts QNB 300 000 DT

Pour sûreté, garantie et conservation de remboursement du montant du prêt en principal de la créance de la TQB, soit la somme de TROIS CENT MILLE DINARS (300 000 DT), ainsi que les intérêts conventionnels, indemnités, frais accessoires : la société « MIME » affecte spécialement au profit de la TQB, qui accepte une hypothèque immobilière de 1er rang sur le terrain d'une superficie approximative de 1890 m², sis à la Z.I de Soliman, représentant le lot N°18 du plan de lotissement du titre foncier N°503012 Tunis et acquis suivant acte SSP enregistré le 27/10/2011 sous le N°00465 quittance N°M007498.

32-4/ Emprunts QNB 150 000 DT

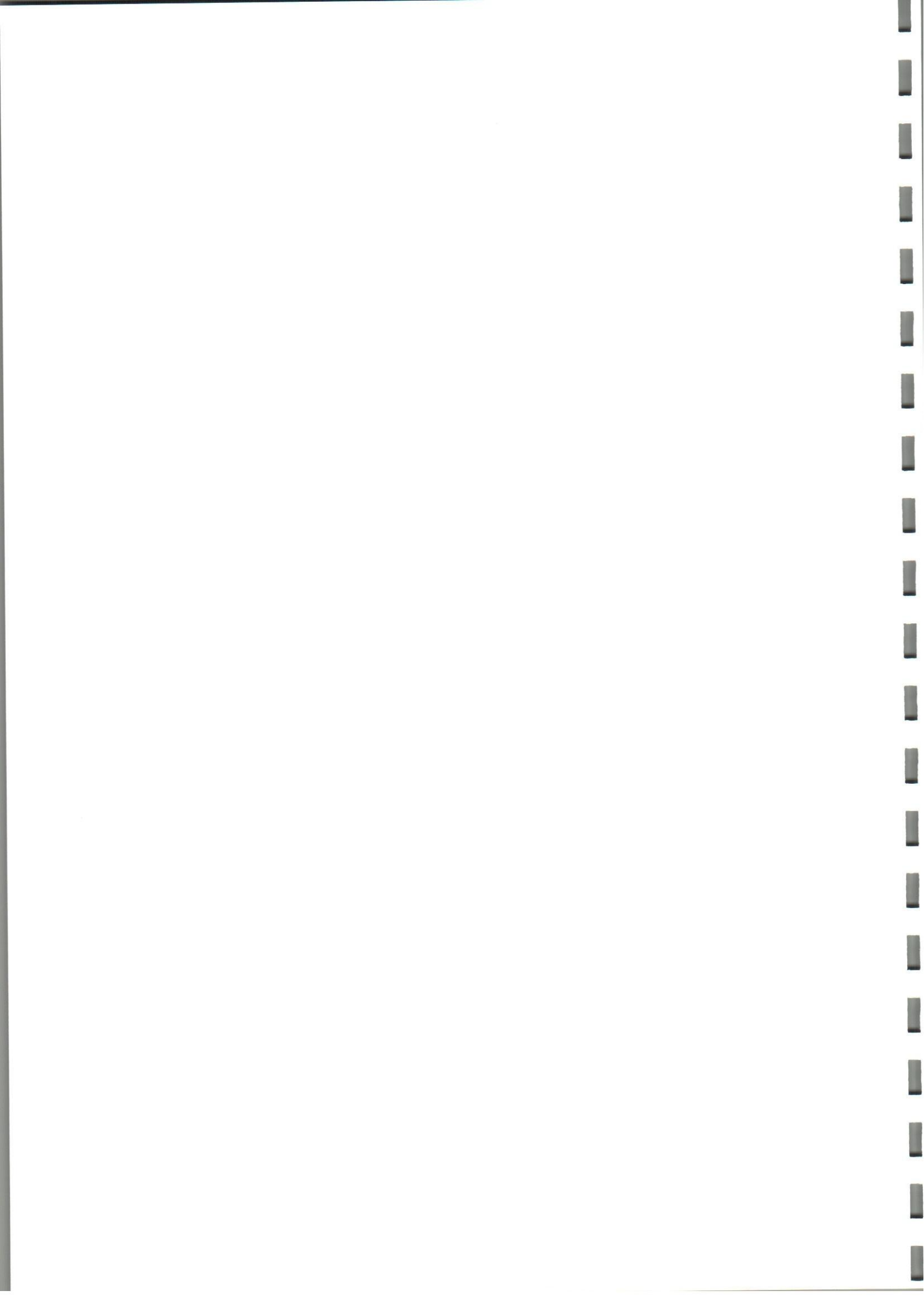
Pour sûreté, garantie et conservation de remboursement du montant du prêt en principal de la créance de la TQB, soit la somme de CENT CINQUANTE MILLE DINARS (150 000 DT), ainsi que les intérêts conventionnels, indemnités, frais accessoires : la société « MIME » affecte spécialement au profit de la TQB, qui accepte une hypothèque immobilière de 1er rang sur le terrain d'une superficie approximative de 1890 m², sis à la Z.I de Soliman, représentant le lot N°18 du plan de lotissement du titre foncier N°503012 Tunis et acquis suivant acte SSP enregistré le 27/10/2011 sous le N°00465 quittance N°M007498.

32-5/ Emprunt AMEN BANK 400 000 DT

Pour sûreté, garantie et conservation de remboursement du montant du prêt en principal de la créance de l'AMEN BANK, soit la somme de QUATRE CENT MILLE DINARS (400 000 DT), ainsi que les intérêts conventionnels, indemnités et frais accessoires : la société « MIME » affecte spécialement au profit de l'AMEN BANK, qui accepte une hypothèque immobilière de 2eme rang sur le terrain d'une superficie approximative de 1890 m², sis à la Z.I de Soliman, représentant le lot N°18 du plan de lotissement du titre foncier N°503012 Tunis et acquis suivant acte SSP enregistré le 19/12/2011 sous le N°11909941 quittance N°M094766.

32-6/ Cautions données

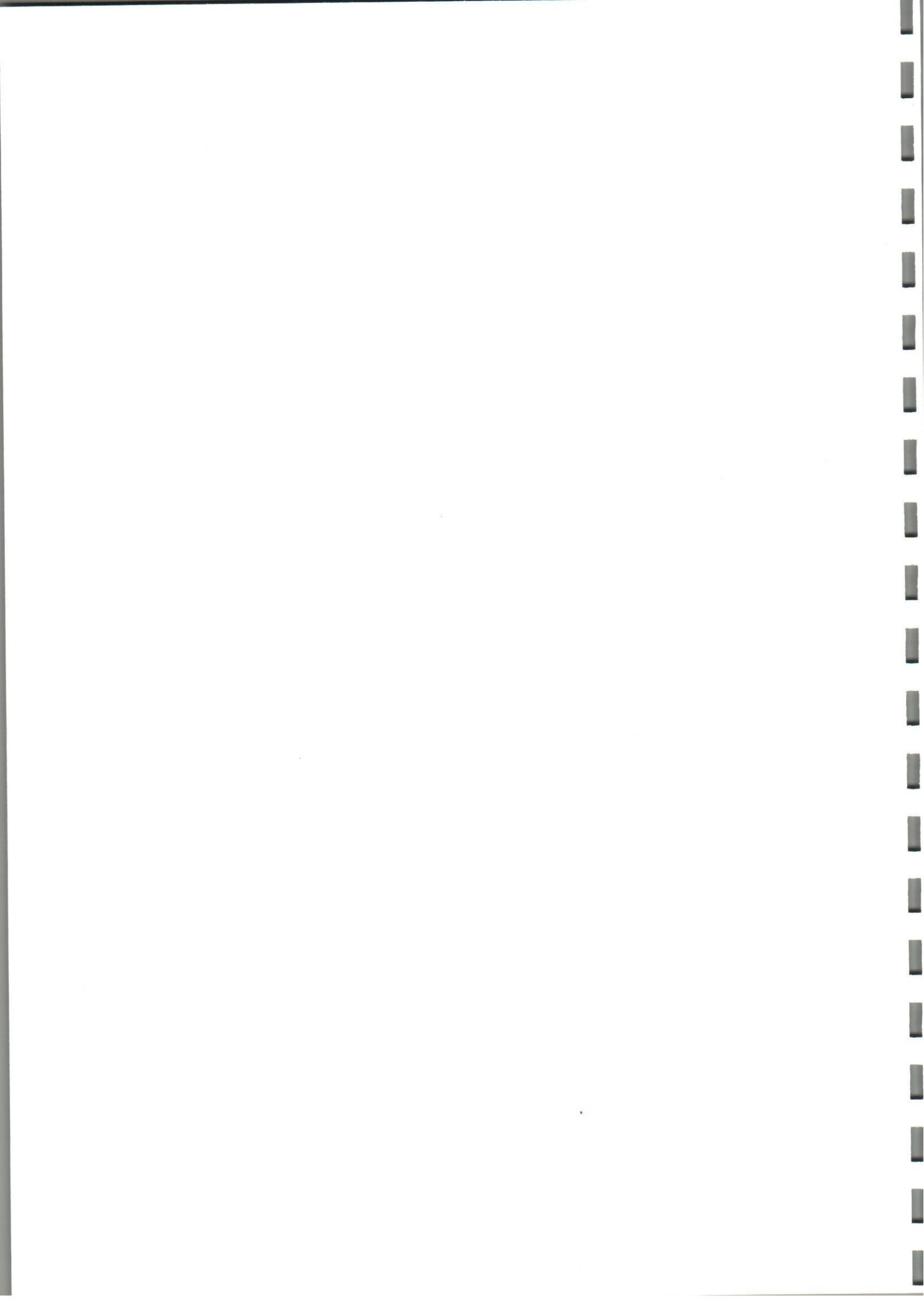
. La société a accordé une caution solidaire et hypothécaire en faveur de la TQB leasing et ce pour garantir un crédit accordé à la société MIP pour l'achat d'un lot de matériel acquis en location financière au prix de 424 200 Dinars.



. La société a accordé une caution hypothécaire de 2^{ème} rang portant sur le lot N°18 de 1 890 m² titre foncier N° 503012 Tunis Z.I.A.F.I. Soliman en faveur de l'AMEN BNK et ce pour garantir un crédit accordé à la société MIP d'un montant de 550 000 Dinars.

32-7/ Cautions reçues

La société « MIP » a donné une caution hypothécaire de 1^{er} rang portant sur la totalité du duplex N°B 157 situé à la résidence les UV4, type 7Bis, sise à El Menzah VI, Ariana , ainsi que les parts indivises y afférentes , à distraire du titre foncier N°12389 Ariana, acquise suivant acte sous seing privé enregistré le 18-10-2008 sous le N°8106327; au profit de l'AMEN BANK, et ce pour garantir un crédit contracté par la société. Ce crédit s'élève à 400 000 Dinars.



AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS DEFINITIFS

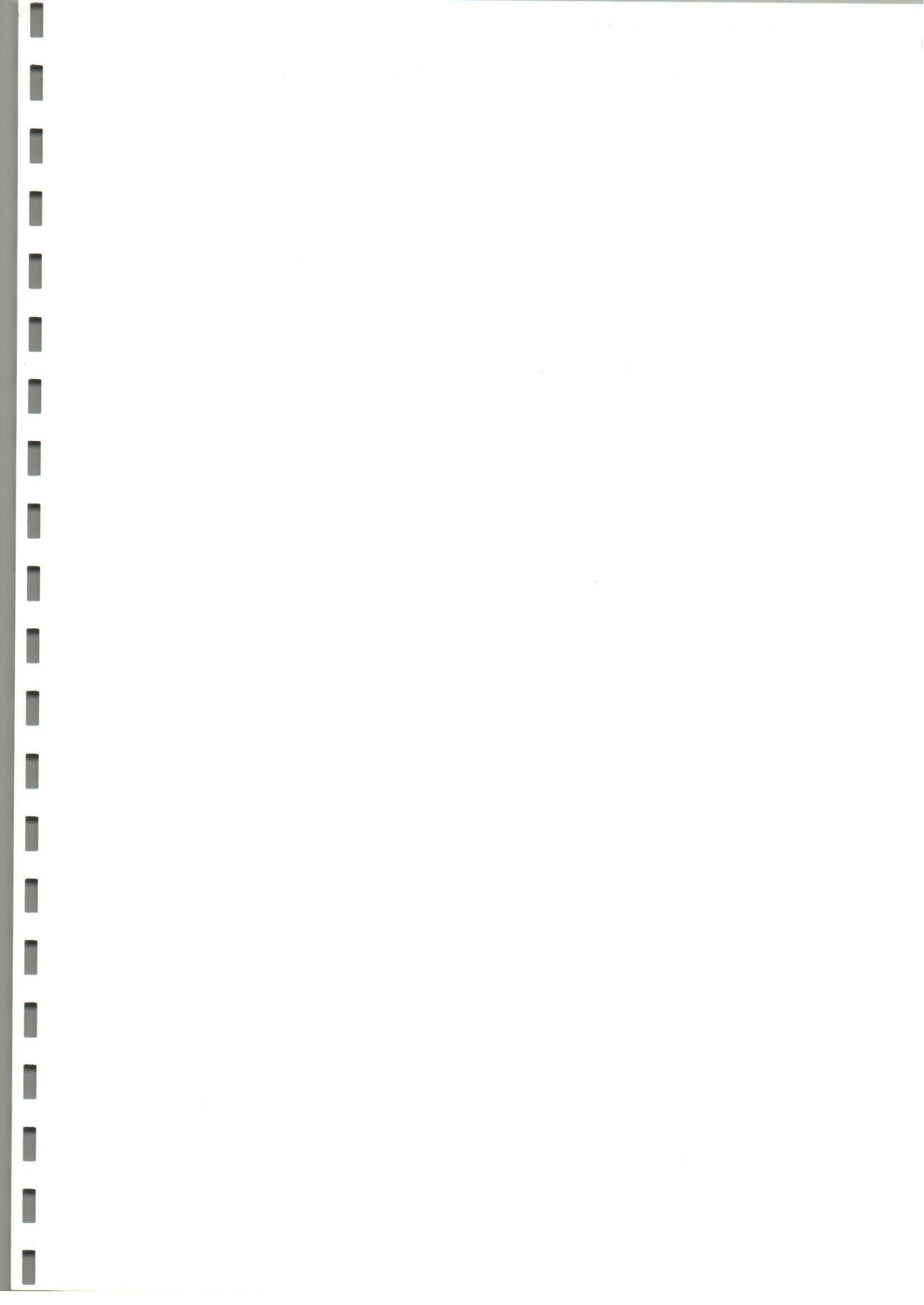
MAGHREB INTERNATIONAL PUBLICITE « MIP »

Siège social : Rue de l'énergie solaire, impasse n°5 -2035, Z.I Charguia I- Tunis

La société MIP publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2015 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 03 août 2018. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes : Mr Néjib MARRAKCHI

«MAGHREB INTERNATIONAL PUBLICITE»

**RAPPORTS DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
RELATIFS AUX ETATS FINANCIERS ARRETES
AU 31 DECEMBRE 2015**



INDEX

	Page
- RAPPORT GENERAL	1
- RAPPORT SPECIAL	4
- BILAN	9
- ETAT DE RESULTAT	11
- ETAT DES FLUX DE TRESORERIE	12
- NOTES AUX ETATS FINANCIERS	13
- ANNEXES	35

RAPPORT GENERAL



**MESSIEURS LES ACTIONNAIRES DE LA SOCIETE
MAGHREB INTERNATIONAL PUBLICITE « MIP »**

RAPPORT GENERAL

Exercice clos le 31 décembre 2015

Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale ordinaire du 01 juin 2015, nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la société MAGHREB INTERNATIONAL PUBLICITE « MIP » arrêtés au 31 décembre 2015, comprenant le bilan, l'état de résultat, le tableau des flux de trésorerie et les notes aux états financiers. Ces états financiers font ressortir des capitaux propres positifs de 6 016 525 Dinars, y compris le résultat déficitaire de l'exercice qui s'élève à 1 688 692 Dinars.

I- Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers :

Les organes de gouvernance sont responsables de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux normes comptables tunisiennes. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

II- Responsabilité de l'auditeur :

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation de l'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

- Les immobilisations de la société totalisent des montants brut et net respectivement de 11 680 959 Dinars et 6 895 461 Dinars.

Contrairement aux dispositions du code de commerce et du système comptable des entreprises tunisien, ces immobilisations n'ont pas été inventoriées à la date de clôture de l'exercice.

L'incidence éventuelle du résultat d'un éventuel inventaire sur les états financiers ne peut être valablement appréhendée.

- La société a procédé à la date du 25 juin 2013 à l'augmentation de son capital par incorporation de la réserve spéciale d'investissement. Cette opération risque d'entraîner la déchéance des dégrèvements fiscaux déjà obtenus et s'élevant à deux cent soixante dix mille dinars.

Ce risque fiscal n'a été provisionné que pour 180 000 Dinars.

- Les actifs courants présentant des risques de non recouvrement totalisent au 31 décembre 2015 la somme de 1 919 422 Dinars et se détaillent comme suit :

<i>Rubriques</i>	<i>Montant</i>
Clients locaux	557 688
Clients effets à recevoir	25 800
Clients effets impayés	36 290
Clients douteux	491 639
Chèques en caisse	11 003
Chèques impayés	51 064
Débiteurs divers "TOUTA"	143 867
Débiteurs divers "MIPA"	602 072
Intérêts courus	57 462
Total	1 919 422

Ces sommes n'ont été provisionnées que pour 177 886 Dinars.

- La société « MIP » détient des participations aux capitaux des sociétés « MIME », « MIME ENERGY » et « MIP PRINT » pour des montants s'élevant respectivement à 1 100 000 Dinars, 245 000 Dinars et 145 000 Dinars.

Les situations nettes comptables de ces trois sociétés sont négatives au 31 décembre 2015. Par conséquent, toutes ces participations méritent d'être provisionnées intégralement.

- Le solde du compte « Charges comptabilisées d'avance » s'élevant à 306 198 Dinars consigne des sommes d'un montant de 182 282 Dinars relatives à des espaces publicitaires achetés et non consommés et dont la date limite d'utilisation a expiré le 07 avril 2016. Par conséquent, ces sommes devraient être reclassées en charges.

III- Opinion avec réserves:

A notre avis et sous réserves des observations ci-dessus mentionnées, les états financiers donnent une image fidèle de la situation financière de la société MAGHREB INTERNATIONAL PUBLICITE « MIP » au 31 décembre 2015, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour la situation arrêtée à cette date, conformément aux normes comptables tunisiennes.

IV- Paragraphe d'observations

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention que la société « MIP » connaît actuellement des difficultés de trésorerie qui ont engendré des retards de paiement de ses diverses dettes.

Par ailleurs, la société dispose d'un placement à terme d'un montant de deux millions de dinars.

V- Vérifications et informations spécifiques :

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance, avec les états financiers, des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Nous avons également procédé à l'examen du système de contrôle interne et ce conformément à l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales. Nous n'avons pas relevé d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers relatifs à l'exercice 2015.

VI- Tenue des valeurs mobilières

Par ailleurs et en application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et n'avons pas d'observations à formuler sur la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la Société eu égard à la réglementation en vigueur.

Tunis, le 10 mai 2016

Néjib MARRAKCHI

AUDITING & CONSULTING COMPANY
Néjib MARRAKCHI
Société d'Experts Comptables
Inscrite au Tableau de l'Ordre

RAPPORT SPECIAL



**MESSIEURS LES ACTIONNAIRES DE LA SOCIETE
MAGHREB INTERNATIONAL PUBLICITE « MIP »**

RAPPORT SPECIAL

Exercice clos le 31 décembre 2015

Messieurs,

En application des dispositions de l'article 200 et suivants et de l'article 475 du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions et opérations visées par les textes sus-indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

Votre conseil d'administration nous a avisés des conventions autorisées suivantes :

A- Conventions et opérations se rapportant aux sociétés du groupe

A-1-Transactions commerciales avec les sociétés du groupe et les administrateurs

1-1 Transactions commerciales avec la société « MIME » :

- Facturation à la société « MIME » de la mise à disposition des véhicules pour un montant de 31 296 Dinars – TTC ;
- Facturation à la société « MIME » de la mise à disposition de personnel pour un montant de 58 237 Dinars – TTC ;
- Achats auprès de la société « MIME » pour un montant de 110 871 Dinars-TTC ;
- La société « MIME » a facturé à la société « MIP » la mise à disposition des véhicules pour un montant de 6 307 Dinars – TTC ;

1-2 Transactions commerciales avec la société « MIP PRINT »:

- Sous-location à la société « MIP PRINT » du local à usage de siège social et usine sis à la Rue de l'Energie solaire, impasse N° 5 la Charguia I Tunis pour un montant annuel, toutes taxes comprises, de 29 742 Dinars au titre de l'exercice 2015 ;
- Facturation à la société « MIP PRINT » de la mise à disposition des véhicules pour un montant de 105 900 Dinars – TTC ;
- Facturation à la société « MIP PRINT » de la mise à disposition du personnel pour un montant de 177 690 Dinars – TTC ;
- Achats auprès de la société «MIP PRINT» pour un montant de 1 903 238 Dinars - TTC ;
- La société «MIP PRINT » a facturé à la société « MIP » la mise à disposition des véhicules pour un montant de 4 682 Dinars – TTC ;

1-3 Transactions commerciales avec la société « DISMATIC »:

- Sous-location à la société « DISMATIC » du local à usage de siège social et usine sis à la Rue de l'Energie solaire, impasse N° 5 la Charguia I Tunis pour un montant annuel, toutes taxes comprises, de 16 998 Dinars au titre de l'exercice 2015 ;
- Facturation à la société « DISMATIC » de la mise à disposition des véhicules pour un montant de 18 459 Dinars – TTC ;
- La société « DISMATIC » a facturé à la société « MIP » la mise à disposition des véhicules pour un montant de 15 544 Dinars – TTC ;
- Achats auprès de la société « DISMATIC » pour un montant de 10 023 Dinars - TTC ;

1-4 Transactions commerciales avec la société « DIGIDIS »:

- Sous-location à la société « DIGIDIS » du local à usage de siège social et dépôt sis à la Rue de l'Energie solaire, impasse N° 5 la Charguia I Tunis pour un montant annuel, toutes taxes comprises, de 7 086 Dinars au titre de l'exercice 2015 ;
- Facturation à la société « DIGIDIS» de la mise à disposition des véhicules pour un montant de 17 763 Dinars – TTC ;
- Facturation à la société « DIGIDIS» de la mise à disposition du personnel pour un montant de 27 890 Dinars – TTC ;

1-5 Transactions commerciales avec la société « MIME ENERGY »:

- Sous-location à la société « MIME ENERGY » du local à usage de siège social et usine sis à la Rue de l'Energie solaire, impasse N° 5 la Charguia I Tunis pour un montant annuel, toutes taxes comprises, de 7 086 Dinars au titre de l'exercice 2015 ;
- Facturation à la société « MIME ENERGY» de la mise à disposition des véhicules pour un montant de 915 Dinars – TTC ;
- Facturation à la société « MIME ENERGY» de la mise à disposition du personnel pour un montant de 51 203 Dinars – TTC ;

1-6 Transactions commerciales avec la société « MIPA »:

- Facturation à la société « MIPA » de la mise à disposition des véhicules pour un montant de 9 940 Dinars – TTC ;
- Facturation à la société « MIPA » de la mise à disposition du personnel pour un montant de 35 923 Dinars – TTC ;
- Vente à la société « MIPA » des affichages pour un montant de 143 555 Dinars TTC ;
- Cession à la société « MIPA » d'un lot de matériel et outillages agroalimentaires pour un montant de 130 000 Dinars ;
- Facturation par la société « MIP » à la société « MIPA » de frais d'aménagement et de diverses charges pour un montant global de 376 187 Dinars :

1-7 Transactions commerciales avec la société « TOUTA »:

- Facturation à la société « TOUTA » de la mise à disposition des véhicules pour un montant de 4 950 Dinars – TTC ;

1-8 Transactions commerciales avec les administrateurs:

- Vente d'une voiture de tourisme à monsieur Sabri CHERIHA pour une valeur de 10 500 Dinars ;

A-2- Comptes courants productifs d'intérêts :

2-1 Société « MIME » :

- Compte courant débiteur de la société « MIME » pour un montant de 110 706 Dinars. Ce compte est rémunéré aux taux de 8%. Les intérêts de l'année s'élèvent à 4 075 Dinars HT.

2-2 Société « MIP PRINT »:

- Compte courant débiteur de la société « MIP PRINT » pour un montant de 193 583 Dinars. Ce compte est rémunéré aux taux de 8%. Les intérêts de l'année s'élèvent à 23 271 Dinars HT.

2-3 Société « DISMATIC » :

- Compte courant débiteur de la société « DISMATIC » pour un montant de 46 340 Dinars. Ce compte est rémunéré aux taux de 8%. Les intérêts de l'année s'élèvent à 3 537 Dinars HT.

2-4 Société « DIGIDIS » :

- Compte courant débiteur de la société « DIGIDIS » pour un montant de 19 391 Dinars. Ce compte est rémunéré aux taux de 8%. Les intérêts de l'année s'élèvent à 1 957 Dinars HT.

2-5 Société « MIPA » :

- Compte courant débiteur de la société « MIPA » pour un montant de 602 072 Dinars. Ce compte est rémunéré aux taux de 8%. Les intérêts de l'année s'élèvent à 25 740 Dinars HT.

2-6 Société « MIME ENERGY »:

- Compte courant débiteur de la société « MIME ENERGY » pour un montant de 719 Dinars. Ce compte est rémunéré aux taux de 8%. Les intérêts de l'année s'élèvent à 262 Dinars HT.

2-7 Société « TOUTA » :

- Compte courant débiteur de la société « TOUTA » pour un montant de 143 867 Dinars. Ce compte est rémunéré aux taux de 8%. Les intérêts courus de l'année s'élèvent à 11 478 Dinars HT.

A-3- Comptes courants non productifs d'intérêts:

- Compte courant débiteur de la société « MIP MALI » pour un montant de 37 280 Dinars.
- Compte courant créditeur « Autres actionnaires » pour un montant de 182 Dinars.

A-4-Cautions reçues:

- La société « MIME » a donné une caution solidaire et hypothécaire au profit de la banque « QNB » et ce pour garantir un crédit leasing contracté par la société « MIP » et relatif à l'acquisition de cent abris bus. Ce crédit s'élève à 424 200 Dinars hors TVA.
- La société « MIME » a donné une caution hypothécaire de 2ème rang portant sur le lot n°18 sis à la zone industrielle Soliman objet du titre foncier n° 503012 Tunis; au profit de l'AMEN BANK, et ce pour garantir un crédit contracté par la société « MIP ». Ce crédit s'élève à 550 000 Dinars.
- Monsieur Mehdi CHERIHA a donné son aval à la société « MIP » pour tous les crédits leasing dont l'encours en principal s'élève au 31 décembre 2015 à 1 242 358 Dinars hors TVA.
- La société a obtenu des cautions personnelles et solidaires de Monsieur Mohamed Hédi CHERIHA. Ces cautions se rattachent aux crédits suivants :
 - Crédit QNB : montant 1 407 143 Dinars.
 - Crédit QNB : montant 150 000 Dinars.
 - Crédit de gestion BTK : montant 1 850 000 Dinars.
 - Crédit de gestion QNB : montant 850 000 Dinars.
 - Crédit de gestion Amen Bank : montant 1 100 000 Dinars.
- La société a obtenu des cautions personnelles et solidaires de Monsieur Mehdi CHERIHA. Ces cautions se rattachent aux crédits suivants :
 - Crédit QNB: montant 1 407 143 Dinars.
 - Crédit AB : montant 200 000 Dinars.

- Crédit QNB : montant 150 000 Dinars.
- Crédit de gestion BTK : montant 1 850 000 Dinars.
- Crédit de gestion QNB : montant 850 000 Dinars.
- Crédit de gestion Amen Bank : montant 1 100 000 Dinars.

A-5-Cautions données:

- La société a donné une caution hypothécaire de 1^{er} rang portant sur la totalité du duplex n° B 157 situé à la résidence les UV4, type 7Bis, sise à El Menzah VI, Ariana, ainsi que les parts indivises y afférentes, à distraire du titre foncier n°12389 Ariana, acquise suivant acte sous seing privé enregistré le 18-10-2008 sous le n°8106327; au profit de l'Amen BANK, et ce pour garantir un crédit contracté par la société « MIME ». Ce crédit s'élève à 400 000 Dinars.
- La société a donné une caution hypothécaire portant sur la totalité du duplex n° B 157 situé à la résidence les UV4, type 7Bis, sise à El Menzah VI, Ariana, ainsi que les parts indivises y afférentes, à distraire du titre foncier n°12389 Ariana, au profit de l'Amen BANK, et ce pour garantir un crédit contracté par la société « DISMATIC ». Ce crédit s'élève à 150 000 Dinars.
- La société a donné une caution au profit de la société « MIP MAURITANIE » pour un montant de 165 334 Dinars.

B- Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

Les obligations et engagements de la société « MIP » envers le Président Directeur Général, tels qu'ils ressortent des états financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2015 se présentent comme suit :

	<i>Charges de l'exercice</i>	<i>Passifs au 31/12/2015</i>
Salaire brut annuel	453 556	40 653
Charges sociales légales	543	136
<u>TOTAL</u>	<u>454 099</u>	<u>40 789</u>

Aussi, le PDG bénéficie

- d'une voiture de fonction ;
- d'un logement de fonction dont la location annuelle est de quarante sept mille Dinars (47.000 DT) ;
- Et d'une ligne téléphonique portable ;

Par ailleurs, nos investigations n'ont pas relevé d'autres conventions rentrant dans le cadre des dispositions des articles précités.

Tunis, le 10 mai 2016

Néjib MARRAKCHI

AUDITING & CONSULTING COMPANY

Néjib Marrakchi
 Société d'Expertise Comptable
 Inscrite au Tableau de l'Ordre

ETATS FINANCIERS

BILAN

(Exprimé en dinars)

ACTIFS	NOTES	31 décembre 2015	31 décembre 2014
ACTIFS NON COURANTS :			
ACTIFS IMMOBILISES			
<i>Immobilisations incorporelles</i>	5	280 275	280 275
<i>Amortissement des immobilisations incorporelles</i>		-241 056	-216 433
		39 219	63 842
<i>Immobilisations corporelles</i>	6	11 400 684	11 948 626
<i>Amortissement des immobilisations corporelles</i>		-4 544 441	-4 390 164
		6 856 242	7 558 462
<i>Immobilisations financières</i>	7	1 966 724	3 751 379
Total des actifs immobilisés		8 862 185	11 373 683
<i>Autres actifs non courants</i>	8	536 065	1 043 097
Total des actifs non courants		<u>9 398 250</u>	<u>12 416 780</u>
ACTIFS COURANTS			
<i>Stocks</i>		51 721	54 656
<i>Clients et comptes rattachés</i>	9	2 971 987	3 078 693
<i>Moins: provisions</i>		-177 886	-177 886
		2 794 101	2 900 808
<i>Autres actifs courants</i>	10	2 275 457	1 895 743
<i>Moins: provisions</i>		0	0
		2 275 457	1 895 743
<i>Placements et autres actifs financiers</i>	11	2 130 905	60 585
<i>Moins: provisions</i>		0	0
		2 130 905	60 585
<i>Liquidités et équivalents de liquidités</i>	12	428 025	252 184
Total des actifs courants		<u>7 680 209</u>	<u>5 163 976</u>
TOTAL DES ACTIFS		<u>17 078 460</u>	<u>17 580 756</u>

BILAN
(Exprimé en dinars)

CAPITAUX PROPRES & PASSIFS	NOTES	31 décembre 2015	31 décembre 2014
CAPITAUX PROPRES			
<i>Capital Social</i>		4 398 937	4 398 937
<i>Réserves légales</i>		35 000	35 000
<i>Réserves spéciales d'investissement</i>		245 000	245 000
<i>Primes d'émission</i>		4 251 067	4 251 067
<i>Résultats reportés</i>		-1 224 788	-231 559
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		<u>7 705 216</u>	<u>8 698 445</u>
<i>Résultat de l'exercice détaillé comme suit:</i>		-1 688 692	-993 229
<u>Total capitaux propres avant affectation</u>	13	<u>6 016 525</u>	<u>7 705 216</u>
PASSIFS			
<i>Provisions pour risques</i>	14	431 827	235 914
<i>Emprunts à plus d'un an</i>		1 617 863	2 537 368
<i>Cautions reçues</i>		1 800	1 800
Total des passifs non courants		<u>2 051 490</u>	<u>2 775 082</u>
PASSIFS COURANTS			
<i>Fournisseurs et comptes rattachés</i>	15	3 528 856	2 386 979
<i>Autres passifs courants</i>	16	1 773 404	1 403 639
<i>Concours bancaires et autres passifs financiers</i>	17	3 708 185	3 309 840
Total des passifs courants		<u>9 010 445</u>	<u>7 100 458</u>
<u>Total des passifs</u>		<u>11 061 935</u>	<u>9 875 540</u>
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES & PASSIFS		<u>17 078 460</u>	<u>17 580 756</u>

ETAT DE RESULTAT

(Exprimé en dinars)

DESIGNATION	NOTES	31 décembre 2015	31 décembre 2014
PRODUITS D'EXPLOITATION			
<i>Prestations de services et ventes</i>			
<i>Autres produits d'exploitation</i>		6 923 548	7 816 107
<i>Productions immobilisées</i>		87 327	106 926
		0	0
<u>Total des produits d'exploitation</u>	18	<u>7 010 875</u>	<u>7 923 033</u>
CHARGES D'EXPLOITATION			
<i>Variation des stocks</i>		2 935	-47 807
<i>Achats de marchandises</i>		3 959 235	4 467 964
<i>Charges de personnel</i>		1 409 854	1 325 684
<i>Dotations aux amortissements et aux provisions</i>		1 342 924	1 340 565
<i>Autres charges d'exploitation</i>	19	1 586 415	1 329 363
<u>Total des charges d'exploitation</u>		<u>8 301 363</u>	<u>8 415 768</u>
RESULTAT D'EXPLOITATION			
		<u>-1 290 488</u>	<u>-492 735</u>
<i>Charges financières nettes</i>	20	395 929	402 231
<i>Autres gains ordinaires</i>		158 293	6 994
<i>Autres pertes ordinaires</i>		144 438	87 083
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRE AVANT IMPOT			
		<u>-1 672 562</u>	<u>-975 055</u>
<i>Impôts sur les bénéfices</i>		16 130	18 174
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRE APRES IMPOT			
		<u>-1 688 692</u>	<u>-993 229</u>
<i>Éléments extraordinaires</i>		0	0
RESULTAT NET			
		<u>-1 688 692</u>	<u>-993 229</u>

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

(Exprimé en dinars)

	NOTES	31 décembre 2015	31 décembre 2014
<u>FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION</u>			
RESULTAT NET		-1 688 692	-993 229
<i>Ajustements pour:</i>			
- Amortissements et provisions		1 342 924	1 340 565
- Variations des:			
Stocks:		2 935	-47 807
Créances:	21	106 707	179 981
Autres actifs:	22	-450 034	-942 378
Fournisseurs & autres dettes:	23	1 520 024	47 154
- Plus ou moins values de cession:		-127 942	-3 656
- Reprise sur provision		0	-14 587
Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation		705 922	-433 957
<u>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</u>			
<i>Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles</i>		-172 787	-1 425 818
<i>Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles</i>		387 593	3 656
<i>Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations financières</i>		-215 345	-2 179 800
<i>Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières</i>		0	0
<i>Décaissements affectés au autres actifs non courants</i>		0	-894 779
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement		-539	-4 496 740
<u>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT</u>			
<i>Encaissement suite à l'augmentation du capital</i>		0	5 400 004
<i>Dividendes et autres distributions</i>		0	0
<i>Encaissements provenant des emprunts</i>		219 341	1 646 689
<i>Remboursements des emprunts</i>		-1 015 812	-2 469 553
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement		-796 471	4 577 140
VARIATION DE TRESORERIE		-91 088	-353 557
TRESORERIE AU DEBUT DE L'EXERCICE		-721 442	-367 885
TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	24	-812 531	-721 442

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

1-1/ Constitution

La société MAGHREB INTERNATIONAL PUBLICITE « MIP » est une société qui a été constituée le 10 mars 2004 sous la forme d'une SARL suivant acte sous seing privé.

Elle a été transformée en société anonyme suivant décision de l'assemblée générale extraordinaire du 11 octobre 2012.

Le capital social de la société s'élève au 31 décembre 2015 à 4 398 937 DT et se divise en 4 398 937 actions de 1 DT.

1-2/ Objet social

La société a pour objet la publicité commerciale.

Et plus généralement, toute opération commerciale, industrielle, financière, mobilière ou immobilière se rattachant directement ou indirectement à l'objet social.

1-3/ Siège social

Le siège social est fixé à la Rue de l'énergie solaire, Impasse N° 5 la Charguia I Tunisie.

NOTE 2 : PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers de l'exercice 2015 sont établis conformément aux dispositions du nouveau système comptable promulgué par la loi n° 96-112 du 30 décembre 1996.

Ces états financiers comprennent :

- Le bilan ;
- L'état de résultat ;
- L'état des flux de trésorerie ;
- Et les notes aux états financiers.

La méthode de présentation retenue des produits et des charges est celle autorisée.

Au niveau de l'état des flux de trésorerie, les flux liés aux activités d'exploitation sont présentés en utilisant la méthode autorisée. Cette méthode consiste à présenter ces flux en corrigeant le résultat de l'exercice pour tenir compte des opérations n'ayant pas un caractère monétaire, de tout report ou régularisation d'encaissements ou de décaissements passés ou futurs et des éléments de produits ou de charges associés aux flux de trésorerie concernant les investissements ou le financement.

NOTE 3 : CONVENTIONS COMPTABLES

Les conventions prévues par le décret n° 96-2459 du 30 décembre 1996, portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité, sont respectées.

NOTE 4 : EVENEMENTS POSTERIEURS A LA DATE DE CLOTURE

La société fait l'objet actuellement d'un contrôle fiscal approfondi portant sur :

<u>Impôts</u>	<u>Période concernée par le contrôle</u>
- Impôt sur les sociétés	du 01/01/2012 au 31/12/2014
- Acomptes provisionnels	du 01/01/2012 au 31/12/2014
- Taxe sur la valeur ajoutée	du 01/08/2012 au 31/12/2014
- Retenue à la source	du 01/01/2012 au 31/12/2014
- Taxe de formation professionnelle	du 01/01/2012 au 31/12/2014
- Fond de promotion des logements sociaux	du 01/01/2012 au 31/12/2014
- Droit de timbre	du 01/01/2012 au 31/12/2014
- T.C.L	du 01/01/2012 au 31/12/2014

Les résultats de cette vérification ne sont pas encore notifiés à la date d'établissement des présentes notes.

NOTE 5 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

La valeur brute des immobilisations incorporelles s'élève au 31 décembre 2015 à 280 275 DT. Elle n'a pas subi de variation par rapport à l'exercice précédent.

Ces immobilisations incorporelles se justifient comme suit :

<u>Rubriques</u>	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>	<u>VARIATION</u>
Concession de marque	260	260	0
Logiciels	135 141	135 141	0
Fonds commercial	32 500	32 500	0
Droit d'usage	112 374	112 374	0
Total	<u>280 275</u>	<u>280 275</u>	<u>0</u>

Les immobilisations incorporelles sont amorties aux taux suivants:

<u>Immobilisations</u>	<u>Type d'amortissement</u>	<u>Taux</u>
Concession de marque	linéaire	33%
Logiciels	linéaire	33%
Fonds commercial	linéaire	5%
Droit d'usage	linéaire	33%

NOTE 6 : IMMOBILISATIONS CORPORELLES

La valeur brute des immobilisations corporelles s'élève au 31 décembre 2015 à

11 400 684 DT contre 11 948 626 DT à la clôture de l'exercice précédent, soit une diminution de 547 942 DT.

Les immobilisations corporelles se détaillent comme suit :

<i>Rubriques</i>	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>	<u>VARIATION</u>
Terrain	1 196	1 196	0
Aménagement terrain	25 321	25 321	0
Constructions	1 885	1 885	0
Matériel et outillage industriel	617	425 676	-425 059
Agencements & installations techniques	276 311	276 311	0
Matériel de transport	520 383	602 029	-81 646
Matériel informatique & M.M.B	502 273	495 154	7 119
Panneaux publicitaires et Abris Bus	3 422 053	3 340 195	81 858
Panneaux à statut juridique particulier	4 662 749	4 662 749	0
Matériel de transport à statut juridique particulier	396 569	426 333	-29 765
Immobilisations en cours	1 591 327	1 691 777	-100 450
Total	<u>11 400 684</u>	<u>11 948 626</u>	<u>-547 942</u>

Ces immobilisations sont amorties de la manière suivante :

<i>Immobilisations</i>	<i>Type d'amortissement</i>	<i>Taux</i>
Aménagement terrain	Linéaire	10%
Constructions	Linéaire	5%
Matériel et outillage industriel	Linéaire	15%
Agencements & installations techniques	Linéaire	15%
Matériel de transport	Linéaire	20%
Matériel informatique & M.M.B	Linéaire	20%
Panneaux publicitaires	Linéaire	6,67%
Panneaux à statut juridique particulier	Linéaire	6,66%
Matériel de transport à statut juridique particulier	Linéaire	33,00%

Les immobilisations dont la valeur d'acquisition ne dépasse pas 200 DT, sont amorties intégralement au cours de leur année d'acquisition.

Un tableau récapitulatif des immobilisations est présenté en annexes.

NOTE 7 : IMMOBILISATIONS FINANCIERES

La valeur des immobilisations financières s'élève au 31 décembre 2015 à 1 966 724 DT contre 3 751 379 DT au 31 décembre 2014.

Cette rubrique se détaille comme suit :

<i>Rubriques</i>	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>	<u>VARIATION</u>
Titres de participation	1 886 393	1 704 393	182 000

Placement	0	2 000 000	-2 000 000
Dépôts et cautionnements	80 331	46 986	33 345
Total	<u>1 966 724</u>	<u>3 751 379</u>	<u>-1 784 655</u>

7-1/ Titres de participation

La valeur des titres de participation s'élève au 31 décembre 2015 à 1 886 393 DT et se détaillent comme suit :

<i>Rubriques</i>	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>	<u>VARIATION</u>
Participation MIME	1 100 000	1 100 000	0
Participation MIP MALI	34 593	34 593	0
Participation MIP PRINT	145 000	145 000	0
Participation MIME ENERGY	245 000	245 000	0
Participation DIGIDIS	361 800	179 800	182 000
Total	<u>1 886 393</u>	<u>1 704 393</u>	<u>182 000</u>

Les titres de participation sont comptabilisés à leurs coûts d'acquisition. A la clôture de l'exercice, ces titres sont évalués à leur valeur d'usage. Les plus-values dégagées ne sont pas constatées alors que les moins-values potentielles font l'objet de provisions pour dépréciation.

Les pourcentages de contrôle aux seins des diverses sociétés se présentent comme suit :

<u>Participation</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>% de contrôle</u>	<u>Provision constatée</u>
"MIME"	1 100 000	67,998%	0
"MIP MALI"	34 593	80,000%	0
"MIP PRINT"	145 000	96,667%	0
"DIGIDIS"	361 800	99,889%	0
"MIME ENERGY"	245 000	98,000%	0
Total	<u>1 886 393</u>		

7-1-1/Participation DIGIDIS

La société « MIP » a participé à l'augmentation du capital de la société « DIGIDIS » par l'acquisition de 18 200 parts sociales à la valeur globale de cent quatre vingt deux mille dinars (182 000 DT), et ce par conversion de créances.

7-2/ DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS

La valeur des dépôts et des cautionnements s'élève au 31 décembre 2015 à 80 331 DT et se détaille comme suit :

<i>Rubriques</i>	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>	<u>VARIATION</u>
Dépôts et cautionnements "SNCFT"	25 751	25 751	0
Cautionnement ministère/communication	10 000	10 000	0
Cautionnements divers	44 580	11 235	33 345
Total	<u>80 331</u>	<u>46 986</u>	<u>33 345</u>

NOTE 8 : AUTRES ACTIFS NON COURANTS

Les « Autres actifs non courants » s'élèvent au 31 décembre 2015 à 536 065 DT contre 1 043 097 DT au 31 décembre 2014.

Ils se justifient comme suit :

NATURE	VALEUR BRUTE AU 31/12/2014	ACQUISITION 2015	VALEUR BRUTE AU 31/12/2015	RESORPTION ANTERIEURE	RESORPTION 2015	VCN AU 31/12/2014	VCN AU 31/12/2015
Frais préliminaires	482 293	0	482 293	338 701	100 877	143 592	42 715
Charges à répartir	1 227 447	0	1 227 447	327 941	406 155	899 506	493 350
TOTAL	1 709 740	0	1 709 740	666 642	507 032	1 043 097	536 065

8-1/Frais Préliminaires

Les « Frais préliminaires » s'élèvent au 31 décembre 2015 à 42 715 DT et représentent les frais nets engagés par la société pour le lancement de la nouvelle activité des annonces et à la conception du site web « les annonces.tn » qui se détaillent comme suit :

<i>Rubriques</i>	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>	<u>VARIATION</u>
Site " Les annonces.tn "	0	59 529	-59 529
Site "Automag .tn"	42 715	84 063	-41 348
Total	<u>42 715</u>	<u>143 592</u>	<u>-100 877</u>

8-2/Charges à répartir

Les « Charges à répartir » s'élèvent au 31 décembre 2015 à 493 350 DT et représentent :

- les frais engagés par la société et se rapportant au nouveau marché de fourniture, installation, maintenance et exploitation des emplacements d'abris bus avec la société « TRANSTU » et d'autres sociétés régionales de transport.
- les frais engagés par la société et se rapportant à l'introduction en bourse.

Elles se justifient comme suit :

<i>Rubriques</i>	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>	<u>VARIATION</u>
Frais d'installation et de maintenance des abris bus	250	82 756	-82 506
Frais d'introduction en bourse	493 100	816 750	-323 649
Total	<u>493 350</u>	<u>899 506</u>	<u>-406 155</u>

NOTE 9: CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

Les créances totalisent au 31 décembre 2015 un montant de 2 971 987 DT contre 3 078 693 DT au 31 décembre 2014, soit une variation négative de 106 707 DT détaillée comme suit :

<i>Rubriques</i>	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>	<u>VARIATION</u>
Clients locaux	2 070 515	2 223 545	-153 031
Clients effets à recevoir	154 885	69 117	85 768

Clients effets impayés	89 523	88 365	1 159
Clients douteux	491 639	509 894	-18 255
Clients produits non facturés	165 425	187 772	-22 348
Total	2 971 987	3 078 693	-106 707

9-1/ Parties liées

Le détail des transactions intervenues au cours de l'exercice 2015 entre la société « MIP » et les parties liées se présente comme suit :

<i>Partie liée</i>	<i>Pourcentage de contrôle</i>	<i>31/12/2014</i>	<i>Facturation</i>	<i>Encaissements</i>	<i>Solde au 31/12/2015</i>
"MIME"	67,998%	0	89 534	44 676	44 857
	Dirigeants				
"DISMATIC"	communs	173 991	35 457	30 169	179 279
"MIP PRINT"	96,667%	398 541	313 332	539 438	172 434
	Dirigeants				
"MIPA"	communs	238 526	189 417	424 372	3 570
	Dirigeants				
"TOUTA"	communs	7 926	4 950	0	12 876
"MIME ENERGY"	98,000%	54 185	59 205	0	113 389
"DIGIDIS"	99,889%	191 549	52 740	218 477	25 812
Total		1 064 717	744 633	1 257 133	552 217

NOTE 10 : AUTRES ACTIFS COURANTS

Les « Autres actifs courants » totalisent 2 275 457 DT au 31 décembre 2015 contre 1 895 743 DT à la clôture de l'exercice 2014, soit une variation positive de 379 714 DT détaillée comme suit :

<i>Rubriques</i>	<i>31/12/2015</i>	<i>31/12/2014</i>	<i>VARIATION</i>
Fournisseurs avances et acomptes	36 627	217 190	-180 563
Personnel et comptes rattachés	600	42 067	-41 467
Etat crédit d'impôt sur les sociétés	588 624	445 655	142 969
Opération particulière avec l'Etat	160 834	160 834	0
Sociétés du groupe et parties liées	1 153 957	742 035	411 923
Débiteurs divers	28 616	22 190	6 426
Charges constatées d'avance	306 198	265 772	40 427
Total	2 275 457	1 895 743	379 714

10-1/Opération particulière avec l'Etat

La société a fait l'objet au cours de l'exercice 2009 d'un contrôle fiscal approfondi portant sur :

<u>Impôts</u>	<u>Période concernée par le contrôle</u>
- Impôt sur les sociétés	du 01/03/2004 au 31/12/2007
- Acomptes provisionnels	du 01/01/2006 au 31/12/2007
- T.V.A	du 01/01/2005 au 31/12/2007
- Retenue à la source	du 01/01/2005 au 31/12/2007
- T F P / FOPROLOS	du 01/01/2005 au 31/12/2007
- T C L	du 01/01/2005 au 31/12/2007

Ce contrôle s'est dénoué par une taxation d'office d'un montant de Deux cent onze mille huit cent vingt cinq dinars. La société s'est opposée à cette taxation. Elle a perdu le procès en première instance.

La société a signé une reconnaissance de dette au titre de ce redressement afin de bénéficier de l'amnistie fiscale notamment en matière d'abattement des pénalités de retard.

Le montant payé à ce titre au 31 décembre 2015 s'élève à 160 834 DT.

10-2/ Sociétés du groupe et parties liées

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2015 à 1 153 957 DT et correspond au solde des opérations réalisées par la société « MIP » avec les sociétés du groupe et les parties liées.

Ce compte se détaille comme suit :

<u>Société</u>	<u>Pourcentage de contrôle</u>	<u>Solde au 31/12/2015</u>	<u>Solde au 31/12/2014</u>	<u>Variation</u>
"MIME"	67,998%	110 706	0	110 706
	Dirigeants			
"DISMATIC"	communs	46 340	44 394	1 946
"MIP MALI"	80,00%	37 280	37 280	0
	Dirigeants			
"MIPA"	communs	602 072	0	602 072
"MIP PRINT"	96,667%	193 582	464 370	-270 788
"DIGIDIS"	99,889%	19 391	52 123	-32 732
"MIME ENERGY"	98,000%	719	0	719
	Dirigeants			
"TOUTA"	communs	143 867	143 867	0
<u>Total</u>		<u>1 153 957</u>	<u>742 035</u>	<u>411 923</u>

10-3/ Charges constatés d'avance

Le solde du compte « Charges comptabilisées d'avance » s'élevant à 306 198 Dinars consigne une somme d'un montant de 182 282 Dinars relative à des espaces publicitaires achetés et non consommés sur la chaîne « ATTESSIA TV » auprès de « V PRODUCTION » et dont la date limite d'utilisation a expiré le 07 avril 2016.

NOTE 11 : PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS

Cette rubrique accuse au 31 décembre 2015 un solde s'élevant à 2 130 905 DT contre 60 585 DT à la clôture de l'exercice précédent, soit une variation positive de 2 070 320 DT qui se détaille comme suit :

<i>Rubriques</i>	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>	<u>VARIATION</u>
Placements courants	2 000 000	0	2 000 000
Intérêts courus	130 905	60 585	70 320
<u>Total</u>	<u>2 130 905</u>	<u>60 585</u>	<u>2 070 320</u>

11-1/PLACEMENT COURANT

La société « MIP » a placé auprès de l'Amen BANK jusqu'au 02 janvier 2016 la somme de Deux Millions de Dinars (2.000.000 DT) au taux du marché monétaire (TMM).

11-2/INTERETS COURUS

<i>Partie liée</i>	<u>Pourcentage de contrôle</u>	<u>31/12/2014</u>	<u>Intérêts / compte courant</u>	<u>Encaissements</u>	<u>Solde au 31/12/2015</u>
"MIME"	67,998%	0	4 075	0	4 075
	Dirigeants				
"DISMATIC"	communs	1 684	3 537	0	5 221
"MIP PRINT"	96,667%	4 231	23 271	0	27 502
"MIME ENERGY"	98,000%	1 139	262	0	1 401
"DIGIDIS"	99,889%	1 824	1 957	0	3 782
	Dirigeants				
"TOUTA"	communs	5 766	11 478	0	17 244
	Dirigeants				
"MIPA"	communs	0	25 740		25 740
Intérêts sur placement Amen Bank		45 941	45 941	45 941	45 941
<u>Total</u>		<u>60 585</u>	<u>116 261</u>	<u>45 941</u>	<u>130 905</u>

NOTE 12 : LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

Cette rubrique totalise 428 025 DT au 31 décembre 2015 contre 252 184 DT au 31 décembre 2014, soit une variation positive de 175 841 DT détaillée comme suit :

<i>Rubriques</i>	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>	<u>VARIATION</u>
Chèques en caisse	168 624	108 533	60 091
Chèques impayés	96 025	50 761	45 264
Caisse	6 771	5 496	1 275
Blocage de fonds	156 604	87 394	69 210
<u>Total</u>	<u>428 025</u>	<u>252 184</u>	<u>175 841</u>

NOTE 13 : CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres avant affectation totalisent 6 016 525 DT au 31 décembre 2015 contre 7 705 216 DT au 31 décembre 2014, soit une variation négative de 1 688 692 DT qui s'analyse ainsi :

<i>Rubriques</i>	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>	<u>VARIATION</u>
Capital social	4 398 937	4 398 937	0
Réserves légales	35 000	35 000	0
Primes d'émission	4 251 067	4 251 067	0
Réserves spéciales d'investissement	245 000	245 000	0
Résultats reportés	-1 224 788	-231 559	-993 229
Résultat de l'exercice	-1 688 692	-993 229	-695 463
<u>Total</u>	<u>6 016 525</u>	<u>7 705 216</u>	<u>-1 688 692</u>

13-1/Mouvements des capitaux propres

Les capitaux propres sont passés de 7 705 216 DT au 31/12/2014 à 6 016 525 DT au 31/12/2015. Cette variation est détaillée dans le tableau suivant :

Libellé	Capital social	Primes d'émissions	Réserves légales	Réserve spéciale d'investissement	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Total des capitaux propres au 31/12/2014	4 398 937	4 251 067	35 000	245 000	-231 559	-993 229	7 705 216
Affectation assemblée générale 2015							
Dividendes distribués en 2015					-993 229	993 229	0
Résultat au 31/12/2015						-1 688 692	0
Total des capitaux propres au 31/12/2015	4 398 937	4 251 067	35 000	245 000	-1 224 788	-1 688 692	6 016 525

NOTE 14 : PASSIFS NON COURANTS

Les passifs non courants totalisent 2 051 490 DT au 31 décembre 2015 contre 2 775 082 DT à la clôture de l'exercice précédent soit une variation négative de 723 591 DT détaillée comme suit :

<i>Rubriques</i>	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>	<u>VARIATION</u>
Provisions pour risques	431 827	235 914	195 913
Emprunts à plus d'un an	1 617 863	2 537 368	-919 504
Cautions reçues	1 800	1 800	0
<u>Total</u>	<u>2 051 490</u>	<u>2 775 082</u>	<u>-723 591</u>

14-1/Provisions pour risques

Les « Provisions pour risques » totalisent 431 827 DT au 31 décembre 2015 contre 235 914 DT à la clôture de l'exercice 2014, soit une variation positive de 195 913 DT qui se détaille comme suit :

- Une provision de 105 913 Dinars au titre du contrôle fiscal approfondi.
- Une provision de 90 000 Dinars au titre du risque fiscal conséquent à l'augmentation du capital par incorporation de la réserve spéciale d'investissement.

14-2/Emprunts à plus d'un an

Cette rubrique accuse au 31 décembre 2015 un solde s'élevant à 1 617 863 DT contre 2 537 368 DT à la clôture de l'exercice 2014, soit une variation négative de 919 504 DT justifiée comme suit :

Rubriques	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>	<u>VARIATION</u>
Emprunts bancaires	1 032 769	1 502 786	-470 017
Crédits leasing	585 095	1 034 582	-449 487
<u>Total</u>	<u>1 617 863</u>	<u>2 537 368</u>	<u>-919 504</u>

14-2-1/ Crédits bancaires

Les crédits bancaires s'élèvent au 31 décembre 2015 à 1 032 769 DT détaillés comme suit :

Rubriques	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>	<u>VARIATION</u>
Emprunt Q.N.B.consolidé	662 185	993 277	-331 092
Emprunt Q.N.B. 150 000 DT	80 357	101 786	-21 429
Emprunt AB. 56 000 DT	31 762	42 473	-10 711
Emprunt AB. 550 000 DT	258 465	365 250	-106 785
<u>Total</u>	<u>1 032 769</u>	<u>1 502 786</u>	<u>-470 017</u>

14-2-2/ Note sur les emprunts à long terme et à court terme

	Durée en mois	Taux	PL - Solde au 1/1/2015			Nouveaux crédits 2015	Remboursement 2015	PL - Solde au 31/12/15			
			Long Terme	Court terme	Total 1			Long Terme	Court terme	Total 2	
Emprunt QNB consolidé:	60	6,73%	993 277	413 866	1 407 143	0	82 773	662 185	662 185	1 324 370	
Emprunt QNB 150 000 DT :	84	7,23%	101 786	32 143	133 929	0	5 357	80 357	48 214	128 571	
Emprunt AB 550 000 DT :	60	7,75%	365 250	100 761	466 011	0	100 761	258 465	106 785	365 250	
Emprunt AB 56 000 DT :	60	7,45%	42 473	10 742	53 215	0	10 722	31 762	10 731	42 493	
Total			1 502 786	557 512	2 060 298	0	199 614	1 032 769	827 915	1 860 684	

14-2-3/ Crédits leasing

Les crédits leasing s'élèvent au 31 décembre 2015 à 585 095 DT et se détaillent comme suit :

Rubriques	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>	<u>VARIATION</u>
Crédit leasing/ CT103218	0	5 524	-5 524
Crédit leasing/ CT 103152	0	1 210	-1 210
Crédit leasing/ CT 104626	0	13 776	-13 776
Crédit leasing/ CT 104963	0	5 258	-5 258
Crédit leasing/ CT 106055	0	30 678	-30 678
Crédit leasing/ CT 106423	22 232	99 239	-77 007
Crédit leasing/ CT 105267	4 399	12 033	-7 634
Crédit leasing/ CT 107467	20 665	56 700	-36 036
Crédit leasing/ CT 107079	30 829	102 438	-71 609
Crédit leasing/ CT 107081	1 746	4 787	-3 041
Crédit leasing/ CT 719-2013	101 664	173 525	-71 861
Crédit leasing/ CT 3238	62 683	82 308	-19 625

Crédit leasing/ CT 3393	340 878	447 107	-106 229
<u>Total</u>	<u>585 095</u>	<u>1 034 582</u>	<u>-449 487</u>

14-3/ Note sur la présentation des cautions reçues :

Selon les dispositions de la norme comptable NC 1, les cautions reçues doivent être présentées parmi les passifs non courants de la société dans un compte spécifié à cet effet intitulé « 167- Dépôts & cautionnements reçus ».

Ce compte totalise au 31 décembre 2015 un solde de 1 800 DT et concerne une caution sur un loyer annuel d'un immeuble propriété de la société.

NOTE 15 : FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

Les « Fournisseurs et comptes rattachés » présentent au 31 décembre 2015 un total de 3 528 856 DT contre 2 386 979 DT à la date de clôture de l'exercice précédent, soit une variation positive de 1 141 878 DT détaillée comme suit :

<i>Rubriques</i>	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>	<u>VARIATION</u>
Fournisseurs d'exploitation	3 443 768	2 359 279	1 084 490
Fournisseurs d'exploitation effets à payer	85 088	27 700	57 388
<u>Total</u>	<u>3 528 856</u>	<u>2 386 979</u>	<u>1 141 878</u>

15-1/ Parties liées

Le détail des transactions intervenues au cours de l'exercice 2015 entre la société « MIP » et les parties liées est présenté ainsi :

<i>Partie liée</i>	<i>Pourcentage de</i> <u>contrôle</u>	<i>Solde au</i> <u>31/12/2014</u>	<i>Achats</i>	<i>Règlements</i>	<i>Solde au</i> <u>31/12/2015</u>
"MIME"	67,998%	79 843	117 178	197 022	0
	Dirigeants communs	0	25 567	25 567	0
"DISMATIC"	96,667%	0	1 907 920	1 907 920	0
	Dirigeants communs	0	0	0	0
"MIPA"	98,000%	0	0	0	0
"MIME ENERGY"	99,889%	0	0	0	0
"DIGIDIS"		0	0	0	0
<u>Total</u>		<u>79 843</u>	<u>2 050 666</u>	<u>2 130 509</u>	<u>0</u>

NOTE 16 : AUTRES PASSIFS COURANTS

Les « Autres passifs courants » totalisent 1 773 404 DT au 31 décembre 2015 contre 1 403 639 DT à la clôture de l'exercice 2014, soit une variation positive de 369 764 DT détaillée comme suit :

<i>Rubriques</i>	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>	<u>VARIATION</u>
Clients avances et acomptes	14 088	14 088	0
Personnel et comptes rattachés	127 420	41 389	86 031
État impôts et taxes	1 372 902	893 611	479 291
Comptes courants des actionnaires	182	182	0
CNSS	60 364	66 228	-5 865
Compte d'attente	42 034	21 183	20 851
Charges à payer	33 283	39 001	-5 718
Produits constatés d'avance	123 131	327 957	-204 826
Total	<u>1 773 404</u>	<u>1 403 639</u>	<u>369 764</u>

16-1/ État impôts et taxes

Les dettes envers l'Etat s'élèvent au 31 décembre 2015 à 1 372 902 DT et s'analysent comme suit :

<i>Rubriques</i>	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>	<u>VARIATION</u>
Retenue à la source	125 257	135 072	-9 815
État TFP/FOPROLOS	5 696	7 122	-1 426
État TCL	0	13	-13
TVA à payer	64 944	80 301	-15 357
Droit de timbre	6	37	-31
Reconnaissance de dettes fiscales	1 176 358	670 424	505 934
Autres	641	641	0
Total	<u>1 372 902</u>	<u>893 611</u>	<u>479 291</u>

16-2/ Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance s'élèvent au 31 décembre 2015 à 123 131 DT et représentent les loyers des espaces publicitaires facturés en 2015 et relatifs à 2016.

NOTE 17 : CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Les « Concours bancaires et les autres passifs financiers » s'élèvent au 31 décembre 2015 à 3 708 185 DT contre 3 309 840 DT à la fin de l'exercice précédent soit une variation positive de 398 345 DT détaillée comme suit :

<i>Rubriques</i>	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>	<u>VARIATION</u>
Échéances à moins d'un an sur DLMT	2 405 471	2 282 438	123 033
Intérêts courus	62 158	53 776	8 382
Découvert B.T.K	459 611	337 579	122 033
Découvert Amen Bank	349 816	258 842	90 974
Découvert Q.N.B	431 129	377 206	53 922
Total	<u>3 708 185</u>	<u>3 309 840</u>	<u>398 345</u>

17-1/ Échéances à moins d'un an sur DLMT

Les échéances à moins d'un an des différents crédits s'élèvent au 31 décembre 2015 à 2 405 471 DT contre 2 282 438 DT à la fin de l'exercice 2014.

Elles s'analysent comme suit:

<i>Rubriques</i>	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>	<u>VARIATION</u>
Échéances à moins d'un an /Emprunts bancaires	827 915	546 798	281 118
Crédits leasing	657 263	823 880	-166 617
Créances BTK	920 293	911 760	8 533
Total	<u>2 405 471</u>	<u>2 282 438</u>	<u>123 033</u>

17-1-1/ Échéances à moins d'un an des crédits bancaires

Les échéances à moins d'un an des crédits bancaires s'élèvent au 31 décembre 2015 à 827 915 DT contre 546 798 DT à la fin de l'exercice 2014. Elles s'analysent comme suit :

<i>Rubriques</i>	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>	<u>VARIATION</u>
Emprunt Q.N.B 300 000	0	-10 714	10 714
Emprunt Q.N.B consolidé	662 185	413 866	248 319
Emprunt AB 550 000	106 785	100 761	6 024
Emprunt AB 56 000	10 731	10 742	-11
Emprunt Q.N.B 150 000	48 214	32 143	16 071
Total	<u>827 915</u>	<u>546 798</u>	<u>281 118</u>

17-1-2/ Échéances à moins d'un an des emprunts leasing:

Les échéances à moins d'un an des emprunts leasing s'élèvent au 31 décembre 2015 à 657 263 DT contre 823 880 DT à la fin de l'exercice 2014.

Elles s'analysent comme suit:

<i>Rubriques</i>	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>	<u>VARIATION</u>
Crédit leasing/HL CT 132140	0	3 308	-3 308
Crédit leasing/ HL CT 136070	0	2 440	-2 440
Crédit leasing /HL CT 138850	0	3 599	-3 599
Crédit leasing /TL CT 101944	16 120	60 036	-43 916
Crédit leasing /TL CT 100882	6 140	50 990	-44 849
Crédit leasing/ CT103218	28 936	63 495	-34 559
Crédit leasing/ CT 103152	2 872	4 602	-1 730
Crédit leasing/ CT 104626	27 802	39 194	-11 393
Crédit leasing/ CT 104963	9 519	11 946	-2 427
Crédit leasing/ CT 106055	51 053	57 591	-6 537
Crédit leasing/ CT 106423	125 908	138 735	-12 827
Crédit leasing/ CT 105267	12 352	13 361	-1 010

Crédit leasing/ CT 107467	58 033	62 677	-4 644
Crédit leasing/ CT 107079	115 914	126 295	-10 380
Crédit leasing/ CT 107081	4 900	5 290	-391
Crédit leasing/ CT 719-2013	71 861	66 353	5 507
Crédit leasing/ CT 3238	19 625	17 809	1 816
Crédit leasing/ CT 3393	106 229	96 160	10 069
Total	<u>657 263</u>	<u>823 880</u>	<u>-166 617</u>

NOTE 18 : REVENUS

Les revenus, qui totalisent au 31 décembre 2015 un montant de 7 010 875 DT contre 7 923 033 DT à la fin de l'exercice 2014, se détaillent comme suit :

<i>Rubriques</i>	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>	<u>VARIATION</u>
Ventes et services	6 923 548	7 816 107	-892 559
Autres produits d'exploitation	87 327	106 926	-19 599
Total	<u>7 010 875</u>	<u>7 923 033</u>	<u>-912 158</u>

NOTE 19 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Les « Autres charges d'exploitation » s'élèvent au 31 décembre 2015 à 1 586 415 DT contre 1 329 363 DT au 31 décembre 2014, soit une augmentation de 257 052 DT qui se détaille comme suit :

<i>Rubriques</i>	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>	<u>VARIATION</u>
Achats non stockés	227 892	254 039	-26 147
Services extérieurs	436 378	411 294	25 084
Autres services extérieurs	843 382	582 449	260 933
Impôts et taxes	78 763	81 581	-2 817
Total	<u>1 586 415</u>	<u>1 329 363</u>	<u>257 052</u>

19-1/ Services extérieurs

Les services extérieurs s'élèvent au 31 décembre 2015 à 436 378 DT contre 411 294 DT au 31 décembre 2014, soit une augmentation de 25 084 DT qui se détaille comme suit :

<i>Rubriques</i>	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>	<u>VARIATION</u>
Loyer siège	133 750	128 750	5 000
Loyers divers	95 705	69 170	26 535
Entretien et réparation	81 455	114 916	-33 460
Primes d'assurance	55 545	50 070	5 475
Etudes et services extérieurs	69 924	48 389	21 535
Total	<u>436 378</u>	<u>411 294</u>	<u>25 084</u>

19-2/ Autres services extérieurs

Les autres services extérieurs s'élèvent à 843 382 DT au 31 décembre 2015 contre 582 449 DT au 31 décembre 2014, soit une augmentation de 260 933 DT qui se détaille

comme suit :

<i>Rubriques</i>	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>	<u>VARIATION</u>
Honoraires	89 173	84 435	4 738
Publicités et relations publiques	462 122	242 759	219 363
Dons et subventions	327	7 064	-6 736
Frais de déplacement	63 062	73 934	-10 872
Frais de mission	17 868	18 739	-871
Frais postaux et de télécommunication	51 591	43 010	8 580
Services bancaires	159 238	112 507	46 731
Total	<u>843 382</u>	<u>582 449</u>	<u>260 933</u>

19-2-1/ Publicités et relations publiques

Les publicités et relations publiques s'élèvent à 462 122 DT au 31 décembre 2015 contre 242 759 DT au 31 décembre 2014, soit une augmentation de 219 363 DT.

Cette augmentation est due essentiellement au contrat d'échange de publicité conclu avec la société « V-PRODUCTION » (ATTESSIA TV) pour un montant de 364 565 DT.

NOTE 20 : CHARGES FINANCIERES NETTES

Les « Charges financières nettes » s'élèvent au 31 décembre 2015 à 395 929 DT contre 402 231 DT au 31 décembre 2014, soit une diminution de 6 303 DT qui se détaille comme suit :

<i>Rubriques</i>	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>	<u>VARIATION</u>
Intérêts sur découverts bancaires	180 163	107 154	73 009
Agios /escomptes bancaires	77 315	158 561	-81 246
Intérêts sur emprunts	135 704	29 045	106 659
Agios /crédits leasing	170 747	175 835	-5 087
Perte de changes	0	339	-339
Produits financiers	-168 001	-68 703	-99 298
Total	<u>395 929</u>	<u>402 231</u>	<u>-6 303</u>

NOTE 21 : VARIATION DES CREANCES

La variation des créances s'élève à 106 707 DT et se détaille comme suit :

<i>Rubriques</i>	<u>AU 31/12/2015</u>	<u>AU 31/12/2014</u>	<u>Variation</u>
(-) Créances	2 971 987	3 078 693	106 707
Ajustement pour :			
(+) Caution reçue	1 800	1 800	0
Total	<u>2 973 787</u>	<u>3 080 493</u>	<u>106 707</u>

NOTE 22 : VARIATION DES AUTRES ACTIFS COURANTS

La variation des autres actifs courants s'élève à (450 034) DT et se détaille comme suit :

<i>Rubriques</i>	<u>AU 31/12/2015</u>	<u>AU 31/12/2014</u>	<u>Variation</u>
(-) Autres actifs courants	2 275 457	1 895 743	-379 714
(-) Intérêts courus	130 905	60 585	-70 320
Total	<u>2 406 362</u>	<u>1 956 328</u>	<u>-450 034</u>

NOTE 23 : VARIATION DES FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES

La variation des fournisseurs et des autres dettes s'élève à 1 520 024 DT et se détaille comme suit :

<i>Rubriques</i>	<u>AU 31/12/2015</u>	<u>AU 31/12/2014</u>	<u>Variation</u>
(+) Fournisseurs et comptes rattachés	3 528 856	2 386 979	1 141 878
(+) Autres passifs courants	1 773 404	1 403 639	369 764
<i>Ajustement pour :</i>			
(+) Intérêts courus	0	8 299	-8 299
(+) Intérêts échus et non payés	62 158	45 477	16 681
Total	<u>5 364 418</u>	<u>3 844 394</u>	<u>1 520 024</u>

NOTE 24 : NOTE SUR LE RAPPROCHEMENT DES MONTANTS DES LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

Le montant de la trésorerie et de l'équivalent de la trésorerie totalise un solde négatif de 812 531 DT au 31/12/2015 contre un solde négatif de 721 442 DT au 31/12/2014 et se détaille comme suit :

<i>Libellé</i>	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>
Chèques à encaisser	168 624	108 533
Chèques impayés	96 025	50 761
A.B (107176)	-349 816	-258 842
B.T.K (050965)	-459 611	-337 579
Q.N.B (106080)	-431 129	-377 206
Caisse	6 771	5 496
Blocage et déblocage de fonds	156 604	87 394
Total	<u>-812 531</u>	<u>-721 442</u>

NOTE 25 : TABLEAU DE PASSAGE DES CHARGES PAR NATURE AUX CHARGES PAR DESTINATION

Rubriques	Coût des ventes	Frais de distribution	Frais d'administration	Autres charges	Total
Achats consommés	3 962 169				3 962 169
Charges financières nettes	256 883		147 987	159 059	563 930
Impôts sur les sociétés				16 130	16 130
Autres pertes ordinaires				144 438	144 438
Charges de personnel	476 812		931 495	1 546	1 409 854
Dotations aux amortissements	489 104		68 601	589 307	1 147 011
Autres charges d'exploitation	250 194	462 122	321 031	553 069	1 586 415
Dotations aux provisions				195 913	195 913
Total	5 435 163	462 122	1 469 114	1 659 462	9 025 861

NOTE 26 : ENGAGEMENTS SUR CONTRATS DE LOCATION-FINANCEMENT

<u>Rubriques</u>	<u>AU 31/12/2015</u> <u>paiements</u> <u>minimaux HT</u>	<u>AU 31/12/2015</u> <u>valeur actualisée</u> <u>des paiements HT</u>
Moins d'un an	741 117	657 259
Plus d'un an et moins de 5 ans	641 188	581 695
Plus de 5 ans	0	0
Total des paiements minimaux futurs au titre de la location	1 382 305	1 238 954
Moins les montants représentant des charges financières	-143 350	
Valeurs actualisées des paiements minimaux futurs		1 238 954

NOTE 27 : SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

SCHEMA DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION (exprimé en dinars)

	PRODUITS			CHARGES			SOLDES		
	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014	
Revenus	6 923 548	7 816 107			3 962 169	4 420 156			
Autres produits d'exploitation	87 327	106 926							
Production immobilisée	0	0					6 923 548	7 816 107	
Production	7 010 875	7 923 033			3 962 169	4 420 156			
Marge commerciale	3 048 705	3 502 876			1 507 652	1 247 782	3 048 705	3 502 876	
Sous total	3 048 705	3 502 876			1 507 652	1 247 782			
Valeur ajoutée brute	1 541 054	2 255 094			78 763	81 581	1 541 054	2 255 094	
Sous total	1 541 054	2 255 094			1 409 854	1 325 684			
Excédent brut d'exploitation	52 436	847 830			1 488 617	1 407 265	52 436	847 830	
Autres gains ordinaires	138 293	6 994							
Produits financiers	168 001	68 703			563 930	470 934			
Sous total	378 731	923 527			1 342 924	1 340 565			
Résultat positif des activités ordinaires	-1 688 692	- 993 229			144 438	87 083	-1 688 692	- 993 229	
Effet positif des modifications comptable					16 130	18 174	-1 688 692	- 993 229	
					2 067 422	1 916 756	-1 688 692	- 993 229	
							-1 688 692	- 993 229	
							-1 688 692	- 993 229	
							-1 688 692	- 993 229	

NOTE 28 : ENGAGEMENTS HORS BILAN

28-1/ Emprunt AMEN BANK

Pour sûreté, garantie et conservation de remboursement du montant du prêt en principal de la créance de l'AMEN BANK, soit la somme d'UN MILLION CENT CINQUANTE MILLE DINARS (1 150 000 DT), ainsi que les intérêts conventionnels, indemnités, frais accessoires, la société « MIP » affecte spécialement au profit de l'AMEN BANK, qui accepte :

- 1- Un nantissement de matériel roulant sur des véhicules;
- 2- Un nantissement de matériel de premier rang, sur un matériel exploité par la société emprunteuse dans son activité et implanté dans divers emplacements, sis à Tunis, 1 Rue 8612, impasse N°5, Zone industrielle de la Charguia :

28-2/ Emprunt BTK

Pour sûreté, garantie et conservation de remboursement du montant du prêt en principal de la créance de la BANQUE TUNISO-KOWEITIENNE, soit la somme de TROIS CENT VINGT SEPT MILLE NEUF CENT DINARS (327 900 DT), ainsi que les intérêts conventionnels, indemnités, frais accessoires, la société « MIP » affecte spécialement au profit de la BANQUE TUNISO-KOWEITIENNE, qui accepte :

- 1- Un nantissement de rang utile sur l'ensemble, sans aucune exception ni réserve, des éléments corporels et incorporels composant un fonds de commerce sis au numéro 1 rue 8612 impasse numéro 5 zone industrielle Charguia 1, comprenant notamment:
 - L'enseigne, le nom commercial, la clientèle et l'achalandage y attachés.
 - Le droit au bail des lieux dans lesquels est exploité ledit fonds ainsi que le débiteur ne serait pas propriétaire des lieux.
 - La totalité du matériel fixe, mobile et roulant, outillage, ustensiles et installation, du mobilier commercial et de tous accessoires servant à l'exploitation du fonds ainsi que toute marchandise, matière première et outillage acquis et à acquérir qui pourraient se trouver dans ledit fonds lors de la réalisation éventuelle du gage.
- 2- Un nantissement de premier rang, sur un ensemble de matériel roulant.

28-3/ Emprunt QNB

Pour sûreté, garantie et conservation de remboursement du montant du prêt en principal de la créance de QATAR NATIONAL BANK, soit la somme d'UN MILLION QUATRE CENT SEPT MILLE CENT QUARANTE DEUX DINARS 856 MILLIMÈS (1 407 142,856 DT), ainsi que les intérêts conventionnels, indemnités, frais accessoires. La société « MIP » affecte spécialement au profit de la QATAR NATIONAL BANK, qui accepte :

- 1- Une hypothèque immobilière de 1^{er} rang sur terrain d'une superficie approximative de 2 170 m² sis à la Z.I de soliman, représentant le lot n° 9.

2- Des cautions personnelles et solidaires de Mr Mohamed Hédi CHERIHA et Mr Mehdi CHERIHA qui déclarent se porter cautions personnelles et solidaires de l'emprunteuse et ce jusqu'à parfait paiement.

28-4/ Emprunt AMEN BANK

Pour sûreté, garantie et conservation de remboursement du montant du prêt en principal de la créance de l'AMEN BANK, soit la somme de DEUX CENTS MILLE DINARS (200 000 DT), ainsi que les intérêts conventionnels, indemnités, frais accessoires : la société « MIP » affecte spécialement au profit de l'AMEN BANK, qui accepte des cautions personnelles et solidaires de Mr Mohamed Hédi CHERIHA et Mr Mehdi CHERIHA qui déclarent se porter cautions personnelles et solidaires de l'emprunteuse et ce jusqu'à parfait paiement.

28-5/ Emprunt AMEN BANK

Pour sûreté, garantie et conservation de remboursement du montant du prêt en principal de la créance de l'AMEN BANK, soit la somme de CINQ CENT CINQUANTE MILLE DINARS (550 000 DT), ainsi que les intérêts conventionnels, indemnités, frais accessoires la société « MIP » affecte spécialement au profit de l'AMEN BANK, qui accepte :

1- Une hypothèque immobilière de 2^{ème} rang d'une superficie approximative de 1 890 m² sis à la Z.I de soliman, représentant le lot n° 9 dont la propriété revenant à la société MIP.

2- Une hypothèque immobilière de 2^{ème} rang d'une superficie approximative de 2 170 m² sis à la Z.I de soliman, représentant le lot n° 9 dont la propriété revenant à la société MIP.

28-6/ Emprunt QNB

Pour sûreté, garantie et conservation de remboursement du montant du prêt en principal de la créance de QATAR NATIONAL BANK, soit la somme de CENT CINQUANTE MILLE DINARS (150 000 DT), ainsi que les intérêts conventionnels, indemnités, frais accessoires. La société « MIP » affecte spécialement au profit de la QATAR NATIONAL BANK, qui accepte une hypothèque immobilière de 1^{er} rang d'une superficie approximative de 2 170 m² sis à la Z.I de soliman, représentant le lot n° 9 dont la propriété revenant à la société MIP.

28-7/ Crédits de gestion BTK

Pour sûreté, garantie et conservation du remboursement et du paiement de toutes les sommes générées par des opérations généralement quelconque et notamment de compte courant, d'effets de commerce souscrits, acceptés ou endossés par l'emprunteuse, Aval et caution pouvant être dus par l'emprunteur à la BTK à quelque titre et sous quelque dénomination que ce soit à concurrence d'un montant en principal d'UN MILLION HUIT CENT

CINQUANTE MILLE DINARS (1 850 000 DT), la société « MIP » affecte spécialement au profit de la BANQUE TUNISO-KOWEITIENNE, qui accepte :

- 1- Un nantissement de rang utile sur l'ensemble, sans aucune exception ni réserve, des éléments corporels et incorporels composant un fonds de commerce sis au numéro 1 rue 8612 impasse numéro 5 zone industrielle charguia 1, comprenant notamment:
 - L'enseigne, le nom commercial, la clientèle et l'achalandage y attachés.
 - Le droit au bail des lieux dans lesquels est exploité ledit fonds ainsi que le bénéfice de toute prorogation et des droits de renouvellement qui pourraient être attachés audit fonds, ceci au cas où le débiteur ne serait pas propriétaire des lieux.
 - La totalité du matériel fixe, mobile et roulant, outillage, ustensiles et installation, du mobilier commercial et de tous accessoires servant à l'exploitation du fonds ainsi que toute marchandise, matière première et outillage acquis et à acquérir qui pourraient se trouver dans ledit fonds lors de la réalisation éventuelle du gage.

28-8/ Crédits de gestion QNB

Pour sûreté, garantie et conservation du remboursement et du paiement de toutes sommes générées par des opérations généralement quelconque et notamment de compte courant, d'effets de commerce souscrits, acceptés ou endossés par l'emprunteuse, Aval et caution, ouverture d'accréditif que la société doit ou pourrait devoir à la QNB à hauteur d'un montant de HUIT CENT CINQUANTE MILLE DINARS (850 000 DT)

- 1- Un nantissement de rang utile sur l'ensemble, sans aucune exception ni réserve, des éléments corporels et incorporels composant un fonds de commerce sis au numéro 1 rue 8612 impasse numéro 5 zone industrielle Charguia 1, comprenant notamment:
 - L'enseigne, le nom commercial, la clientèle et l'achalandage y attachés.
 - Le droit au bail des lieux dans lesquels est exploité ledit fonds ainsi que le bénéfice de toute prorogation et des droits de renouvellement qui pourraient être attachés audit fonds, ceci au cas où le débiteur ne serait pas propriétaire des lieux.
 - La totalité du matériel fixe, mobile et roulant, outillage, ustensiles et installation, du mobilier commercial et de tous accessoires servant à l'exploitation du fonds ainsi que toute marchandise, matière première et outillage acquis et à acquérir qui pourraient se trouver dans ledit fonds lors de la réalisation éventuelle du gage.

28-9/ Cautions reçues

- La société « MIME » a donné une caution solidaire et hypothécaire au profit de la banque « QNB » et ce pour garantir un crédit leasing contracté par la société « MIP » et relatif à l'acquisition de cent abris bus. Ce crédit s'élève à 424 200 Dinars hors TVA.
- La société « MIME » a donné une caution hypothécaire de 2ème rang portant sur le lot n°18 sis à la zone industrielle Soliman objet du titre foncier n° 503012 Tunis; au profit de l'AMEN BANK, et ce pour garantir un crédit contracté par la société « MIP ». Ce crédit s'élève à 550 000 Dinars.
- Monsieur Mehdi CHERIHA a donné son aval à la société « MIP » pour tous les crédits de leasing dont l'encours en principal s'élève au 31 décembre 2014 à 1 858 462 Dinars HT.

- La société a obtenu des cautions personnelles et solidaires de Monsieur Mohamed Hédi CHERIHA.

Ces cautions se rattachent aux crédits suivants :

- Crédit QNB : montant 1 407 143 Dinars.
- Crédit QNB : montant 150 000 Dinars.
- Crédit de gestion BTK : montant 1 850 000 Dinars.
- Crédit de gestion QNB : montant 850 000 Dinars.
- Crédit de gestion Amen bank : montant 1 100 000 Dinars.

- La société a obtenu des cautions personnelles et solidaires de Monsieur Mehdi CHERIHA.

Ces cautions se rattachent aux crédits suivants :

- Crédit QNB: montant 1 407 143 Dinars.
- Crédit AB : montant 200 000 Dinars.
- Crédit QNB : montant 150 000 Dinars.
- Crédit de gestion BTK : montant 1 850 000 Dinars.
- Crédit de gestion QNB : montant 850 000 Dinars.
- Crédit de gestion Amen Bank : montant 1 100 000 Dinars.

28-10/ Cautions données

- La société a donné une caution hypothécaire de 1er rang portant sur la totalité du duplex N°B 157 situé à la résidence les UV4, type 7Bis, sise à El Menzah VI, Ariana , ainsi que les parts indivises y afférentes , à distraire du titre foncier N°12389 Ariana, acquise suivant acte sous seing privé enregistré le 18-10-2008 sous le N°8106327; au profit de l'AMEN BANK, et ce pour garantir un crédit contracté par la société « MIME ». Ce crédit s'élève à 400 000 Dinars.
- La société a donné une caution hypothécaire portant sur la totalité du duplex N°B 157 situé à la résidence les UV4, type 7Bis, sise à El Menzah VI, Ariana , ainsi que les parts indivises y afférentes , à distraire du titre foncier N°12389 Ariana, au profit de l'AMEN BANK, et ce pour garantir un crédit contracté par la société « DISMATIC ». Ce crédit s'élève à 150 000 Dinars.
- La société a donné une caution au profit de la société « MIP MAURITANIE » pour un montant de 165 334 Dinars.

ANNEXES

TABLEAU RECAPITULATIF DES IMMOBILISATIONS AU 31/12/2015

DESIGNATION	Valeurs brutes			Amortissements			VCN Au 31/12/2015
	Au 1/1/15	Acquisition	Cession Reclassement	Au 31/12/2015	Dotation 15	Régularisation	
Immobilisations incorporelles							
Concession de marque	260	0	0	260	0	0	0
Logiciels	135 141	0	0	135 141	22 998	0	260
Fonds commercial	32 500	0	0	32 500	1 625	0	112 052
Droit d'usage	112 374	0	0	112 374	0	0	16 370
Total des immobilisations incorporelles	280 275	0	0	280 275	24 623	0	112 374
Immobilisations corporelles							
Terrain	1 196	0	0	1 196	0	0	0
Aménagement terrain	25 321	0	0	25 321	1 266	0	8 845
Construction	1 885	0	0	1 885	94	0	16 476
Matériel et outillage industriel	425 676	617	425 676	617	31 933	353 658	1 199
Agencements & installations techniques	276 311	0	0	276 311	26 905	0	560
Matériel de transport	602 029	0	81 646	520 383	18 887	0	37 969
Matériels informatiques & M.M.B	495 154	7 119	0	502 273	31 713	77 655	49 079
Panneaux publicitaires	3 340 195	81 858	0	3 422 053	1 367 519	0	24 565
Panneaux à statut juridique particulier	2 029 803	0	0	2 029 803	179 171	0	1 875 363
Abris bus à statut juridique particulier	2 387 946	0	0	2 387 946	699 989	0	1 220 240
Matériel de transport à statut juridique particulier	426 333	0	29 765	396 569	151 398	0	1 750 830
Kit photovoltaïque à statut juridique particulier	245 000	0	0	245 000	48 071	29 765	58 780
Immobilisations en cours	1 691 777	83 193	183 643	1 591 327	16 342	0	228 659
Total des immobilisations corporelles	11 948 626	172 787	720 729	11 400 684	615 356	461 078	6 856 242
Autres actifs non courants							
Charges à répartir	1 227 447	0	0	1 227 447	406 155	0	734 096
Frais Préliminaires	482 293	0	0	482 293	100 877	0	439 578
Total des autres actifs non courants	1 709 740	0	0	1 709 740	507 032	0	1 173 675
Total général	13 938 640	172 787	720 729	13 390 698	1 147 011	461 078	7 431 526

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS DEFINITIFS

MAGHREB INTERNATIONAL PUBLICITE « MIP »

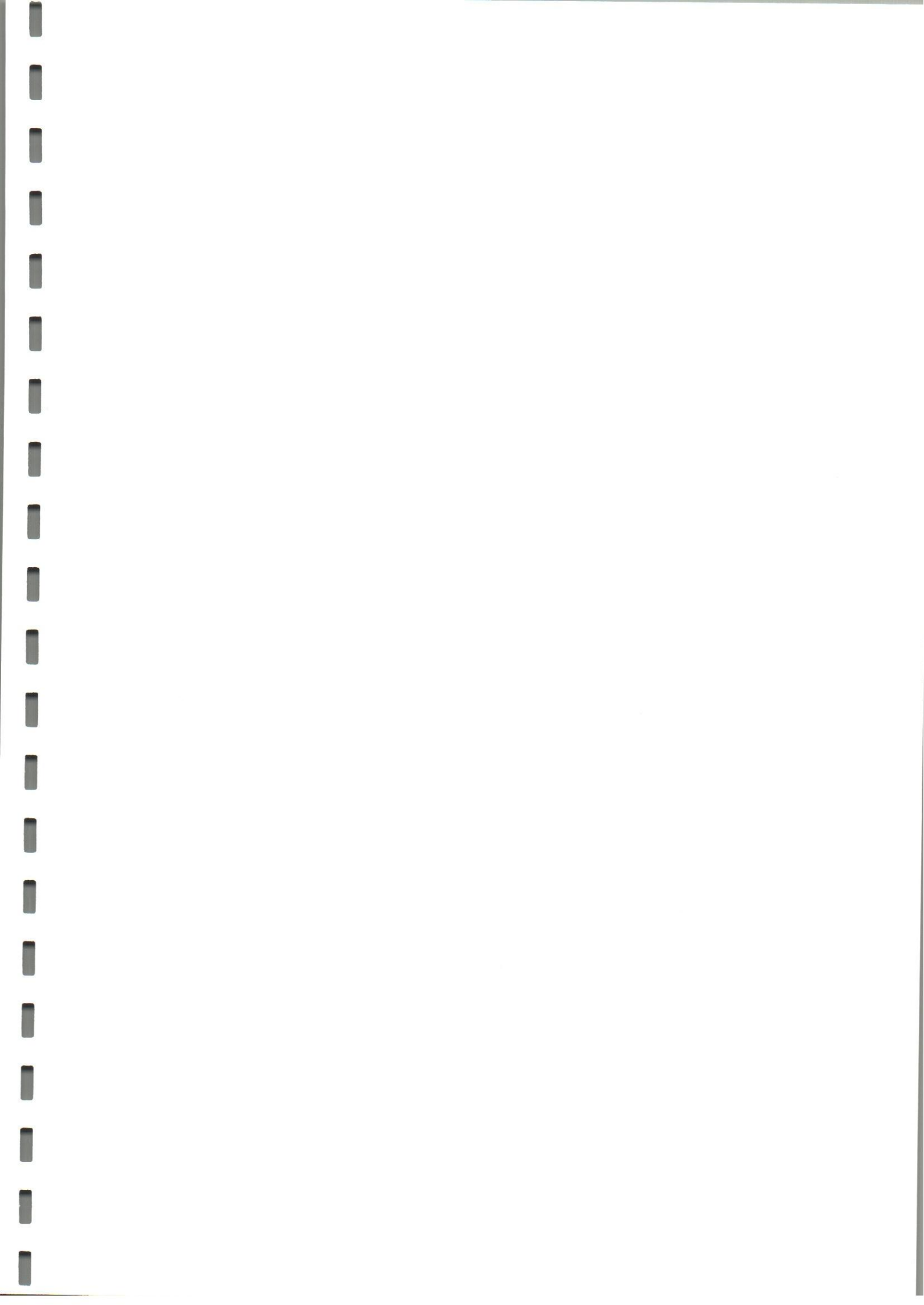
Siège social : Rue de l'énergie solaire, impasse n°5 -2035, Z.I Charguia I- Tunis

La société MIP publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2016 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 03 août 2018. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes : Mr Néjib MARRAKCHI

«MAGHREB INTERNATIONAL PUBLICITE»

**RAPPORTS DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
RELATIFS AUX ETATS FINANCIERS ARRETES
AU 31 DECEMBRE 2016**







INDEX

Page

- RAPPORT GENERAL	1
- RAPPORT SPECIAL	4
- BILAN	9
- ETAT DE RESULTAT	11
- ETAT DES FLUX DE TRESORERIE	12
- NOTES AUX ETATS FINANCIERS	13
- ANNEXE	34



RAPPORT GENERAL





**MESSIEURS LES ACTIONNAIRES DE LA SOCIETE
MAGHREB INTERNATIONAL PUBLICITE « MIP »**

RAPPORT GENERAL

Exercice clos le 31 décembre 2016

Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale ordinaire du 01 juin 2015, nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la société MAGHREB INTERNATIONAL PUBLICITE « MIP » arrêtés au 31 décembre 2016, comprenant le bilan, l'état de résultat, le tableau des flux de trésorerie et les notes aux états financiers. Ces états financiers font ressortir des capitaux propres négatifs de 2 896 681 Dinars, y compris le résultat déficitaire de l'exercice qui s'élève à 8 913 206 Dinars.

I- Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers :

Les organes de gouvernance sont responsables de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux normes comptables tunisiennes. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

II- Responsabilité de l'auditeur :

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.



Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation de l'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

- Les immobilisations de la société totalisent des montants brut et net respectivement de 11 738 259 Dinars et 6 378 696 Dinars.

Contrairement aux dispositions du code de commerce et du système comptable des entreprises tunisien, ces immobilisations n'ont pas été inventoriées à la date de clôture de l'exercice.

L'incidence éventuelle du résultat d'un éventuel inventaire sur les états financiers ne peut être valablement appréhendée.

- La société a fait l'objet au cours de l'exercice 2016 de deux contrôles fiscaux. L'administration fiscale réclame le paiement d'une somme d'un million trente sept mille deux cent dinars au titre des ces deux redressements.

Ce risque fiscal n'a été provisionné qu'à hauteur de 50%.

- Les actifs courants présentant des risques de non recouvrement et non provisionnés totalisent au 31 décembre 2016 la somme de 1 000 913 Dinars et se détaillent comme suit :

<u>Rubriques</u>	<u>Montant</u>
Clients effets impayés	24 649
Clients douteux	5 198
Débiteurs divers	853 109
Intérêts courus	117 957
<u>Total</u>	<u>1 000 913</u>

- La société « MIP » détient une participations au capital de la société « MIP PRINT » pour un montant s'élevant à 145 000 Dinars.

La situation nette comptable de cette société est négative au 31 décembre 2016.

Par conséquent, cette participation mérite d'être provisionnée intégralement.

III- Opinion avec réserves:

A notre avis et sous réserves des observations ci-dessus mentionnées, les états financiers donnent une image fidèle de la situation financière de la société MAGHREB INTERNATIONAL PUBLICITE « MIP » au 31 décembre 2016, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour la situation arrêtée à cette date, conformément aux normes comptables tunisiennes.

IV- Paragraphe d'observations

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous vous informons que les pertes cumulées au 31 décembre 2016 s'élèvent à 11 826 685 Dinars et dépassent le capital social. Il convient, à cet effet, et en application des dispositions de l'article 388 du code des sociétés



commerciales de convoquer une assemblée générale extraordinaire afin de statuer sur la continuité de l'exploitation et la régularisation de la situation financière de la société.

V- Vérifications et informations spécifiques :

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance, avec les états financiers, des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Nous avons également procédé à l'examen du système de contrôle interne et ce conformément à l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales. Nous n'avons pas relevé d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers relatifs à l'exercice 2016.

VI- Tenue des valeurs mobilières

Par ailleurs et en application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et n'avons pas d'observations à formuler sur la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société eu égard à la réglementation en vigueur.

Tunis, le 16 juillet 2018

Néjib MARRAKCHI

Auditing And Consulting Company


Société d'Expertise Comptable
Inscrite au Tableau de l'Ordre

1950
1951
1952
1953
1954
1955
1956
1957
1958
1959
1960
1961
1962
1963
1964
1965
1966
1967
1968
1969
1970
1971
1972
1973
1974
1975
1976
1977
1978
1979
1980
1981
1982
1983
1984
1985
1986
1987
1988
1989
1990
1991
1992
1993
1994
1995
1996
1997
1998
1999
2000
2001
2002
2003
2004
2005
2006
2007
2008
2009
2010
2011
2012
2013
2014
2015
2016
2017
2018
2019
2020
2021
2022
2023
2024
2025

RAPPORT SPECIAL





**MESSIEURS LES ACTIONNAIRES DE LA SOCIETE
MAGHREB INTERNATIONAL PUBLICITE « MIP »**

RAPPORT SPECIAL

Exercice clos le 31 décembre 2016

Messieurs,

En application des dispositions de l'article 200 et suivants et de l'article 475 du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions et opérations visées par les textes sus-indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

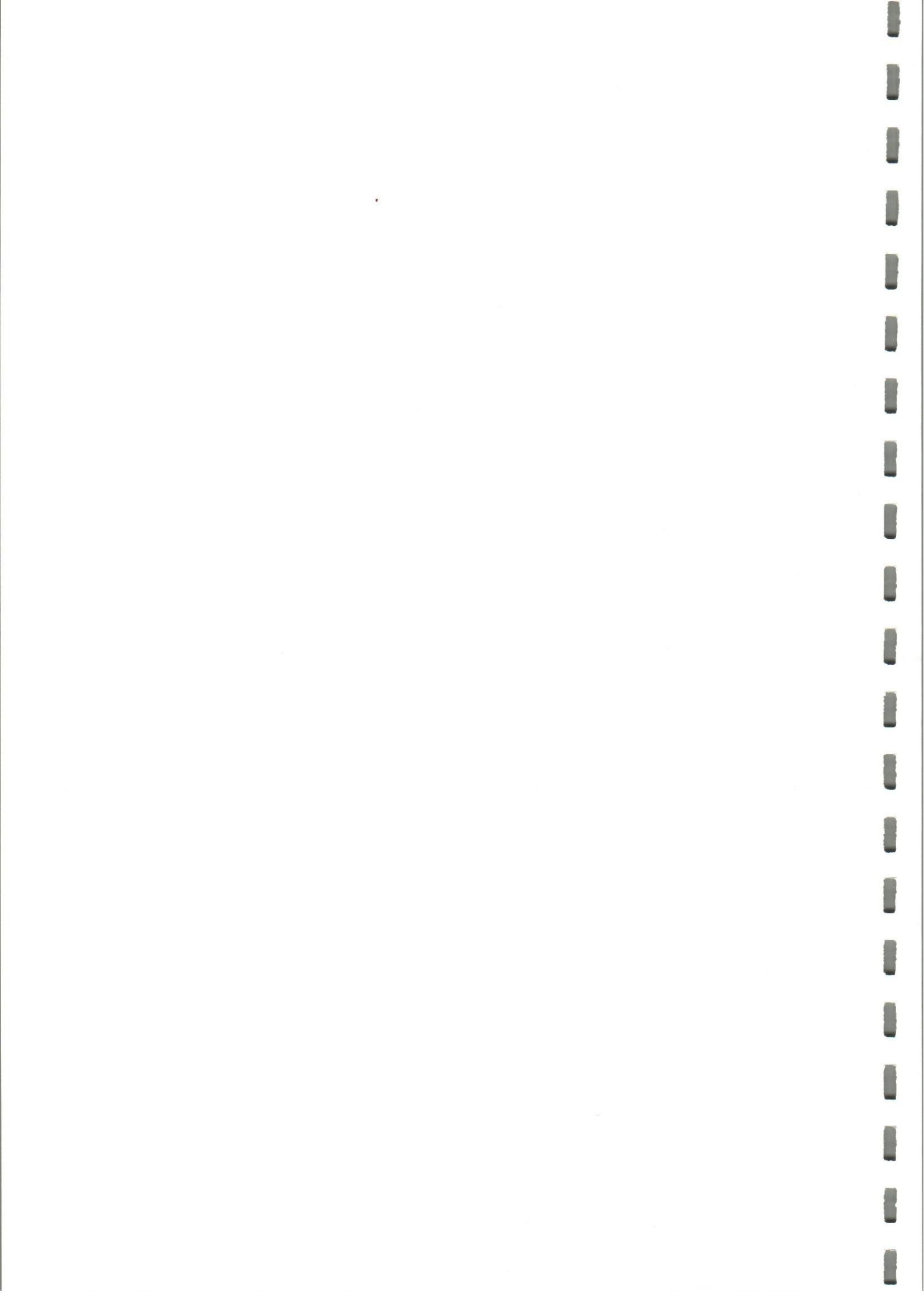
Votre conseil d'administration nous a avisés des conventions autorisées suivantes :

A- Conventions et opérations se rapportant aux sociétés du groupe

A-1-Transactions commerciales avec les sociétés du groupe et les administrateurs

1-1 Transactions commerciales avec la société « MIME » :

- Facturation à la société « MIME » de la mise à disposition des véhicules pour un montant de 14 111 Dinars – TTC ;
- Facturation à la société « MIME » de la mise à disposition de personnel pour un montant de 20 859 Dinars – TTC ;
- Facturation à la société « MIME » des intérêts du compte courant antérieurs à 2016 pour un montant de 4 319 Dinars – TTC ;
- Achat de matériel de transport pour un montant global de 112 000 Dinars.



1-2 Transactions commerciales avec la société « MIP PRINT »:

- Sous-location à la société « MIP PRINT » du local à usage de siège social et usine sis à la Rue de l’Energie solaire, impasse N° 5 la Charguia I Tunis pour un montant annuel, toutes taxes comprises, de 25 848 Dinars au titre de l’exercice 2016 ;
- Facturation à la société « MIP PRINT » de la mise à disposition des véhicules pour un montant de 56 550 Dinars – TTC ;
- Facturation à la société « MIP PRINT » de la mise à disposition du personnel pour un montant de 103 867 Dinars – TTC ;
- Facturation à la société « MIP PRINT » des intérêts du compte courant antérieurs à 2016 pour un montant de 29 153 Dinars – TTC ;
- Achats auprès de la société «MIP PRINT» pour un montant de 1 126 888 Dinars - TTC ;
- La société «MIP PRINT » a facturé à la société « MIP » la mise à disposition des véhicules pour un montant de 3 743 Dinars – TTC ;

1-3 Transactions commerciales avec la société « DISMATIC » :

- Sous-location à la société « DISMATIC » du local à usage de siège social et usine sis à la Rue de l’Energie solaire, impasse N° 5 la Charguia I Tunis pour un montant annuel, toutes taxes comprises, de 12 749 Dinars au titre de l’exercice 2016 ;
- Facturation à la société « DISMATIC » des intérêts du compte courant antérieurs à 2016 pour un montant de 5 535 Dinars – TTC ;
- Achats auprès de la société « DISMATIC » pour un montant de 40 Dinars - TTC ;

1-4 Transactions commerciales avec la société « DIGIDIS » :

- Sous-location à la société « DIGIDIS » du local à usage de siège social et de dépôt sis à la Rue de l’Energie solaire, impasse N° 5 la Charguia I Tunis pour un montant annuel, toutes taxes comprises, de 5 315 Dinars au titre de l’exercice 2016 ;
- Facturation à la société « DIGIDIS» de la mise à disposition des véhicules pour un montant de 4 655 Dinars – TTC ;
- Facturation à la société « DIGIDIS» des intérêts du compte courant antérieurs à 2016 pour un montant de 4 009 Dinars – TTC ;
- La société «DIGIDIS » a facturé à la société « MIP » de la maintenance des panneaux pour un montant de 13 281 Dinars – TTC ;
- Le compte courant de la société « DIGIDIS » est débiteur de la somme de 74 332 Dinars. Ce compte courant est rémunéré au taux de 8%. Les intérêts de l’année 2016 s’élèvent à 2 674 Dinars hors TVA.

1-5 Transactions commerciales avec la société « MIME ENERGY »:

- Sous-location à la société « MIME ENERGY » du local à usage de siège social et usine sis à la Rue de l’Energie solaire, impasse N° 5 la Charguia I Tunis pour un montant annuel, toutes taxes comprises, de 5 493 Dinars au titre de l’exercice 2016 ;
- Facturation à la société « MIME ENERGY» de la mise à disposition du personnel pour un montant de 11 321 Dinars – TTC ;



- Facturation à la société « MIME ENERGY » des intérêts du compte courant antérieurs à 2016 pour un montant de 1 485 Dinars – TTC ;

1-6 Transactions commerciales avec la société « MG+ »:

- Facturation à la société « MG+ » des avoirs pour un montant de 68 220 Dinars – TTC ;
- Achats auprès de la société «MG+» pour un montant de 14 873 Dinars - TTC ;
- La société «MG+ » a facturé à la société « MIP » la mise à disposition des véhicules pour un montant de 6 007 Dinars – TTC ;

1-7 Transactions commerciales avec la société « LAWHAT TUNISIE »:

- La société «LAWHAT TUNISIE » a facturé à la société « MIP » la mise à disposition du personnel pour un montant de 16 155 Dinars – TTC ;

1-8 Transactions commerciales avec la société « YELLOW SPIRIT »:

- La société «YELLOW SPIRIT » a facturé à la société « MIP » une mission d'audit et d'organisation pour un montant de 137 995 Dinars – TTC ;
- La société «YELLOW SPIRIT » a facturé à la société « MIP » des frais de voyages en Tunisie du personnel de la holding pour un montant de 95 402 Dinars – TTC ;

1-9 Transactions commerciales avec la société « TOUTA »:

- Facturation à la société « TOUTA » des intérêts du compte courant antérieurs à 2016 pour un montant de 18 279 Dinars – TTC ;

1-10 Transactions commerciales avec la société « MIPA »:

- Facturation à la société « MIPA » des intérêts du compte courant antérieurs à 2016 pour un montant de 27 285 Dinars – TTC ;

1-11 Transactions commerciales avec monsieur Sabri CHERIHA:

- Vente d'une voiture de tourisme à monsieur Sabri CHERIHA pour un montant de 10 500 Dinars ;

A-2- Comptes courants productifs d'intérêts :

2-1 Société « MIME » :

- Compte courant débiteur de la société « MIME » pour un montant de 1 868 650 Dinars. Ce compte est rémunéré aux taux de 8%. Les intérêts de l'année 2016 s'élèvent à 68 058 Dinars HT.



2-2 Société « MIP PRINT »:

- Compte courant débiteur de la société « MIP PRINT » pour un montant de 853 109 Dinars. Ce compte est rémunéré aux taux de 8%. Les intérêts de l'année 2016 s'élèvent à 36 410 Dinars HT.

2-3 Société « LAWHAT TUNISIE » :

- Compte courant créditeur de la société « LAWHAT TUNISIE » pour un montant de 936 839 Dinars. Ce compte est rémunéré aux taux de 8% et 3%. Les intérêts de l'année s'élèvent à 23 925 Dinars HT.

2-4 Société « DIGIDIS » :

- Compte courant débiteur de la société « DIGIDIS » pour un montant de 74 332 Dinars. Ce compte est rémunéré aux taux de 8%. Les intérêts de l'année 2016 s'élèvent à 2 674 Dinars HT.

2-5 Société « YELLOW SPIRIT » :

- Compte courant créditeur de la société « YELLOW SPIRIT » pour un montant de 1 249 750 USD (soit 2 771 801 Dinars). Ce compte est rémunéré aux taux de 3%. Les intérêts de l'année 2016 s'élèvent à 21 562 Dinars HT.

2-6 Société « MIME ENERGY »:

- Compte courant débiteur de la société « MIME ENERGY » pour un montant de 324 578 Dinars. Ce compte est rémunéré aux taux de 8%. Les intérêts de l'année s'élèvent à 10 816 Dinars HT.

A-3- Comptes courants non productifs d'intérêts:

- Compte courant débiteur de la société « MIP MALI » pour un montant de 37 280 Dinars. Ce compte n'est pas rémunéré.

A-4-Cautions reçues:

- La société « MIME » a donné une caution solidaire et hypothécaire au profit de la banque « QNB » et ce pour garantir un crédit leasing contracté par la société « MIP » et relatif à l'acquisition de cent abris bus. Ce crédit s'élève à 424 200 Dinars hors TVA.
- La société « MIME » a donné une caution hypothécaire de 2ème rang portant sur le lot n°18 sis à la zone industrielle Soliman objet du titre foncier n° 503012 Tunis; au profit de l'AMEN BANK, et ce pour garantir un crédit contracté par la société « MIP ». Ce crédit s'élève à 550 000 Dinars.

A-5-Cautions données:

- La société a donné une caution hypothécaire de 1^{er} rang portant sur la totalité du duplex n° B 157 situé à la résidence les UV4, sis à El Menzah VI, Ariana; au profit de l'Amen



BANK, et ce pour garantir un crédit contracté par la société « MIME ». Ce crédit s'élève à 400 000 Dinars.

- La société a donné une caution au profit de la société « MIP MAURITANIE » pour un montant de 165 334 Dinars.

B- Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

Les obligations et engagements de la société « MIP » envers le Président Directeur Général, tels qu'ils ressortent des états financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2016 se présentent comme suit :

1/Monsieur Mehdi CHERIHA

	<i>Charges de l'exercice</i>	<i>Passifs au 31/12/2016</i>
Salaire brut annuel	234 486	0
Charges sociales légales	143	0
<u>TOTAL</u>	<u>234 629</u>	<u>0</u>

Aussi, le PDG bénéficie

- d'une voiture de fonction ;
- d'un logement de fonction dont la location annuelle est de trente trois mille huit cent cinquante cinq Dinars (33 855 DT) ;
- Et d'une ligne téléphonique portable ;

2/ Monsieur Maher BEN SALEM

	<i>Charges de l'exercice</i>	<i>Passifs au 31/12/2016</i>
Salaire brut annuel	59 345	0
<u>TOTAL</u>	<u>59 345</u>	<u>0</u>

Par ailleurs, nos investigations n'ont pas relevé d'autres conventions rentrant dans le cadre des dispositions des articles précités.

Tunis, le 16 juillet 2018

Néjib MARRAKCHI

Auditing And Consulting Company
A.C.C
Société d'Exercice Comptable
Inscrite au Tableau de l'Ordre

Handwritten text, possibly a signature or date, located in the lower right quadrant of the page. The text is faint and difficult to decipher.

ETATS FINANCIERS



BILAN
(Exprimé en dinars)

<i>ACTIFS</i>	<i>NOTES</i>	<i>31 décembre 2016</i>	<i>31 décembre 2015</i>
ACTIFS NON COURANTS :			
ACTIFS IMMOBILISES			
<i>Immobilisations incorporelles</i>	5	280 275	280 275
<i>Amortissement des immobilisations incorporelles</i>		-265 091	-241 056
		15 184	39 219
<i>Immobilisations corporelles</i>	6	11 457 984	11 400 684
<i>Amortissement des immobilisations corporelles</i>		-5 094 472	-4 544 441
		6 363 512	6 856 242
<i>Immobilisations financières</i>	7	1 957 029	1 966 724
<i>Moins: provisions</i>		-1 345 000	0
		612 029	1 966 724
Total des actifs immobilisés		6 990 725	8 862 185
<i>Autres actifs non courants</i>	8	170 817	536 065
<u>Total des actifs non courants</u>		<u>7 161 542</u>	<u>9 398 250</u>
ACTIFS COURANTS			
<i>Stocks</i>		9 799	51 721
<i>Clients et comptes rattachés</i>	9	2 170 856	2 971 987
<i>Moins: provisions</i>		-923 978	-177 886
		1 246 878	2 794 101
<i>Autres actifs courants</i>	10	4 238 035	2 275 457
<i>Moins: provisions</i>		-2 193 228	0
		2 044 807	2 275 457
<i>Placements et autres actifs financiers</i>	11	117 957	2 130 905
<i>Moins: provisions</i>		0	0
		117 957	2 130 905
<i>Liquidités et équivalents de liquidités</i>	12	248 618	428 025
<i>Moins: provisions</i>		-64 301	0
		184 318	428 025
<u>Total des actifs courants</u>		<u>3 603 760</u>	<u>7 680 209</u>
TOTAL DES ACTIFS		10 765 302	17 078 460



BILAN
(Exprimé en dinars)

CAPITAUX PROPRES & PASSIFS	NOTES	31 décembre 2016	31 décembre 2015
CAPITAUX PROPRES			
<i>Capital Social</i>		4 398 937	4 398 937
<i>Réserves légales</i>		35 000	35 000
<i>Réserves spéciales d'investissement</i>		245 000	245 000
<i>Primes d'émission</i>		4 251 067	4 251 067
<i>Résultats reportés</i>		-2 913 479	-1 224 788
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		<u>6 016 525</u>	<u>7 705 216</u>
<i>Résultat de l'exercice</i>		-8 913 206	-1 688 692
<u>Total capitaux propres avant affectation</u>	13	<u>-2 896 681</u>	<u>6 016 525</u>
PASSIFS			
PASSIFS NON COURANTS			
<i>Provisions pour risques</i>		726 252	431 827
<i>Emprunts à plus d'un an</i>		837 154	1 617 863
<i>Cautions reçues</i>		1 800	1 800
Total des passifs non courants	14	<u>1 565 206</u>	<u>2 051 490</u>
PASSIFS COURANTS			
<i>Fournisseurs et comptes rattachés</i>	15	3 662 058	3 528 856
<i>Autres passifs courants</i>	16	5 404 894	1 773 404
<i>Concours bancaires et autres passifs financiers</i>	17	3 029 826	3 708 185
Total des passifs courants		12 096 778	9 010 445
<u>Total des passifs</u>		13 661 983	11 061 935
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES & PASSIFS		10 765 302	17 078 460



ETAT DE RESULTAT

(Exprimé en dinars)

DESIGNATION	NOTES	31 décembre 2016	31 décembre 2015
PRODUITS D'EXPLOITATION			
<i>Prestations de services et ventes</i>		3 232 944	6 923 548
<i>Autres produits d'exploitation</i>		67 536	87 327
<i>Productions immobilisées</i>		0	0
<u>Total des produits d'exploitation</u>	18	<u>3 300 479</u>	<u>7 010 875</u>
CHARGES D'EXPLOITATION			
<i>Variation des stocks</i>		41 922	2 935
<i>Achats de marchandises</i>		3 430 197	3 959 235
<i>Charges de personnel</i>		1 206 579	1 409 854
<i>Dotations aux amortissements et aux provisions</i>	19	5 666 410	1 342 924
<i>Autres charges d'exploitation</i>	20	1 463 716	1 586 415
<u>Total des charges d'exploitation</u>		<u>11 808 825</u>	<u>8 301 363</u>
RESULTAT D'EXPLOITATION		<u>-8 508 345</u>	<u>-1 290 488</u>
<i>Charges financières nettes</i>	21	340 393	395 929
<i>Autres gains ordinaires</i>		166 384	158 293
<i>Autres pertes ordinaires</i>		221 564	144 438
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRE AVANT IMPOT		<u>-8 903 918</u>	<u>-1 672 562</u>
<i>Impôts sur les bénéfices</i>		8 288	16 130
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRE APRES IMPOT		<u>-8 912 206</u>	<u>-1 688 692</u>
<i>Éléments extraordinaires</i>		1 000	0
RESULTAT NET		<u>-8 913 206</u>	<u>-1 688 692</u>



ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

(Exprimé en dinars)

	NOTES	31 décembre 2016	31 décembre 2015
<u>FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION</u>			
RESULTAT NET		-8 913 206	-1 688 692
<i>Ajustements pour:</i>			
- Amortissements et provisions		5 666 410	1 342 924
- Variations des:			
Stocks:		41 922	2 935
Créances:	22	801 130	106 707
Autres actifs:	23	50 369	-450 034
Fournisseurs & autres dettes:	24	3 762 734	1 520 024
- Plus ou moins values de cession:		-24 500	-127 942
- Reprise sur provision		0	0
Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation		1 384 860	705 922
<u>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</u>			
<i>Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles</i>		-141 351	-172 787
<i>Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles</i>		24 500	387 593
<i>Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations financières</i>		-650	-215 345
<i>Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières</i>		10 345	0
<i>Décaissements affectés au autres actifs non courants</i>		0	0
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement		-107 156	-539
<u>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT</u>			
<i>Encaissement suite à l'augmentation du capital</i>		0	0
<i>Dividendes et autres distributions</i>		0	0
<i>Encaissements provenant des emprunts</i>		0	219 341
<i>Remboursements des emprunts</i>		-1 468 783	-1 015 812
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement		-1 468 783	-796 471
VARIATION DE TRESORERIE		-191 078	-91 088
TRESORERIE AU DEBUT DE L'EXERCICE		-812 531	-721 442
TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	25	-1 003 609	-812 531



NOTES AUX ETATS FINANCIERS



NOTES AUX ETATS FINANCIERS

NOTE 1 : PRÉSENTATION DE LA SOCIÉTÉ

1-1/ Constitution

La société MAGHREB INTERNATIONAL PUBLICITE « MIP » est une société qui a été constituée le 10 mars 2004 sous la forme d'une SARL suivant acte sous seing privé.

Elle a été transformée en société anonyme suivant décision de l'assemblée générale extraordinaire du 11 octobre 2012.

Le capital social de la société s'élève au 31 décembre 2016 à 4 398 937 DT et se divise en 4 398 937 actions de 1 DT.

1-2/ Objet social

La société a pour objet la publicité commerciale.

Et plus généralement, toute opération commerciale, industrielle, financière, mobilière ou immobilière se rattachant directement ou indirectement à l'objet social.

1-3/ Siège social

Le siège social est fixé à la Rue de l'énergie solaire, Impasse N° 5 la Charguia I Tunisie.

NOTE 2 : PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers de l'exercice 2016 sont établis conformément aux dispositions du nouveau système comptable promulgué par la loi n° 96-112 du 30 décembre 1996.

Ces états financiers comprennent :

- Le bilan ;
- L'état de résultat ;
- L'état des flux de trésorerie ;
- Et les notes aux états financiers.

La méthode de présentation retenue des produits et des charges est celle autorisée.

Au niveau de l'état des flux de trésorerie, les flux liés aux activités d'exploitation sont présentés en utilisant la méthode autorisée. Cette méthode consiste à présenter ces flux en corrigeant le résultat de l'exercice pour tenir compte des opérations n'ayant pas un caractère monétaire, de tout report ou régularisation d'encaissements ou de décaissements passés ou futurs et des éléments de produits ou de charges associés aux flux de trésorerie concernant les investissements ou le financement.



NOTE 3 : CONVENTIONS COMPTABLES

Les conventions prévues par le décret n° 96-2459 du 30 décembre 1996, portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité, sont respectées.

NOTE 4 : FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

-La société a fait l'objet d'un premier contrôle fiscal approfondi portant sur :

<u>Impôts</u>	<u>Période concernée par le contrôle</u>
- Impôt sur les sociétés	du 01/01/2012 au 31/12/2014
- Acomptes provisionnels	du 01/01/2012 au 31/12/2014
- Taxe sur la valeur ajoutée	du 01/08/2012 au 31/12/2014
- Retenue à la source	du 01/01/2012 au 31/12/2014
- Taxe de formation professionnelle	du 01/01/2012 au 31/12/2014
- Fond de promotion des logements sociaux	du 01/01/2012 au 31/12/2014
- Droit de timbre	du 01/01/2012 au 31/12/2014
- T.C.L	du 01/01/2012 au 31/12/2014

En date du 22 juillet 2016, l'administration fiscale a notifié à la société « MIP » les résultats de ce contrôle fiscal et lui a réclamé le paiement d'une somme de huit cent cinq mille neuf cent cinquante dinars. La société s'est opposée à cette taxation.

-La société a fait l'objet d'un deuxième contrôle fiscal approfondi portant sur :

<u>Impôt</u>	<u>Période concernée par le contrôle</u>
- Impôt sur les sociétés	du 01/01/2011 au 31/12/2011

En date du 07 février 2017, l'administration fiscale a notifié à la société « MIP » les résultats de ce contrôle fiscal et lui a réclamé le paiement d'une somme de deux cent trente six mille deux cent cinquante dinars. La société s'est opposée à cette taxation.

-Au début du mois d'août 2016, il y a eu cession d'un bloc de contrôle du capital de la société « MIP ». Les anciens actionnaires majoritaires CHERIHA Mehdi et CHERIHA Hédi ont vendu leurs participations aux sociétés « LAWHAT TUNISIE » et « YELLOW SPIRIT » ; soit 66,35% du capital actuel de la société.

A la suite de cette transaction :

- Les sociétés « MIPA », « DISMATIC » et « TOUTA » ne constituent plus de parties liées avec la société « MIP ».
- Les sociétés « LAWHAT » ; « MG+ » et « YELLOW SPIRIT » sont devenues des parties liées avec la société « MIP ».

NOTE 5 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

La valeur brute des immobilisations incorporelles s'élève au 31 décembre 2016 à 280 275 DT. Elle n'a pas subi de variation par rapport à l'exercice précédent.

Ces immobilisations incorporelles se justifient comme suit :



<i>Rubriques</i>	<u>31/12/2016</u>	<u>31/12/2015</u>	<u>VARIATION</u>
Concession de marque	260	260	0
Logiciels	135 141	135 141	0
Fonds commercial	32 500	32 500	0
Droit d'usage	112 374	112 374	0
<u>Total</u>	<u>280 275</u>	<u>280 275</u>	<u>0</u>

Les immobilisations incorporelles sont amorties aux taux suivants:

<i>Immobilisations</i>	<i>Type d'amortissement</i>	<i>Taux</i>
Concession de marque	linéaire	33%
Logiciels	linéaire	33%
Fonds commercial	linéaire	5%
Droit d'usage	linéaire	33%

NOTE 6 : IMMOBILISATIONS CORPORELLES

La valeur brute des immobilisations corporelles s'élève au 31 décembre 2016 à 11 457 984 DT contre 11 400 684 DT à la clôture de l'exercice précédent, soit une augmentation de 57 300 DT. Ces immobilisations corporelles se détaillent comme suit :

<i>Rubriques</i>	<u>31/12/2016</u>	<u>31/12/2015</u>	<u>VARIATION</u>
Terrain	1 196	1 196	0
Aménagement terrain	25 321	25 321	0
Constructions	1 593 212	1 885	1 591 327
Matériel et outillage industriel	897	617	280
Agencements & installations techniques	277 851	276 311	1 540
Matériel de transport	548 333	520 383	27 950
Matériel informatique & M.M.B	529 804	502 273	27 531
Panneaux publicitaires et Abris Bus	3 422 053	3 422 053	0
Panneaux à statut juridique particulier	4 662 749	4 662 749	0
Matériel de transport à statut juridique particulier	396 569	396 569	0
Immobilisations en cours	0	1 591 327	-1 591 327
<u>Total</u>	<u>11 457 984</u>	<u>11 400 684</u>	<u>57 300</u>

Ces immobilisations sont amorties de la manière suivante :

<i>Immobilisations</i>	<i>Type d'amortissement</i>	<i>Taux</i>
Aménagement terrain	Linéaire	10%
Constructions	Linéaire	5%
Matériel et outillage industriel	Linéaire	15%
Agencements & installations techniques	Linéaire	15%
Matériel de transport	Linéaire	20%
Matériel informatique & M.M.B	Linéaire	20%
Panneaux publicitaires	Linéaire	6,67%
Panneaux à statut juridique particulier	Linéaire	6,66%
Matériel de transport à statut juridique particulier	Linéaire	33,00%



Les immobilisations dont la valeur d'acquisition ne dépasse pas 200 DT, sont amorties intégralement au cours de leur année d'acquisition.

Un tableau récapitulatif des immobilisations est présenté en annexe.

NOTE 7 : IMMOBILISATIONS FINANCIERES

La valeur brute des immobilisations financières s'élève au 31 décembre 2016 à 1 957 029 DT contre 1 966 724 DT au 31 décembre 2015. Elle se détaille comme suit :

<i>Rubriques</i>	<u>31/12/2016</u>	<u>31/12/2015</u>	<u>VARIATION</u>
Titres de participation	1 886 393	1 886 393	0
Dépôts et cautionnements	70 636	80 331	-9 695
<u>Total</u>	<u>1 957 029</u>	<u>1 966 724</u>	<u>-9 695</u>

7-1/ Titres de participation

La valeur brute des titres de participation s'élève au 31 décembre 2016 à 1 886 393 DT et se détaille comme suit :

<i>Rubriques</i>	<u>31/12/2016</u>	<u>31/12/2015</u>	<u>VARIATION</u>
Participation MIME	1 100 000	1 100 000	0
Participation MIP MALI	34 593	34 593	0
Participation MIP PRINT	145 000	145 000	0
Participation MIME ENERGY	245 000	245 000	0
Participation DIGIDIS	361 800	361 800	0
<u>Total</u>	<u>1 886 393</u>	<u>1 886 393</u>	<u>0</u>

Les titres de participation sont comptabilisés à leurs coûts d'acquisition.

Les pourcentages de contrôle des diverses sociétés se présentent comme suit :

<u>Participation</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>% de contrôle</u>	<u>Provision constatée</u>
"MIME"	1 100 000	67,998%	1 100 000
"MIME ENERGY"	245 000	98,000%	245 000
"MIP MALI"	34 593	80,000%	0
"MIP PRINT"	145 000	96,667%	0
"DIGIDIS"	361 800	99,889%	0
<u>Total</u>	<u>1 886 393</u>		<u>1 345 000</u>

7-2/ DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS

La valeur des dépôts et des cautionnements s'élève au 31 décembre 2016 à 70 636 DT et se détaille comme suit :

<i>Rubriques</i>	<u>31/12/2016</u>	<u>31/12/2015</u>	<u>VARIATION</u>
Dépôts et cautionnements "SNCFT"	25 751	25 751	0
Cautionnement ministère/communication	10 000	10 000	0



Cautionnements divers	34 885	44 580	-9 695
<u>Total</u>	<u>70 636</u>	<u>80 331</u>	<u>-9 695</u>

NOTE 8 : AUTRES ACTIFS NON COURANTS

Les « Autres actifs non courants » s'élèvent au 31 décembre 2016 à 170 817 DT contre 536 065 DT au 31 décembre 2015.

Ils se justifient comme suit :

<i>Rubriques</i>	<u>31/12/2016</u>	<u>31/12/2015</u>	<u>VARIATION</u>
Frais Préliminaires	1 366	42 715	-41 348
Charges à répartir	169 451	493 350	-323 899
<u>Total</u>	<u>170 817</u>	<u>536 065</u>	<u>-365 248</u>

8-1/Frais Préliminaires

Les « Frais préliminaires » s'élèvent au 31 décembre 2016 à 1 366 DT et représentent les frais nets engagés par la société pour le lancement de l'activité des annonces et à la conception du site web « Automag.tn» qui se détaillent comme suit :

<i>Rubriques</i>	<u>31/12/2016</u>	<u>31/12/2015</u>	<u>VARIATION</u>
Site "Automag.tn"	1 366	42 715	-41 348
<u>Total</u>	<u>1 366</u>	<u>42 715</u>	<u>-41 348</u>

8-2/Charges à répartir

Les « Charges à répartir » s'élèvent au 31 décembre 2016 à 169 451 DT et représentent les frais engagés par la société et se rapportant à l'introduction en bourse.

NOTE 9: CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS

Les créances totalisent au 31 décembre 2016 un montant de 2 170 856 DT contre 2 971 987 DT au 31 décembre 2015, soit une variation négative de 801 130 DT détaillée comme suit :

<i>Rubriques</i>	<u>31/12/2016</u>	<u>31/12/2015</u>	<u>VARIATION</u>
Clients	1 794 394	2 562 154	-767 759
Clients effets à recevoir	376 462	244 408	132 054
Clients produit non facturé	0	165 425	-165 425
<u>Total</u>	<u>2 170 856</u>	<u>2 971 987</u>	<u>-801 130</u>

9-1/ Parties liées

Le détail des transactions intervenues au cours de l'exercice 2016 entre la société « MIP » et les parties liées se présente comme suit :



<i>Partie liée</i>	<i>Pourcentage de contrôle</i>	<i>31/12/2015</i>	<i>Facturation</i>	<i>Encaissements</i>	<i>Solde au 31/12/2016</i>
"MIME"	67,998%	44 857	39 290	0	84 147
"DISMATIC"	Dirigeants communs	179 279	18 283	189 063	8 499
"MIP PRINT"	96,667%	172 434	215 418	387 852	0
"MIPA"	Dirigeants communs	3 570	27 285	30 855	0
"TOUTA"	Dirigeants communs	12 876	18 279	31 155	0
"MIME ENERGY"	98,000%	113 389	18 300	52 221	79 467
STE MG+	Dirigeants communs	68 277	-68 277	0	0
"DIGIDIS"	99,889%	25 812	13 978	19 845	19 945
Total		620 494	282 556	710 992	192 059

NOTE 10 : AUTRES ACTIFS COURANTS

Les « Autres actifs courants » totalisent 4 238 035 DT au 31 décembre 2016 contre 2 275 457 DT à la clôture de l'exercice 2015, soit une variation positive de 1 962 578 DT détaillée comme suit :

<i>Rubriques</i>	<i>31/12/2016</i>	<i>31/12/2015</i>	<i>VARIATION</i>
Fournisseurs avances et acomptes	124 477	36 627	87 850
Personnel et comptes rattachés	550	600	-50
Etat crédit d'impôt sur les sociétés	754 065	588 624	165 441
Opération particulière avec l'Etat	160 834	160 834	0
Sociétés du groupe et parties liées	3 157 949	1 153 957	2 003 992
Débiteurs divers	0	28 616	-28 616
Charges constatées d'avance	40 160	306 198	-266 039
Total	4 238 035	2 275 457	1 962 578

10-2/ Sociétés du groupe et parties liées

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2016 à 3 157 949 DT et correspond au solde des opérations réalisées par la société « MIP » avec les sociétés du groupe et les parties liées.

Ce solde se détaille comme suit :

<i>Société</i>	<i>Pourcentage de contrôle</i>	<i>Solde au 31/12/2016</i>	<i>Solde au 31/12/2015</i>	<i>Variation</i>
"MIME"	67,998%	1 868 650	110 706	1 757 944
"DISMATIC"	Dirigeants communs	0	46 340	-46 340
"MIP MALI"	80,00%	37 280	37 280	0
"MIPA"	Dirigeants communs	0	602 072	-602 072
"MIP PRINT"	96,667%	853 109	193 582	659 527
"DIGIDIS"	99,889%	74 332	19 391	54 941
"MIME ENERGY"	98,000%	324 578	719	323 859
"TOUTA"	Dirigeants communs	0	143 867	-143 867
Total		3 157 949	1 153 957	2 003 992



NOTE 11 : PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS

Cette rubrique accuse au 31 décembre 2016 un solde s'élevant à 117 957 DT contre 2 130 905 DT à la clôture de l'exercice précédent, soit une variation négative de 2 012 948 DT qui se détaille comme suit :

<i>Rubriques</i>	<u>31/12/2016</u>	<u>31/12/2015</u>	<u>VARIATION</u>
Placements courants	0	2 000 000	-2 000 000
Intérêts courus	117 957	130 905	-12 948
Total	117 957	2 130 905	-2 012 948

11-1/INTERETS COURUS

Cette rubrique accuse au 31 décembre 2016 un solde s'élevant à 117 957 DT et se justifiant comme suit :

<i>Partie liée</i>	<i>Pourcentage de contrôle</i>	<u>31/12/2015</u>	<i>Intérêts / compte courant</i>	<i>Encaissements</i>	<i>Solde au 31/12/2016</i>
"MIME"	67,998%	4 075	68 058	4 075	68 058
"DISMATIC"	Dirigeants communs	5 221	0	5 221	0
"MIP PRINT"	96,667%	27 502	36 410	27 502	36 410
"MIME ENERGY"	98,000%	1 401	10 816	1 401	10 816
"DIGIDIS"	99,889%	3 782	2 674	3 782	2 674
"TOUTA"	Dirigeants communs	17 244	0	17 244	0
"MIPA"	Dirigeants communs	25 740	0	25 740	0
Interets sur placement Amen Bank		45 941	0	45 941	0
Total		130 905	117 957	130 905	117 957

NOTE 12 : LIQUIDITÉS ET ÉQUIVALENTS DE LIQUIDITÉS

Cette rubrique totalise 248 618 DT au 31 décembre 2016 contre 428 025 DT au 31 décembre 2015, soit une variation négative de 179 406 DT détaillée comme suit :

<i>Rubriques</i>	<u>31/12/2016</u>	<u>31/12/2015</u>	<u>VARIATION</u>
Chèques en caisse	98 981	168 624	-69 643
Chèques impayés	138 226	96 025	42 201
Caisse	1 831	6 771	-4 940
Banque ATTIJARI BANK	9 580	0	9 580
Blocage de fonds	0	156 604	-156 604
Total	248 618	428 025	-179 406

NOTE 13 : CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres avant affectation totalisent (2 896 681 DT) au 31 décembre 2016 contre 6 016 525 DT au 31 décembre 2015, soit une variation négative de 8 913 206 DT qui s'analyse ainsi :

<i>Rubriques</i>	<u>31/12/2016</u>	<u>31/12/2015</u>	<u>VARIATION</u>
Capital social	4 398 937	4 398 937	0
Réserves légales	35 000	35 000	0
Primes d'émission	4 251 067	4 251 067	0



Réserves spéciales d'investissement	245 000	245 000	0
Résultats reportés	-2 913 479	-1 224 788	-1 688 692
Résultat de l'exercice	-8 913 206	-1 688 692	-7 224 514
<u>Total</u>	<u>-2 896 681</u>	<u>6 016 525</u>	<u>-8 913 206</u>

13-1/Mouvements des capitaux propres

Les capitaux propres sont passés de 6 016 525 DT au 31/12/2015 à (2 896 681 DT) au 31/12/2016. Cette variation est détaillée dans le tableau suivant :

Libellé	Capital social	Primes d'émissions	Réserves légales	Réserve spéciale d'investissement	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Total des capitaux propres au 31/12/2015	4 398 937	4 251 067	35 000	245 000	-1 224 788	-1 688 692	6 016 525
Affectation assemblée générale 2016					-1 688 692	1 688 692	0
Résultat au 31/12/2016						-8 913 206	-8 913 206
Total des capitaux propres au 31/12/2016	4 398 937	4 251 067	35 000	245 000	-2 913 479	-8 913 206	-2 896 681

NOTE 14 : PASSIFS NON COURANTS

Les passifs non courants totalisent 1 565 206 DT au 31 décembre 2016 contre 2 051 490 DT à la clôture de l'exercice précédent soit une variation négative de 486 284 DT détaillée comme suit :

<i>Rubriques</i>	<u>31/12/2016</u>	<u>31/12/2015</u>	<u>VARIATION</u>
Provisions pour risques	726 252	431 827	294 425
Emprunts à plus d'un an	837 154	1 617 863	-780 709
Cautions reçues	1 800	1 800	0
<u>Total</u>	<u>1 565 206</u>	<u>2 051 490</u>	<u>-486 284</u>

14-1/Provisions pour risques et charges

Les « Provisions pour risques et charges » totalisent 726 252 DT au 31 décembre 2016 contre 431 827 DT à la clôture de l'exercice 2015, soit une variation positive de 294 425 DT.

Cette rubrique se justifie comme suit :

- Une provision de 211 827 Dinars au titre du contrôle fiscal approfondi 2004-2007.
- Une provision de 270 000 Dinars au titre du risque fiscal conséquent à l'augmentation du capital par incorporation de la réserve spéciale d'investissement.
- Une provision de 244 425 Dinars au titre du contrôle fiscal approfondi 2012-2014.

14-2/Emprunts à plus d'un an

Cette rubrique accuse au 31 décembre 2016 un solde s'élevant à 837 154 DT contre 1 617 863 DT à la clôture de l'exercice 2015, soit une variation négative de 780 709 DT justifiée comme suit :



<i>Rubriques</i>	<u>31/12/2016</u>	<u>31/12/2015</u>	<u>VARIATION</u>
Emprunts bancaires	548 733	1 032 769	-484 036
Crédits leasing	288 421	585 095	-296 674
<u>Total</u>	<u>837 154</u>	<u>1 617 863</u>	<u>-780 709</u>

14-2-1/ Crédits bancaires

Les crédits bancaires s'élèvent au 31 décembre 2016 à 548 733 DT et se détaillent comme suit :

<i>Rubriques</i>	<u>31/12/2016</u>	<u>31/12/2015</u>	<u>VARIATION</u>
Emprunt Q.N.B.consolidé	331 092	662 185	-331 092
Emprunt Q.N.B. 150 000 DT	58 929	80 357	-21 429
Emprunt AB. 56 000 DT	20 195	31 762	-11 567
Emprunt AB. 550 000 DT	138 517	258 465	-119 947
<u>Total</u>	<u>548 733</u>	<u>1 032 769</u>	<u>-484 036</u>

14-2-2/ Crédits leasing

Les crédits leasing s'élèvent au 31 décembre 2016 à 288 421 DT et se détaillent comme suit :

<i>Rubriques</i>	<u>31/12/2016</u>	<u>31/12/2015</u>	<u>VARIATION</u>
Crédit leasing/ CT 106423	0	22 232	-22 232
Crédit leasing/ CT 105267	0	4 399	-4 399
Crédit leasing/ CT 107467	0	20 665	-20 665
Crédit leasing/ CT 107079	0	30 829	-30 829
Crédit leasing/ CT 107081	0	1 746	-1 746
Crédit leasing/ CT 719-2013	23 839	101 664	-77 825
Crédit leasing/ CT 3238	41 056	62 683	-21 626
Crédit leasing/ CT 3393	223 526	340 878	-117 352
<u>Total</u>	<u>288 421</u>	<u>585 095</u>	<u>-296 674</u>

14-3/ Note sur la présentation des cautions reçues :

Ce compte totalise au 31 décembre 2016 un solde de 1 800 DT et concerne une caution sur un loyer annuel d'un immeuble propriété de la société.

NOTE 15 : FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHÉS

Les « Fournisseurs et comptes rattachés » présentent au 31 décembre 2016 un total de 3 662 058 DT contre 3 528 856 DT à la date de clôture de l'exercice précédent, soit une variation positive de 133 201 DT détaillée comme suit :

<i>Rubriques</i>	<u>31/12/2016</u>	<u>31/12/2015</u>	<u>VARIATION</u>
Fournisseurs d'exploitation	3 625 718	3 443 768	181 950
Fournisseurs d'exploitation effets à payer	36 340	85 088	-48 748
<u>Total</u>	<u>3 662 058</u>	<u>3 528 856</u>	<u>133 201</u>



15-1/ Parties liées

Le détail des transactions intervenues au cours de l'exercice 2016 entre la société « MIP » et les parties liées est présenté ainsi :

<u>Partie liée</u>	<u>Pourcentage de contrôle</u>	<u>Solde au 31/12/2015</u>	<u>Achats</u>	<u>Règlements</u>	<u>Solde au 31/12/2016</u>
"DISMATIC"	Dirigeants communs	0	40	40	0
"MIP PRINT"	96,667%	0	1 130 631	1 130 631	0
"MG+"	Dirigeants communs	0	20 880	5 090	15 790
"LAWHAT TUNISIE"	Dirigeants communs	0	16 155	0	16 155
"YELLO SPIRIT "	Dirigeants communs	0	233 397	0	233 397
"DIGIDIS"	99,889%	0	13 281	13 281	0
Total		0	1 414 383	1 149 042	265 341

NOTE 16 : AUTRES PASSIFS COURANTS

Les « Autres passifs courants » totalisent 5 404 894 DT au 31 décembre 2016 contre 1 773 404 DT à la clôture de l'exercice 2015, soit une variation positive de 3 631 490 DT détaillée comme suit :

<u>Rubriques</u>	<u>31/12/2016</u>	<u>31/12/2015</u>	<u>VARIATION</u>
Clients avances et acomptes	9 542	14 088	-4 546
Personnel et comptes rattachés	37 559	127 420	-89 861
État impôts et taxes	1 254 617	1 372 902	-118 285
Comptes courants des actionnaires	3 708 640	182	3 708 459
CNSS	94 469	60 364	34 105
Compte d'attente	41 115	42 034	-920
Charges à payer	164 574	33 283	131 291
Produits constatés d'avance	94 378	123 131	-28 754
Total	5 404 894	1 773 404	3 631 490

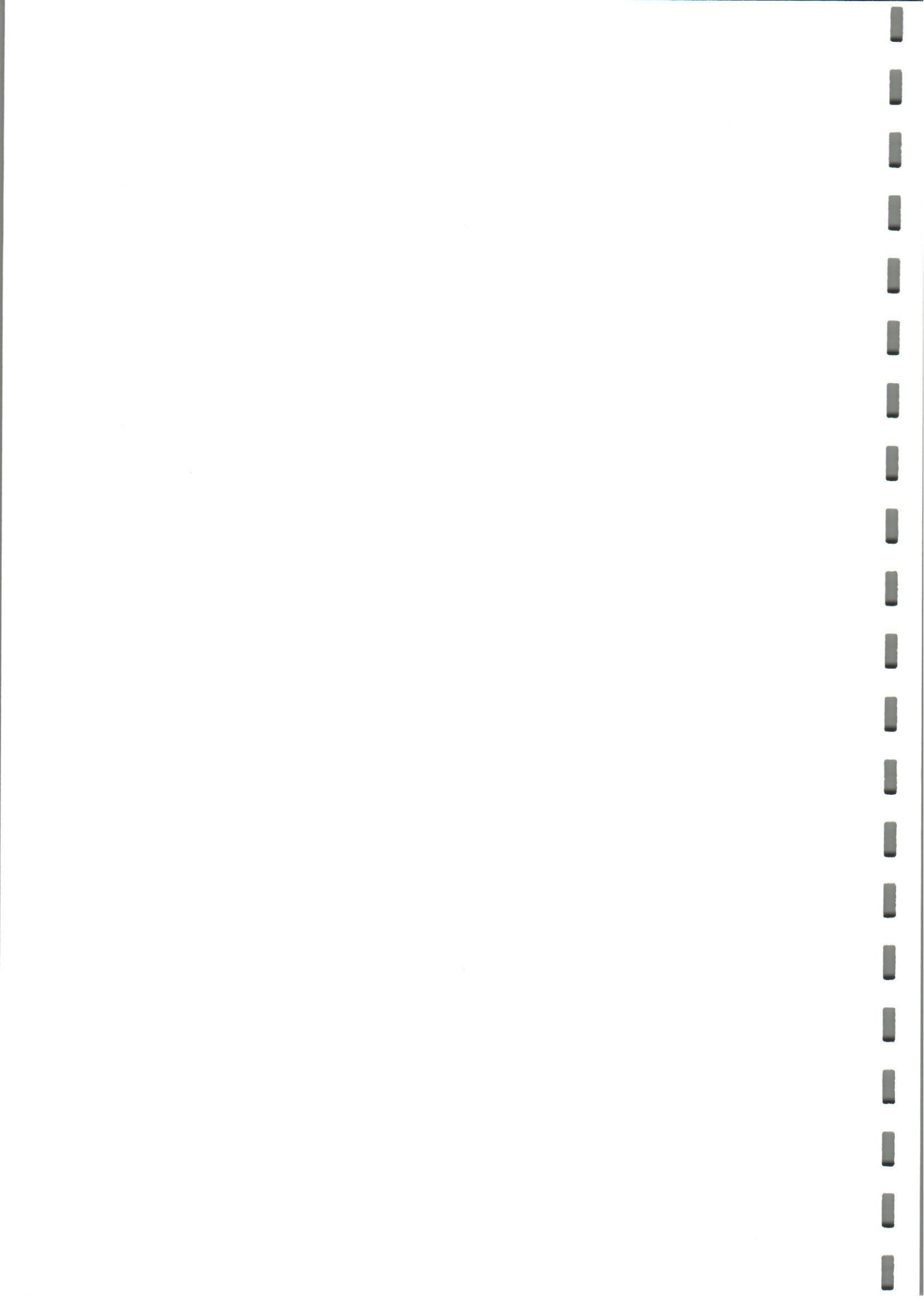
16-1/ État impôts et taxes

Les dettes envers l'Etat s'élèvent au 31 décembre 2016 à 1 254 617 DT et s'analysent comme suit :

<u>Rubriques</u>	<u>31/12/2016</u>	<u>31/12/2015</u>	<u>VARIATION</u>
Retenue à la source	338 071	125 257	212 814
État TFP/FOPROLOS	19 778	5 696	14 082
TVA à payer	151 339	64 944	86 395
Reconnaissance de dettes fiscales	727 380	1 176 358	-448 978
Contribution conjoncturelle	1 000	0	1 000
Autres	17 048	646	16 402
Total	1 254 617	1 372 902	-118 285

16-1/ Comptes courants des actionnaires

Les « Comptes courants des actionnaires » totalisent 3 708 640 DT au 31 décembre 2016 contre 182 DT à la clôture de l'exercice 2015, soit une variation positive de 3 708 459 DT détaillée comme suit :



<i>Rubriques</i>	<u>31/12/2016</u>	<u>31/12/2015</u>	<u>VARIATION</u>
Société "LAWHAT TUNISIE"	936 839	0	936 839
Société "YELLOW SPIRIT"	2 771 801	0	2 771 801
Divers	0	182	-182
<u>Total</u>	<u>3 708 640</u>	<u>182</u>	<u>3 708 459</u>

NOTE 17 : CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Les « Concours bancaires et les autres passifs financiers » s'élèvent au 31 décembre 2016 à 3 029 826 DT contre 3 708 185 DT à la fin de l'exercice précédent soit une variation négative de 678 359 DT détaillée comme suit :

<i>Rubriques</i>	<u>31/12/2016</u>	<u>31/12/2015</u>	<u>VARIATION</u>
Échéances à moins d'un an sur DLMT	1 717 398	2 405 471	-688 073
Intérêts courus	60 200	62 158	-1 958
Découverts bancaires	1 252 228	1 240 555	11 672
<u>Total</u>	<u>3 029 826</u>	<u>3 708 185</u>	<u>-678 359</u>

17-1/ Échéances à moins d'un an sur DLMT

Les échéances à moins d'un an des différents crédits s'élèvent au 31 décembre 2016 à 1 717 398 DT contre 2 405 471 DT à la fin de l'exercice 2015.

Elles s'analysent comme suit:

<i>Rubriques</i>	<u>31/12/2016</u>	<u>31/12/2015</u>	<u>VARIATION</u>
Échéances à moins d'un an /Emprunts bancaires	837 210	827 915	9 295
Crédits leasing	296 670	657 263	-360 593
Créances BTK	583 518	920 293	-336 775
<u>Total</u>	<u>1 717 398</u>	<u>2 405 471</u>	<u>-688 073</u>

17-1-1/ Échéances à moins d'un an des crédits bancaires

Les échéances à moins d'un an des crédits bancaires s'élèvent au 31 décembre 2016 à 837 210 DT contre 827 915 DT à la fin de l'exercice 2015.

Elles s'analysent comme suit :

<i>Rubriques</i>	<u>31/12/2016</u>	<u>31/12/2015</u>	<u>VARIATION</u>
Emprunt Q.N.B	674 738	662 185	12 553
Emprunt AB 550 000	117 841	106 785	11 056
Emprunt AB 56 000	12 488	10 731	1 757
Emprunt Q.N.B 150 000	32 143	48 214	-16 071
<u>Total</u>	<u>837 210</u>	<u>827 915</u>	<u>9 295</u>

17-1-2/ Échéances à moins d'un an des emprunts leasing:

Les échéances à moins d'un an des emprunts leasing s'élèvent au 31 décembre 2016 à



296 670 DT contre 657 263 DT à la fin de l'exercice 2015.

Elles s'analysent comme suit:

<i>Rubriques</i>	<u>31/12/2016</u>	<u>31/12/2015</u>	<u>VARIATION</u>
Crédit leasing /TL CT 101944	0	16 120	-16 120
Crédit leasing /TL CT 100882	0	6 140	-6 140
Crédit leasing/ CT103218	0	28 936	-28 936
Crédit leasing/ CT 103152	0	2 872	-2 872
Crédit leasing/ CT 104626	0	27 802	-27 802
Crédit leasing/ CT 104963	0	9 519	-9 519
Crédit leasing/ CT 106055	0	51 053	-51 053
Crédit leasing/ CT 106423	22 231	125 908	-103 678
Crédit leasing/ CT 105267	4 398	12 352	-7 953
Crédit leasing/ CT 107467	20 665	58 033	-37 368
Crédit leasing/ CT 107079	30 828	115 914	-85 087
Crédit leasing/ CT 107081	1 745	4 900	-3 155
Crédit leasing/ CT 719-2013	77 825	71 861	5 964
Crédit leasing/ CT 3238	21 626	19 625	2 001
Crédit leasing/ CT 3393	117 352	106 229	11 124
<u>Total</u>	<u>296 670</u>	<u>657 263</u>	<u>-360 593</u>

17-1-3/ Mouvements des emprunts bancaires

Emprunt	Durée en mois	Taux	PL - Solde au 1/1/2016			Nouveaux crédits 2016	Remboursement 2016	PL - Solde au 31/12/16		
			Long Terme	Court terme	Total 1			Long Terme	Court terme	Total 2
Emprunt QNB consolidé	60	6,73%	662 185	662 185	1 324 370	0	318 540	331 092	674 738	1 005 830
Emprunt QNB 150 000 DT	84	7,23%	80 357	48 214	128 571	0	37 500	58 929	32 143	91 071
Emprunt AB 550 000 DT	60	7,75%	258 465	106 785	365 250	0	108 891	138 517	117 841	256 359
Emprunt AB 56 000 DT	60	7,45%	31 762	10 731	42 493	0	9 810	20 195	12 488	32 683
Total			1 032 769	827 915	1 860 684	0	474 741	548 733	837 210	1 385 943

17-2/ Découverts bancaires

Les découverts bancaires s'élèvent au 31 décembre 2016 à 1 252 228 DT contre 1 240 555 DT au 31 décembre 2015 et se justifient comme suit :

<i>Rubriques</i>	<u>31/12/2016</u>	<u>31/12/2015</u>	<u>VARIATION</u>
Découvert B.T.K	698 050	459 611	238 439
Découvert Amen Bank	218 769	349 816	-131 046
Découvert Q.N.B	335 408	431 129	-95 720
<u>Total</u>	<u>1 252 228</u>	<u>1 240 555</u>	<u>11 672</u>

NOTE 18 : REVENUS

Les revenus, qui totalisent au 31 décembre 2016 un montant de 3 300 479 DT contre 7 010 875 DT à la fin de l'exercice 2015, se détaillent comme suit :



<i>Rubriques</i>	<u>31/12/2016</u>	<u>31/12/2015</u>	<u>VARIATION</u>
Ventes et services	3 232 944	6 923 548	-3 690 604
Autres produits d'exploitation	67 536	87 327	-19 791
<u>Total</u>	<u>3 300 479</u>	<u>7 010 875</u>	<u>-3 710 396</u>

NOTE 19 : DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS

Les « Dotations aux amortissements et aux provisions » s'élèvent au 31 décembre 2016 à 5 666 410 DT contre 1 342 924 DT au 31 décembre 2015, soit une augmentation de 4 323 486 DT qui se détaille comme suit :

<i>Rubriques</i>	<u>31/12/2016</u>	<u>31/12/2015</u>	<u>VARIATION</u>
Amortissements immob. incorporelles	24 035	24 623	-588
Amortissements immob. corporelles	634 081	615 356	18 725
Amortissements frais préliminaires	41 348	100 877	-59 529
Amortissements charges à répartir	323 899	406 155	-82 256
Provisions clients	746 093	0	746 093
Provisions pour risques et charges	294 425	195 913	98 512
Provisions titres de participations	1 345 000	0	1 345 000
Provisions des actifs courants	2 257 529	0	2 257 529
<u>Total</u>	<u>5 666 410</u>	<u>1 342 924</u>	<u>4 323 486</u>

NOTE 20 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Les « Autres charges d'exploitation » s'élèvent au 31 décembre 2016 à 1 463 716 DT contre 1 586 415 DT au 31 décembre 2015, soit une diminution de 122 699 DT qui se détaille comme suit :

<i>Rubriques</i>	<u>31/12/2016</u>	<u>31/12/2015</u>	<u>VARIATION</u>
Achats non stockés	216 203	227 892	-11 689
Services extérieurs	428 397	436 378	-7 981
Autres services extérieurs	757 793	843 382	-85 589
Impôts et taxes	61 323	78 763	-17 440
<u>Total</u>	<u>1 463 716</u>	<u>1 586 415</u>	<u>-122 699</u>

20-1/ Services extérieurs

Les services extérieurs s'élèvent au 31 décembre 2016 à 428 397 DT contre 436 378 DT au 31 décembre 2015, soit une variation négative de 7 981 DT qui se détaille comme suit :

<i>Rubriques</i>	<u>31/12/2016</u>	<u>31/12/2015</u>	<u>VARIATION</u>
Loyer siège	138 750	133 750	5 000
Loyers divers	72 819	95 705	-22 886
Entretien et réparation	76 483	81 455	-4 973
Primes d'assurance	39 711	55 545	-15 833
Etudes et services extérieurs	100 634	69 924	30 710
<u>Total</u>	<u>428 397</u>	<u>436 378</u>	<u>-7 981</u>



20-2/ Autres services extérieurs

Les autres services extérieurs s'élèvent à 757 793 DT au 31 décembre 2016 contre 843 382 DT au 31 décembre 2015, soit une diminution de 85 589 DT qui se détaille comme suit :

<i>Rubriques</i>	<u>31/12/2016</u>	<u>31/12/2015</u>	<u>VARIATION</u>
Honoraires	224 458	89 173	135 285
Publicités et relations publiques	255 221	462 122	-206 901
Dons et subventions	4 973	327	4 646
Frais de déplacement	121 344	63 062	58 282
Frais de mission	49 638	17 868	31 770
Frais postaux et de télécommunication	36 980	51 591	-14 611
Services bancaires	65 178	159 238	-94 060
<u>Total</u>	<u>757 793</u>	<u>843 382</u>	<u>-85 589</u>

NOTE 21 : CHARGES FINANCIERES NETTES

Les « Charges financières nettes » s'élèvent au 31 décembre 2016 à 340 393 DT contre 395 929 DT au 31 décembre 2015, soit une diminution de 55 536 DT qui se détaille comme suit :

<i>Rubriques</i>	<u>31/12/2016</u>	<u>31/12/2015</u>	<u>VARIATION</u>
Intérêts sur découverts bancaires	260 704	180 163	80 541
Agios /escomptes bancaires	9 332	77 315	-67 983
Intérêts sur emprunts	99 356	135 704	-36 348
Agios /crédits leasing	141 079	170 747	-29 668
Produits financiers	-170 078	-168 001	-2 077
<u>Total</u>	<u>340 393</u>	<u>395 929</u>	<u>-55 536</u>

NOTE 22 : VARIATION DES CRÉANCES

La variation des créances s'élève à 801 130 DT et se détaille comme suit :

<i>Rubriques</i>	<u>AU 31/12/2016</u>	<u>AU 31/12/2015</u>	<u>Variation</u>
(-) Créances	2 170 856	2 971 987	801 130
<i>Ajustement pour :</i>			
(+) Caution reçue	1 800	1 800	0
<u>Total</u>	<u>2 172 656</u>	<u>2 973 787</u>	<u>801 130</u>

NOTE 23 : VARIATION DES AUTRES ACTIFS COURANTS

La variation des autres actifs courants s'élève à 50 369 DT et se détaille comme suit :

<i>Rubriques</i>	<u>AU 31/12/2016</u>	<u>AU 31/12/2015</u>	<u>Variation</u>
(-) Autres actifs courants	4 238 035	2 275 457	-1 962 578
(-) Intérêts courus	117 957	2 130 905	2 012 948
<u>Total</u>	<u>4 355 993</u>	<u>4 406 362</u>	<u>50 369</u>



NOTE 24 : VARIATION DES FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES

La variation des fournisseurs et des autres dettes s'élève à 3 762 734 DT et se détaille comme suit :

<i>Rubriques</i>	<u>AU 31/12/2016</u>	<u>AU 31/12/2015</u>	<u>Variation</u>
(+) Fournisseurs et comptes rattachés	3 662 058	3 528 856	133 201
(+) Autres passifs courants	5 404 894	1 773 404	3 631 490
<i>Ajustement pour :</i>			
(+) Intérêts échus	60 200	62 158	-1 958
<u>Total</u>	<u>9 127 152</u>	<u>5 364 418</u>	<u>3 762 734</u>

NOTE 25 : NOTE SUR LE RAPPROCHEMENT DES MONTANTS DES LIQUIDITÉS ET ÉQUIVALENTS DE LIQUIDITÉS

Le montant de la trésorerie et de l'équivalent de la trésorerie totalise un solde négatif de 1 003 609 DT au 31/12/2016 contre un solde négatif de 812 531 DT au 31/12/2015 et se détaille comme suit :

<i>Libellé</i>	<u>31/12/2016</u>	<u>31/12/2015</u>
Chèques à encaisser	98 981	168 624
Chèques garanties	13 618	0
Chèques impayés	124 608	96 025
A.B (107176)	-218 769	-349 816
B.T.K (050965)	-698 050	-459 611
Q.N.B (106080)	-335 408	-431 129
ATTIJARI	9 580	0
Caisse	1 831	6 771
Blocage et déblocage de fonds	0	156 604
<u>Total</u>	<u>-1 003 609</u>	<u>-812 531</u>



NOTE 26 : TABLEAU DE PASSAGE DES CHARGES PAR NATURE AUX CHARGES PAR DESTINATION

Rubriques	Coût des ventes	Frais de distribution	Frais d'administration	Autres charges	Total
Achats consommés	3 472 119				3 472 119
Charges financières nettes	229 712		132 722	148 037	510 471
Impôts sur les sociétés				8 288	8 288
Autres pertes ordinaires				221 564	221 564
Charges de personnel	409 030		796 342	1 207	1 206 579
Dotations aux amortissements	559 724		59 064	404 576	1 023 364
Autres charges d'exploitation	219 707	439 415	292 943	512 651	1 464 716
Dotations aux provisions				4 643 047	4 643 047
Total	4 890 293	439 415	1 281 072	5 939 368	12 550 147

NOTE 27 : ENGAGEMENTS SUR CONTRATS DE LOCATION-FINANCEMENT

<u>Rubriques</u>	<u>AU 31/12/2016</u> <u>paiements</u> <u>minimaux HT</u>	<u>AU 31/12/2016</u> <u>valeur actualisée</u> <u>des paiements HT</u>
Moins d'un an	296 670	325 129
Plus d'un an et moins de 5 ans	285 026	316 060
Plus de 5 ans	0	0
Total des paiements minimaux futurs au titre de la location	581 696	641 189
Moins les montants représentant des charges financières	59 492	
Valeurs actualisées des paiements minimaux futurs		641 189



NOTE 28 : SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

SCHEMA DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION (exprimé en dinars)

PRODUITS			CHARGES			SOLDES		
	2016	2015		2016	2015		2016	2015
Revenus	3 232 944	6 923 548	Coût des matières consommées	3 472 119	3 962 169	Production	3 300 479	7 010 875
Autres produits d'exploitation	67 536	87 327						
Production immobilisée	0	0						
Production	3 300 479	7 010 875	Achats consommés	3 472 119	3 962 169	Marge commerciale	- 171 640	3 048 705
Marge commerciale	- 171 640	3 048 705	Autres charges externes	1 402 393	1 507 652			
Sous total	- 171 640	3 048 705	Sous total	1 402 393	1 507 652	Valeur ajoutée brute	- 1 574 033	1 541 054
Valeur ajoutée brute	- 1 574 033	1 541 054	Impôts et taxes	62 323	78 763			
			Charge de personnel	1 206 579	1 409 854			
Sous total	- 1 574 033	1 541 054	Sous total	1 268 902	1 488 617	Excédent brut d'exploitation	- 2 842 935	52 436
Excédent brut d'exploitation	- 2 842 935	52 436	Charges financières	510 471	563 930			
Autres gains ordinaires	166 384	158 293	Dotation aux amortissements et provisions	5 666 410	1 342 924			
Produits financiers	170 078	168 001	Autres Pertes ordinaires	221 564	144 438			
Transfert et reprise de charges			Impôt sur les bénéfices	8 288	16 130			
Sous total	- 2 506 473	378 731	Sous total	6 406 733	2 067 422	Résultat des activités ordinaires	- 8 913 206	- 1 688 692
Résultat positif des activités ordinaires	- 8 913 206	- 1 688 692	Résultat négatif des activités ordinaires			Résultat net de l'exercice	- 8 913 206	- 1 688 692
Effet positif des modifications comptable			Effet négatif des modifications comptable			Résultat net après modifications comptables	- 8 913 206	- 1 688 692



NOTE 29 : ENGAGEMENTS HORS BILAN

29-1/ Emprunt AMEN BANK

Pour sûreté, garantie et conservation de remboursement du montant du prêt en principal de la créance de l'AMEN BANK, soit la somme d'UN MILLION CENT CINQUANTE MILLE DINARS (1 150 000 DT), ainsi que les intérêts conventionnels, indemnités, frais accessoires, la société « MIP » affecte spécialement au profit de l'AMEN BANK, qui accepte :

- 1- Un nantissement de matériel roulant sur des véhicules;
- 2- Un nantissement de matériel de premier rang, sur un matériel exploité par la société emprunteuse dans son activité et implanté dans divers emplacements, sis à Tunis, 1 Rue 8612, impasse N°5, Zone industrielle de la Charguia :

29-2/ Emprunt BTK

Pour sûreté, garantie et conservation de remboursement du montant du prêt en principal de la créance de la BANQUE TUNISO-KOWEITIENNE, soit la somme de TROIS CENT VINGT SEPT MILLE NEUF CENT DINARS (327 900 DT), ainsi que les intérêts conventionnels, indemnités, frais accessoires, la société « MIP » affecte spécialement au profit de la BANQUE TUNISO-KOWEITIENNE, qui accepte :

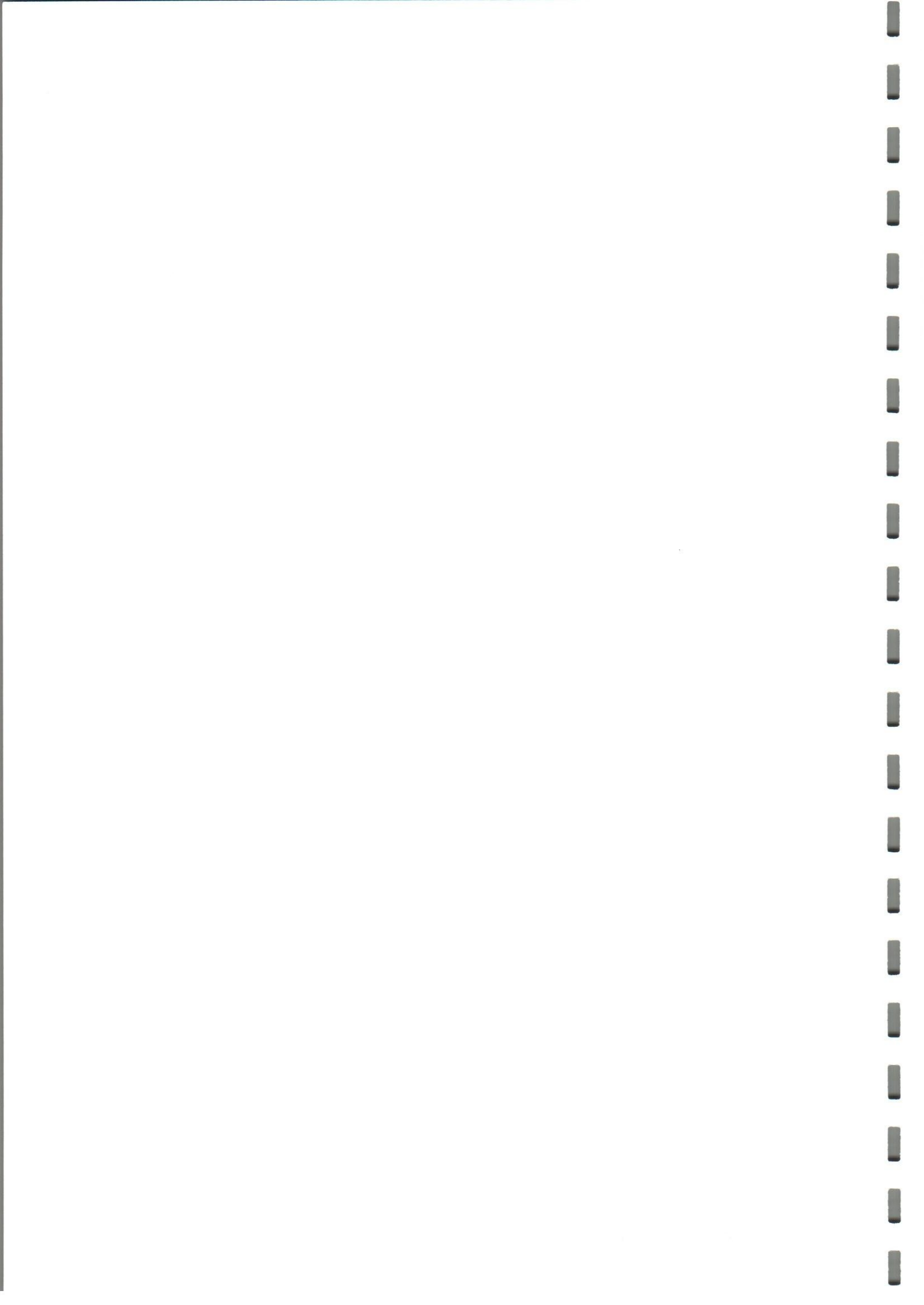
- 1- Un nantissement de rang utile sur l'ensemble, sans aucune exception ni réserve, des éléments corporels et incorporels composant un fonds de commerce sis au numéro 1 rue 8612 impasse numéro 5 zone industrielle Charguia 1, comprenant notamment:
 - L'enseigne, le nom commercial, la clientèle et l'achalandage y attachés.
 - Le droit au bail des lieux dans lesquels est exploité ledit fonds ainsi que le débiteur ne serait pas propriétaire des lieux.
 - La totalité du matériel fixe, mobile et roulant, outillage, ustensiles et installation, du mobilier commercial et de tous accessoires servant à l'exploitation du fonds ainsi que toute marchandise, matière première et outillage acquis et à acquérir qui pourraient se trouver dans ledit fonds lors de la réalisation éventuelle du gage.
- 2- Un nantissement de premier rang, sur un ensemble de matériel roulant.

29-3/ Emprunt QNB

Pour sûreté, garantie et conservation de remboursement du montant du prêt en principal de la créance de QATAR NATIONAL BANK, soit la somme d'UN MILLION QUATRE CENT SEPT MILLE CENT QUARANTE DEUX DINARS 856 MILLIMES (1 407 142,856 DT), ainsi que les intérêts conventionnels, indemnités, frais accessoires. La société « MIP » affecte spécialement au profit de la QATAR NATIONAL BANK, qui accepte :

1- Une hypothèque immobilière de 1^{er} rang sur terrain d'une superficie approximative de 2 170 m² sis à la Z.I de Soliman, représentant le lot n° 9.

2- Des cautions personnelles et solidaires de Mr Mohamed Hédi CHERIHA et Mr



Mehdi CHERIHA qui déclarent se porter cautions personnelles et solidaires de l'emprunteuse et ce jusqu'à parfait paiement.

29-4/ Emprunt AMEN BANK

Pour sûreté, garantie et conservation de remboursement du montant du prêt en principal de la créance de l'AMEN BANK, soit la somme de DEUX CENTS MILLE DINARS (200 000 DT), ainsi que les intérêts conventionnels, indemnités, frais accessoires : la société « MIP » affecte spécialement au profit de l'AMEN BANK, qui accepte des cautions personnelles et solidaires de Mr Mohamed Hédi CHERIHA et Mr Mehdi CHERIHA qui déclarent se porter cautions personnelles et solidaires de l'emprunteuse et ce jusqu'à parfait paiement.

29-5/ Emprunt AMEN BANK

Pour sûreté, garantie et conservation de remboursement du montant du prêt en principal de la créance de l'AMEN BANK, soit la somme de CINQ CENT CINQUANTE MILLE DINARS (550 000 DT), ainsi que les intérêts conventionnels, indemnités, frais accessoires la société « MIP » affecte spécialement au profit de l'AMEN BANK, qui accepte :

- 1- Une hypothèque immobilière de 2^{ème} rang d'une superficie approximative de 1 890 m² sis à la Z.I de Soliman, représentant le lot n° 9 dont la propriété revenant à la société MIME.
- 2- Une hypothèque immobilière de 2^{ème} rang d'une superficie approximative de 2 170 m² sis à la Z.I de Soliman, représentant le lot n° 9 dont la propriété revenant à la société MIP.

29-6/ Emprunt QNB

Pour sûreté, garantie et conservation de remboursement du montant du prêt en principal de la créance de QATAR NATIONAL BANK, soit la somme de CENT CINQUANTE MILLE DINARS (150 000 DT), ainsi que les intérêts conventionnels, indemnités, frais accessoires. La société « MIP » affecte spécialement au profit de la QATAR NATIONAL BANK, qui accepte une hypothèque immobilière de 1^{er} rang d'une superficie approximative de 2 170 m² sis à la Z.I de soliman, représentant le lot n° 9 dont la propriété revenant à la société MIP.

29-7/ Crédits de gestion BTK

Pour sûreté, garantie et conservation du remboursement et du paiement de toutes les sommes générées par des opérations généralement quelconque et notamment de compte courant , d'effets de commerce souscrits, acceptés ou endossés par l'emprunteuse ,Aval et caution pouvant être dus par l'emprunteur à la BTK à quelque titre et sous quelque dénomination que ce soi à concurrence d'un montant en principal d'UN MILLION HUIT CENT CINQUANTE MILLE DINARS (1 850 000 DT), la société « MIP » affecte spécialement au profit de la BANQUE TUNISO-KOWEITIENNE, qui accepte :

- 1- Un nantissement de rang utile sur l'ensemble, sans aucune exception ni réserve, des éléments corporels et incorporels composant un fonds de commerce sis au numéro 1 rue 8612 impasse numéro 5 zone industrielle Charguia 1, comprenant notamment:



- L'enseigne, le nom commercial, la clientèle et l'achalandage y attachés.
- Le droit au bail des lieux dans lesquels est exploité ledit fonds ainsi que le bénéfice de toute prorogation et des droits de renouvellement qui pourraient être attachés audit fonds, ceci au cas où le débiteur ne serait pas propriétaire des lieux.
- La totalité du matériel fixe, mobile et roulant, outillage, ustensiles et installation, du mobilier commercial et de tous accessoires servant à l'exploitation du fonds ainsi que toute marchandise, matière première et outillage acquis et à acquérir qui pourraient se trouver dans ledit fonds lors de la réalisation éventuelle du gage.

29-8/ Crédits de gestion QNB

Pour sûreté, garantie et conservation du remboursement et du paiement de toutes sommes générées par des opérations généralement quelconques et notamment de compte courant, d'effets de commerce souscrits, acceptés ou endossés par l'emprunteuse, Aval et caution, ouverture d'accréditif que la société doit ou pourrait devoir à la QNB à hauteur d'un montant de HUIT CENT CINQUANTE MILLE DINARS (850 000 DT)

1- Un nantissement de rang utile sur l'ensemble, sans aucune exception ni réserve, des éléments corporels et incorporels composant un fonds de commerce sis au numéro 1 rue 8612 impasse numéro 5 zone industrielle Charguia 1, comprenant notamment:

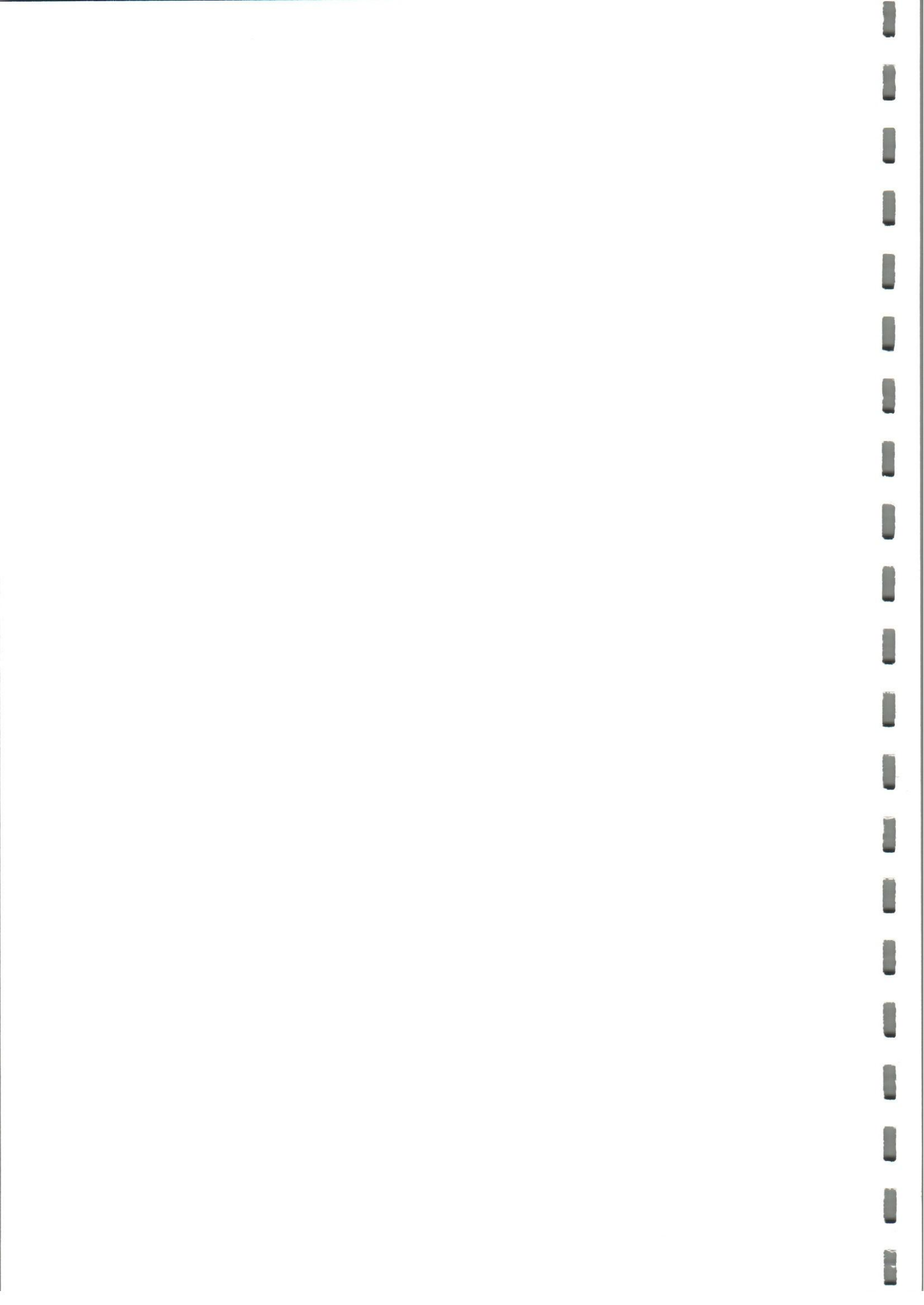
- L'enseigne, le nom commercial, la clientèle et l'achalandage y attachés.
- Le droit au bail des lieux dans lesquels est exploité ledit fonds ainsi que le bénéfice de toute prorogation et des droits de renouvellement qui pourraient être attachés audit fonds, ceci au cas où le débiteur ne serait pas propriétaire des lieux.
- La totalité du matériel fixe, mobile et roulant, outillage, ustensiles et installation, du mobilier commercial et de tous accessoires servant à l'exploitation du fonds ainsi que toute marchandise, matière première et outillage acquis et à acquérir qui pourraient se trouver dans ledit fonds lors de la réalisation éventuelle du gage.

29-9/ Cautions reçues

- La société « MIME » a donné une caution solidaire et hypothécaire au profit de la banque « QNB » et ce pour garantir un crédit leasing contracté par la société « MIP » et relatif à l'acquisition de cent abris bus. Ce crédit s'élève à 424 200 Dinars hors TVA.
- La société « MIME » a donné une caution hypothécaire de 2^{ème} rang portant sur le lot n°18 sis à la zone industrielle Soliman objet du titre foncier n° 503012 Tunis; au profit de l'AMEN BANK, et ce pour garantir un crédit contracté par la société « MIP ». Ce crédit s'élève à 550 000 Dinars.
- La société a obtenu la caution solidaire de la société « YELLOW SPIRIT » envers la BTK à hauteur de la somme d'un million neuf cent soixante et un mille dinars (1 961 000 DT).
- La société a obtenu la caution solidaire de la société « YELLOW SPIRIT » envers l'AMEN BANK à hauteur de la somme d'un million cent mille dinars (1 100 000 DT).
- La société a obtenu la caution solidaire de la société « YELLOW SPIRIT » envers la QNB à hauteur de la somme d'un million cinq cent mille dinars (1 500 000 DT).

29-10/ Cautions données

- La société a donné une caution hypothécaire de 1^{er} rang portant sur la totalité du duplex N°B 157 situé à la résidence les UV4, type 7Bis, sise à El Menzah VI, Ariana, ainsi que



les parts indivises y afférentes , à distraire du titre foncier N°12389 Ariana, acquise suivant acte sous seing privé enregistré le 18-10-2008 sous le N°8106327; au profit de l'AMEN BANK, et ce pour garantir un crédit contracté par la société « MIME ». Ce crédit s'élève à 400 000 Dinars.

- La société a donné une caution au profit de la société « MIP MAURITANIE » pour un montant de 165 334 Dinars.



ANNEXE



TABLEAU RECAPITULATIF DES IMMOBILISATIONS AU 31/12/2016

DESIGNATION	Valeurs brutes			Amortissements			VCN	
	Au 1/1/16	Acquisition	Cession Reclassement	Au 31/12/2016	Au 1/1/16	Dotation 16		Régularisation
Immobilisations incorporelles								
Concession de marque	260	0	0	260	260	0	0	0
Logiciels	135 141	0	0	135 141	112 052	22 410	0	260
Fonds commercial	32 500	0	0	32 500	16 370	1 625	0	134 462
Droit d'usage	112 374	0	0	112 374	112 374	0	0	17 995
Total des immobilisations incorporelles	280 275	0	0	280 275	241 056	24 035	0	265 091
Immobilisations corporelles								
Terrain	1 196	0	0	1 196	0	0	0	1 196
Aménagement terrain	25 321	0	0	25 321	8 845	1 266	0	15 210
Construction	1 885	1 591 327	0	1 593 212	686	79 661	0	1 512 865
Matériel et outillage industriel	617	280	0	897	57	280	0	560
Agencements & installations techniques	276 311	1 540	0	277 851	238 341	18 095	0	256 436
Matériel de transport	520 383	112 000	84 050	548 333	471 304	19 411	84 050	406 665
Matériels informatiques & M.M.B	502 273	27 531	0	529 804	477 709	18 559	0	496 267
Panneaux publicitaires	3 422 053	0	0	3 422 053	1 546 690	184 271	0	1 730 961
Panneaux à statut juridique particulier	2 029 803	0	0	2 029 803	809 564	109 575	0	919 138
Abris bus à statut juridique particulier	2 387 946	0	0	2 387 946	637 115	151 398	0	788 514
Matériel de transport à statut juridique particulier	396 569	0	0	396 569	337 789	35 223	0	373 012
Kit photovoltaïque à statut juridique particulier	245 000	0	0	245 000	16 342	16 342	0	32 683
Immobilisations en cours	1 591 327	0	1 591 327	0	0	0	0	0
Total des immobilisations corporelles	11 400 684	1 732 678	1 675 377	11 437 984	4 544 441	634 081	84 050	5 094 472
Autres actifs non courants								
Charges à répartir	1 227 447	0	0	1 227 447	734 096	323 899	0	1 057 996
Frais Préliminaires	482 293	0	0	482 293	439 578	41 348	0	480 927
Total des autres actifs non courants	1 709 740	0	0	1 709 740	1 173 675	365 248	0	1 538 922
Total général	13 390 698	1 732 678	1 675 377	13 447 998	5 959 172	1 023 364	84 050	6 898 485

